TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 378 — SAMEDI 29 AOUT 1981

Prétoria se préparerait à retirer ses troupes du Sud angolais

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,80 dir. ; Tunisie 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 48 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 980 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 35 d.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

La visite de M. Cheysson au Proche-Orient

La France et l'O.L.P.

A quelques heures de la visite de M. Claude Cheysson au Proche-Orient, sa rencontre avec M. Yasser Arafat, que l'on tenait pour pratiquement acquise il y a encore *quelques jours, était compromise*. La déclaration du ministre des relations extérieures mercredi soir, à TF 1 et à Antenne 2, avait déjà laissé planer un doute sur un tel projet. Jeudi, M. Cheysson a été beaucoup plus clair : « Pour décider d'une rencontre, a-t-il dit, il faut être deux. Pour le moment, la décision n'est pas la même des deux côtés. Je ne sais pas encore si je vais rencontrer M. Arafat, mais, si je le peux, j'en serais très heureux ». Formule *diplomatique* qui dissimule mal le fait qu'il n'existe aucun accord sur un éventuel entretien rééditant la « poignée de main » échangée en 1974 à Beyrouth entre le président de l'O.L.P. et M. Jean Sauvagnargues, alors *chef* de la *diplomatie* française.

Les premières difficultés sont apparues dans le choix du lieu de la rencontre : le siège de l'O.L.P. ou l'ambassade de France à Beyrouth. M. Arafat souhaitait vivement, en effet, recevoir M. Cheysson au siège de son organisation. Fort de l'appui de la quasi-totalité du monde arabe, il pense, effectivement, que l'O.L.P. est la seule représentante légitime du peuple palestinien, alors que M. Cheysson — il l'a répété à plusieurs reprises — n'y voit qu'une des instances représentatives du peuple palestinien. Il hésite donc à accomplir un geste qui équivaudrait à une reconnaissance de fait de l'O.L.P. comme seul représentant des Palestiniens, statut que ne lui reconnaissent ni la France ni les autres pays de la Communauté européenne.

Il ne fait également pas de doute que les réticences du ministre français des relations *extérieures sont en partie dictées* par le souci de ne pas heurter de front les susceptibilités du gouvernement israélien, qui a exprimé, bien que d'une manière fort discrète, son « inquiétude » au sujet d'une éventuelle rencontre entre *M. Cheysson* et M. Yasser Arafat.

Reste l'enjeu essentiel du voyage du chef de la diplomatie française, en partie éclipsé par la polémique au sujet de cette affaire. A Beyrouth, le gouvernement et le peuple libanais se montreront sensibles à l'intérêt renouvelé que leur manifeste la France, sans se faire trop d'illusions sur les résultats pratiques de cette sollicitude. Paris pourra contribuer, modestement il est vrai, à la normalisation de la situation dans le pays en développant sa participation à la remise en état de l'armée libanaise.

A Amman, la poursuite des entretiens fructueux que le président Mitterrand et M. Cheysson ont eus à Paris avec le roi Hussein servira sans nul doute à clarifier le point de vue de la Jordanie — pièce maîtresse sur l'échiquier du Proche-Orient — avant les conversations qu'aura prochainement le ministre français au Caire et à Jérusalem pour apporter la contribution de la France au règlement du problème palestinien.

L'étape de Damas pourrait être plus difficile, les relations franco-syriennes n'étant plus ce qu'elles étaient il y a quelques années lorsque le président *Assad se rendait* à Paris. Ce qui s'est traduit sur le plan économique par un ralentissement des échanges bilatéraux, et sur le plan politique par des divergences sur la manière de ramener la paix au Proche-Orient et au *Liban*.

L'Europe pourrait favoriser la réunion d'une conférence internationale conduisant à un règlement définitif du conflit israélo-arabe

nous déclare le roi Hussein de Jordanie

M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, quitte Paris ce vendredi 28 août pour un voyage de trois jours en Jordanie, au Liban et en Syrie. C'est le premier déplacement d'un membre du nouveau gouvernement français au Proche-Orient. Il est accompagné de MM. Serge Boidevaix, directeur d'Afrique et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay ; Jean-Pierre Cabouat, directeur du service de presse et d'information, et Bruno Delaye, conseiller technique du ministre pour le Proche-Orient.

D'autre part, dans l'entretien qu'il a accordé à Eric Rouleau, et que nous publions ci-dessous, le roi Hussein de Jordanie appelle la France et ses partenaires européens à faire en sorte qu'une large conférence internationale, comprenant notamment l'U.R.S.S. et des représentants d'Etats du tiers-monde, « soit convoquée pour élaborer un règlement global et définitif entre Israël et tous les belligérants arabes sans exception ».

« Je suis venu à la rencontre du président François Mitterrand pour déterminer quelles sont les possibilités qu'a la France — seule ou avec ses partenaires européens — de prendre des initiatives concrètes en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient », *nous déclare d'emblée le roi Hussein. Il ajoute que, bien qu'il n'ait pas eu le temps d'aborder ce chapitre dans le détail, il souhaiterait voir le gouvernement de Paris entreprendre des démarches au moins dans deux directions :*

« *Les résolutions 242* et 338 du Conseil de sécurité sont, de toute évidence, incomplètes et donc inefficaces, *déclare-t-il*. L'Europe pourrait, d'une part, proposer un amendement ou une nouvelle résolution qui compléterait les premières en confirmant explicitement les droits du peuple palestinien à l'autodétermination. Elle pourrait, d'autre part, faire en sorte qu'une conférence internationale soit convoquée pour élaborer un règlement global et définitif entre Israël et tous les belligérants arabes sans exception. Il y aurait autour de cette table ronde bien entendu les Palestiniens, mais aussi les représentants des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de l'Europe et du tiers-monde. Le conflit, en effet, ne concerne pas seulement les pays du Proche-Orient, mais toute la communauté internationale, dans la mesure où il constitue une menace pour la paix mondiale. L'Europe serait la première à subir les conséquences d'une explosion, compte-tenu de sa proximité avec notre région et des liens étroits et traditionnels qu'elle entretient avec elle. A mon avis, seule une telle conférence internationale pourrait conduire à la paix. »

Propos recueillis par
ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Les remous en Bourse sur les valeurs « nationalisables »

La suspension des cotations n'est pas envisagée dans l'immédiat

Depuis plusieurs semaines, les actions des groupes industriels et des banques nationalisables montent fortement à la Bourse de Paris. Le mouvement s'est accentué, jeudi 27 août, après la publication, dans la « Correspondance économique », d'un texte présenté comme le projet de loi de nationalisation des cinq grands groupes industriels et donnant des indications précises sur les modalités de l'indemnisation (« le Monde » du 28 août).

Bien que le cabinet du premier ministre ait précisé, dans l'après-midi de jeudi, qu'il ne s'agissait là que d'un document de travail ne préjugeant en rien les décisions gouvernementales, il est clair que cette « fuite » embarrasse fort les pouvoirs publics, qui n'envisagent cependant pas de suspendre, dans l'immédiat, la cotation des actions des entreprises touchées par l'extension du secteur public.

Les projets de loi sur les nationalisations devraient être examinés le 23 septembre, et non le 16 comme il était prévu, a indiqué vendredi M. Georges Begot, secrétaire national de la C.F.D.T., à l'issue d'un entretien avec M. Le Garrec.

En l'espace d'une semaine, les actions des sociétés nationalisables ont gagné entre 10 % et 20 %. Dans le même temps, les transactions sur ces titres augmentaient considérablement, au point de représenter pratiquement la moitié des échanges quotidiens réalisés à terme.

Comment expliquer ce regain d'intérêt pour des actions délaissées il y a encore quelque temps ? Essentiellement par les rumeurs qui ont couru à la Bourse concernant l'indemnisation des actionnaires et faisant état de remises d'obligations en échange des actions nationalisables, au moment même où l'Etat annonçait le lancement d'un emprunt au taux record de 16,75 %.

Le raisonnement des boursiers était simple : l'emprunt d'Etat va entraîner une tension sur les taux. Si l'indemnisation des actionnaires est « *juste et équitable* », comme l'a promis le gouvernement, les obligations remises en échange des actions « nationalisables » devraient offrir un rendement au moins comparable.

La publication, jeudi, par un quotidien spécialisé d'un projet de projet de loi concernant la nationalisation des cinq grands groupes industriels — C.G.E., Rhône-Poulenc, PUK, Saint-Gobain et Thomson (*le Monde* du 28 août), — et confirmant ce qui n'était jusqu'à présent que des rumeurs, ne pouvait qu'accélérer le mouvement.

En dépit des démentis du cabinet du premier ministre, lequel estimait tout de même l'affaire assez grave pour être contraint *de publier dans l'après-midi* un communiqué indiquant qu' « *il ne s'agit là que d'un document de travail parmi d'autres qui ne préjuge en aucune manière des décisions qui seront prises par le gouvernement dans les prochaines semaines* », la Bourse ne s'estime pas dupe.

A l'évidence, la publication de ce texte constitue un élément d'appréciation tout à fait nouveau et dès lors peut se poser la question de la nécessité de suspendre ou non la cotation des titres concernés. Initialement prévue entre la mi-septembre et le début octobre, c'est-à-dire entre les délibérations définitives du conseil des ministres et le dépôt du texte final sur le bureau de l'Assemblée nationale, cette procédure vise à déjouer toute opération spéculative éventuelle.

Y-a-t-il eu spéculation manifeste au cours de ces derniers jours ? Non, répondent en chœur les autorités boursières, faisant état d'une grande diversité dans les ordres d'achats passés, y compris pour le compte de la clientèle privée, même s'il est vrai que les organismes de placement collectif n'ont pas été les derniers à prendre le train en marche...

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 18.)

POINT — Quelle S.N.C.F. ?

Les déclarations de M. Charles Fiterman, ministre des transports, annonçant que l'on cesserait de fermer les lignes ferroviaires secondaires et que, dans certains cas, on les rouvrirait donnent des indications intéressantes sur les orientations du nouveau gouvernement.

Les mois qui viennent seront décisifs pour la S.N.C.F., qui va changer de président. Au printemps prochain sera présentée au Parlement la nouvelle convention qui doit la lier à l'Etat. D'ici là, la discussion du budget des transports fournira l'occasion de préciser les objectifs que l'on entend fixer à une société nationale qui, par son ancienneté, l'importance de ses effectifs (plus de deux cent cinquante mille personnes) et de son chiffre d'affaires (près de 40 milliards), l'étendue de son implantation sur l'ensemble du territoire, a toujours servi sinon d'exemple, du moins de référence.

La question posée est théoriquement simple. La politique des précédents gouvernements a toujours été d'insister sur la nécessité pour les chemins de fer de se plier le plus possible aux règles de la concurrence en vigueur sur le marché des transports, de serrer leurs dépenses en comprimant notamment leurs effectifs, d'améliorer leurs recettes en supprimant, en particulier, tous les services non rentables. Le contrat d'entreprise conclu entre la S.N.C.F. et l'Etat pour les années 1979 à 1982 prévoyait, dans cette optique, un équilibre des comptes pour l'année prochaine. Bref, dans l'expression « entreprise de service public » c'était le premier terme que l'on voulait privilégier.

Les projets socialiste et communiste ont toujours, en revanche, insisté sur la vocation de service public que devaient remplir, par priorité, les chemins de fer. M. Fiterman vient de confirmer ces intentions, qui vont devenir une politique. La contraction systématique du réseau devient dans cette perspective une hérésie.

Il y a là un choix qui satisfaira, au-delà des cheminots, tous ceux qui pensent que l'outil S.N.C.F. doit être utilisé non seulement pour battre des records de vitesse, mais aussi pour assurer une irrigation complète du pays. Il restera ensuite à calculer le coût de cette option. L'expérience a montré que l'équilibre des comptes des chemins de fer était, surtout dans la situation économique actuelle, difficile à atteindre. La société nationale a enregistré, en 1980, un déficit d'exploitation dépassant les 670 millions, et l'Etat ou les collectivités publiques ont dû lui verser, sous formes diverses, la même année, plus de 8 milliards « d'indemnités ».

(Lire page 7.)

UN ENTRETIEN AVEC M. AUTAIN

« Une politique généreuse ne doit pas exclure la rigueur »

nous déclare le secrétaire d'État chargé des immigrés

(Lire page 17.)

LA RÉGLEMENTATION DES « SPECTACLES DE CURIOSITÉ »

Le pouvoir d'interdire

par PHILIPPE BOUCHER

« *Il est interdit d'interdire.* » S'il ne devait subsister qu'un seul slogan du maelström de mai 1968, celui-ci mériterait qu'on le retînt. Admirable, absolue et absurde, la règle ainsi énoncée au *moment où toutes étaient* condamnées contenait en un seul trait une affirmation de liberté et sa négation. Dans la même veine que l'histoire du Crétois menteur : tous les Crétois sont menteurs, mais c'est un Crétois qui le dit ; donc les Crétois *ne sont pas* menteurs ; mais si les Crétois ne sont pas menteurs, ce que dit le Crétois est vrai... Etc.

Le propos de mai 1968 n'était pas la revendication de la licence (1) et demeure la question clé, en forme de « tarte à la crème », qui se pose à propos de la création.

L'homme prenant sa plume, son pinceau ; l'homme se montrant sur le théâtre, ou bien gesticulant dans la rue, ou encore laissant voir son image sur un écran, peut-il s'entendre signifier une interdiction, qui n'émane *pas* toujours du gouvernement central ? Les autorités locales (maires ou préfets dans la législation actuelle), les autorités judiciaires, disposent de ce droit (sans parler de l'interdit financier, qui est une autre *histoire*) — droit qui, pour les juges, peut aller jusqu'à celui d'ordonner la destruction : pilon, autodafé, les appellations ne manquent pas.

Régulièrement posée, donc toujours irrésolue, la question l'est de nouveau à l'occasion d'un rapport sur le contrôle préalable des films remis voici quelques semaines au ministre de la culture pour l'aider à déterminer s'il convient ou non de réformer le régime existant.

Les propositions formulées sur la composition et le fonctionnement de la commission de contrôle des films sur les limites d'âge pour accéder à certaines salles (seize ans, seize *et* douze ans) sur la révision du classement des œuvres, sont après tout secondaires. Le système actuel n'est pas insupportable, s'il est, comme tout en de telles périodes, perfectible. La seule interrogation qui vaille est celle qui porte sur le pouvoir d'interdiction totale figurant dans les prérogatives du ministre. Doit-on le lui maintenir ?

Les partisans d'un « oui » franc et massif ne sont pas légion dans l'opinion des commentateurs, ou bien cachent leurs convictions (autocensure...) parce qu'ils estiment peu populaire le droit d'interdire. Si un débat *public s'ouvre sur le sujet*, le « oui » promet d'être circonspect.

Les tenants du « non » ont à leur disposition les faits et la pensée. L'interdiction, diront-ils, qu'elle soit ou ne soit pas mise en œuvre, est à la pensée ce que l'eau est au feu, la nuit au jour, la pause au mouvement. Qu'elle puisse exister est en soi condamnable, quelque usage qui soit fait de ce droit, aussi chichement pratiqué qu'on le veuille.

D'ailleurs, observeront-ils s'ils ont lu le rapport Théry soumis à l'appréciation de M. Lang, le *soigneux* travail de ce haut fonctionnaire ne signale guère plus, ces temps-ci, que quatre cas d'interdiction de films par an. Encore ne concernent-elles plus les domaines touchant à la politique, à la magistrature ou encore à la reli*gion depuis que* M. Yvon Bourges, alors secrétaire d'Etat à l'information, avait, croyant en éviter d'autres, soulevé des tempêtes en interdisant, le 31 mars 1966, *Simone Simonin, la Religieuse de Diderot*.

Aujourd'hui, les films interdits par autorité ministérielle ne font pas une ligne dans les journaux, pas une seconde sur les antennes ; personne ne songe à les défendre publiquement, à peine leurs auteurs. On peut donc aussi se demander si, ayant échappé à la censure, ils auraient fait plus d'une entrée dans les salles. Les autorités les jugent pernicieux ou pervers, il serait tout aussi exact de les dire nuls, nuls à tous les points de vue. Faudrait-il interdire la nullité ?

(Lire la suite page 13.)

(1) Pour mémoire : licence, de licet, il est permis. A l'origine, donc, rien à voir avec les épreuves imposées aux étudiants.

AU JOUR LE JOUR — PARADE

Le nouveau président de FR 3 est sur la sellette pour avoir interdit la diffusion d'un film anglais où des Américains dénigrent l'armée rouge.

Il y aurait deux manières d'obtenir un équilibre. La première serait de demander aux Soviétiques un film sur l'armée américaine. L'autre consisterait à obtenir des deux armées une confrontation sur le terrain devant le public européen, comme à la parade.

L'armée rouge a malheureusement fait savoir qu'elle était indisponible, prétextant un contrat en cours avec l'Afghanistan.

BRUNO FRAPPAT.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE DE DANSE

Béjart sur le toit de Chaillot ?

Malgré l'avis défavorable de la commission supérieure des monuments historiques (le Monde *daté 26-27 juillet*), *M. Jack Lang, ministre de la culture, a l'intention d'autoriser les travaux de surélévation d'une aile du palais de Chaillot pour accueillir l'école de danse de Maurice Béjart.*

Le ministre de la culture a reçu récemment Maurice Béjart, le chorégraphe « exilé » à Bruxelles, et lui a indiqué que le projet d'école de danse, lancé en 1979 par M. Jean-Philippe Lecat, à la demande de M. Giscard d'Estaing, n'était pas remis en cause.

M. Lang et ses conseillers estiment, d'autre part, que sa réalisation est déjà trop engagée pour qu'un autre emplacement puisse être trouvé : des travaux importants (7,7 millions de francs) ont permis de transformer le pavillon d'About, situé à l'extrémité nord du palais de Chaillot, avenue Albert-de-Mun. Les façades sont restées inchangées, mais l'organisation intérieure a été modifiée pour abriter un restaurant, des bureaux et des locaux d'accueil pour l'école qui devrait accueillir quatre-vingts stagiaires et une cinquantaine d'amateurs.

Après que l'idée de déplacer le Musée des monuments français eut été abandonnée à la suite d'une vive polémique (*le Monde* du 16 mai 1979), on envisagea de surélever l'édifice de quelques mètres.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde — idées

LA CRÉATION DANS L'AUDIOVISUEL

Arrêter l'hémorragie

Le débat en cours sur l'audiovisuel, dont on a tendance à privilégier les aspects politiques ou structurels, ne saurait laisser de côté le problème de la création. Pour Jean Riant, l'audiovisuel doit être le moteur et le support d'une culture vivante produite par tout un peuple et non par une « élite ». Et Georges Peyrou rappelle les énormes possibilités de dialogue entre la culture et l'homme offertes par la radio. Mais Dominique Saudinos s'inquiète de voir de nouveaux censeurs marcher sur les pas des anciens, alors que tant d'émissions de qualité ont vu le jour au cours des dernières années. Et Claude Roland-Manuel propose une série de mesures concrètes pour arrêter l'hémorragie des émissions de création à laquelle on assiste depuis un certain temps.

par CLAUDE ROLAND-MANUEL (*)

LA vertu fondamentale de la radio est de ménager simultanément — à ses deux pôles — toutes les voies d'information sur les activités qui lui sont extérieures, cela avec des moyens techniques de plus en plus légers ; et sa voie propre, spécifique, qui fait de sa cécité une source infinie de suggestions expressives : là, l'élaboration est complexe et requiert des moyens de plus en plus sophistiqués.

D'un côté, la rapidité du jugement et du choix se réfère, dans l'idéal, aux meilleures traditions du journalisme quotidien ; de l'autre, l'élaboration en studio et en cabine ressortit à la pure création : émissions dramatiques, formes diverses d'organisation sonore musicale ou para-musicale, émissions littéraires et documentaires élaborées.

A la suite d'une longue évolution, et après bien des soubresauts, on assiste aujourd'hui à une hémorragie précipitée des émissions de création en faveur des simples magazines. Il est difficile de croire qu'un instrument aussi pratique et aussi perfectionné, mis à la disposition de l'imagination humaine, ne serve bientôt plus qu'à répercuter à l'état brut les bruits de la planète et à commenter les événements.

De nouvelles réformes se profilent.

Or les réformes régulièrement imposées à l'audio-visuel se font toujours au nom de l'information. La création s'y insère comme elle peut, spécialement à la radio ; et ces réformes sont toujours introduites de l'extérieur, hors de toute concertation sur le métier avec les professionnels intéressés. Au surplus, à la limite, imagine-t-on l'esprit des ballets russes insufflé par des administrateurs ?

Faut-il rappeler que, par le moyen du rythme de succession sonore, aussi spécifique que le rythme de succession des images au cinéma, l'art de la suggestion radiophonique procure à l'auditeur une activité singulièrement privilégiée face au trop courant engourdissement télévisuel.

Que l'existence même de la télévision et la modicité relative du budget artistique requis permettent à la radio de demeurer une oasis dans le monde du spectacle contemporain : textes neufs ou classiques, rares ou méconnus — révélés, restitués, rajeunis par la diversité des formules possibles de mise en œuvre, — représentent un creuset auquel les comédiens, comme les auteurs, lorsqu'ils s'en avisent, sont les premiers attachés ; conscients du fait que la radio exige d'eux, pour n'être point médiocres, des qualités qui interdisent certaine confusion des valeurs et incitent à la hardiesse.

Une ambiguïté

Mais le fait même qu'il y ait, évidemment, toutes sortes de compénétrations possibles entre les domaines journalistique et de création (par exemple : présentations musicales, documents mixés, etc.) entretient en France depuis toujours une ambiguïté sur les objectifs de la radio, facilement réduite au rôle d'instrument pratique de reproduction. Pourtant, la journée radiophonique, même dans son ensemble, pourrait être organisée comme une œuvre mobile, aux ramifications infinies avec les aspirations du public.

Cet état de choses, qui tend à faire implicitement de la radio la parente très pauvre du théâtre, du cinéma et de la télévision, est, lorsqu'on y songe, de plus en plus paradoxal, à une époque où la multiplicité des moyens d'expression artistique est, en principe, admise ; et où toutes sortes de recherches de nos spécialistes informent les autres disciplines du spectacle : évolution du style musical, du style dramatique en général et particulièrement de la mise en scène, des bandes sonores cinématographiques ; révélation de nombreuses œuvres — ultérieurement reprises à la scène... Mais la radio, instrument de recherche, cela accrédite encore le malentendu !

Existe-t-il d'autres formes spécifiques d'expression culturelle — s'il faut employer le terme — qui, reconnues comme telles par un grand nombre de gens, soient totalement ignorées d'un plus grand nombre encore de « consommateurs » potentiels ?

La source en est l'indifférence de ceux dont la préoccupation unique semble bien être de rivaliser avec les postes périphériques.

Ne parlons point de la création musicale, qui n'est pas strictement de notre compétence, mais on demeure rêveur lorsqu'on sait l'audience incroyable des émissions dramatiques et littéraires dans les radios yougoslaves ou à la B.B.C., des émissions documentaires élaborées — vraiment élaborées — en Allemagne fédérale. Audience entretenue par une promotion concertée.

A Berlin-Est, à Belgrade, les colloques, les concours, les enquêtes, les auditions publiques, les articles, les chroniques, illustrent une activité de création radiophonique fourmillante ; à vrai dire, pourtant, moins exigeante que la nôtre propre !

Soutenus par quelques responsables éclairés, qui ont même provoqué un renouvellement sensible dans la qualité générale des émissions de France-Culture et réveillé un auditoire extrêmement attentif, mais qui sont emprisonnés par des structures aboutissant à une véritable anarchie administrative, les réalisateurs, producteurs, techniciens, assistants de réalisation sont, plus que d'autres, conscients du miracle que représente le maintien d'un courant passionné de création.

Des conditions acceptables

Pour arrêter l'hémorragie des émissions de création, étroitement liée à la détérioration progressive des conditions dans lesquelles elles s'élaborent (aujourd'hui parvenues au seuil de l'impossible...), on attend des pouvoirs publics qu'ils favorisent l'avènement de conditions professionnelles acceptables à tous les niveaux, à commencer par :

1) Une réorganisation des services techniques, livrés, comme celui des assistants, à l'incohérence absolue ; incohérence, ici, en ce qui concerne la planification, l'utilisation des compétences, la formation professionnelle — devenue inexistante — et l'embauche — grandement insuffisante ;

2) Une attention à la raréfaction des réalisateurs, qui suffisent juste, à l'heure actuelle, après un certain nombre de départs, à assurer des dramatiques en quantité réduite, avec des moyens réduits, cela aux dépens d'autres formes élaborées. Un tel état de choses ayant en particulier pour effet à la fois de stopper les vocations et de favoriser l'incompétence dans un domaine marginal à la création, ou qui pourrait être encore précisément, au plein sens du terme, celui de la réalisation ;

3) Une définition souple mais nette des différentes catégories du personnel concourant à la fabrication des émissions, de telle manière que n'importe qui ne puisse faire n'importe quoi ;

4) Une politique d'auteurs, alliant la prospective à une réévaluation des gains proposés, et promouvant des œuvres spécifiques originales, souvent délaissées aujourd'hui au profit des adaptations ou arrangements d'œuvres préexistantes ;

5) Une ventilation des émissions de création sur toutes les chaînes et dans tous les genres, et pour toutes formes de diffusion à venir ;

6) Un encouragement à toutes les formes d'écriture par le son, assorties des moyens techniques appropriés ;

7) La constitution de cellules de production, encourageant les initiatives de création et provoquant un utile échange entre ceux qui font les programmes et ceux qui en fournissent la matière et les mettent en œuvre, ainsi qu'une émulation entre producteurs, réalisateurs, techniciens — lesquels travaillent aujourd'hui en circuit fermé.

La radio est un cadeau du Père Noël, et pourtant — faisant de telles prières — on a le sentiment de rêver. Or les bonnes volontés et les grandes aspirations sont là. A tous les étages, il y a des gens qui sauvent les meubles. On peut craindre les pompiers, qui rendraient les meubles inutilisables. On espère quelques mesures simples et sages, concertées.

Des structures prévues pour nous, et non pour les gens d'à côté.

(*) Réalisateur-producteur à Radio-France.

Un théâtre permanent

par GEORGES PEYROU (*)

POUR qui croirait que la radio n'est que diffusion : il y a l'imprimerie et la poésie, la presse et la littérature, il y a la radio et la radio — confusion, confusion constante, le même terme pour désigner l'édition et l'œuvre.

La radio c'est impalpable, c'est invisible. On tourne un bouton et se précipitent « Le jeu des 1 000 francs », « La chasse au trésor », la meilleure lessive, la météo, les informations boursières, le ministre untel, Beckett, Johnny et Mozart. On pousse un bouton, il n'y a plus rien.

Le même terme désigne donc le support, les informations de tous ordres et ce que, pour simplifier, j'appellerai création.

Toutes ces radios ont leur nécessité, les jeux, les députés, la météo, les philosophies, les marchands, les encombrements routiers, Racine et ses profs et Brahms, mais il faut parler de la plus imprécise, indéfinissable des radios, je veux dire de la radio que l'on entend quelquefois à la radio : de l'œuvre radiophonique.

Qu'est-ce que c'est ?

Cette radio est plus proche de la littérature que tous autres arts, non seulement elle forme ses images mentales, sensibles, sensuelles, mais aussi elle déclenche, elle suscite la formation d'images, de concepts, de formes, de mouvements, d'émotions chez, en, l'auditeur-spectateur-acteur.

Ses moyens ne sont pas ceux de la littérature, ils sont ceux de la parole (donc aussi des textes) et de tous les mondes sonores, des bruits des voix et de leurs silences agencés, organisés en rythmes, en couleurs.

Plus qu'un lecteur passionné, l'auditeur radio participe, « voit », « remue » l'œuvre qu'il écoute.

L'œuvre ? l'œuvre radiophonique ?

(Je rappelle que je ne parle pas des divers bruits et informations que transmet la radio, mais de l'art radiophonique.)

L'œuvre se présente sous deux formes : l'émission et le programme.

L'émission c'est l'œuvre organisée, limitée dans le temps, dans la forme — comme un tableau, une sonate — elle est faite de la vie, de la voix des comédiens, des poèmes, des bruits des musiques du monde, du génie du preneur de son, des rêves des plans et des rythmes du réalisateur radio. C'est comme un film qui suscite ses images dans la tête, le cœur, dans le ventre de l'auditeur, qui l'emporte dans les mondes réels et les imaginaires.

Tous les auteurs, poètes, depuis presque un demi-siècle, parlent à la radio, soit qu'ils travaillent (et bien souvent débutent) chez elle, soit qu'ils y adaptent leurs voix, leurs pièces, textes ; tous les comédiens connus et autres y mêlent leurs voix et leurs cris. Les listes seraient trop longues ; tous à quelques exceptions près s'y expriment, l'expriment.

Et puis il y a le programme (je rappelle que je ne parle toujours pas de la radio communication commerciale, communication service, mais de l'art radio). Il y a le programme, suite, mosaïque d'émissions reflets, théâtre, forum permanent de notre culture.

Une des spécificités intéressantes de la radio est dans la continuité, dans la multiplicité, dans l'incontrôlable de son expression (que dit une voix ?). De ces caratères naît une attitude assez particulière de l'auditeur radio : d'abord, il est totalement indépendant, sauf rendez-vous précis pour écouter une œuvre ; il est où il veut ; son corps est libre ; il n'est pas en rang comme au théâtre, au concert ; son attention n'est pas contrainte, elle peut se détourner, revenir ; il peut poursuivre une conversation, comme dans le théâtre traditionnel oriental. Il peut entendre ou écouter vaguement, percevoir de loin, puis revenir jusque devant, dans, la scène où se joue, se vit, l'émission projetée. Imaginez telle ou telle émission d'un grand poète dramatique, avec les voix de tels grands acteurs se projetant sur des dizaines, des centaines de milliers (non, pas des millions) d'esprits, de consciences, qui vivent de l'intérieur ce poème avec leur sensibilité, leur esprit particulier.

Le programme doit proposer un recours constant, continu, à ce dialogue profond entre notre culture et l'homme.

Au hasard du temps, du rapport du temps libre de l'individu et de l'organisation du programme se produisent des rencontres, souvent aléatoires, entre les paroles et qui écoute, entre qui parle et qui élabore.

(Oui, le monde de la publicité, du commerce, du jeu, de l'information, de l'enseignement, est aussi le monde ; il a, et doit avoir, ses radios, mais je rappelle que la réalité dont je parle est celle des artistes, des poètes et des musiciens ; elle s'exprime autrement.)

Le programme d'une radio de création, c'est le film continu de toutes les tentatives culturelles, artistiques ; ce sont les contestations et les académies du temps que nous vivons ; c'est un théâtre général, qui doit toujours être à notre disposition, qui doit être proposé, élaboré radiophoniquement, qui doit être donné à entendre par des « preneurs de sons », des « metteurs en ondes » passionnés, compétents et responsables de cette grande liberté possible.

(*) Réalisateur radio.

Pas de rectangle blanc pour un peuple adulte

par JEAN RIANT (*)

L'AGITATION des milieux de l'audiovisuel est quelque peu déconcertante. En effet, si la mainmise du pouvoir sur les rédactions était évidente et grave avant le 21 juin 1981 — et combien on aurait aimé alors entendre parler de démission, — le sujet me paraît moins brûlant, sinon pour certains qui espèrent peut-être remplacer les partants. Sans tapage, beaucoup de journalistes de l'O.R.T.F. ont libéré l'antenne en mai 1968 et ils en ont été bien « remerciés ». La nécessaire révolution de l'audiovisuel doit en priorité s'effectuer dans l'action culturelle, seule capable de contrebalancer une information dont l'objectivité sera toujours douteuse.

L'audiovisuel doit être le moteur et le support d'une culture vivante, enracinée, produite par toutes les composantes de notre peuple et non par une « élite » qui s'arroge les budgets et se distribue les compliments. Depuis le 21 juin 1981, le peuple est adulte. La France va changer — nous l'avons rêvé, réalisons ces rêves.

Dans cet esprit, l'action syndicale souvent corporatiste et divisée doit rapidement devenir unitaire. La volonté commune des personnels de l'ex-O.R.T.F. de participer à cette aventure exaltante doit balayer les rivalités d'hommes, de clans, de professions et de sociétés. Il est temps d'arrêter ces « motions » qui veulent sauvegarder des avantages, des monopoles, alloués par la loi de 1974. Il paraît plus important de lutter pour une réalité unitaire immédiate bafouant la loi : alignement de tous les personnels de l'ex-O.R.T.F. pour les grilles de salaires, la qualification, le recrutement, les frais de mission, les conditions de travail, etc., que de se préoccuper de démissions et de départs.

Cette attitude fera gagner du temps pour l'application de la nouvelle loi. Si notre patron a changé, pressons-nous de savoir comment. Certes, ses intentions sont bonnes. La notion de service public est plus que jamais mise en avant. Encore faut-il en connaître la substance. En effet, en simplifiant, on remarque deux types de service public. Le premier, par lequel les autorités ordonnent, orientent les activités des particuliers : l'administré se trouve dans une position d'assujetti, et le second, qui prend en charge une activité déterminée — il s'agit d'un service public exerçant une fonction de prestation. Dans ce cas l'administré se trouve dans une situation d'usager ou de bénéficiaire qui lui confère un véritable droit au service.

C'est dans le second cas, j'espère, que va s'inscrire la nouvelle loi. Il ne faut pas oublier que le concept de service public est la qualité et la quantité de ses prestations identiques pour tous les citoyens. En radio-télévision, les différences de qualité de réception et de quantité (points noirs, zones d'ombre, etc.) et d'accès à l'antenne (censure, centralisme, concentration des moyens, etc.) ont vidé le service public de tout son sens. Sur ce point, avant de créer il faut rétablir. La qualité technique normalisée, la formation identique des personnels, la gestion unique de ceux-ci, sont des points essentiels de la garantie d'un véritable service public.

Il faut tout de suite réaliser le cahier des charges et la conception de l'infrastructure des radios régionales et locales. Les expériences de Radio-France dans ce domaine ne sont pas à négliger, tant sur le plan du matériel que du personnel.

La régionalisation tant attendue va dans le sens de ce service public en donnant, enfin, la voix à la province.

La radio nationale doit être le reflet des activités des radios régionales. (La « concurrence » de la radio nationale avec les postes périphériques, déjà stupide, devient totalement inutile.)

Les radios régionales utiliseront une partie de la production des radios locales. Celles-ci seront l'essence même de la radio de demain : une radio de contact, de service, de divertissement, de communication et de culture par et dans laquelle chaque auditeur se sentira concerné. Cette radio, qui remplira en outre le rôle de mécène, caractéristique du service public, doit permettre la récupération et l'évolution de notre patrimoine culturel, en particulier les langues trop longtemps bafouées. Elle sera la meilleure réponse à faire au problème des radios dites libres.

Accords indispensables

La mise en place d'une telle réforme et son fonctionnement coûteront très cher. Les deniers publics et la publicité seront la base de son budget. Il semble en effet difficile de revenir sur la publicité, bien que sa présence à la télévision, service public, soit une contradiction, mais il faut croire que « l'argent n'a pas d'odeur ». Malgré tout, on ne peut nier le dangereux déséquilibre qu'elle crée.

Son prix élevé et son rayonnement sur tout le pays la destinent exclusivement aux grosses entreprises de dimension nationale ou internationale.

Mais ce « service public » ne donne pas l'équivalence de service aux petites et moyennes entreprises de province. Il est nécessaire de procurer à celles-ci un support publicitaire correspondant à leur rayonnement et à leurs moyens financiers. Afin de ne pas affaiblir la presse locale et régionale par cette concurrence des accords devront être passés.

Après tout ce que le personnel de l'ex-O.R.T.F. a subi, après ses colères que les auditeurs et les téléspectateurs n'ont pas toujours bien comprises, après tant de « Bastille - République », l'espoir renaît. La suppression des décrets interdisant le droit de grève nous donnera confiance. Que les législateurs forgent un bon outil audiovisuel, nous aurons à cœur, comme par le passé, de l'utiliser au service de tous.

(*) Militant syndicaliste (C.F.D.T.) de la radio.

Halte-là !

par DOMINIQUE SAUDINOS (*)

LIBRE. Libre je suis, j'étais et je resterai. Libre de rencontrer, libre de comprendre, libre de dire.

Libre d'apprécier et de porter un jugement aussi puisque c'est mon métier. Libre surtout d'être, d'avoir toujours été et de rester une femme de gauche, au vu et au su de tous et quelles qu'aient été mes responsabilités.

Mais libre d'abord — et avec force — de dire : halte-là !

Halte-là, messieurs les censeurs d'aujourd'hui comme d'hier qui, au nom du flot montant, jugent, arrêtent et cassent.

Halte-là et marche arrière à la rumeur méchante, bête, non fondée, qui prétend savoir.

A la colère qui enfle, qui gronde et que dégonflerait un peu d'attention, un peu de respect de l'autre.

Halte-là avant tout aux règlements de compte, indignes de l'idéal de gauche.

Des têtes ? Qu'est-ce à dire ? A quelle époque sommes-nous ?

Rapporteur d'une commission, libre, indépendante et jalouse de l'être, qui est, depuis 1974, chargée d'apprécier la qualité des émissions de radio et de télévision, j'ai, au nom de ses vingt-sept membres de tous horizons, et sous la férule de son président, exprimé après mon prédécesseur toutes les critiques, tous les jugements et tous les encouragements et les félicitations que nous estimions justifiés.

Jour après jour, mois après mois, nous avons rencontré les responsables, nous nous sommes rendus sur les plateaux de tournage, nous avons écouté ou regardé des émissions à toute heure, nous avons lu des documents, reçu des journalistes et des réalisateurs, nous avons discuté avec des responsables pour que des émissions pernicieuses (en particulier pour les enfants) soient supprimées, nous avons cherché à convaincre et surtout à comprendre, nous avons réfléchi et, finalement, en notre âme et conscience avec le seul souci du bien public et, dans ce cas, le seul souci du téléspectateur, nous avons apprécié.

Les rapports annuels de la commission témoignent de cette recherche et de cette appréciation.

Ils témoignent d'une télévision riche et mouvante, une des meilleures du monde, une télévision qu'il est, certes, plus aisé de critiquer que de faire.

Certes, la création est encore insuffisante : et pourtant que de belles fictions !

Certes, les rédactions ont trop souvent gommé ce qu'elles auraient dû crier : et pourtant que de poignants reportages !

Certes, les variétés et les émissions comiques sont, trop souvent, vulgaires et répétitives, et pourtant que de bons moments !

Certes, la musique, l'opéra et la peinture sont trop peu présents : et pourtant que d'admirables soirées !

Certes les mêmes vedettes de l'antenne font, depuis trop longtemps, les mêmes émissions : et pourtant, pour certains, quel talent !

Certes, les enfants de France sont trop souvent abrutis de batailles interplanétaires : et pourtant que d'émissions enrichissantes !

Dix mille heures de programmes télévisés sont offertes aux Français chaque année par les trois chaînes. Deux cents heures de programmes radio sont offertes aux Français chaque jour par Radio-France.

Qui peut, en conscience, les juger et rayer ce travail d'un trait de plume ?

Femme de gauche convaincue depuis l'adolescence de l'idéal qui peut, aujourd'hui enfin, donner un souffle nouveau à la France, je me suis efforcée, depuis quinze ans, d'abord pour les jeunes délinquants, puis pour les enfants délaissés ou maltraités, puis, enfin, pour la qualité des émissions offertes au public de France, de travailler en conscience et de me battre pour convaincre et pour améliorer.

Aujourd'hui, je ne me tairai pas plus qu'hier pour dire à mes amis de gauche et à l'ensemble des téléspectateurs :

Halte-là !

(*) Rapporteur de la commission chargée d'apprécier la qualité des émissions de radio et de télévision.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

Pretoria se préparerait à retirer ses troupes du Sud angolais

Après les combats, qualifiés par Luanda de violents, qui se sont déroulés, jeudi 27 août, dans le sud angolais, les Sud-Africains se prépareraient à « replier discrètement », selon l'agence angolaise de presse Angop, leurs troupes sur la frontière namibienne. Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, qui se réunit ce vendredi soir à la demande de l'Angola, ont été invités par Pretoria à se rendre en Namibie, alors que Luanda proposait à trois ambassadeurs occidentaux en poste dans la capitale angolaise (France, Allemagne fédérale et Royaume-Uni) de constater la situation dans le sud du pays.

De notre correspondant

Johannesburg. — Le ministère sud-africain des affaires étrangères a rendu public, vendredi 28 août, le contenu d'une lettre adressée par M. « Pik » Botha à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, dans laquelle il reconnaît implicitement, pour la première fois, l'incursion de son armée en territoire angolais. Le ministre des affaires étrangères la justifie en ces termes : *« Ni le gouvernement du Sud-Ouest africain (Namibie) ni l'Afrique du Sud n'étaient prêts à accepter l'offensive planifiée de l'autre côté de la frontière. Je dois, de façon urgente, attirer votre attention sur les attaques préméditées conduites par la SWAPO à l'encontre des populations civiles du Sud-Ouest africain. L'U.R.S.S., Cuba et la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) sont responsables de la situation instable qui règne dans la région frontalière »* (entre la Namibie et l'Angola).

Faisant plus loin référence aux systèmes de radars et aux rampes de missiles SAM-3 et SAM-6 dont la SWAPO et l'Angola auraient été, selon lui, récemment pourvus par l'U.R.S.S., M. « Pik » Botha poursuit : *« Des armements sophistiqués sont maintenant déployés en Angola. Cela pourrait indiquer que ce pays, qui professe son désir de vivre en paix avec ses voisins, nourrit des intentions opposées. »* En réponse aux accusations répétées de Luanda, selon lesquelles l'Afrique du Sud détruit sciemment des objectifs économiques angolais et attaquent les populations civiles afin de leur ôter l'envie d'aider les maquisards de la SWAPO, le ministre des affaires étrangères affirme que, dans ses « contre-offensives », l'état-major a toujours eu pour objectif de limiter ses coups à la SWAPO elle-même. Mais, dit-il, *« politiquement embarrassé par l'UNITA »*, l'Angola s'en prend à l'Afrique du Sud. Nous n'accepterons pas, ajoute-t-il, d'être tenus *« pour responsables des opérations menées par cette organisation »*.

Après avoir invité *« tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU »* à se rendre dans la région, M. « Pik » Botha écrit : *« Si la version des faits fournie par mon gouvernement n'est pas acceptée, je suggère, par mesure de justice élémentaire, que les membres du Conseil de sécurité établissent les faits avant de porter un jugement »*. Enfin, le ministre sud-africain *« lance un appel pressant »* au secrétaire général des Nations unies afin que celui-ci agisse auprès des Etats d'Afrique australe et les incite à éviter toute confrontation.

Il termine néanmoins sa lettre en mettant en garde lesdits Etats : *« Il reste peu de temps aux dirigeants africains pour se rendre compte des conséquences des conflits auxquels ils sont confrontés. S'il n'interdisent pas résolument l'utilisation de leurs territoires comme sanctuaires utilisés pour des attaques contre un pays voisin, tout le sous-continent entrera dans une ère de turbulences qui pourrait prendre des proportions catastrophiques. L'Afrique du Sud, pour sa part, estime que la coexistence pacifique et la stabilité économique doivent primer sur toute autre considération. »*

Des opérations semi-clandestines

Selon l'agence de presse angolaise Angop, la bataille de jeudi s'est déroulée non loin de la petite ville de Ngiva, à environ 50 kilomètres de la frontière namibienne. Toujours selon Luanda, les Sud-Africains auraient l'intention de remettre cette ville, la plus importante de la province du Cunene, au mouvement rebelle de l'UNITA. Quant à la ville de Xancongo, elle aurait été détruite et serait actuellement sous contrôle sud-africain, tandis que la ville de Cahama serait prise sous d'intenses bombardements. Au cours des combats, les forces angolaises auraient détruit un char sud-africain et abattu un avion et un hélicoptère.

D'autre part, en Namibie, le dernier aéroport encore réservé au trafic militaire, à Ondangwa, a été rouvert jeudi après-midi au trafic civil. Toutefois, une partie de la région frontalière du Kavango demeure soumise au couvre-feu.

En Afrique du Sud même, si les principaux chefs de file de la communauté noire s'abstiennent de commenter la situation, l'opinion blanche, pourtant habituée aux incursions de l'armée en Angola, qu'elle tient généralement pour justifiées, s'inquiète de l'ampleur des réactions internationales et surtout de l'absence d'informations officielles sur les combats.

Au Parlement du Cap, M. Van Zyl Slabbert, chef du parti progressif (P.F.P.) (opposition libérale), considérait, jeudi, qu'il était *« intolérable que des forces sud-africaines soient engagées, si les reportages publiés dans la presse internationale sont véridiques, dans une opération de grande envergure et que les citoyens n'en soient pas informés. Les rumeurs et une mauvaise présentation des faits pourraient créer un vrai climat de panique »*.

M. Jaap Marais, responsable du parti d'extrême droite (H.N.P.), a fustigé le secret qui *« affecte le prestige militaire, la diplomatie et la position dans le monde de l'Afrique du Sud. Le gouvernement se doit de dire au pays que nous sommes en guerre »*, a-t-il ajouté.

La presse, elle aussi, se plaint de l'absence d'informations. Même le *Citizen*, pourtant très proche du gouvernement, invite impérativement les autorités à expliquer la situation. Quant au *Star*, principal quotidien de Johannesburg, il écrivait jeudi : *« Une fois de plus, le public est laissé dans l'ignorance »* et posait la question de savoir *« quelle serait l'attitude de Prétoria si les Angolais pénétraient de plus de 200 kilomètres en territoire namibien à la poursuite — pour prendre un exemple, — des forces rebelles de l'UNITA ? Prétoria interdirait-il à l'armée de se défendre ? »*

PATRICE CLAUDE.

Tunisie

M. HERNU AFFIRME LE SOUCI DE LA FRANCE DE PARTICIPER A LA SÉCURITÉ DE LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE.

(De notre correspondant.)

Tunis. — M. Charles Hernu a affirmé, juedi 27 août à Tunis, où il se trouvait en visite officielle (*le Monde* du 28 août), le souci de la France de participer à la sécurité de la région méditerranéenne, *« l'un des endroits les plus chauds de la planète »*. *« Nos amis tunisiens*, a-t-il ajouté, *doivent être sûrs de la volonté de la France d'être dans cette politique de paix à leurs côtés. »*

M. Hernu répondait au toast du ministre tunisien de la défense, M. Slaheddine Baly, qui offrait un dîner en son honneur. M. Baly avait insisté sur le fait que la sécurité de la Tunisie ne peut être dissociée de celle de la Méditerranée et que la paix dans la région ne peut être assurée que par le dialogue et la concertation entre tous les riverains. Il avait aussi souligné les préoccupations de son pays devant les tensions croissantes enregistrées dans certaines régions et les velléités de déstabilisation dont *« nous avons subi les conséquences à Gafsa »*.

En ce qui concerne la coopération militaire franco-tunisienne, M. Baly, qui avait eu dans la journée deux entretiens avec le ministre français, a précisé qu'elle devait être hissée au niveau de la coopération économique, sociale et culturelle et que la Tunisie, qui est déterminée à accroître son potentiel militaire, appréciait l'effort fourni par la France.

M. Hernu, qui a rencontré le ministre des affaires étrangères M. Bejt Caïd Essebsi, devait être reçu ce vendredi 28 août par le président Bourguiba et par le premier ministre, M. Mahamed Mzali.

M. D.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le procès de Tunis paru dans *le Monde* du 28 août, il fallait lire : le journal *la République islamique* de Téhéran ayant écrit que les intégristes tunisiens (et non les intérêts tunisiens) *« obéissaient à la ligne et aux directives de la révolution iranienne »*.

EUROPE

Pologne

Solidarité durcit le ton

De notre envoyée spéciale

Gdansk. — Le présidium de la commission nationale de coordination de Solidarité a adopté, dans la nuit du 26 au 27 août, une longue résolution plus radicale que les documents précédents.

Après avoir analysé la situation actuelle du pays, le présidium constate la persistance de nombreux conflits que le gouvernement cherche à faire dégénérer en une confrontation. Le présidium estime qu'il faut tout faire pour que ces conflits cessent, car il est impossible à l'heure actuelle de se perdre dans des grèves locales.

Pour l'heure, le combat essentiel de Solidarité, affirme avec force la direction du syndicat indépendant, porte sur *« l'élaboration et l'application d'une réforme économique qui écartera la menace de la faim pour la population et de la ruine pour le pays »*. C'est pourquoi dans le mois à venir, une campagne générale d'information sera menée sur les tâches qui incombent à Solidarité en ce qui concerne la réforme économique. A cet effet, plusieurs millions de tracts seront distribués dans tout le pays.

A propos du problème des médias, le présidium se réserve d'appeler, le cas échéant, à une grève générale des imprimeries pour six jours. Il pourrait être question, mais le communiqué du présidium ne le précise pas, d'arrêter les émissions de radio et de télévision pour quelques heures.

La direction de Solidarité dénonce la campagne de « désinformation » dans les mass-media, et estime que de nombreux symptômes sont le signe d'un retour aux méthodes qui étaient en cours avant août 1980.

Enfin, la commission de coordination de Solidarité demande l'arrêt des actions localisées qui ne sont pas liées à la lutte essentielle menée actuellement à l'échelle du pays tout entier. *« Entreprendre d'autres actions de protestation de son propre chef équivaut à agir contre Solidarité »*, dit le communiqué. C'est exactement ce que les « pompiers volants » du syndicat, MM. Kuron et Lis, ont essayé de faire comprendre aux ouvriers de l'imprimerie de presse d'Olsztyn, durant toute la journée du jeudi 27 août. Les tractations devaient continuer ce vendredi. Pour l'instant, les typographes, qui ont commencé jeudi une grève générale avec occupation des locaux, ne veulent pas entendre raison. Ils tiennent à leur grève, et c'est là un problème difficile pour Solidarité, à une semaine de son congrès qui s'ouvrira le 5 septembre.

Entre-temps, le plénum du comité central du parti ouvrier unifié, convoqué pour le mercredi 2 septembre, prendra peut-être, en matière d'autogestion et sur d'autres questions, des déciisons qui pourraient poser de nouveaux problèmes à Solidarité.

AMBER BOUSOGLOU.

A Paris

DIX MILLE PERSONNES MANIFESTENT EN FAVEUR DES GRÉVISTES DE LA FAIM IRLANDAIS

Près de dix mille personnes, selon les organisateurs, ont manifesté le jeudi 27 août à Paris, de la place du Châtelet à l'ambassade de Grande-Bretagne, à l'appel de l'Union régionale C.G.T.-Ile-de-France pour soutenir les grévistes de la faim nord-irlandais. Le Comité de défense des prisonniers politiques irlandais et la Ligue communiste révolutionnaire s'étaient joints à cette manifestation, à l'issue de laquelle une motion demandant l'octroi du statut politique aux prisonniers républicains de Long-Kesh, a été remise à l'ambassade.

A Rennes, une trentaine de militants C.G.T. ont occupé jeudi la piste de l'aérodrome, retardant d'une heure le départ d'un avion pour Londres, en guise de protestation contre les *« assassinats dont sont victimes de jeunes patriotes irlandais »*.

Une délégation de la C.F.D.T. a d'autre part été reçue jeudi par le chargé d'affaires de l'ambassade britannique à Paris. Conduite par M. Jacques Chereque, secrétaire général adjoint, elle a insisté sur *« l'impérieuse nécessité d'une solution politique négociée pour tenter de mettre fin à la situation dramatique d'Irlande du Nord »*.

DEUX MEMBRES DE L'IRA ARRÊTÉS A ORLY

Deux ressortissants britanniques se déclarant républicains irlandais et membres de l'IRA provisoire (Armée républicaine irlandaise) ont été interpellés, mardi 25 août, à l'aéroport d'Orly. Ces deux personnes, qui étaient munies de faux passeports, ont été déférées au parquet du tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne). Ecroués, les deux hommes ont été inculpés d'usage de faux documents administratifs.

Yougoslavie

Cent-trente peines de un à quinze ans de prison ont été prononcées après les émeutes du Kosovo

De notre correspondant

Belgrade. — Une vaste épuration se poursuit dans les organisations de la Ligue des communistes du Kosovo. Son ampleur est impossible à évaluer, mais il est vraisemblable qu'elle a touché plusieurs centaines de membres du parti accusés de *« non-vigilance »* ou d'*« opportunisme »* au moment des manifestations anti-yougoslaves du printemps. Parallèlement, les tribunaux ne chôment pas. Presque chaque jour, en effet, la presse se fait l'écho de condamnation de *« nationalistes et irrédentistes »* albanais dans de nombreuses localités du Kosovo.

Retenant les délits d'atteinte à *« la sécurité de l'Etat »*, à *« l'intégrité territoriale, l'ordre social et constitutionnel »*, de contacts *« clandestins »* avec l'ambassade d'Albanie à Belgrade, des destruction de biens sociaux et d'actes de *« vandalisme »*, les tribunaux ont prononcé à ce jour la condamnation de cent trente personnes environ. Parmi celles-ci figurent des enseignants, des étudiants et lycéens, un journaliste et un certain nombre d'ouvriers et de paysans. Les peines vont de un à quinze ans de réclusion, peine maximale après la condamnation à mort. La presse yougoslave donne une grande publicité aux procès sans fournir de détails sur leur déroulement. En réalité, elle ne fait que reprendre les câbles des correspondants de l'agence officielle Tanyoug, seuls journalistes autorisés à y assister.

D'autre part, on estime à six cents le nombre de personnes, aussi bien de nationalité albanaise que serbe et monténégrine, condamnées au début des désordres, en mars, pour des délits mineurs, à des peines allant de un jour à deux mois de détention.

Selon les milieux informés, une centaine *« d'irrédentistes et de nationalistes »* albanais attendent encore leur comparution devant la justice. Parmi eux figureraient les dirigeants de plusieurs organisations clandestines, dont l'activité aurait été à l'origine des désordres du Kosovo et qui auraient travaillé en « collusion » avec des officines anti-yougoslaves se trouvant à l'étranger.

PAUL YANKOVITCH.

Allemagne fédérale

Le parti social-démocrate tente de ‹ récupérer › le mouvement pacifiste

De notre correspondant

Bonn. — Le parti social-démocrate ouest-allemand (S.P.D.), au pouvoir à Bonn avec les libéraux, a entamé, le jeudi 27 août, une manœuvre de « récupération » du mouvement pacifiste, opposé au déploiement des euromissiles sur le territoire ouest-allemand d'ici à 1983.

En organisant, jeudi, un « forum de la paix » avec la participation d'une centaine d'experts et d'hommes politiques, le S.P.D. voulait, en fait, réaffirmer la nécessité du rétablissement de l'équilibre des forces avec l'Est. De plus, le S.P.D. cherche visiblement à couper l'herbe sous le pied des pacifistes, qui ont annoncé d'importantes manifestations pour l'automne prochain. Ces manifestations ne seraient, selon le comité fédéral d'action pour la protection de l'environnement (B.B.U.), que le prélude à celles qui seront organisées pendant trois ans. La Fédération des syndicats ouest-allemands vient, elle aussi, de lancer un appel à *« la paix par le désarmement »*.

Le S.P.D. doit donc absolument rallier les pacifistes s'il ne veut pas voir son électorat s'effriter dangereusement.

Lançant au passage une pique à l'opposition chrétienne-démocrate (C.D.U.-C.S.U.), M. Peter Glotz, secrétaire général du S.P.D., a affirmé que *« le S.P.D. avait organisé ce forum afin d'empêcher l'exploitation de la peur par des organisations politiques »*. Il a souligné, en outre, que 33 % des Allemands de l'Ouest, selon un récent sondage, ne connaissaient pas la signification de la décision prise en 1979 par l'OTAN de déployer de nouvelles fusées, et qu'il convenait de *« dépassionner le problème »*. M. Egon Bahr, un des artisans de l'Ostpolitik et confident de M. Willy Brant, violemment opposé à la bombe à neutrons, a estimé quant à lui que les thèses sociales-démocrates et pacifistes ne sont pas aussi opposées qu'elles en ont l'air.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● PUBLICATION D'UN « LIVRE BLANC ». — Le gouvernement centrafricain demande à la France de *« faire preuve d'une attitude claire et respectueuse de la souveraineté du peuple centrafricain »* dans un Livre blanc » publié, jeudi 27 août. Revenant sur l'attentat du 14 juillet contre un cinéma de Bangui (trois morts, dont un Français, et trente-deux blessés), le gouvernement affirme qu'il était « politiquement » dirigé contre Paris puisque ses auteurs voulaient contraindre la France soit à retirer ses troupes, soit à les consigner *« afin de permettre aux agents de la Libye et de l'Union soviétique d'opérer avec le maximum d'efficacité »*. Le « Livre blanc » accuse l'opposition centrafricaine de *« paralyser une bonne partie des efforts de redressement entrepris par le président Dacko, et de mener ainsi une tentative de déstabilisation du pays »*. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA DEMANDE D'INTEGRATION A L'OTAN fera l'objet d'un débat parlementaire comme le souhaitait le gouvernement de Madrid. Le conseil d'Etat s'est, en effet, déclaré favorable à cette procédure, le jeudi 27 août. Le recours à un référendum sur cette question, demandé par l'opposition, semble ainsi définitivement écarté. — *(Corresp.)*

Gambie

● M. SANYANG, auteur de la tentative manquée de coup d'Etat en Gambie, se trouve en Guinée-Bissau libre de ses mouvements, a indiqué jeudi 27 août une source officieuse de Bissau, citée par l'agence portugaise de presse ANOP.

M. Sanyang et neuf des co-auteurs du coup d'Etat se sont réfugiés en Guinée-Bissau, après un voyage en canoë le long des côtes africaines, peu après l'échec du coup d'Etat, a-t-on ajouté de même source, démentant une information donnée mercredi par l'envoyé spécial de la radio sénégalaise à Banjul, selon lequel M. Sanyang et ses neuf compagnons avaient été arrêtés en Guinée-Bissau (*le Monde* du 28 août). — *(A.F.P.)*

Libéria

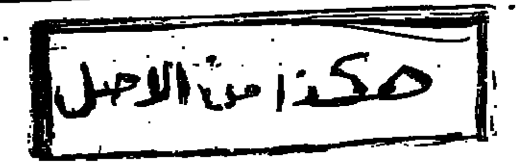
● LE MINISTRE LIBERIEN DU PLAN et des affaires économiques, M. Togha Nah Tipoteh, a demandé l'asile politique à la Côte-d'Ivoire, a-t-on appris, jeudi 27 août, de source informée à Abidjan. M. Tipoteh était en fuite depuis l'avortement du complot du 9 août (*le Monde* du 12 août), lequel avait été suivi de l'exécution du vice-président We Sien et de quatre autres militaires (*le Monde* du 15 août). Professeur d'économie politique, ancien président du MOJA (Mouvement pour la justice en Afrique), M. Tipoteh était l'un des hommes politiques qui avaient rallié le sergent-chef Doe lors du coup d'Etat du 12 avril 1980 contre William Tolbert. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● LE GENERAL ZIA UL HAQ, chef de l'Etat, a déclaré, jeudi 27 août, que le dernier plan de règlement de la crise afghane proposé par Kaboul démontrait un *« assouplissement considérable »* de l'attitude des dirigeants afghans. Il a toutefois ajouté que son gouvernement n'avait pas encore reçu notification officielle de ces propositions. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● M. IVAN KOVALYOV, membre du « groupe de surveillance des accords d'Helsinki », a été arrêté le mardi 25 août, à Moscou, et inculpé d'*« agitation et propagande antisoviétique »*.



PROCHE-ORIENT

Israël

Les Arabes de Jérusalem s'opposent à des fouilles sous les mosquées d'Omar et d'El Aqsa

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que les fouilles archéologiques entreprises au sud de la vieille ville de Jérusalem sur le site dit la Cité de David continuent de faire l'objet d'une vive polémique entre Israéliens (*le Monde* du 28 août), la récente découverte d'un « tunnel » au nord du Mur des lamentations, sous l'esplanade des mosquées d'Omar et d'El Aqsa, vient de provoquer cette fois la colère *des Arabes de Jérusalem.*

Voici près d'un mois, au cours de travaux d'assainissement ordonnés par le rabbin chargé du culte du Mur des lamentations, des ouvriers avaient mis au jour un caveau derrière la paroi du Mur. Le rabbin, considérant qu'il s'agissait sans doute de l'une des entrées souterraines du temple d'Hérode, et même d'une voie d'accès au saint des saints, avait aussitôt obtenu l'autorisation du grand rabbinat d'Israël et du ministère des affaires religieuses de poursuivre les recherches, à la condition d'un secret absolu pour ne pas susciter d'opposition. En effet, depuis la conquête de la partie orientale de Jérusalem en 1967, le « mont du temple » sur lequel sont bâties les deux grandes mosquées a été laissé sous le contrôle des autorités musulmanes, qui se sont toujours fermement opposées aux fouilles archéologiques souhaitées par Israël à la recherche du temple perdu. Tous les gouvernements israéliens avaient jusqu'à présent veillé au respect de ce *statu quo* afin de ne pas heurter la sensibilité très grande du monde arabe à ce sujet.

Mais le secret de la dernière découverte a été éventé le 27 août par la radio israélienne. L'un des experts arabes de la sauvegarde des lieux saints musulmans a déclaré que l'excavation risquait de mettre en danger les fondations des mosquées. Le conseil islamique a vivement protesté et le maire israélien de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a lui-même fait savoir qu'il était opposé à la poursuite des travaux pour des raisons politiques, estimant de surcroît qu' *« il n'y avait là rien de bien intéressant à trouver. »*

Des archéologues, pour leur part, ont fait savoir que l'existence de ce tunnel était connue depuis très longtemps et que celui-ci ne paraissait pas pouvoir mener, contrairement à ce que pensent les rabbins, aux infrastructures de l'ancien temple. Certains croient qu'il ne s'agit que d'une citerne datant de l'époque des croisés. Au service des antiquités du ministère de l'éducation, seul habilité à délivrer les autorisations de fouilles, on a même été jusqu'à déclarer que les travaux en cause sont *« illégaux »* et que des poursuites pourraient être engagées.

Devant ce concert de protestations et vraisemblablement après avoir consulté des membres du gouvernement, — sinon le premier ministre lui-même, — le grand rabbin d'Israël, M. Schlomo Goren, a finalement décidé de faire sceller l'entrée du tunnel pour clore cette affaire.

FRANÇIS CORNU.

LA VISITE DE M. CHEYSSON EN JORDANIE

Amman attend des éclaircissements sur la place de l'O.L.P. dans d'éventuelles négociations

Correspondance

Amman. — La visite de M. Claude Cheysson en Jordanie sera, en fait, le prolongement des entretiens de Paris entre le roi Hussein et M. Mitterrand, auxquels, au demeurant, le ministre des relations extérieures participait, ainsi que son collègue jordanien, M. Marwan El-Qassem.

Outre M. El-Qassem, qui sera de retour de Paris pour l'accueillir, M. Cheysson rencontrera à Amman le frère du roi Hussein et prince héritier, l'émir Hassan, et le premier ministre, M. Moudar Badran, ainsi que plusieurs personnalités du cabinet royal. Les Jordaniens attendent essentiellement de ces contacts une clarification de la position du nouveau gouvernement français sur le Proche-Orient, et un plus grand engagement de la France en faveur d'une *« initiative européenne »*.

La sympathie déclarée de M. Mitterrand pour l'Etat d'Israël est en grande partie à l'origine des appréhensions ressenties ici — même si elle n'est pas mise en avant officiellement — après l'élection présidentielle. Les dirigeants jordaniens n'ont cependant pas voulu préjuger l'attitude de la nouvelle équipe au pouvoir à Paris, qu'ils espèrent amener à une plus grande compréhension du point de vue arabe.

« Ce que nous allons demander franchement à la France, croit savoir un journaliste jordanien bien introduit dans les milieux officiels, *c'est de ne pas opérer avec Israël un rapprochement préjudiciable à ses relations avec les pays arabes. Nous ne lui demandons pas d'être une ennemie d'Israël, mais simplement de comprendre le langage des deux parties et de rester à égale distance de chacune. La France pourrait alors être un pont entre les Arabes et Israël, grâce aux amitiés qu'elle a des deux côtés. »*

Quant à l'initiative européenne, cette *« Arlésienne »*, comme l'a qualifiée récemment le président Assad de Syrie, les Jordaniens semblent plus que jamais y tenir. Déçus par l'attitude des Etats-Unis, ils y voient un moyen de faire pression sur Washington afin d'amener les Américains à de meilleurs sentiments à l'égard du problème palestinien. Ils aimeraient que Paris en fût le moteur. Mais ils craignent qu'elle ne soit reléguée au second plan par le gouvernement socialiste.

Relations économiques et expansion

Les interlocuteurs de M. Cheysson lui feront également part de leurs préoccupations quant à la situation dans les territoires occupés. Enfin, ils évoqueront les relations bilatérales *« à tous les niveaux »*, ce qui pourrait inclure les questions de fournitures militaires. Sur ce chapitre, cependant, les Jordaniens sont d'une discrétion absolue. On peut seulement noter que le chef d'état-major de l'armée de l'air française, le général Fleury, vient de passer quelques jours en Jordanie, alors que la livraison des premiers Mirage F-1 commandés par Amman en juin 1979 (36 au total) est en cours.

Le bref séjour de M. Cheysson semble devoir se dérouler dans un climat positif. D'abord parce qu'il aura été précédé par la visite du roi Hussein à Paris. Ensuite parce que les relations économiques franco-jordaniennes n'avaient jamais atteint un niveau aussi élevé. Parmi les grands projets auxquels participent des entreprises françaises, deux font l'objet de protocoles financiers : la construction d'une usine d'engrais phosphatés à Aqaba, en voie d'achèvement, et l'amélioration du réseau téléphonique jordanien. Une quarantaine de firmes françaises s'intéressent par ailleurs aux grands contrats actuellement en négociation, qui représentent un montant total de quelque 3 milliards de francs.

La poursuite de la coopération entre la France et l'Irak, allié privilégié de la Jordanie, ne peut d'autre part que satisfaire Amman.

Enfin, le ministre des relations extérieures n'est pas un inconnu pour les dirigeants jordaniens. Il est déjà venu deux fois dans leur pays, la dernière en novembre 1979, en sa qualité de commissaire européen au développement. — E. J.

Un entretien avec le roi Hussein

(Suite de la première page.)

— Pourtant, une conférence analogue qui devait se tenir à Genève à l'automne de 1977 avait avorté...

— Elle avait toutes les chances de réussir, mais elle n'a pas pu se tenir en raison du voyage impromptu du président Sadate à Jérusalem, qui a débouché sur une entente israélo-égyptienne.

— Le chef de l'Etat égyptien, a-t-on expliqué à l'époque, avait pris cette initiative pour éviter que l'U.R.S.S., dont il se méfie profondément, ne prenne part à l'élaboration d'un règlement.

— Le président Sadate ne m'avait rien dit de tel lors de ma visite en Egypte, quelques jours avant qu'il ne prenne cette initiative. Il est d'ailleurs absurde de vouloir exclure l'U.R.S.S. du processus de paix. L'Union soviétique est une grande puissance qui devrait assumer ses responsabilités dans le maintien de la paix mondiale ; elle est, en tout cas, présente et impliquée dans les affaires du Proche-Orient. En outre, son attitude à l'égard du conflit israélo-arabe est positive et s'identifie à celle de la plupart des pays d'Europe occidentale.

La divergence sur Camp David

— A ce propos, ne croyez-vous pas que le souci de la France d'assurer la sécurité d'Israël « dans des frontières sûres et reconnues » *ne coïncide pas avec votre propre conception des termes d'un éventuel règlement ?*

— Les aggressions répétées d'Israël, en particulier les dernières contre le Liban et l'Irak, prouvent, à l'évidence, qu'il faudrait inclure des dispositions susceptibles d'assurer la sécurité non seulement de l'Etat juif, mais aussi, et surtout, celle de ses voisins. Quant aux frontières, elles ne constituent pas en soi une garantie de sécurité. Aucun pays au monde ne peut prétendre à une paix durable s'il impose à ses voisins sa volonté d'expansion. A cet égard, la communauté internationale devrait rappeler à Israël que la résolution 242 du Conseil de sécurité interdit toute acquisition de territoire par la force.

— Vous avez rejeté le processus de paix tracé par les accords de Camp David, que le gouvernement français a, pour sa part, accepté. Ne pensez-vous pas qu'une telle divergence pourrait être un obstacle à une entente franco-jordanienne ?

— Quelles que soient les appréciations que l'on pourrait porter à ce sujet, la réalité finira par s'imposer : il est aujourd'hui évident que le traité égypto-israélien n'a pas résolu le problème fondamental, celui d'aménager une patrie pour le peuple palestinien. Les conversations entre MM. Sadate et Begin au sujet de l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza sont vouées à l'échec. Il est, en effet, impossible d'exclure l'O.L.P. du processus de paix.

— Si le gouvernement français est d'accord sur cette dernière affirmation, il estime néanmoins que l'organisation de M. Arafat ne peut pas seule représenter le peuple palestinien...

— Qui d'autre pourrait parler au nom des Palestiniens ? Je ne le vois pas. Même M. Begin n'est pas parvenu à désigner un quelconque interlocuteur qui trouverait grâce à ses yeux. J'espère que le gouvernement français prendra conscience du fait que l'O.L.P. a été mondialement reconnue comme l'unique représentante légitime du peuple palestinien.

« L'intelligence politique » de M. Mitterrand

» J'ai attiré l'attention du président Mitterrand sur l'urgence d'une solution. La politique agressive du gouvernement de M. Begin, l'adhésion d'une bonne partie de l'opinion israélienne à cette politique, comme l'ont démontré les dernières élections, la multiplication des faits accomplis dans les territoires occupés, l'humiliation et le désespoir ressentis par les Arabes, créent une situation explosive au Proche-Orient et menacent la stabilité même des régimes de la région. Nous risquons, lui ai-je dit, d'atteindre rapidement le point de non-retour, et il sera alors trop tard pour parler encore, comme nous le faisons, d'une reconnaissance réciproque d'Israël et de l'O.L.P., de la paix et d'une coexistence pacifique entre l'Etat juif et tous ses voisins. »

Le roi Hussein rend alors hommage à « l'intelligence politique, la sensibilité, la compréhension et l'amitié » *que le président Mitterrand a manifestées lors des conservations qu'il a eues avec lui le mercredi 26 août.*

« Nous avions déjà fait un peu connaissance par correspondance, *indique le souverain.* Mais notre rencontre nous a permis de mieux comprendre nos positions respectives. Nous avons décidé d'avoir à l'avenir de fréquents contacts. Le président Mitterrand a accepté mon invitation de se rendre en Jordanie dèès que son emploi du temps le lui permettra. »

Le roi Hussein se rendra en novembre prochain aux Etats-Unis, mais il ne s'attend pas, de toute évidence, que le président Reagan lui manifeste autant de compréhension.

« Les dirigeants américains sont préoccupés surtout par leurs problèmes intérieurs et ne comprennent pas que, en fournissant un soutien illimité à Israël dans tous les domaines, ils ne font qu'alimenter l'agressivité et l'intransigeance du gouvernement Begin.

» Ils ne comprennent pas non plus que, pour nous, ce n'est pas ce qu'ils désignent comme le péril soviétique qui nous inquiète au premier chef, mais bien la persistance du conflit palestinien, lequel, je le répète, menace l'existence des régimes arabes ainsi que la paix mondiale. J'estime dès lors, que les Américains ne sont pas habilités à nous traiter en quantité négligeable, à considérer que nous sommes tenus à adhérer d'office à leur politique... »

Propos recueillis par
ÉRIC ROULEAU.

● *l'agence télégraphique juive* indique dans son bulletin du 28 août que le conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a accueilli avec « regret » le projet d'une rencontre entre M. Claude Cheysson, ministre des affaires étrangères, et M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P. Le CRIF estime :

« Tant que l'O.L.P. n'aura pas renoncé officiellement à son objectif déclaré, et tout récemment encore réaffirmé, de détruire l'Etat d'Israël, toute initiative donnant à cette organisation la consécration de la France ne peut que renforcer son intransigeance et compromettre en fait la solution pacifique du conflit, qui implique la sécurité pour tous les peuples de la région et un dialogue constant entre eux. »

AMÉRIQUES

Libres opinions

L'heure des fils de Toussaint Louverture

par ANDRÉ JACQUES (*)

DEPUIS l'époque où elle était l'un des joyaux de l'empire colonial français, Haïti, la perle des Antilles, a toujours vécu sous la pression étrangère. Et pourtant, paradoxe, c'est ce peuple qui, le premier, avait su se libérer de l'esclavage et du colonialisme français à l'aube du XIXe siècle ! Les nantis n'auraient-ils jamais pardonné ce crime de lèse-majesté ?

Dans cette île, où le revenu par tête d'habitant est l'un des plus bas du monde, le PNUD dénombre pourtant cent cinquante-cinq organisations internationales qui apportent leur « aide ». Pas étonnant si, dans le *Washington Post* du 29 mars 1981, Jack Anderson titrait son article « The Aid Fiasco in Haïti ». Fiasco, l'aide étrangère au développement ? Voire. Car chacun a son projet pour Haïti, et chaque projet doit être mesuré à son objectif réel.

L'objectif économique externe ne semble pas déterminant, car jamais n'a été surmonté le problème suivant : pour maintenir ou renforcer certains intérêts (zone franche et surexploitation de la main-d'œuvre féminine par exemple), il faut soutenir un régime particulièrement corrompu et fort coûteux. Après sa mission, début 1981, le général Vernon Walters, représentant le secrétaire d'Etat américain, a fait état des entraves structurelles à l'économie, de l'hémorragie de devises, du faible niveau de productivité, de la corruption.

La stratégie économico-militaire des Etats-Unis, en cette zone des Caraïbes, route de passage pour le pétrole, face à Cuba, et à portée des mouvements révolutionnaires des pays d'Amérique centrale (Nicaragua, El Salvador, Guatemala), ne veut pas laisser échapper un pays encore solidement dominé et qui peut servir de base militaire sûre. Ainsi a-t-on appris récemment que la négociation pour la vente du môle Saint-Nicolas, au nord-ouest de l'île, était très avancée.

Mais Jean-Claude Duvalier, « président à vie », est-il encore le *meilleur garant de cette politique ? On en est de moins en moins* sûr à Washington, et c'est pourquoi on évoque déjà la possibilité d'installer après la chute de Jean-Claude un régime pro-occidental.

En même temps que progresse l'idée que l'époque duvaliériste touche à sa fin, se développent dans tous les milieux des recherches d'alternative. Mais trop souvent les analyses avancées s'appuient sur des stratégies extérieures au pays lui-même, qu'elles soient formulées par les puissants protecteurs ou par les nombreuses organisations de la diaspora. Oublierait-on la capacité des fils de Toussaint Louverture à forger dans le pays même une alternative au « jean-claudisme » ? Un changement vraiment démocratique *pourrait-il même* exister en dehors d'une organisation intérieure, fondamentale pour assurer un avenir au peuple ?

Mais le peuple, en Haïti, qu'en pense-t-il ? Nous avons pu constater dans le pays même que le potentiel de révolte contre une misère quasi indescriptible, que confirme aux yeux du monde entier l'exode des « boat people », a franchi un seuil — de la révolte simple qui faisait dire à tel travailleur : « *Le jour où nous monterons là-haut* (les hauteurs fraiches et luxueuses de Port-au-Prince), *il ne restera rien* », à l'organisation discrète, patiente, de la résistance. Et la prise de parole, à laquelle le « jean-claudisme » a prétendu mettre fin avec les arrestations du 28 novembre a peu à peu gagné tous les milieux, des nouvelles formations syndicales à la presse, de la radio aux Eglises chrétiennes, du corps médical aux conversations dans les taxis de brousse.

La tactique du marronage, reprise dès 1801, sans Toussaint Louverture, par les masses d'anciens esclaves, est à nouveau en vigueur : repli vers les zones et activités vivrières, réorganisation de structures nouvelles de solidarité, volonté d'exprimer la révolte autrement que par un exode qui dévore une partie des forces vives du pays sans apporter la solution à la misère.

Alors faut-il dire avec la chanteuse Toto Bissainthe : « *Deuil, je crie le deuil d'Haïti* » ?, en ce creux de vague où l'attention internationale est tournée vers les drames d'un exode auquel on conteste *la qualité* d'exode *politique, ou vers l'esclavage moderne* pratiqué en République dominicaine ?

Pour une partie oui, parce que la situation est vraiment catastrophique ; pour une autre, non, si l'on pense au capital de résistance qui s'organise dans le pays, enraciné dans l'histoire haïtienne et dans l'espérance de la lutte de ceux qui en Amérique centrale tentent d'ébranler l'empire.

(*) Directeur du département réfugiés à la CIMADE, secrétaire général de la Ligue française pour le droit des peuples.

Haïti

Les vingt-deux lourdes condamnations de Port-au-Prince marquent un durcissement du régime de M. Duvalier

La condamnation à quinze ans de réclusion, mercredi 26 août, à Port-au-Prince, de M. Sylvio Claude, président du parti démocrate-chrétien de Haïti, et de vingt et une personnes, accusées de complot contre la sécurité de l'Etat, d'incitation à la révolte et d'incendies volontaires, marque un net durcissement du régime de M. Jean-Claude Duvalier. Selon certains milieux en exil, indique l'Agence France-Presse de Caracas, le jugement viserait à dissuader les opposants hors de Haïti de poursuivre leur action d'opposition pour ne pas mettre en péril la vie de leurs proches restés au pays. Nous publions ci-dessous une « libre opinion » de M. André Jacques, responsable de la *CIMADE*, organisation œcuménique d'entraide.

Canada

ACCUSÉE D'EMPLOYER DES « MÉTHODES ILLÉGALES »

La police montée est privée d'une partie de ses pouvoirs

De notre correspondant

Montréal. — La célèbre police montée, connue officiellement sous le nom de gendarmerie royale du Canada (G.R.C.), est sur la sellette depuis la publication, le mardi 25 août, d'un volumineux rapport d'une commission d'enquête gouvernementale qui recommande un contrôle plus strict de son fonctionnement par les autorités civiles et un démantèlement partiel de ses activités. Le solliciteur général (ministre de l'intérieur), M. Robert Kaplan, a aussitôt annoncé que, conformément à la recommandation de la commission présidée par le juge David McDonald, les services de renseignements ne relèveraient plus désormais de la G.R.C. et qu'un nouvel organisme serait créé sous le nom de Service de renseignements pour la sécurité.

Désormais, la G.R.C. *« travaillera en étroite collaboration avec l'organisme civil pour faire respecter la loi dans le cadre de la protection de la sécurité nationale »*. Elle sera chargée de maintenir l'ordre public, tandis que le Service de renseignement pour la sécurité s'occupera de tout ce qui touche à l'espionnage, au terrorisme et à la subversion. Les deux organismes relèveront du solliciteur général.

La commission McDonald avait été créée en juillet 1977 à la suite d'une série de révélations mettant gravement en cause la police fédérale pour ses méthodes de travail mais aussi pour ses tentatives d'intervention dans la vie politique. Le renforcement des pouvoirs et des effectifs (environ dix-huit mille personnes) de la G.R.C. à la suite de l'enlèvement et du meurtre du ministre du travail du Québec, Pierre Laporte, en octobre 1970, avait permis à la police fédérale de devenir une sorte d'Etat dans l'Etat. Le rapport de la commission d'enquête reconnaît que la puissance de la G.R.C. constituait en elle-même une menace pour la démocratie : *« On peut craindre que le public ne perçoive cette vaste organisation devenue symbole national comme participant de l'essence même de l'Etat. Et si ses propres membres en viennent à partager ce point de vue, le mythe risque de devenir réalité et ils pourraient bien se croire autonomes, indépendants du gouvernement et du Parlement, donc au-dessus de la loi. »*

En fait, derrière le langage prudent du juge McDonald, auquel on a déjà reproché de vouloir avant tout réhabiliter la police fédérale auprès de l'opinion publique, on trouve la description d'une situation que de nombreux intellectuels canadiens dénoncent depuis des années, au point qu'un éditorialiste a pu écrire : *« La G.R.C. en était venue à constituer pour notre société démocratique une menace plus sérieuse que les espions (qu'elle avait tant de mal à trouver) ou les révolutionnaires (qu'elle avait tendance à voir dans toute opposition). »*

La presse et un ancien chef du Service de sécurité de la G.R.C. (renseignements), M. John Starnes, ont réagi contre le fait que le rapport McDonald semble chercher à dédouaner les dirigeants politiques en laissant entendre qu'ils ont été trompés par la police fédérale. Le rapport confirme que, dès le mois de décembre 1970, M. Sarnes avait *indiqué* au premier ministre que le Service de sécurité *« recourait à des méthodes illégales depuis vingt ans »*.

Le juge McDonald estime néanmoins que l'inaction du gouvernement à la suite de cette révélation ne signifie pas pour autant qu'il approuvait ces méthodes : *« Rien ne permet de conclure,* écrit-il, *que M. Trudeau ait été mis au courant d'activités illégales précises et rien ne prouve qu'il ait saisi la portée des paroles de M. Starnes. »* Dans une interview accordée à la télévision mercredi soir, M. Starnes a carrément rejeté cette interprétation en affirmant qu'il avait informé précisément M. Trudeau à propos d'une « opération délicate » et que celui-ci lui avait alors répondu : *« Si vous vous faites prendre, je devrai démentir avoir été informé. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

هكذا من الأصل

ASIE

La Mongolie, tampon ou trait d'union ?

III. — Entre le marteau et l'enclume

Malgré les efforts de « soviétisation », indissociables de l'aide que lui fournit l'U.R.S.S., la République populaire de Mongolie a su préserver son « caractère national ». Sur la scène internationale, cependant, ses liens avec l'U.R.S.S., *autant que sa rivalité ancestrale avec la Chine*, la situent nettement dans l'orbite soviétique (« le Monde » des 27 et 28 août).

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Oulan-Bator. — Le grand magasin d'Oulan-Bator ressemble comme un frère à celui de la rue Wang Fu Jing à Pékin. Il a été construit par les Chinois dans les années 50, quand les relations entre les deux pays étaient encore correctes. Aujourd'hui il se présente comme une exposition de toute la production des pays socialistes : lunettes de soleil roumaines, confiture d'oranges vietnamienne, peintures coréennes, et même bobines de fil de toutes les couleurs fabriquées à Leningrad, mais pratiquement introuvables en U.R.S.S. Au bas des grands escaliers, cependant, de longues queues se sont formées près des marchands qui proposent des pommes venues de Chine.

C'est à peu près tout ce qui *reste du commerce sino-mongol*, relativement florissant dans les années 50 puisqu'il représentait encore 18 % des échanges extérieurs de la R.P.M. en 1960. *Actuellement* le commerce sino-mongol est réglé par un protocole annuel (comme le commerce soviéto-chinois) mais son volume est très faible parce que, nous dit une personnalité officielle, *« les Chinois veulent vendre cher et acheter bon marché »*.

Sur les Chinois, les Mongols sont intarissables. Il n'est guère de conversation où la menace de Pékin ne soit évoquée. Recevant les lettres de créance d'un ambassadeur, M. Tsédenbal, premier secrétaire du *parti révolutionnaire* du peuple mongol et chef de l'État, se plaignait récemment que les Chinois poussent en Mongolie des animaux malades pour empoisonner les troupeaux...

La rivalité avec l'empire chinois

L'histoire des Mongols et des Chinois, deux peuples représentant deux grandes civilisations asiatiques, l'une nomade, l'autre sédentaire, a certes toujours été marquée par la confrontation et la rivalité, à de rares périodes, par la coexistence. Les Mongols reprochent même aux Chinois de vouloir « annexer » Gengis Khan. Comme nous demandions à un historien, vice-président de l'Académie des sciences d'Oulan-Bator s'il considérait la République populaire de Mongolie comme l'héritière de Gengis Khan, il nous a répondu : *« Oui. De cette époque date l'indépendance de la Mongolie. »*

Cette appréciation positive du rôle historique du grand conquérant ne va pas sans poser quelques problèmes avec les historiens soviétiques qui, d'habitude, mettent plutôt l'accent sur son côté *« impérialiste »* (vis-à-vis des Russes). Mais Mongols et Soviétiques sont d'accord pour *considérer que « le caractère antipopulaire des articles des théoriciens maoïstes sur Gengis Khan constitue un fait politique alarmant »*. En transformant Gengis Khan en héros chinois, Pékin veut réécrire l'histoire pour faire de la politique. Or, nous dit le vice-président de l'Académie des sciences, *« Gengis Khan est un héros purement mongol »*. Si son petit-fils a unifié l'État chinois et créé l'empire, ce sont Gengis Khan et ses successeurs qui ont conquis la Chine ; ils ne sont pas partis de Chine pour conquérir la Mongolie, qui a été occupée à la fin du dix-septième siècle non par les Hans, mais par les Mandchous. *« L'influence de la civilisation chinoise sur la Mongolie a été très faible*, poursuit notre interlocuteur. *Je ne dis pas cela parce que nos relations sont mauvaises, mais parce que c'est un fait. »*

L'histoire moderne de la Mongolie est également marquée par sa rivalité avec l'empire chinois, et c'est toujours vers les Russes *(ou les Soviétiques) que* les Mongols sont allés chercher aide et protection. La Mongolie s'est toujours *trouvée entre le marteau* et l'enclume. Cette tradition pèse encore sur la situation actuelle.

Après la révolution de 1921 et la proclamation de la République populaire en 1924, les agents du Komintern s'installent en Mongolie où ils appliquent avec plus ou moins de succès la politique décidée à Moscou. C'est ainsi qu'en même temps que Staline lance en U.R.S.S. la collectivisation forcée des terres, les dirigeants mongols commencent un *« déféodalisation »* sauvage sur laquelle ils seront obligés de revenir après quelques années, face à la résistance des bergers qui n'étaient pas tous des labas réactionnaires.

Si l'indépendance de la Mongolie, sous tutelle soviétique, ne plait pas au gouvernement nationaliste chinois, elle ne convient guère non plus à Mao Zedong et aux communistes. Les Mongols citent toujours une déclaration de Mao à Edgar Snow en 1936 : *« Après la révolution populaire en Chine, la Mongolie retournera de sa propre volonté dans la grande Chine. »*

Les Soviétiques ont plutôt la *tentation inverse* : *intégrer dans* l'U.R.S.S. la Mongolie dite extérieure, par opposition à la Mongolie intérieure qui est une province chinoise. Pendant la guerre, ils annexent le territoire de Tannu-Tuva, au nord-est de la Mongolie. Mais finalement Staline renonce à son projet, car il lui paraît préférable que la R.P.M. joue dans cette région d'Asie le rôle d'Etat-tampon entre les deux grands ensembles, soviétique et chinois.

En *1945*, l'indépendance de la Mongolie est confirmée par un référendum ordonné par la conférence de Yalta. Bien qu'ils aient envoyé un ambassadeur à Oulan-Bator dès leur arrivée au pouvoir, les communistes chinois continuent de faire pression sur les Soviétiques pour qu'ils *« donnent » la Mongolie en remerciement* de la participation chinoise à la *guerre* de Corée. Ils *renouvelleront à plusieurs reprises* leur demande dans les années 50 au cours de conversations avec Staline et Khrouchtchev. Les Mongols citent volontiers ces faits pour illustrer la permanence de la *« menace chinoise »*.

Si les successeurs de Mao, dit-on à Oulan-Bator, ont introduit quelques changements dans la politique intérieure, leur politique extérieure reste dominée par les mêmes principes. Ils poursuivent la stratégie annexionniste des empereurs mandchous. Les Mongols mettent aussi en cause l'attitude des dirigeants de Pékin vis-à-vis des minorités nationales, et notamment mongole, sur leur territoire. Ils affirment que la notion mongole a été liquidée par la « sinisation », que les Hans ont perpétré un « quasi-génocide » des communistes mongols, *que le peuple mongol vit en* Chine dans des conditions pires que sous le féodalisme.

Toutes relations culturelles entre les deux Mongolies, extérieure et intérieure, ont été rompues au moment de la révolution culturelle. Le « peuple mongo » compte actuellement six à sept millions de personnes réparties en Bouriatie (qui fait partie de l'UP.R.S.S. et qui n'a jamais été conquise par les Mandchous parce qu'elle appartenait déjà à l'empire tsariste), en *R.P.M. et en* Mongolie intérieure. A Oulan-Bator, on déclare que les dirigeants de la R.P.M. n'ont jamais été tentés par une politique « pan-mongole », mais qu'un mouvement en ce sens a été encouragé par le Japon après la révolution d'octobre pour faire pièce à la Russie communiste.

Après 1949 quelques velléités de ce genre se sont manifestées en Mongolie intérieure, qui aurait pu devenir un Etat autonome se *réunifiant ensuite* avec la R.P.M. Ces tentatives n'ont pas eu de suite.

Une haine ancestrale

En fait, l'amélioration des relations entre la Mongolie et la Chine passe par la normalisation des rapports entre l'U.R.S.S. et la Chine. La rupture sino-soviétique a obligé la Mongolie à choisir son camp et à se rapprocher *encore plus de Moscou, alors que* dans les années 50 elle avait profité du climat de détente pour élargir sa marge de manœuvre.

M. Tsédenbal avait perdu pendant quatre ans le secrétariat général du parti au profit de M. Dashiyn Damba, éliminé en 1959 pour « tendances nationa*listes* ». La *crise sino-soviétique* montrait ses premières conséquences. En 1962 M. Tsédenbal signait encore avec Cou En-lai un traité sur les frontières mais, deux ans plus tard, les travailleurs chinois, très nombreux alors en Mongolie, étaient brusquement rappelés, laissant des chantiers inachevés qui ne devaient être remis aux Mongols qu'en 1973.

A la mort de Mao la polémique antichinoise s'est arrêtée pour quelques mois dans la presse mongole. Elle a repris en même temps que dans la presse soviétique, dont elle répète pieusement tous les arguments. Parfois, les Mongols réagissent même avec plusieurs jours de retard sur la presse soviétique à des déclarations chinoises les concernant directement.

L'attaque chinoise contre le Vietnam, en février 1979, a évidemment suscité de vives craintes en Mongolie, qui possède 4 000 kilomètres de frontières communes avec la Chine. Les Mongols se sont sentis en première ligne, d'autant plus qu'ils dénoncent constamment des incidents frontaliers au cours desquels les soldats chinois pénétreraient profondément en territoire mongol pour *« filmer et tuer le bétail »*. Le secrétaire de l'Union des journalistes condamne *« la politique agressive de Pékin à légard de notre pays comme à l'égard de notre pays comme puchéa*. Un autre responsable politique ajoute que le conflit sino-vietnamien a montré que *« les Chinois sont capables de tout, même de prendre les armes contre un pays socialiste. Pour nous c'est une leçon »*. Les Mongols affirment que deux millions quatre cent mille soldats chinois *sont massés sur les frontières du* nord.

Cette haine ancestrale et cette peur des Chinois expliquent, dans une large mesure, que la présence des Soviétiques ne soit pas mal acceptée. Représentants d'une vieille civilisation qui a conquis l'Asie et une grande partie de l'Europe au treizième siècle, les *Mongols* ressentent un léger complexe de supériorité vis-à-vis des Soviétiques, qui les protègent contre un ennemi héréditaire. Comme ils les ont déjà sauvés en *1939 de l'invasion japonaise.*

Combien sont-ils en Mongolie ? Le chiffre est secret. Ils varient de 300 000, selon des sources chinoises, à 50 000, selon certains observateurs occidentaux. L'armée mongole, quant à elle, est réduite, même si les dépenses militaires engloutissent environ *15 % du budget, ce qui est beau*coup pour un petit pays en voie de développement. Selon des sources occidentales toujours, elle compterait deux brigades de *28 000 hommes*, équipés de 130 chars, auxquels il faut ajouter 18 000 soldats des troupes intérieures et frontalières, un bataillon équipé de fusées SAM, et l'armée de l'air avec ses 2 000 hommes (qui opèrent aussi sur les lignes civiles) et ses quelques Mig. Le service militaire est de trois ans.

Les relations avec l'Occident

« Le monde entier sait bien, écrit un colonel mongol dans *l'Etoile rouge*, journal de l'armée soviétique, *que, après que ses unités eurent accompli leur mission internationaliste, le gouvernement soviétique les a toujours rappelées du territoire de la R.P.M. (...). La question de la nécessité du séjour des unités militaires soviétiques ne se posera plus dès que la cause de leur présence aura été liquidée, c'est-à-dire lorsque la direction chinoise rejettera pour toujours sa politique d'annexion vis-à-vis de la R.P.M. et lorsque les rapports sino-mongols se seront normalisés. »* Ce n'est donc pas pour demain.

Les négociations soviéto-chinoises ouvertes fin 1979 et suspendues par Pékin à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan n'avaient suscité qu'un espoir bien ténu. Le problème de la Mongolie et de la présence soviétique dans ce pays y avait été soulevé par la partie chinoise. *« Quoi qu'il en soit*, nous dit un officiel mongol, *des négociations entre Moscou et Pékin ne pourront avoir une influence favorable sur les relations sino-mongoles que si les Chinois renoncent à leurs prétentions et à leurs revendications à notre égard. »* Dans la population, le seul centre d'intérêt dans les rapports avec la Chine est la reprise éventuelle du commerce, dont la chute brutale au début des années 60 a privé les Mongols de bouteilles thermos, de soieries, de porcelaine, etc.

Le jour semble encore lointain où une normalisation des relations *sino-soviétiques permettra* à la Mongolie de retrouver une petite marge de manœuvre, d'augmenter légèrement sa liberté de mouvement. Pour l'instant, elle n'a pas le choix. Elle se trouve dans une dépendance totale vis-à-vis de l'Union soviétique, que ce soit pour sa défense, son économie, son système politique, son commerce extérieur, et même son écriture.

Ses relations avec l'Occident sont réduites au minimum, bien qu'elle fasse partie des Nations unies depuis 1961. Pour la première fois en 1979, le ministre des affaires étrangères a fait une visite officielle dans un pays européen capitaliste, en Autriche, où il a procédé à un *« échange de notes sur la coopération »*. Cette visite *« témoigne de notre disponibilité à développer nos relations avec des pays à système social différent »*, dit-on à Oulan-Bator. Mais « l'ouverture à l'Ouest » n'aura lieu que si les Soviétiques la permettent et elle ne semble pas à l'ordre du jour. Faudra-t-il l'attendre pour que l'ambassadeur de France à Oulan-Bator quitte sa chambre d'hôtel pour une ambassade digne de ce nom ?

FIN

Cambodge

SOUS LA PRESSION DES PAYS DE L'ASEAN

M. Son Sann pourrait être amené à rencontrer le prince Sihanouk et les Khmers rouges à Singapour

Actuellement en visite officielle en Inde, le ministre des affaires étrangères du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh a donné des précisions sur le plan de paix qui avait été présenté à la suite de la rencontre, les 13 et 14 juin, des chefs des diplomaties vietnamienne, laotienne et khmère. M. Hun Sen a proposé qu'ait lieu d'abord une conférence régionale rassemblant les trois Etats indochinois et les cinq membres de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) pour « rétablir des relations normales » entre les deux groupements, « désarmer les groupes cambodgiens qui créent l'insécurité », Khmers rouges, sihanoukistes et partisans de M. Son Sann, et « permettre le retrait des troupes vietnamiennes ».

Dans la seconde phase, une conférence internationale rassemblerait les grandes puissances concernées — dont la Chine et les Etats-Unis — et « apporterait une garantie internationale aux accords intervenus lors de la conférence régionale ». M. Hun Sen a rejeté toute idée de dialogue avec les groupes d'opposition khmers, qui n'« existent que grâce au soutien des Etats-Unis et de la Chine et à la complicité de la Thaïlande ». — (A.F.P.)

De notre correspondant

Bangkok. — M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), n'attend plus qu'une invitation en bonne et due forme pour accepter la proposition que lui avait faite, le 3 août dernier, le prince Sihanouk, de le retrouver à Singapour, où il séjournera, du 2 au 6 septembre. M. Khieu Samphan, premier ministre khmer rouge, annonce so nintention de se joindre à eux pour tenter de créer un *« gouvernement de coalition »*, à la veille de la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies, qui doit de nouveau débattre de la représentation du Cambodge.

« Il faut que le F.N.L.P.K. ait les moyens de diriger vraiment ce gouvernement de coalition : forces armées suffisantes et majorité des portefeuilles », a assuré M. Son Sann, le 25 août, à Ban-Sa-Ngae, à la frontière cambodgienne, pour *justifier son refus de* se rendre à Singapour. Il a précisé que ses conversations avec M. Khieu Samphan, le 24 août en Thaïlande, n'avaient abouti à rien. *« Compte tenu de l'issue des négociations*, avait-il dit, *nous verrons alors ce que nous pourrons offrir au prince Sihanouk, car nous sommes des gens courtois. (...) »*

« Le F.N.L.P.K. ne peut pas transiger », a dit également M. Son Sann. *« Il y a toujours une autre solution. »* Il faisait allusion à *la formation d'un gouvernement provisoire* à laquelle l'avait autorisé, en avril 1980, le premier congrès national du Front.

Les fortes pressions dont il a été l'objet de la part des pays membres de l'ASEAN l'ont finalement contraint à prendre en considération la *proposition du* prince. M. Ghazali Shafie, ministre malaisien des affaires étrangères, l'avait invité à *« oublier pour le moment les conditions qu'il pose à sa participation et à répondre positivement à la confiance que le monde met en lui »*.

Quant aux autorités thaïlandaises, elles n'avaient pas caché l'irritation que leur causait l'attitude de M. Son Sann, certains militaires n'hésitant pas à dénoncer en privé *« son appétit du pouvoir alors qu'il n'est pas en position de force* (son Front dispose d'environ quatre mille hommes alors que *les Khmers rouges* en aligneraient dix fois plus) *pour négocier quoi que ce soit »*.

Il est de première importance, aux yeux de l'ASEAN, que la résistance cambodgienne tout entière réponde à l'attente d'un certain nombre pays qui, hostiles au gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, avaient, néanmoins, de plus en plus de scrupules à voir les Khmers rouges occuper à l'ONU le siège du Cambodge. Ils craignent que, lors du débat sur la représentation de ce pays, d'aucuns ne se réfugient dans l'abstention ou se rallient à *la politique de la chaise vide*, ce qui représenterait pour Hanoï une demi-victoire.

Personne, au sein de l'ASEAN, ne semble nourrir d'illusions sur les résultats d'un sommet à Singapour. Les Khmers rouges ne paraissent pas disposés, en effet, à jouer un rôle mineur dans un éventuel *« gouvernement de coalition »*, et moins encore à accepter, comme le leur a demandé M. Son Sann, l'exil en Chine de leurs dirigeants les plus compromis dans le génocide.

Faute de mieux, le prince Sihanouk et M. Khieu Samphan s'entendront-ils sur le dos de M. Son Sann ? Certains pensent que si l'ancien chef de l'Etat entrait plus activement dans la résistance, beaucoup de Cambodgiens, jusqu'alors dans l'expectative, pourraient *le rejoindre. En tout* cas, ce rapprochement avec les Khmers rouges est la condition posée par la Thaïlande pour lever les scellés sur l'armement que Pékin lui a demandé de livrer au prince pour équiper son armée, qui, pour l'heure, ne compte guère plus d'un millier d'hommes.

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

A LA SOUS-COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Mme Questiaux présente un rapport sur les conséquences de l'état d'exception

De notre correspondante

Genève. — *La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, qui réunit depuis le 3 août, au Palais des nations, vingt-six experts désignés à titre individuel, a entendu, le 27 août, Mme Nicole Questiaux, ministre français de la solidarité nationale.*

L'activité intense que, depuis des années, Mme Questiaux mène au sein de cette sous-commission et le rôle prépondérant qu'elle a joué dans la création du groupe d'experts de l'ONU chargés de la recherche des disparus avaient déjà prouvé ses qualités d'expert de la solidarité internationale. C'est à elle qu'il est, par conséquent revenu de présenter un rapport sur les relations entre état d'exception et violation des droits fondamentaux de la personne humaine.

Les situations d'exception résultent *« soit d'une crise politique à caractère grave, soit de cas de force majeure, soit de circonstances économiques liées au sous-développement »*. Le rapport étudie surtout le premier de ces trois cas, et tout particulièrement *« les situations de troubles internes ou de tensions internes »* Il y est précisé qu'une législation d'exception ne peut être compatible avec les principes démocratiques qu'à *la condition « qu'elle préexiste à la survenance des crises, qu'elle comporte des procédures préalables ou* a posteriori *de contrôle et qu'elle soit conçue pour être appliquée à titre provisoire »*. Même si le pouvoir justifie l'état d'exception par la théorie de la légitime défense, certains principes essentiels doivent être respectés : *« le droit à la vie, l'interdiction de la torture, l'interdiction de l'esclavage, l'interdiction de mesures pénales rétroactives »*.

En vertu de la convention interaméricaine des droits de l'homme, *« de loin la plus protectrice »*, devraient également être respectés en toutes circonstances les droits de la famille (ce qui prend un relief particulier s'agissant du problème des disparus) et de l'enfant ; ainsi que le droit à une nationalité et celui de participer à la vie publique.

Les régimes d'exception qui prétendent toujours revêtir un *caractère temporaire tendent* souvent à devenir institutionnels. Les effets des juridictions qu'ils imposent sont graves : altération des droits de la défense ; suppression en fait ou en droit de la procédure d'*habeas corpus* ; apparition d'une série de qualifications pénales volontairement imprécises ; extension des éléments constitutifs de la complicité ; altération de la présomption d'innocence ; négation du principe de la non-rétroactivité des lois pénales ; intervention du pouvoir exécutif dans le règlement des conflits de compétence ; intensification de la peine de mort.

Devant une violation patente des droits de l'homme, Mme Questiaux estime qu'il convient de développer, motiver et alerter les organes spécialisés de contrôle international. Elle préconise par conséquent l'inscription à l'ordre du jour de la sous-commission d'un *« examen de la liste des pays qui annuellement proclament ou abrogent l'état d'exception »* et d'un *« rapport spécial à l'intention de la commission des droits de l'homme analysant le respect des règles tant internes qu'internationales garantissant la légalité de la mise en œuvre de l'état d'exception »*. Elle propose enfin que des initiatives soient prises par le groupe de travail de l'ONU sur la détention en ce qui concerne les conditions d'incarcération, le droit à un « juste procès », la procédure et les peines.

ISABELLE VICHNIAC.

PARIS EXPRIME SA « GRANDE SATISFACTION » APRÈS LES DÉCISIONS DE L'O.U.A. SUR LE CONFLIT SAHARIEN.

Le ministère français des relations extérieures a exprimé, jeudi 27 août, sa *« grande satisfaction »* au sujet des résultats de la réunion à Nairobi du « comité des sept » de l'O.U.A. sur le conflit du Sahara occidental (*le Monde* du 28 août).

A Nouakchott le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidallah a déclaré que la Mauritanie répondra positivement à la demande de l'O.U.A. recommandant à toutes les parties concernées ou intéressées au conflit du Sahara occidental de respecter les résultats du référendum.

A Alger, la presse affiche une grande satisfaction. *El Moujahid*, qui parle d'un *« acte historique »*, estime que cette décision *« fera date dans les annales de l'histoire africaine »* et souligne que le comité a rejeté *« l'idée fallacieuse d'un prétendu référendum confirmatif que Rabat avait voulu accréditer »*.

A Rabat, la presse marocaine répercute la satisfaction affichée par la délégation marocaine dans la capitale kényane.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR LA TUERIE D'AURIOL

Le secrétaire général du SAC a été entendu pendant dix heures

Marseille. — Etape très attendue de l'enquête sur la tuerie d'Auriol, l'audition, jeudi 27 août, durant près de dix heures, de M. Pierre Debizet, secrétaire général du Service d'action civique (SAC), par le magistrat instructeur, Mme Françoise Llaurens-Guérin, n'a pas fourni d'éclaircissements sur la part qu'aurait pu prendre le « patron » de l'organisation gaulliste dans l'inspiration du meurtre de l'inspecteur stagiaire Jacques Massie (« le Monde » du 28 août). Le juge d'instruction comme les magistrats du parquet n'ont rien laissé filtrer du long interrogatoire auquel M. Debizet a été soumis avant de regagner, vers 20 heures, la prison des Baumettes.

Le défenseur du secrétaire général du SAC, Mᵉ Denise Mialou-Marsh-Feiley, s'est aussi refusée à toute spéculation à sa sortie du palais de justice. « Je ne parlerai pas avant de connaître le résultat de la demande de mise en liberté que je vais déposer », a-t-elle simplement indiqué. Il était impossible de savoir, jeudi dans la soirée, si M. Debizet, qui est inculpé de complicité d'homicide volontaire, serait à nouveau entendu dans les prochains jours.

D'autre part, on a appris qu'outre M. Yves Courtois, disparu depuis le 15 mai, un autre membre du SAC marseillais, M. Claude Castellanos, a disparu en février 1980.

Ce vendredi matin 28 août, Mme Llaurens-Guérin a entendu, pendant une demi-heure, Mme Marina Massie, sœur de l'inspecteur stagiaire assassiné, partie civile. A la sortie, son avocat, Mᵉ Gilbert Collard, a simplement indiqué qu'il avait « le sentiment que l'instruction avait progressé ».

Avis de recherche...

Il faut bien se résoudre à lire sur les visages, à traquer les menus signes d'un changement d'atmosphère puisque, depuis plusieurs jours, l'instruction sur la tuerie d'Auriol ne livre même plus ses secrets au compte-gouttes.

Aucune précision officielle n'a ponctué, dans la soirée de jeudi, la longue audition de M. Pierre Debizet. Le procureur, M. Albert Vilatte, a longé le mur du palais de justice sans un regard pour les journalistes, parmi lesquels se trouvaient quelques membres du SAC venus en curieux. Mme Llaurens-Guérin était, bien sûr, invisible. Quant aux nombreux avocats des inculpés, si présents, si coopératifs au début de l'enquête, ils ne lâchent plus une indiscrétion depuis les termes rappels à l'ordre de leur conseil. Aussi, pour s'en tenir aux seules impressions, reconnaissons que le climat semble s'être brusquement tendu autour du cas de secrétaire général du SAC.

Le responsable national de l'organisation gaulliste a d'abord paru très fatigué à sa sortie du palais. Mais, plus encore, le visage éprouvé, l'air énervé de son défenseur, Mᵉ Denise Mialou-Marsh-Feiley, pouvait laisser croire que l'interrogatoire ne s'était pas soldé au bénéfice de son client. Très prompte lors de quelques-unes de ses déclarations à expliquer que M. Pierre Debizet n'avait pas été tenu informé du projet de meurtre par les militants marseillais du SAC, ou encore que les deux membres du commando, qui avaient mentionné des ordres venus d'« en haut » et l'existence d'un « M. X... », inspirateur du crime, n'avaient pas cité son nom, l'avocate s'est refusée à donner la moindre indication sur le déroulement de l'audition. Même les quelques phrases jetées pour s'excuser ou éloigner les micros donnaient l'impression qu'un drame s'était noué dans le bureau du juge d'instruction. « Comprenez que la phase actuelle est trop grave pour Pierre Debizet », expliquait-elle simplement.

De notre envoyé spécial

Rien ne prouve cependant que Mme Llaurens-Guérin dispose de charges nouvelles contre le secrétaire général du SAC ou que sa présomption se soit affermie. Le magistrat instructeur, d'une audition à l'autre, poursuit l'étude des arbitrages que M. Debizet aurait pu imposer dans le contentieux opposant l'inspecteur stagiaire Jacques Massie à certains membres marseillais du SAC. Il s'efforce aussi d'établir si le responsable national du SAC aurait pu cautionner ou ordonner la liquidation de Massie.

Le contentieux opposant l'inspecteur stagiaire à Jean-Joseph Maria et à Lionel Collard, et qui s'est soldé par la tuerie d'Auriol, pourrait cependant s'avérer plus lourd qu'on ne l'a cru au début de l'enquête. Certaines informations laissent penser que la rivalité ne tournait pas seulement autour des malversations de Jacques Massie ni même des dossiers que celui-ci avait pu constituer sur les attentats ou les différentes opérations imputées aux amis de Jean-Joseph Maria. Peut-être faut-il aussi rechercher les mobiles du meurtre dans les étranges disparitions, ces derniers mois, de plusieurs membres du SAC, tous amis de Jacques Massie.

« En cas de malheur »

Yves Courtois, d'abord : collaborateur de l'inspecteur stagiaire pour la gestion financière de la section marseillaise, employé comme Lionel Collard par la société Chambourcy. Il a disparu le 15 mai, et certains enquêteurs n'hésitent pas à dire qu'il a sans doute été exécuté. Un intime d'Yves Courtois, membre du SAC lui aussi, François Giustiniani, âgé de 48 ans, interpellé à Calenzana (Haute-Corse) le 19 août et inculpé de non-dénonciation de crime (*le Monde* du 27 août), aurait reconnu devant les policiers de Bastia avoir compris que son ami était mort. Il aurait su également qu'Yves Courtois, fidèle de Jacques Massie, s'était déjà violemment opposé à Lionel Collard quelques semaines avant sa disparition. Après le 15 mai, François Giustiniani aurait cherché à plusieurs reprises à obtenir des informations auprès de Lionel Collard. Entendu mercredi par le magistrat instructeur, il pourrait préciser ces indications lors de sa prochaine audition prévue pour samedi.

Certaines informations de source policière faisaient état jeudi de cinq autres disparitions de compagnons de Jacques Massie. Les enquêteurs n'en confirment cependant qu'une seule : celle d'un restaurateur de la rue Saint-Pierre, à l'est de Marseille, M. Claude Castellanos, âgé de trente et un ans. Le scénario serait presque identique : après avoir reçu chez lui, le 16 février 1980, un appel téléphonique, le restaurateur serait sorti pour un rendez-vous. Personne ne l'aurait revu.

Ces indications, encore très fragmentaires et sujettes à caution, dans la mesure où les membres du SAC avaient l'habitude parfois de rompre tout contact pour mener leurs activités parallèles en toute quiétude, tendraient à démontrer qu'une véritable « geurre de gangs » aurait pu opposer deux groupes rivaux ces derniers mois. Sans avoir forcément la preuve de la mort de ses amis, Jacques Massie aurait pu disposer de certains éléments impliquant sur ce point aussi ceux qui aspiraient à prendre sa succession. Il semble en tout cas que plusieurs personnes, au-delà même du cercle déjà large des inculpés de non-dénonciation, aient été au courant des menaces précises qui pesaient sur l'inspecteur stagiaire après l'élection présidentielle.

L'indicateur, qui a mis le premier les policiers sur la trace du commando, M. Jean-Claude Emery, âgé de trente-trois ans, aux activités mal définies, a raconté à la presse que, au cours d'un déjeuner à la bastide, quelques jours avant la tuerie, Jacques Massie, pistolet à portée de la main, lui avait désigné deux hommes qui circulaient en voiture aux abords de la maison. Il lui aurait alors demandé, « en cas de malheur », d'aller trouver un autre de ses amis, M. Patrice Hetché, chef d'un groupe du SAC rassemblant plusieurs des hommes du commando, et de lui parler de l'« homme à l'oreille coupée » (Lionel Collard) et de l'« instituteur » (Jean-Bruno Finochietti). Après le drame, M. Jean-Claude Emery serait allé confier ces renseignements aux policiers. Ainsi aurait commencé l'enquête sur l'affaire d'Auriol.

PHILIPPE BOGGIO.

Après un reportage de TF 1

BASTIDE OU MOULIN ?

(De notre envoyé spécial.)

Marseille. — Tout le monde n'a pas apprécié le reportage réalisé, mardi 5 août, par une équipe de FR 3 Marseille, sur les lieux de la tuerie d'Auriol, à la bastide de la Douronne et diffusé par TF 1. Tout le monde n'a pas aimé que la télévision montre ainsi les matelas ensanglantés, une lettre de Jacques Massie à son fils Alexandre, une mitraillette jouet d'enfant, abandonnée parmi les objets cassés.

Les policiers surtout qui, agissant sur commission rogatoire, ont interrogé un reporter et le rédacteur en chef de FR 3 Marseille, avant de se faire projeter le « rush » du film, afin de savoir, comme ils sont enclins à le penser, si l'équipe de télévision avait brisé les scellés et fracturé la porte de la bastide. Les journalistes, qui risquent en principe d'être inculpés, affirment avoir trouvé la porte ouverte. Les autres équipes de télévision dépêchées sur l'enquête du meurtre de Jacques Massie critiquent cette concurrence, qu'ils jugent déloyale et peu conforme à la déontologie de leur profession.

« Nous ne l'aurions pas fait, *affirme un caméraman parisien*, même si les scellés ont été brisés avant leur passage. La maison fait partie aussi de ce maudit secret de l'instruction. » — Ph. Bg.

Des réactions étrangères au projet d'abolition de la peine de mort en France

Dans plusieurs pays étrangers, notamment en Europe, l'adoption, par le conseil des ministres du mercredi 26 août, du projet de loi d'abolition de la peine de mort en France a été bien accueillie.

La presse italienne commente cette *« première révolution de Mitterrand : l'adieu à la guillotine »*, selon le titre du quotidien de Naples *Il matino* qui précise : *« La nouvelle a été accueillie avec satisfaction par tous ceux qui se battent pour l'abolition (...), l'Europe occidentale s'est maintenant libérée de l'image d'Etat-bourreau contre laquelle l'Italie la première s'était dressée. »*

Les milieux politiques et judiciaires de la République fédérale d'Allemagne se sont, eux aussi, félicités de la décision française, rappelant que leur pays s'était engagé, ces dernières années, tant sur le plan européen qu'aux Nations unies pour l'abolition de la peine capitale dans tous les pays où elle existe encore.

Le parti socialiste belge *« approuve l'attitude de la France »*.

A Genève, le secrétaire général de la commission internationale des juristes, M. Niell Mac Dermot, a déclaré : *« Il n'a jamais été établi que l'abolition (...) ait provoqué une augmentation du nombre des crimes (...). La peine de mort sous-entend une idée de vengeance, ce qui n'est pas acceptable pour la justice. »*

Au Liechtenstein, où la peine de mort est toujours officiellement en vigueur, on a annoncé que son abolition était en préparation ; que cette avait la faveur de la *majorité* de la population.

A La Haye, le porte-parole du ministère néerlandais des affaires étrangères *« considérant cette décision comme une stricte affaire de politique intérieure »*, n'a fait aucun commentaire.

● *Décès d'un des condamnés à mort.* — Paul Laplace, cinquante-huit ans, l'un des sept condamnés à mort détenus dans les prisons françaises, est mort le 8 août à l'hôpital des prisons de Fresnes d'un ulcère perforé pour lequel il était soigné, a révélé son avocat, Mᵉ Jean-René Journet. Paul Laplace avait été condamné à mort le 28 janvier pour le meurtre d'un pompiste. Son complice, Bruno Albert, vingt-sept ans, dont il est établi qu'il n'a pas tué, a lui aussi été condamné à la peine capitale. Il attend le résultat de son pourvoi en cassation (*le Monde* du 30 janvier). Après ce décès, il reste six condamnés à mort dans les prisons françaises.

Faits et jugements

« Francia » et l'amnistie

Les membres présumés du groupe clandestin anti-autonomiste corse Francia seront-ils amnistiés ? Cette question, qui touche directement MM. Pierre Bertolini, cinquante-six ans, officier à la retraite et Alain Oliel, trente ans, armurier, inculpés d'association de malfaiteurs, attentats par explosifs et complicité, n'est pas encore tranchée. En effet, le cas de ces deux personnes ne relevait pas de la Cour de sûreté de l'Etat mais du tribunal de grande instance de Paris. Ainsi n'ont-ils pas encore bénéficié de la loi d'amnistie publiée au *Journal officiel* le 5 août. M. Yves Corneloup, juge d'instruction, continue d'instruire ce dossier.

Dans un mémoire adressé le 27 août au magistrat, Mᵉ Bernard Prévost, avocat de M. Oliel, demande l'extinction de l'action publique et qu'il soit rendu une ordonnance en ce sens. Mᵉ Prévost argumente précisément sa requête. L'avocat relève notamment que les exactions dont on accuse son client et M. Bertolini n'ont pas entraîné *« la mort ou des blessures ou infirmités (...) »* et que les infractions en cause ont été *« commises en relation avec une entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat »*, donc que ces infractions entrent bien dans le cadre de la loi d'amnistie. Mais surtout, Mᵉ Prévost conclut judicieusement : *« A la tribune de l'Assemblée nationale, le 29 juillet 1981, le rapporteur de la commission des lois a souligné que le projet d'amnistie marquait une « pré- » occupation de générosité ». La générosité ne se divise pas au gré des options partisanes »*.

Quatre plaintes de M. Defferre contre « Minute »

En qualité soit de ministre de l'intérieur et de la décentralisation, soit de maire de Marseille, M. Gaston Defferre, assisté de M. Paul Lombard, a saisi le parquet de Paris de quatre plaintes suscitées par des articles de l'hebdomadaire *Minute* :

— Une plainte pour diffamation envers un membre du ministère à raison de ses fonctions à propos d'un article du 1ᵉʳ juillet, intitulé « Maintenant on ne peut nous expulser : à Marseille, les émigrés ont pris les armes » ;

— Une plainte pour injures envers un membre du ministère et diffamation envers un citoyen chargé d'un mandat public à l'occasion d'un article du 15 juillet, intitulé « A Marseille c'est le règne des requins et des copains : haute main (Defferre) sur la ville » ;

— Deux plaintes pour diffamation envers un membre du ministère en raison d'un article du 22 juillet intitulé « Gaston la Rafle » et d'un autre article du 12 août intitulé « Comment Defferre veut vous mettre en fiches ».

Double meurtre dans l'Aube

Narbonne. — Un promeneur qui parcourait les hauts de Corbières, un massif recouvert de garrigue, a découvert, mercredi 26 août, sur la terrasse d'une bergerie restaurée, non loin de Feuillade (Aude), les cadavres d'un homme et d'une femme tués à coups de fusil.

L'hypothèse d'un crime passionnel, un moment envisagée par les gendarmes de Narbonne, a été écartée après l'identification des victimes. Il s'agit de M. Dominique Gazaud, trente et un ans, célibataire, journaliste animateur au Centre de perfectionnement des journalistes à Paris, et de sa compagne, Mme Marie-Hélène Pacaud, trente ans, enseignante. Le couple avait loué la bergerie pour quelques jours. Les enquêteurs, qui ont appris que, depuis quelque temps, les habitants du voisinage se plaignaient d'agissements commis par un déséquilibré sexuel, auraient découvert, dans une grotte des environs, des cartouches de même calibre que celui de l'arme ayant servi au crime et des sous-vêtements féminins souillés. Mme Pacaud aurait subi des sévices. — *(Corresp.)*

7 kilos d'héroïne saisis à Paris

7 kilos d'héroïne numéro 4, d'une valeur d'environ 70 millions de francs, ont été saisis, mardi 18 août, a-t-on appris le 28 août, dans une consigne de la gare du Nord à Paris, par les enquêteurs de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.) et par des agents de la direction nationale des enquêtes douanières. La police, qui n'a procédé à aucune interpellation, estime que la drogue provenait du Proche-Orient et devait être acheminée vers un pays d'Europe du Nord.

MÉDECINE

LA PNEUMONIE ATYPIQUE EN ESPAGNE

De nombreux cas de rechute sont constatés

De notre correspondant

Madrid. — Quel est au juste le nombre des décès dus à l'épidémie de pneumonie atypique qui affecte l'Espagne depuis le 1ᵉʳ mai ? Une vive polémique a éclaté à ce sujet entre le gouvernement et le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol). Elle pourrait contraindre le ministère de la santé à réviser ses chiffres et à admettre sept victimes supplémentaires : à la date du 27 août, cent personnes auraient succombé à cette maladie.

Comparant les chiffres de décès fournis à la presse par le ministère de la santé et ceux donnés par le même ministère dans un bulletin général à usage interne, un dirigeant socialiste, M. Ciriaco de Vicente, avait accusé le gouvernement de cacher à l'opinion publique un certain nombre de cas.

Après avoir d'abord affirmé que les chiffres « définitifs », c'est-à-dire correspondant aux décès effectivement dus à la pneumonie atypique étaient bien ceux fournis quotidiennement à la presse, la direction générale de la santé publique a finalement précisé que ces sept cas étaient à l'étude.

L'incertitude règne toujours quant aux suites à moyen terme de la maladie qui préoccupent particulièrement les médecins (la quasi-totalité des nouveaux cas enregistrés ne constituent, en fait, que des ré-hospitalisation). Une première étude, réalisée par le ministère de la santé sur la base des résultats de l'autopsie de trente-six victimes, montre que les causes immédiates des décès ont évolué dans le temps : tandis que les premiers malades sont morts pour la plupart à la suite de lésions pulmonaires, les derniers ont, dans l'ensemble, succombé à des thromboses. L'étude n'a toujours pas permis de déterminer quel est exactement l'agent toxique responsable du mal (1).

D'autre part, la direction de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Madrid (qui avait le premier découvert que certaines huiles de cuisine toxiques étaient à l'origine de l'épidémie) a affirmé qu'une *« lueur d'espoir »* était perceptible dans ce contexte plutôt sombre : un traitement nouveau appliqué à titre expérimental à plusieurs personnes atteintes pourrait donner des résultats positifs, dans la première phase de la maladie en tout cas. Il est basé sur un médicament officiellement enregistré en Espagne, mais peu utilisé, appelé Polivinil pirrolidona : il s'agit d'un colloïde susceptible de fixer par absorption diverses substances circulant dans le sang, dont les colorants.

THIERRY MALINIAK.

(1) *Le ministère espagnol de la santé a fourni une liste de quatorze huiles de cuisine jugées toxiques. Il s'agit des huiles commercialisées sous les marques : Rael, Jap, Pochi, Aceites Beamonte, Aguado-el-Prado, Eureka, Prosol, El Olivo, Benisol, Monri, Salmi, Raoli, Ramoli, Raelsol. Plusieurs autres marques sont actuellement analysées : Aceites la Marina, El Varesdor, Jesus Gomariz.*

● *Le Journal officiel* du jeudi 27 août publie un arrêté fixant le nombre des étudiants en pharmacie admis à poursuivre leurs études au-delà de la première année pour 1981-1982. L'effectif retenu (2 800) est presque identique à celui qui avait été fixé l'an dernier (2 790). Au conseil national de l'ordre des pharmaciens, on précise *« qu'il s'agit là de chiffres maximum compte tenu des débouchés effectifs existant dans la profession »*.

SCIENCES

MORT D'UN DES PÈRES DE L'ASTRONAUTIQUE AMÉRICAINE

L'astronome américain Paul Herget, l'un des artisans du programme spatial américain, est décédé jeudi 27 août à l'âge de soixante-treize ans.

[*Né le 30 janvier 1908 à Cincinnati (Ohio), Paul Herget était diplômé de l'université de Cincinnati. Parallèlement à sa carrière universitaire, il a été, à de multiples reprises, conseiller du gouvernement pour de nombreux projets — localisation des sous-marins — et a mené d'importantes recherches sur le calcul de la trajectoire et des orbites des planètes, des comètes, des satellites et des vaisseaux spatiaux. A ce titre, on lui doit d'avoir dirigé dans ce domaine les études nécessaires à la mise au point de la fusée américaine Atlas et des capsules habitées Mercury.*]

SPORTS

CYCLISME

L'ALLEMAND DE L'EST OLAF LUDWIG EST CANDIDAT A LA SUCCESSION DE MERCKX

On parle périodiquement d'une éventuelle tentative de Bernard Hinault contre le record du monde de l'heure. Sur le principe, la régie Renault ne serait pas opposée au projet d'autant que l'essai aurait lieu à Mexico et constituerait, en cas de réussite, une opération de prestige de nature à servir l'image de marque du constructeur français qui exporte des voitures au Mexique avec l'espoir de consolider ses positions sur le marché.

Toutefois une tentative contre le record de l'heure ne s'improvise pas et elle est pratiquement incompatible avec le programme routier de Bernard Hinault. Le vainqueur du Tour de France, qui n'est guère familiarisé avec l'exercice de la piste, n'envisagerait donc pas, selon toute vraisemblance, de se rendre à Mexico dans un proche avenir.

Si le record de l'heure constitue néanmoins pour lui un projet à long terme il risque d'être pris de vitesse par d'autres candidats, en particulier par le coureur amateur de l'Allemagne démocratique Olaf Ludwig. Ce dernier, qui appartient à la sélection de la R.D.A., championne du monde des 100 kilomètres contre la montre par équipe, possède de solides références de rouleur et s'adonne à une intense préparation. Il pourrait se rendre sous peu à Mexico pour s'attaquer au record de l'heure que Merckx détient depuis 1972 avec 49,408 km. Les témoins de ses exploits estiment qu'il peut dépasser le champion belge. — J. A.

DÉFENSE

DEUX AVIONS SUPER-ÉTENDARD ENVOYÉS POUR EXPÉRIMENTATIONS A DJIBOUTI

Deux avions d'attaque Super-Etendard de la marine nationale sont, depuis une semaine, à Djibouti, où ils se livrent à une campagne d'essais techniques destinés à éprouver les matériels et les hommes qui les servent aux conditions climatiques.

A l'issue de ces expérimentations par temps chaud, les deux appareils devraient regagner la métropole en septembre.

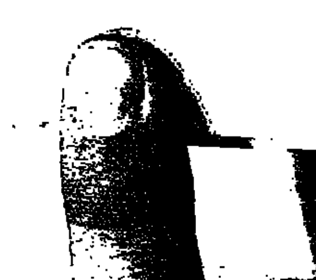
En vertu d'accords militaires avec la République de Djibouti, la France maintient sur ce territoire étranger, outre des forces terrestres et navales importantes, dix avions Mirage III-C de chasse dont la conception est aujourd'hui ancienne. Les conditions de température et d'hygrométrie à Djibouti sont particulièrement éprouvantes pour les performances des matériels et l'endurance des hommes. C'est la raison pour laquelle la marine nationale teste actuellement le comportement du Super-Etendard, le nouvel avion de combat de l'aéronavale française embarqué sur porte-avions.

Le Super-Etendard est capable de larguer des armements classiques et une arme nucléaire tactique que peuvent transporter les porte-avions *Foch* et *Clemenceau* spécialement aménagés.

● *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, se rendra à bord du porte-avions *Clemenceau*, le jeudi 3 septembre, en compagnie de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Le *Clemenceau* sera mouillé au large de Toulon à l'occasion de cette visite qui précède de quelques jours la participation de ce porte-avions français à des manœuvres de l'OTAN.

● *La flotte des avions de combat F-16* de l'armée de l'air américaine est à nouveau opérationnelle : depuis le 7 août, les deux cent soixante-neuf avions étaient cloués au sol pour subir des modifications de leur système de contrôle en vol. Les pays qui se sont équipés de ce type d'appareils (Israël, les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège et le Danemark) ont été avertis, et font ou feront procéder aux modifications indispensables. — *(A.P.)*

● *Le Conseil œcuménique des églises* a condamné lundi 24 août à Dresde la bombe à neutrons et toutes les armes « nouvelles et inhumaines » en demandant aux superpuissances de commencer *« des négociations sérieuses sur le désarmement »*. Cette résolution a été annoncée lors de la conférence annuelle du comité central du conseil œcuménique, à laquelle assistaient les représentants des églises protestantes, anglicanes et orthodoxes d'une centaine de pays.



ÉDUCATION

M. Jean Guilhem devient directeur général du C.N.D.P.

M. Jean Guilhem est nommé directeur général du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) annonce un décret publié au *Journal officiel* du 28 août. Directeur, depuis 1973, du Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) de Paris, M. Guilhem succède à M. Gilbert Léoutre, en poste depuis septembre 1978. Ce dernier ne cachait pas son appartenance au R.P.R. et, tandis que les syndicats de l'établissement réclamaient sa démission (*le Monde* du 23 mai) au lendemain de l'élection présidentielle du 10 mai, il avait demandé sa réintégration dans le corps des inspecteurs généraux.

Chargé de toute la production imprimée et audiovisuelle destinée aux enseignants et aux établissements scolaires, le C.N.D.P. a connu plusieurs conflits internes depuis sa création en août 1976. Les syndicats s'inquiétaient en particulier du contrôle effectué par la direction sur le contenu des émissions et des publications, qu'ils assimilaient à une censure. La nomination de M. Guilhem, spécialiste des problèmes d'information et de communication, satisfera sans doute les personnels, d'autant plus que, venant d'un centre régional, il n'est pas un « parachuté ».

Le changement politique devrait par ailleurs entraîner, à terme, une évolution du statut du C.N.D.P. Le plan socialiste pour l'éducation nationale prévoyait en effet de revenir au regroupement de la recherche pédagogique et de sa diffusion, au sein d'un vaste institut pédagogique national qui réunirait les actuels C.N.D.P. et I.N.R.P. (Institut national de la recherche pédagogique). Cet objectif n'est pas abandonné par la nouvelle administration, qui précise toutefois qu'il n'est pas immédiat : il s'agit d'abord de « *panser les plaies* ».

[Né le 8 juin 1920 à Réalmont (Tarn), M. Jean Guilhem a été professeur de lettres classiques à Montauban et à Toulouse, puis au lycée Voltaire de Paris. De 1956 à 1958, il appartient au cabinet de M. René Billières, ministre de l'éducation nationale, où il est plus particulièrement chargé de la création d'un service d'information. Parallèlement, il collabore, de 1956 à 1961, à *la Dépêche du Midi*, où il est responsable d'une page « université-jeunesse ». Entré en 1959 à l'Institut pédagogique national, il travaille notamment à la rédaction de la revue *l'Éducation nationale*. Chargé de cours, à partir de 1968, au département des carrières de l'information de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) de Paris, il est nommé en 1973 directeur du centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) de Paris.]

CRÉATION D'UNE MISSION D'ÉTUDES SUR LA FORMATION DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a confié à M. André de Peretti, ancien élève de Polytechnique et directeur du département de psychosociologie de l'éducation à l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.), une mission d'études consacrée à la formation des enseignants et de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.

Critiquant l'absence d'une « *politique d'ensemble* » de formation initiale et continue des personnels, qui soit adaptée « *aux exigences de la pédagogie, aux transformations du système éducatif et à l'évolution générale de la société* », M. Savary demande à M. de Peretti de présider une « *commission d'examen* » sur ce problème, dont les conclusions devront être remises à la fin de 1981.

Elle devra « *définir le rôle respectif des différents centres de formation existants (...), en précisant notamment la part qui (...) semble devoir revenir aux universités et celle qui revient aux centres de formation propres* » ; examiner les possibilités de formation complémentaire « *en faveur des enseignants qui ont bénéficié, dans les dernières années, de processus d'intégration sans avoir pu suivre de stages de formation adéquats* » ; enfin, faire « *des propositions précises sur le contenu et les modalités des stages de formation initiale et de formation continue* ». Dans ses recommandations à M. de Peretti, le ministre insiste sur « *la consultation indispensable des organisations syndicales* ».

Selon l'UNEF indépendante et démocratique

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS RENCONTRERAIENT DES DIFFICULTÉS POUR S'INSCRIRE

« *Le problème essentiel de la rentrée universitaire risque d'être celui de l'inscription des étudiants étrangers* », a déclaré jeudi 27 août M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF indépendante et démocratique (où se retrouvent des trotskistes et des socialistes). Selon le responsable de ce syndicat, il existe encore des difficultés dans de nombreuses universités de Paris et de province, où des présidents refusent d'accepter tous les dossiers transmis par la commission nationale présidée par M. Jean Imbert.

Depuis une lettre de M. Imbert aux présidents d'université au mois de juin, la commission qui porte son nom se contente de transmettre les demandes d'inscription des étudiants étrangers. C'est aux seuls présidents de décider du sort des demandes qui leur parviennent et des éventuels examens de langue exigés (*le Monde* du 21 juillet). En attendant l'abrogation, promise par M. Alain Savary, du décret qui limite le nombre des premières inscriptions d'étudiants étrangers, beaucoup de jeunes, lors de leur arrivée en France, font connaissance avec les difficultés administratives.

DEUX SYNDICATS FAVORABLES AU PROJET D'ABROGATION DE LA « LOI SAUVAGE »

L'adoption par le conseil des ministres du 26 août d'un projet de loi abrogeant la loi du 21 juillet 1980, dite « loi Sauvage », relative à la composition des conseils d'université (*le Monde* du 27 août), est approuvée par les deux principales organisations étudiantes.

L'UNEF ex-Renouveau, animée notamment par des militants communistes, « *se félicite* » de cette décision et souhaite que désormais les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) à caractère dérogatoire « *soient soumises à la loi d'orientation* » de 1968. « *Le retour à la loi de 1968*, ajoute-t-elle, *doit permettre le droit d'expression, d'intervention et de décision pour les étudiants.* »

Le jugement de l'UNEF indépendante et démocratique, qu'animent notamment des socialistes et des trotskistes, est quelque peu divergent. Tout en prenant acte de « *la volonté du gouvernement d'inverser la tendance à l'Université* », cette organisation affirme en effet que « *la loi d'orientation de M. Edgar Faure (...) ne correspond ni aux aspirations des étudiants, ni à la bonne marche des universités, ni à la volonté de changement exprimée le 10 mai 1981.* »

ENVIRONNEMENT

LE TRAITEMENT DES COMBUSTIBLES IRRADIÉS

M. Brice LALONDE : il semble que le gouvernement ait du mal à contrôler le lobby nucléaire

L'armistice n'est nullement signé entre les mouvements antinucléaires et le gouvernement comme on pouvait le croire après l'entrevue qu'a accordée, mercredi 26 août, un collaborateur de M. Pierre Mauroy à une délégation venue du Calvados (*le Monde* du 28 août). « *Nous ne laisserons passer aucun convoi de combustibles irradiés en provenance de l'étranger d'ici au 15 octobre* », a déclaré jeudi 27 août au cours d'une conférence de presse réunie à Paris un des représentants du comité contre la pollution atomique à la Hague. « *Nos militants sont écœurés par l'attitude des pouvoirs publics. Nous continuerons à nous battre.* »

Sur le terrain, en effet, les manifestations ne cessent pas. Jeudi les mouvements qui s'opposent à l'extension de l'usine de retraitement ont, en signe de dérision, inauguré entre Cherbourg et la Hague une « *route du nucléaire* ».

A Paris, lors de la conférence de presse qui était organisée conjointement par les comités de Basse-Normandie, les Amis de la Terre et l'organisation internationale Greenpeace, M. Brice Lalonde, ancien candidat des écologistes, a commenté ces manifestations : « *Il serait dramatique que la nouvelle majorité perde la confiance de ceux qui viennent de l'envoyer au pouvoir. Il semble que le gouvernement ait du mal à contrôler le lobby nucléaire. C'est une menace pour la démocratie.* »

M. Lalonde a rendu public et commenté l'un de ces fameux contrats que la COGEMA a passés avec une trentaine de clients appartenant à six pays étrangers. Celui qu'il a présenté concerne le retraitement des barreaux d'uranium de la centrale suédoise de Ringhals. Selon le représentant des écologistes, de tels contrats passés entre des sociétés privées n'engagent pas l'Etat. Il est d'ailleurs expressément prévu que leur application peut être suspendue en cas de force majeure, c'est-à-dire si le gouvernement français en décide ainsi.

Pour le leader des Amis de la Terre, ces contrats sont criticables sur plusieurs points. « *D'abord, ils laissent croire à nos clients étrangers que le problème des déchets nucléaires est résolu alors qu'il n'en est rien*, a-t-il dit. *Ensuite ils admettent que 3 % du plutonium extrait des combustibles irradiés sera « perdu » au cours des opérations. En fait on en retrouvera la plus grande partie dans les déchets de faible et de moyenne activité dont le confinement n'est prévu que pour une trentaine d'années. Compte tenu des tonnages de combustibles français et étrangers que l'usine de la Hague s'est engagée à traiter d'ici à l'an 2000, ce sont 8 tonnes de plutonium qui risquent d'être libérés dans l'environnement.* » Enfin, les contrats prévoient que les déchets ne seront restitués aux clients étrangers que s'ils sont transportables. Dans le cas contraire, ils resteraient en France, qui deviendrait alors « *une poubelle nucléaire* ». « *On nous a promis que tous les contrats signés avec l'étranger seraient publiés*, a indiqué M. Lalonde. *Nous attendons cette publication qui me paraît essentielle pour la clarté du débat énergétique de la rentrée.* »

Selon le représentant des Amis de la Terre, le non-retraitement des combustibles irradiés et leur stockage seraient « *la solution la plus sûre* ». « *Alors qu'il était candidat, l'actuel chef de l'Etat a promis que cette solution serait étudiée*, a ajouté M. Lalonde. *Il faut qu'elle le soit sérieusement et nous sommes prêts à participer à ces études.* »

Le comité régional d'information et de lutte antinucléaire (CRILAN) a annoncé qu'il publierait très prochainement un dossier intitulé « La Hague-retraitement », qui a déjà été remis au gouvernement.

P.T.T.

M. GUY MEYNIÉ EST NOMMÉ DIRECTEUR DES SERVICES

M. Guy Meynié, inspecteur général des P.T.T., a été nommé par le conseil des ministres du 26 août, directeur des services postaux à la direction générale des postes, en remplacement de M. Guy Delmas.

[Né le 28 avril 1933 à Parisot (Lot-et-Garonne), M. Guy Meynié entre dans l'administration postale en 1954. Diplômé de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T., il est affecté successivement, de 1967 à 1975, à la direction départementale de l'Isère, à la direction régionale de Lyon, au service du personnel de Paris-*extra muros*, avant de devenir adjoint au délégué de la direction générale des postes pour la région parisienne.

En 1975, quelques mois après la grande grève du tri postal, il est chargé de réorganiser le tri en région parisienne et d'organiser la mise en place de centres de tri automatiques. En 1978, il devient directeur départemental à Paris-Sud, avant d'être nommé, quelques mois plus tard, à l'administration centrale, d'abord au service acheminement-distribution puis en qualité d'adjoint au directeur des services postaux (30 août 1979). Nommé inspecteur général le 1er mars 1980, il est chargé de la coordination des affaires postales et des départements d'outre-mer. Il préside aussi, depuis l'an passé, la commission « qualité des services » à la « table ronde » presse-poste.]

LA C.F.D.T. CRITIQUE LE PROCHAIN BUDGET

« *Nous soutenons politiquement le gouvernement et le Parlement. Mais cela ne doit pas nous conduire à accepter sans discuter toutes ses décisions* », a déclaré, jeudi 27 août, M. Denis Tonnerre, secrétaire général de la Fédération démocratique unifiée des travailleurs des P.T.T. (C.F.D.T.). Précisément, son syndicat conteste sérieusement les dispositions du projet de budget des P.T.T. pour l'an prochain.

La première remarque de la C.F.D.T. porte sur le principe d'un prélèvement, décidé par le premier ministre, de 50 % de l'excédent d'exploitation des administrations pour la présente année, afin de le reverser, selon M. Tonnerre, au budget général. La poste, déficitaire, n'est pas concernée, mais les télécommunications verseront à ce titre 3,2 milliards de francs, qui pèseront sur l'équilibre de ce secteur (recours accru au marché financier, répercussions sur la qualité du service, satisfaction des revendications du personnel).

D'une manière générale, « *le budget 1982 ne permettra pas de concrétiser les déclarations du premier ministre en matière de qualité de service, de renforcement du monopole, d'unité des services et de dignité du personnel* », estime M. Tonnerre. Les cinq mille six cent cinquante emplois promis à création l'an prochain sont insuffisants : il en faudrait près du double, selon la C.F.D.T., qui s'insurge contre le « *blocage total* » de l'administration face à sa demande de réduction immédiate de la durée du travail de 41 heures à 39 heures, et face aussi à ses efforts pour faire revaloriser les rémunérations les plus basses. « *Si nous n'obtenons pas de réponse satisfaisante, notre bureau national se réunira en septembre et proposera des actions pour faire avancer nos revendications* », a conclu M. Tonnerre, laissant entendre que ces « actions » pourraient aller jusqu'à la grève.

CARNET

Naissances.

— M. William TRICHTER et Mme, née Viviane WEILL,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Sarah,
le 14 août.

— Xavier et Renée GIZARD,
Marion et Agathe,
font part de la naissance de
Élise,
le 23 août 1981.
Etxe. Berria,
Ostabat.

Décès

— M. et Mme Jacques Abram,
Mlle Suzy Abram,
M. François Berthoz et Mme, née Hélène Abram,
Les familles Cassin, Bumsel, Berthoz, Bernstein, Cahen, Molton, de Lorenzo-Jurres et Georgette Gamundi,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Raoul ABRAM
et veuve Emile CAHEN,
née Félice Cassin,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et alliée, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.
Les obsèques ont eu lieu à Bayonne, le 27 août 1981, en toute intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Amon,
M. et Mme Gérard Yoël et leurs enfants,
M. et Mme Bob Stroumza et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Sam-Robert ALCALAY,
survenu accidentellement le 25 août 1981, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 31 août 1981.
On se réunira à 10 h. 45 à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue Franklin-D.-Roosevelt,
75008 Paris.

— Nous apprenons la mort de
M. Jean CAVALLIER.

[*Né le 27 novembre 1898 à Lille (Nord)*, M. Jean Cavallier, ingénieur, a fait toute sa carrière au sein du groupe Pont-à-Mousson, dans lequel il était entré en 1921. Directeur général de la Société de *Pont-à-Mousson* (1941), il est successivement vice-président, puis président (1959) de la Société des fonderies de Pont-à-Mousson, dont il devient, en 1964, président d'honneur. M. Jean Cavallier fut également conseiller du commerce extérieur de la France de 1951 à 1968.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André COEFFIER,
professeur honoraire
au lycée du Parc, à Lyon,
survenu dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques auront lieu au cimetière de la Couronne, aux Martigues (Bouches-du-Rhône), le lundi 31 août, à 10 heures.

— Mme Rémy Martin, née Marthe Bec,
M. et Mme François Martin,
M. et Mme Paul Martin,
M. et Mme Jean Martin,
M. et Mme J.-Pierre Le Goff,
M. et Mme Bertrand Vallette,
Leurs enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Rémy MARTIN,
ingénieur civil des Mines,
conseiller juridique,
appelé à Dieu le 26 août 1981, à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 31 août 1981, à l'église Notre-Dame de Chatou, à 16 heures.
4, rue Louis Blondel,
78400 Chatou.

Anniversaires

A l'occasion du sixième anniversaire de la disparition de
M. Richard HALIMI,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et restent fidèles à son souvenir.
38410 Le Boulloud-d'Uriage.

Une pensée en souvenir de
Misu SCHEIN,
décédé il y a quatorze ans.

TRANSPORTS

QUATRE MINISTRES A BORD DU « CÉVENOL »

Les lignes secondaires de la SNCF ne seront plus fermées et parfois réouvertes

M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, a annoncé, le 27 août, qu'il arrêterait la fermeture de nouvelles lignes secondaires de la S.N.C.F. Au cours d'une conférence de presse, réunie à Nîmes, le ministre a même envisagé la possibilité de réouvrir certaines lignes et a préconisé le réexamen de la situation des lignes omnibus, en concertation et en association avec les autorités locales et régionales.

M. André Henry, ministre du temps libre, qui accompagnait M. Fiterman, a souligné que certaines petites lignes pourraient être utilisées à des fins touristiques pendant les vacances à la demande de municipalité ou d'associations.

« *Il ne convient pas de parler de la S.N.C.F. comme d'une vieille dame sans avenir*, a déclaré M. Fiterman. *Animé par un nouveau dynamisme, elle peut conquérir une nouvelle clientèle populaire qui n'a pas accès au train. Dorénavant, les tarifs voyageurs n'évolueront plus de façon excessive. Pour ce qui est du transport de marchandises, nous croyons à la complémentarité des modes de transports. Nous ne sommes pas adversaires du transport routier et ne désirons pas restreindre son activité ne serait-ce que pour protéger l'emploi mais nous voulons que les grands atouts de la S.N.C.F. soient valorisés au maximum.* » Petite indication complémentaire, le nouveau ministre ne souhaite pas, pour le moment, que soit supprimée la première classe dans les trains.

M. Fiterman a, en outre, indiqué qu'il estimait, personnellement, que l'obligation pour les automobilistes d'allumer leurs « codes » la nuit en ville était « absurde ». La question est à l'étude dans son ministère et fera l'objet d'une décisionp rochaine. Il s'est déclaré aussi partisan d'une modulation de la vitesse limite des automobiles en fonction des caractéristiques du réseau routier tout en soulignant que l'obligation d'un respect plus strict des 60 kilomètres à l'heure en agglomtration.

M. Fiterman avait pris place avec trois autres ministres :MM. André Henry, Jack Ralite, ministre de la santé, Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, maire de Clermont-Ferrand à bord du Cévenol, ce train qui relie Paris à Nîmes en parcourant plusieurs régions touristiques et sur lequel est organisée une animation : commentaires sur les villes et régions traversées, jeux pour enfants, conférences et projections dans une voiture-spectacle... Cette expérience, conduite depuis trois ans au prix de multiples difficultés tend à démontrer qu'à côté des records de vitesse qu'elle s'apprête à battre sur le T.G.V., la S.N.C.F. est capable de jouer la carte des trains de plaisance sinon de plaisir. C'est cette « philosophie » qu'a voulu encourager le nouveau ministre des transports.

Correspondance

La desserte de la Bretagne

Après la publication dans le Monde *du 27 août d'un article de notre correspondant sur la desserte ferroviaire de la Bretagne, M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., nous adresse la lettre suivante :*

Une nouvelle fois, j'apporte un démenti formel aux interprétations des comités dits « de défense » qui entretiennent une agitation préjudiciable au développement du chemin de fer.

Il n'a jamais été question, ni en Bretagne ni ailleurs, de fermer les gares des localités ne comptant pas vingt mille habitants. Cette disposition n'a jamais figuré dans aucun plan de la S.N.C.F., ni dans aucune directive ministérielle, à aucun moment que ce soit (ni même dans les recommandations du rapport Guillaumat).

Il n'a jamais été question de ne pas assurer le service des marchandises au-dessous d'un tonnage annuel de 30 000 tonnes. Il n'y a jamais eu la moindre intention de fermeture de cent trente-trois gares en Bretagne. Qui a donc intérêt à entretenir l'inquiétude à partir d'informations sans aucun fondement ? Tout ce qui a été fait en Bretagne ces dernières années a permis, au contraire, une augmentation du nombre des trains et l'accélération des dessertes pour répondre aux vœux des populations.

Quant au cas particulier de Quimperlé, je rappelle, une fois de plus, que les relations avec cette ville ont été très sensiblement améliorées ces dernières années. Qu'on en juge : avant le 1er octobre 1978, le nombre quotidien de trains s'arrêtant à Quimperlé était de seize, dont douze express. Au service d'été 1981 : vingt-deux trains par jour, dont dix-huit express. Au service d'hiver 1981, il y aura dix-huit trains par jour, dont quatorze express. Il existe peu de villes de cette importance en France qui bénéfi- d'un service aussi abondant.

Si quelques rapides ne s'arrêtent pas à Quimperlé, c'est pour assurer un gain de temps sur le parcours Rennes-Quimper. Cette réduction des durées de parcours en faveur des localités situées à l'extrémité ouest de la Bretagne a toujours été réclamée par les élus locaux responsables.

Quant aux manifestations aboutissant à entraver la circulation des trains, elles n'ont pour résultat que de décourager les voyageurs, qui se tournent alors vers d'autres moyens de transport. Ce n'est pas ainsi que l'on défend le chemin de fer.

ABAISSEMENT DU PRIX DU PÉAGE SUR L'AUTOROUTE DE LA COTE BASQUE

Le prix du péage sur l'autoroute A-63, Bayonne Nord-Saint-Geours-de-Marenne (Landes) — 33 kilomètres — vient d'être ramené de 18 à 12 francs par décision du ministre de l'économie et du ministre des transports. Le prix de ce péage avait été porté de 12 à 18 francs le 4 juillet dernier, au début de la saison estivale.

La société qui exploite l'autoroute estime, de son côté, qu'avec le retour au tarif à 12 francs, elle ne peut pas faire face à ses obligations.

L'Association française des automobilistes (AFA) estime que « *le ministre des transports vient de faire un premier pas significatif à l'intention des usagers en abaissant le prix du péage de l'autoroute de la côte basque. L'AFA souhaite le blocage du prix des péages à leurs niveau actuel et, en 1982, l'attribution aux salariés et aux détenteurs de faibles revenus d'un bon gratuit de péage pour les vacances sur toutes les distances à l'intérieur de l'Hexagone et valable uniquement en dehors des grands départs et retours.* »

Dans le deuxième arrondissement de Paris

La Bibliothèque nationale franchit la rue Vivienne

La partie de la rue Vivienne comprise entre les rues Colbert et des Petits-Champs, dans le deuxième arrondissement de Paris, sera réservée aux piétons et plantée en devenant en fait un prolongement du jardin de la Bibliothèque nationale.

Cette portion de rue restera toutefois accessible en permanence aux véhicules de sécurité et aux voitures de livraison.

Il s'agit là d'une conséquence de l'extension de la Bibliothèque nationale, opération prévue depuis longtemps, dont les locaux s'étendront de part et d'autre de la rue Vivienne.

Elaboré il y a cinq ans, ce projet va être réalisé ; le permis de démolir en partie les immeubles acquis pour cet agrandissement aux numéros 2, 2 bis *et 4, rue Vivienne, ainsi qu'au 6, rue des Petits-Champs, vient d'être accordé, comme l'indique le Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris.*

Les travaux d'aménagement devraient durer deux ans et demi, indique-t-on à la « Nationale » où l'on précise qu'ils permettront aussi la remise en état de la galerie Colbert et du passage Vivienne. Au rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments — un vaste rectangle de près de 4 000 mètres carrés, — les lecteurs fréquentant la Bibliothèque nationale trouveront une salle de détente ouvrant de plain-pied sur l'espace vert crée par une emprise sur la rue et qui sera ouvert, le jour, au public. La « B.N. », où plus de cent mille livres entrent chaque année, prévoit en outre d'installer dans ces locaux neufs un service de documentation qui, par un terminal, alimentera en données l'ordinateur situé à l'Isle-d'Abeau (Isère).

INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS

A Paris, pour les non-voyants

Divers aménagements destinés à faciliter aux non-voyants l'utilisation des transports en commun d'Ile-de-France vont être subventionnés par la région. La commission déléguée du conseil régional a décidé d'accorder une contribution de 350 000 francs (50 % du coût de ces opérations) à plusieurs projets de la R.A.T.P. : panneaux d'information en braille aux arrêts de certaines lignes d'autobus et bandes claires signalant le bord des quais dans le métro.

Larges d'une vingtaine de centimètres, ces bandes claires attirent l'attention des mal-voyants et leur revêtement (pour l'instant plastique antidérapant et, par la suite, carrelage avec rainurage) permet aux aveugles de les percevoir du bout de leur canne.

En outre, une nouvelle ligne d'autobus (le 92 : gare Montparnasse - Porte-de-Champerret) devrait être équipée prochainement du système d'annonces sonores (par cassettes) des arrêts, comme le sont déjà les lignes 20 (gare Saint-Lazare-gare de Lyon), 21 (gare Saint-Lazare - Porte-de-Gentilly) 28 (gare Saint-Lazare - Porte-d'Orléans) et 91 (gare Montparnasse-Place-de-la-Bastille) qui desservent des établissements hospitaliers d'ophtalmologie ou l'Institut national des jeunes aveugles, à Duroc.

Au nombre des opérations engagées à Paris ou dans la région en 1981 — Année internationale des personnes handicapées pour des transports en commun adaptés — il faut noter dans le métro, la mise en place, avec une subvention régionale de 2 millions de francs, d'escalier roulants pour l'accès aux hôpitaux Broussais et Saint-Joseph.

Sur le réseau de la S.N.C.F., une enveloppe régionale de 1,5 million de francs a permis d'équiper la gare de Satrouville d'un monte-charge et celle d'Achères-Ville de deux ascenseurs.

C'est en 1977 que la Ville de Paris et la région ont conçu un plan de six ans pour l'intégration des handicapés. Trois axes prioritaires furent alors définis : logement des handicapés adultes, recherche d'une activité si possible dans un milieu de travail normal, accessibilité aux transports en commun ainsi qu'aux bâtiments publics et privés.

BREF

TEMPS LIBRE

LA NATURE A PÉRIGNY. — La Maison de l'environnement de Périgny, dans le Val-de-Marne, annonce la création de diverses activités pour la rentrée : aquariophilie d'eau froide, ikebana (art floral traditionnel des bouquets), botanique (pour un inventaire écologique de la commune), marches pédestres, apiculture et jardinage. A partir d'octobre, une soirée nature avec projection et débat sur des thèmes divers (« La forêt française », « La formation en agriculture », « Les énergies nouvelles »...) aura lieu une fois par mois. Dès novembre, la Maison de l'environnement accueillera une veillée mensuelle.

★ M. Le Prévot. Tél. : 900-35-59.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 août 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant les articles R. 128 et R. 266-6 du code de la route (examen médical à propos du permis de conduire) ;

● Portant publication de l'avenant à la convention générale de sécurité sociale du 22 juillet 1965 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie ;

● Complétant le décret n° 70-899 du 16 septembre 1970 relatif au tatut particulier du corps des inspecteurs généraux de l'équipement et modifiant les dispositions applicables aux inspecteurs généraux et inspecteurs de la construction.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 AOUT

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée hall gauche, côté parc (Mme Meyniel).

« Hôtel de Sully ». 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Mme Bacheller).

« Château de Vincennes », 15 heures, entrée avenue de Paris (Mme Brossais).

« Ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Zujovic, Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de Cluny », 10 heures, 6, place Paul-Painlevé (l'Art pour tous).

« Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Mme Camus).

« Musée Rodin », 10 h. 30, 77, rue de Varenne (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salles du Conseil d'Etat », 15 heures, grille d'honneur, place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« Vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Mme Haulier).

« Palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (Histoire et archéologie).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, parvis (Lutèce-Visites).

« Hôtels du Châtelet et de Villeroy », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« La mosquée », 15 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers - Couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Au Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, Natya : « Le problème de l'envoûtement, ses causes, ses remèdes ».

LUNDI 31 AOUT

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis, Mme Meyniel.

« Place des Victoires », 15 h., 2, place des Victoires, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt (Approche de l'art).

« Les impressionnistes au Jeu de paume », 15 h. 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Bourbons à Versailles », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« La mosquée », 15 h., entrée (P.-Y. Jaslet).

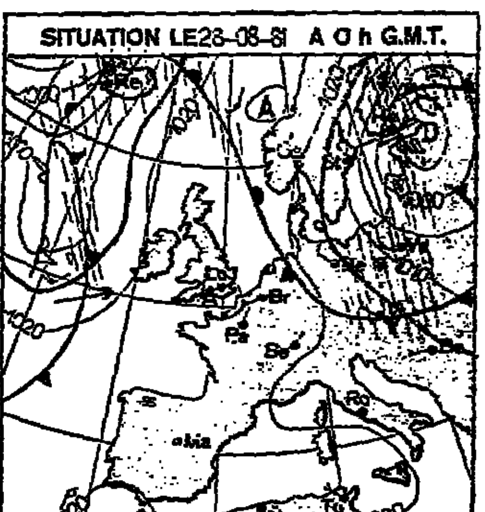
« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h., entrée, boulevard de Ménilmontant (Paris et son histoire).

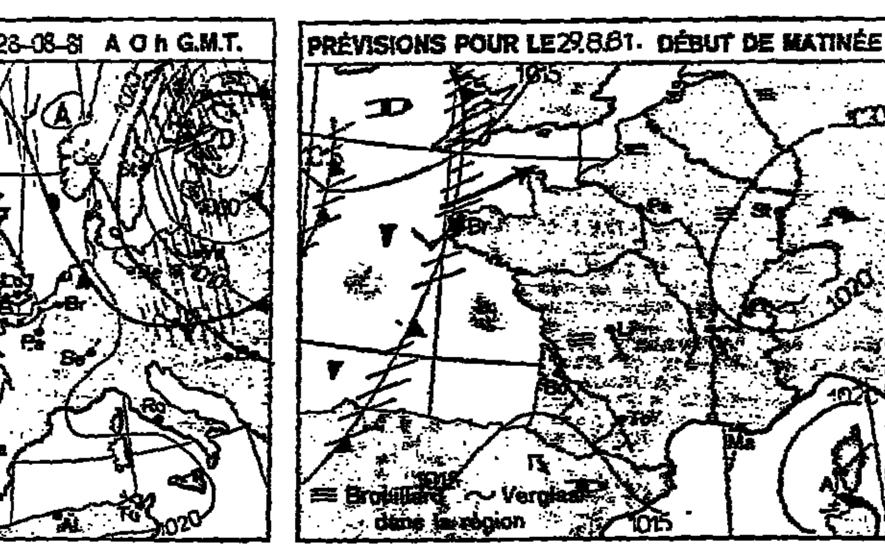
« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h., métro, côté Lobau (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 août à 0 heure et le samedi 29 août à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur le sud des îles Britanniques se déplaceront vers le nord du massif alpin en s'affaiblissant. Ce retrait vers l'est des hautes pressions permettra aux perturbations atlantiques de s'approcher des côtes européennes sous une forme orageuse.

Samedi, ces perturbations apporteront dès le matin des nuages plus abondants que les jours précédents sur l'extrême ouest de la France avec quelques pluies ou ondées éparses. Le soir, cette zone, ayant progressé vers l'est, affectera les régions s'étendant du Pas-de-Calais à la Bretagne et à la Vendée avec une baisse des températures et des vents de sud-ouest faibles à modérés. D'autre part, le temps lourd deviendra plus orageux par le sud sur le bassin Aquitain. Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé après la disparition des brouillards matinaux, surtout localisés sur le Nord et le Nord-Est. Sur ces régions, les températures maximales marqueront encore une légère hausse.

Le vendredi 28 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,7 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 38 et 15 ; Bordeaux, 31 et 15 ; Bourges, 26 et 11 ; Brest, 38 et 15 ; Caen, 26 et 12 ; Cherbourg, 25 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 8 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 23 et 11 ; Lyon, 24 et 10 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 21 et 8 ; Nantes, 29 et 14 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 24 et 10 ; Pau, 30 et 12 ; Perpignan, 28 et 15 ; Rennes, 29 et 12 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 30 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 21 et 15 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 19 et 15 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 34 et 22 ; Iles Canaries, 29 et 21 ; Copenhague, 18 et 11 ; Dakar, 30 et 26 ; Genève, 25 et 9 ; Jérusalem, 31 et 19 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 28 et 14 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 16 et 11 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 12 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 15 et 10.

Probabilités pour la journée de dimanche 30 août :

De la Bretagne aux Flandres, le temps sera très orageux, et quelques pluies éparses pourront se produire.

Les températures maximales seront de l'ordre de 20 à 22 degrés ; sur les autres régions, le temps restera assez chaud.

Une zone orageuse, située le matin du Bassin aquitain aux Charentes, s'étendra dans la journée à la majeure partie du pays, mais en ne donnant que des orages isolés pouvant toutefois localement être assez forts.

Les régions situées de la Lorraine et de l'Alsace à la Provence seront épargnées et verront persister un beau temps ensoleillé. Les températures s'étageront de 24-25 degrés à 30 degrés, du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JEUX

« Mots croisés anacyclo-palindromiques »

Problème n° 20

HORIZONTALEMENT

I. Engage pour la seconde fois *(entrelacer)* ; messe servie en catimini *(se servit d'une faucille)*. — II. Cours italien *(plus petit que l'acre)* ; don anglais *(parties de voiles)* ; prénom d'un aventurier écossais *(Scandinave fils de géant et père de dieu)* ; syllabe sacrée *(changea de peau)*. — III. Canard américain *(lança)* ; cirque français *(avatar de Vishnu)* ; général de génie *(a cours en Europe)*. — IV. Phonétiquement : suffisamment *(ensemble de pulsions)* ; symbole chimique *(pour certains, c'est un carat)* ; possessif *(tête d'amplificateur)* ; brève impulsion *(mesure la surdité)* ; annonce la discipline *(personnel)*. — V. Situation comique *(jeu de scène amusant)* ; terre rouge *(sa fleur est un meuble)* ; salé et séché *(repoussas des deux pieds)*. — VI. Ile vue par les Dalmates *(parfois cru)* ; n'est pas ordinaire *(rassasiés)*. — VII. Reconquis *(convier)* ; unité qui fait surface *(poulie désordonnée)*. — VIII. Ile britannique *(rapporta)* ; phonétiquement : prénom féminin *(immatriculation pour automobiles d'un pays européen)*. — IX. Opinion parfois publique *(essence vénérée en Inde)* ; résidence louis-philipparde *(siffler phonétiquement)* ; numéro d'un roi pour qui un moine ne fut pas clément *(éclat phonétique)*. — X. Lettres de travers *(met des voiles)* ; grain pour pèlerins *(héroïne pour James Hadley Chase)* ; roi d'Israël *(douce au music-hall)*. — XI. Celui de Polichinelle n'en est plus un *(labourés pour la troisième fois)* ; roi d'Israël victime d'un militaire *(blonde anglaise)*. — XII. Espagnol connu pour ses etudes *(peigne réservé à celui qui a un métier)* ; petit bâtiment *(éclaircit)*. — XIII. Prix du silence *(département phonétique)* ; cinéma, en somme *(toujours anglais)* ; agent de liaison *(guide des mines)* ; petit filet *(berceau d'un patriarche)*. — XIV. Contemporain spécialiste des binettes *(plaça)* ; moucheter *(redonnât la prospérité)* ; caïd des caïds *(officier turc)*. — XV. Périodes où même les adversaires de la presse foncent *(port méditerranéen)* ; fait d'hiver *(superficiel)* ; vieille capitale *(peintre sans ordre)*.

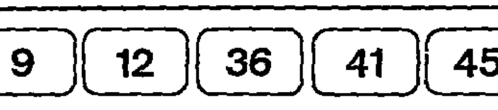
VERTICALEMENT

1. Priver de liquide *(remettre en place un support de fortune)* ; phonétiquement : ne figure pas parmi les pieux *(possessif)* ; ses frères étaient de vrais pirates *(tête de pierre)*. — 2. Nom de plusieurs rois scandinaves *(imperméable)* ; étaient attachées à leurs terres *(frustrés)* ; imite un héros de Victor Hugo *(envoi de balles)*. — 3. Oncle d'Amérique *(petite folie provençale)* ; chef d'impies hostiles à l'Eglise *(Rubénite homographe du précédent)* ; plantes à fleurs jaunes *(puni)* ; personnel *(partie d'empire)*. — 4. Fabrique d'huiles *(toujours bouché)* ; vieux village ardéchois *(ville d'eaux d'outre-Quiévrain)* ; trompe ou olifant *(masse dure)*. — 5. Préposition *(symbole chimique)* ; roi vaincu par Saül *(ancien qui fait très jeune)* ; jugement *(haut quartier de Lune)*. — 6. Participe joyeux *(symbole d'un métal)* ; espèce d'oie *(commune savoyarde)* ; département français *(tranche de ravalement)*. — 7. Chemins de fer urbains *(élégant)* ; Arménien connu par son mythe *(sol en mer)* ; lettres de cachet *(règle de conduite)* ; moitié de l'humanité *(film de Joseph L. Mankiewicz)*. — 8. Céréale *(vieux pays)* ; bronzait les Cairotes *(symbole d'un métal rare)* ; mer phonétique *(mère des Titans)*. — 9. Sorte de répétiteur *(forme d'Autel)* ; vu *(début d'ulcère)* ; article courant *(conspua phonétiquement)* ; notable *(vieux pays où était installée une ville de jeux)*.

10. Gare aux bateaux ! *(adverbe)* ; sigle calembouresque pour écrivains *(sigle d'une politique économique)* ; gendre du Prophète *(habite en Rhodésie)* ; article étranger *(largeur de papier)*. — 11. Religieux phonétique *(vu par les Egyptiens, c'était un jabiru)* ; tente *(trois cardinaux)* ; un porte-feuilles vu par les botanistes *(race mêlée)*. — 12. Utile pour obtenir un huis clos *(destiné au gratin)* ; attacha *(conaiment à forte tête)* ; note *(plus familier que vous)*. — 13. Pour votre gouverne, si vous pilotez *(charge sur un sommier)* ; pas forcément bête *(mit en tôles)* ; singe qui, s'il était instrumentiste, jouerait du piano *(abréviation latine)*. — 14. Fameux mathématicien suisse *(parcourue à nouveau)* ; donc latin *(adore croquer le marmot)*. — 15. Possessif *(fils d'un vieux navigateur)* ; enchâsse *(sont parfois courants)* ; sigle d'un groupement d'architectes et de décorateurs *(fut mauvais)*.



TIRAGE N° 34
DU 26 AOUT 1981



NUMERO COMPLEMENTAIRE 27

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	9	1 122 670,10 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	137	36 876,00 F
5 BONS NUMEROS	3 081	4 919,10 F
4 BONS NUMEROS	158 347	95,70 F
3 BONS NUMEROS	2 649 027	8,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 2 SEPTEMBRE 1981

VALIDATION JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

« L'acrostiche historique »

Solution du problème n° 19

1. Belzébul (graphie licite pour *Belzébuth* ; Julien Tondriau et Roland Villeneuve, dans leur *Dictionnaire du Diable et de la démonologie*, Marabout université ; 1968, mentionnent également les formes *Beelzébub* et *Beelzéboul* [1]). Chez les juifs et es chrétiens, « prince des démons » qui viendrait directement après Satan. Divinité locale à oracles des Cananéens-Phéniciens (cf. II, Rois, 1). — 2. Occupera (*cf.* « occuper un logement »). — 3. Intérêts. — 4. Scénario. — 5. Taglioni (Maria Taglioni, 1804-1884 ; célèbre artiste italienne appartenant à une famille de danseurs. Elle obtint de grands succès à l'Opéra de Paris ; elle créa *la Sylphide*, ballet romantique dû à son père, Filippo Taglioni). — 6. Objectif. — 7. Noviciat (ce mot désigne à la fois le temps d'épreuve imposé à une personne avant qu'elle soit admise à prononcer ses vœux et le logement réservé aux novices ; une jeune fille souhaitant entrer dans l'ordre de saint Bruno [chartreuses] habitera donc d'abord au noviciat). — 8. Sérénade. — 9. Autostop. — 10. Nausicaa (fille du roi des Phéaciens Alcinoos, elle accueillit Ulysse lorsque celui-ci, victime d'un nouveau naufrage sur a route du retour vers Ithaque, est rejeté sur les rivages de Skhéria [peut-être Kerkyra : Corfou] ; elle lui donne à manger et lui fournit des vêtements ; les versions présentées par les mythographes diffèrent, mais s'accordent sur le fait que Nausicaa et Alcinoos auraient souhaité qu'Ulysse épouse la princesse ; mais le héros de l'*Odyssée* est marié [à Pénélope], et il doit reprendre la mer). — 11. Geôliers. — 12. Biberons. — 13. Embusqué (dans le langage populaire, on appela effectivement « coiffure à l'embusqué » une coupe de cheveux où ces derniers étaient rejetés en arrière du front). — 14. Aguicher. — 15 Usurpera (cf. « usurper le trône » : priver du titre, de la dignité, de roi). — 16. Mercure (dieu romain du Commerce et de l'Eloquence, assimilé au Thot des Egyptiens et à l'Hermès des Grecs ; calembour sur le mercure, métal liquide qui monte ou descend dans les thermomètres). — 17. Antenne. — 18. Nouveau (synonyme de « bleu » au sens de « jeune », « nouvel arrivant », « bleusaille », « bizuth », « novice »...). — 19. Oreille (« fouine » avec l'acception de « fouinard », « fouineur », « fureteur »...). — 20. Isoloir. — 21 Renfort.

Les colonnes verticales A et B fournissaient la phrase suivante : « Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera ».

Le duc de Bretagne Jean III meurt en 1341 en ne laissant pas d'enfant. Dans le contexte de la guerre de Cent Ans éclate alors la guerre dite de « Succession de Bretagne » (ou « guerre des deux Jeanne », ou encore « guerre des deux dames »). Elle oppose Jean de Montfort, demi-frère de Jean III, marié à Jeanne de Flandre, dite « Jeanne la Flamme », à Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III mariée à Charles de Blois, neveu de Philippe VI de Valois. Le parti Blois-Penthièvre est soutenu par la France, le parti Montfort par les Anglais.

Froissart a laissé le récit de l'épisode connu sous le nom de « combat des Trente », qui se déroula le 26 mars 1351 (2) à mi-voie entre Josselin et Ploërmel, d'où le nom de « Mi-Voie », « Mi-Voye » ou « My-Voie » donné à ce lieu. Jean de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, partisan de Blois-Penthièvre, ayant lancé un défi à l'Anglais Bemborough (dont le nom fut souvent orthographié *Bembro*), qui tenait la place de Ploërmel pour le compte de Montfort, trente Britto-Français affrontent trente Britto-Anglais au cours d'un « *moult haut fait d'armes qu'on ne doit mie oublier* ». Le combat dura toute la journée, et se termina par la victoire des Franco-Bretons, qui firent prisonniers les Anglais survivants.

Au cours du combat, Beaumanoir, blessé, se plaignit de la soif. Un de ses compagnons, Geoffroy de Boves (ou du Boys) lui fit alors la réponse constituant notre acrostiche.

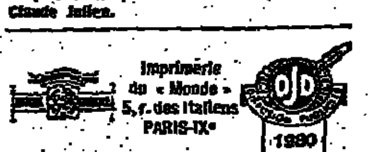
(1) On trouve également les formes *Baal-Zezul*, *Baal-Zebub*, *Beelzebub*, *Beelzeboub* et *Beezeboul* (sans accent sur les *e*).

(2) Mais pour le *Grand Larousse encyclopédique* c'est le 27 mars, alors que Michel Mourre (*Dictionnaire d'histoire universelle*, Editions universitaires, Paris, 1968) donne la date du 25 ! La majorité des ouvrages consultés — souvent dus à des auteurs bretons — optent pour le 26. Nous avons aussi constaté de nombreuses divergences quant à la composition des deux groupes de trente hommes.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

LES MOTS CROISES SONT EN PAGE 12

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

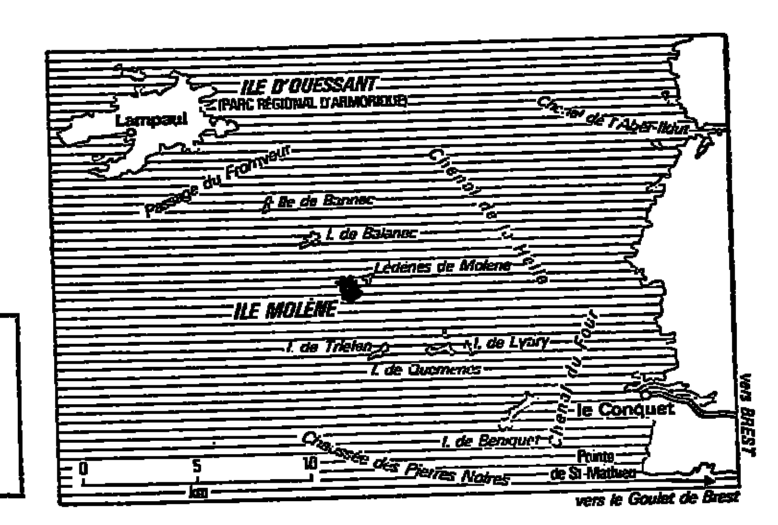
Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La France autour d'un été

Nous proposons cet été un tour de la France touristique moins connue sinon méconnue. Voici quelques sites à l'écart des grandes routes de la transhumance estivale ; sauvés pour cela de la défiguration mais où s'expriment avec acuité quelques-unes des préoccupations brûlantes de la France en vacances.

Aujourd'hui, Molène et le combat des îles du Ponant ; la semaine prochaine, Confolens et l'animation des vacances.



GENS DE MOLÈNE

LES moteurs de la vedette ralentissent. Le mini-paquebot, parti du Conquet (Finistère) une demi-heure plus tôt, pénètre dans le « port » de l'île Molène. La marée est basse et la mer, calme. On quitte le bateau par l'escalier en béton de la digue. On se passe les sacs à dos et des ballots hérissés de piquets de tente. Il ne reste plus aux jeunes îliens, revenus pour le week-end et aux vacanciers qu'à remonter quelques centaines de mètres à pied jusqu'à l'unique bourg de l'île. Ni voitures ni cyclomoteurs : c'est le royaume lilliputien (1 kilomètre carré) de la marche.

Le bateau est déjà reparti. Il reviendra ce soir. Dans le port, les caseyeurs coiffés de bouées roses sont amarrés. Une multitude de canots se balancent, tandis qu'un goémonier luit sous sa cargaison sombre. Le long du labyrinthe des rues étroites, les légumes et les fleurs habitent des jardins minuscules ceints de murets de pierre. Dans le cimetière qui flanque l'église, dort sous une dalle grise le commandant du *Drumond Castle*, navire anglais échoué, après tant d'autres, dans l'archipel au dix-neuvième siècle. Il a trouvé à Molène un asile pour l'éternité.

Même si la population (trois cent quatre-vingt-dix-sept personnes) de l'île double durant l'été, même si cent visiteurs débarquent parfois le matin pour repartir le soir, Molène ne se défait jamais d'une tranquillité farouchement défendue et universellement affirmée depuis que l'île, comme toutes ses sœurs du Ponant, a dû faire face à la marée touristique.

Les îliens sont unanimes. La patronne du Kastel An Daol, qui vit obstinément à l'heure G.M.T. et chez qui on déjeune à 2 heures de l'après-midi, affirme sans ambages : « *Le grappin se met dans l'eau et pas sur nous.* » Le maire, M. Auguste Delarue (sans étiquette), déclare avec autant de netteté, mais plus de diplomatie : « *Si les touristes viennent ici, c'est pour voir comment nous vivons, pour passer quelques jours ou quelques semaines avec nous. Nous les accueillons volontiers, mais nous n'allons changer ni notre cadre de vie ni notre rythme d'existence pour eux.* »

« *Dès mon arrivée à la mairie, en 1965, j'ai compris le danger d'une politique systématiquement touristique,* dit-il, *d'autant qu'une saison ne peut durer chez nous que deux mois au maximum. J'ai pris ou fait prendre une série de décisions : les constructions sont édifiées dans le bourg seul, le reste de l'île (deux tiers de sa superficie) est classé zone verte. Nous pouvons offrir une vingtaine de chambres à l'hôtel ou chez l'habitant et nous avons tout fait pour nous opposer à l'installation d'un équipement touristique qui devait permettre à nos visiteurs de faire du ball-trap ou du tennis. Le projet a échoué. Nous avons interdit la circulation de tout véhicule, de tout cyclomoteur. Ici, les gens se déplacent à pied.* »

Molène ne compte que vingt résidences secondaires pour deux cents maisons. En revanche, l'île accueille plusieurs dizaines de tentes. Le nombre de points d'eau est passé de un, en 1977, à une demi-douzaine, aujourd'hui, afin que les touristes puissent se ravitailler. Enfin, les visiteurs trouvent toujours un embarquement sur l'un des bateaux de pêche de l'île. Il y a toujours un autochtone pour aider à trouver la boulangerie, la mairie ou le marchand de journaux dans une île sans panneaux indicateurs.

Reste que si les « *scréos* » (mouettes), surnom des Molénais, ont pu, jusqu'à présent, refuser toute adaptation au tourisme en vertu de leurs traditions, l'économie de l'île est fragile et se modifie. « *Lorsque j'ai commencé à naviguer, en 1933, il y avait ici plus de trente bateaux de pêche,* affirme M. Jean Le Guen, président de l'amicale molénaise, dynamique association des îliens exilés sur le continent. *Aujourd'hui, ils ne sont plus que deux. La vie a changé. Les femmes refusent le rythme d'existence îlienne. Les hommes voient revenir leurs collègues de la marine marchande en congé durant plusieurs semaines. Enfin, la concurrence des autres « flottes » bretonnes mieux équipées a été très dure. Peu à peu, les pêcheurs locaux disparaissent.* »

Soleil d'août

La scolarité obligatoire jusqu'à seize ans a obligé un certain nombre de familles à partir sur le continent jusqu'à la création du collège des îles du Ponant (collège éclaté sur plusieurs îles). Elles y sont restées.

Molène devient une île de retraités et d'exilés qui reviennent plusieurs mois par an. « *Mais,* souligne M. Delarue, *ce sont des retraités jeunes et dynamiques de la marine marchande* ». D'autre part, l'île n'est pas abandonnée par ses habitants : « *Même si je suis obligé de rester sur le continent parce que mes enfants y sont installés,* affirme M. Le Guen, *cela ne m'empêche pas de passer six mois de l'année ici. C'est le cas pour la plupart des Molénais, puisque la population double en été avec les seules familles îliennes.* »

En voyant disparaître ses activités traditionnelles, Molène n'a pas voulu se « reconvertir » dans les loisirs, créer des équipements dont elle n'avait pas elle-même besoin, répondre aux demandes fluctuantes des vacanciers. L'île des pêcheurs a su conserver son âme. Mais combien de temps encore les caseyeurs de Molène sortiront-ils du port, tandis que sur le bitume sèche au soleil d'août, retourné à coups de râteau, le petit goémon dont la vente ou la transformation arrondira les fins de mois ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

GUIDE

A VOS LIGNES

Comment s'y rendre ?

Par bateau, départ à 8 h. 30 de Brest ; à 9 h. 30 du Conquet. Prix : 60 F environ (aller et retour). Départ supplémentaire l'été, à 16 heures, du Conquet.

Où loger ?

Il n'existe qu'un seul hôtel à Molène, le « Kastell an Daol ». Il compte onze chambres. Le prix de la pension complète est de 90 F (boisson non comprise) par jour pour un séjour de trois jours au moins. Téléphone : 16 (98) 84-19-11. Une dizaine de chambres chez l'habitant sont mises à la disposition des touristes et un camping limité est autorisé sur l'île. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Molène. Téléphone : 16 (98) 84-19-05.

Qu'y faire ?

Il convient d'arriver « équipé » sur l'île. En effet, on ne peut ni louer ni acheter du matériel de pêche. Contrairement à certaines autres îles, il n'existe pas de loueur de vélos ni d'équipements de loisirs. Le sport principal pratiqué sur l'île est la marche

POINT-CLÉ

Le combat des îles

« IL n'existe pas en Bretagne deux îles semblables. » *Cette constatation de Mme Annick Helias, responsable régionale du tourisme littoral en Bretagne, est tout à la fois géographique et « psychologique ». L'Atlantique est piqueté de dizaines d'îles, petites et grandes, habitées ou inhabitées, proches ou éloignées du continent, peuplées de pêcheurs ou bien d'agriculteurs. Elles ont réagi chacune à sa façon à une marée inconnue d'elles : la marée touristique. A Belle-Ile, qui s'est laissée séduire, on peut opposer Houat, où les escarmouches se multiplient entre les pêcheurs et les plaisanciers installés dans le port, et Molène, qui a refusé la moindre concession. A Ouessant, on profite de la vague en attendant qu'elle passe. A Groix, on lui réserve un accueil mitigé. A Hoëdic, on lui fait les yeux doux. A Ré, les dix mille habitants résistent mal aux quatre-vingt mille campeurs de l'été.*

Comme ailleurs, le tourisme a pu paraître comme une reconversion possible au moment où les économies traditionnelles étaient en perte de vitesse. Les pêcheurs ont, en effet, tendance à se raréfier. La vie en autarcie ne s'impose plus pour les îles les plus éloignées du continent, dès lors que le ravitaillement est assuré régulièrement.

« En effet, *explique Mme Helias,* le tourisme a pu paraître comme une carte importante à jouer. Lorsqu'on habite sur le continent, il est facile d'aller travailler dans une usine située à 10 ou 20 kilomètres de chez soi. Lorsqu'on est îlien, il faut s'expatrier. » *D'autant que les îles bénéficient d'un double flux touristique : les vacanciers stables utilisent les résidences secondaires, dont le taux d'occupation est important, puisqu'il atteint une centaine de jours par an, les hôtels ou les campings. Viennent s'y ajouter les visiteurs d'un jour qui, passant par Quiberon ou Lorient, voudront montrer Belle-Ile ou Groix à leurs enfants. Cela explique qu'en été l'équivalent de la population îlienne se déverse sur les quais.*

Or, le tourisme îlien se heurte à la faiblesse de la capacité d'accueil. Si, à Houat et à Hoëdic, les gîtes ruraux ont fait leur apparition, si le camping d'Ouessant vient d'ouvrir ses portes, les tentes « sauvages » poussent comme des champignons sur les îles bretonnes. Seconde difficulté, le coût de la desserte grève lourdement le budget des touristes quotidiens (300 F environ pour une famille de quatre personnes sur certaines îles finistériennes). Enfin, il faut bien dire que plaisanciers et baigneurs viennent chercher avant tout le soleil et délaissent la Bretagne après une saison qui dure deux mois au maximum.

Le Ponant s'organise

La plupart des îliens ne tiennent pas particulièrement à voir cette saison s'allonger. Habitués à vivre en autarcie, à faire leur propre police, ils refusent la plupart des projets touristiques ambitieux qui leur sont proposés. Ici, c'est un projet de centre de thalassothérapie qui échoue ; là, le développement du tourisme hivernal se heurte à l'hostilité des hôteliers traditionnels en place ; ailleurs, l'installation d'un port de plaisance provoque une levée de boucliers. On mise aujourd'hui sur un tourisme « scientifique », « culturel », « sportif ».

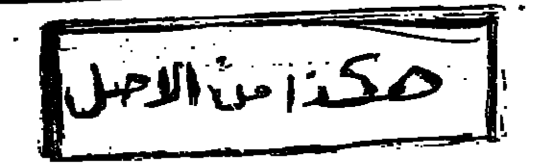
Reste le poids de certaines réalités économiques : les résidences secondaires ont gagné du terrain, alors que les jeunes îliens ne peuvent parfois pas se loger. Les compagnies départementales de transport veulent rentabiliser à tout prix un service public en cherchant à allonger la saison touristique.

La particularité, mais aussi la fragilité des îles, a amené la création, en 1971, de l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant, organisme de réflexion qui a permis un certain nombre de réalisations préparant l'évolution des activités économiques locales : aquaculture, relance agricole, création d'un collège des îles du Ponant, etc. A ces efforts s'ajoute l'imagination des îliens, par exemple la coopérative de Belle-Ile, son groupement des artisans d'art, l'association de certains artisans de Batz (Finistère).

Confrontées à un afflux touristique plus difficile à assimiler que sur le continent, les îles bretonnes doivent réussir une difficile mutation. Grâce à des taux de subventions supérieurs à ceux qui sont proposés aux communes continentales, les expériences fleurissent. Une économie fragile, des traditions fortes protégées par la mer, plus efficacement encore que par les kilomètres : l'expérience a prouvé, dans les îles du Ponant, que l'aide des pouvoirs publics restera inopérante sans la volonté des îliens eux-mêmes.

M.-C. R.





Equitation

A Aix : les petits as du poney

VOIR des enfants de huit à quatorze ans respirer la joie de vivre à cheval, les plus craintifs — osons dire les plus nombreux — ayant laissé, avec leur cartable bourré de verbes irréguliers au vestiaire, leur peur à l'écurie, ce n'est déjà pas si *fréquent*.

Voir — conformément à la méthode « maison » — les « anciens », au menton *encore duveté*, prendre en charge les « nouveaux » et leur communiquer foi, cœur et fierté confondus, c'est encore plus rare et c'est — crime inexpiable — braver les ukases des « gardiens du temple ». Comment un enfant pourrait-il apprendre à un autre enfant les premiers gestes qui vont décider de son avenir équestre ? Voir enfin des instructeurs n'intervenir en cours de reprise — et c'est la réponse à la question — que pour remédier, en termes choisis, à une imperfection corrigible, ou redresser une erreur patente, voilà bien, pour un homme qui, dans son âge tendre, fut au manège abreuvé d'apostrophes à faire rougir une guenon, un spectacle tout simplement stupéfiant.

Autre sujet d'étonnement : les jeunes que nous avons admirés en selle, une trentaine ce jour-là sur les deux cents inscrits au club, s'adonnent à leur distraction favorite. Non pas une petite heure, comme dans la plupart des établissements où une fournée suit l'autre, la dernière enfourchant *des animaux* ivres de fatigue, mais — louable innovation — une demi-journée d'intimité cavalière leur est offerte au tarif imbattable de 35 francs. *Les* enfants des « smicars » n'y sont pas majoritaires, du moins pas encore, mais ici, au cœur de la Provence, à Aix, au pied de la sainte Victoire, où les promenades abondent dans des collines agréablement boisées, l'équitation populaire est en de bonnes mains. Y travaillent d'arrache-pied des hommes de bon vouloir, tel M. Pascal Marry, trente-cinq ans, conseiller technique de la ligue de Provence, habité de la flamme du missionnaire dans l'exercice de *ses fonctions* et surtout dans l'idée qu'il se fait de la pratique sportive de masse.

C'est à son côté que nous nous trouvons au Poney Club *de* Canto Grihet, domaine des Terres rouges, où ont été construites des écuries qui n'ont rien d'écuries-prisons comme il s'en voit — *hélas ! — dans* les sites les plus riants et dans les institutions les plus fameuses du pays. Des écuries tenues avec amour par M. et Mme Roger Perin-Riz, propriétaires de trente-cinq poneys de races et de modèles divers, mûrs pour le changement de pied en l'air s'il vous plaît, c'est dire leur degré d'instruction.

Montures tirées au sort

« *Vous allez rencontrer*, nous avait annoncé M. Marry, *deux marginaux notoires, deux autodidactes complets, les vieilles perruques de l'équitation traditionnelle diraient : deux martiens !* ». Opinion qui, dans la bouche d'un écuyer-professeur passé par la voie royale de l'art équestre, semble refléter une approbation discrète... Et puis la première ligne de bouquets d'arbres franchie parmi des ombrages *profonds* à la Cézanne, nous avons découvert de grandes cours parfaitement balayées comme est parfaitement sablée et ratissée la carrière (50 mètres sur 20) située légèrement en contrebas de la propriété. Roger et Chantal Perin-Riz, nos « *martiens* », omniprésents tout en ayant l'air de ne pas y toucher, n'ont absolument rien de commun, on le voit, avec les tenanciers d'établissements pirates.

Pour l'instant, les enfants coiffés de la toque sont à l'arrêt, en file indienne, prêts à s'ébranler à travers des chemins hérissés de petits obstacles fixes qui seront pris de volée au galop dans le plus pur style cross. Mais d'abord comment sont organisés ces matinées et après-midi équestres où l'utile et l'agréable sont étroitement associés ? Début des séances — mot préféré à celui de « cours » jugé trop scolaire — le matin à 9 heures, l'après-midi à 14 heures. L'affectation des poneys obéit à un rite immuable. Les enfants tirent au *sort* leur monture. Glissons sur les soins à l'écurie, les clubs sérieux ayant *compris depuis longtemps que* la formation des aspirants à la galopade passe obligatoirement par eux, et ici on ne saurait déroger à la règle. Les élèves que nous avons vus à l'œuvre savent non seulement « faire le fumier », mais — élégance des élégances — tresser une crinière, un toupet, opération délicate s'il en fut.

La leçon ne s'arrête d'ailleurs pas là. Travailler la soumission aux aides, apprendre à rentrer correctement un cheval dans un van, à atteler à une charrette un tireur généreux, inculquer les premières notions de l'art du ménage à ceux qui sont attirés par cette discipline, toutes ces promesses tenues s'inscrivent en bonne place au programme de l'enseignement modulé de façon à décourager la monotonie.

« *Ici, on vous l'a dit, nous refusons l'heure*, déclare M. Perin-Riz. *Pas de technique coupée en tranches, pas de bachotage type manège. Ce que je propose aux familles qui m'ont bien compris, c'est d'acheter pour leurs enfants du temps libre à condition que ce temps soit enrichissant. Et de fait, la pratique équestre peut être prise comme un élément de culture. L'animal, vivant complice de jeux, offre à la jeunesse une occasion privilégiée de s'épanouir, de se découvrir elle-même. Sur le plan socio-éducatif les résultats sont parfois surprenants. Par exemple, en quelques heures, on peut sortir de sa timidité native un enfant qui nous arrive les nerfs noués à en être malade...* »

Mais voici terminés les galops que freine à peine l'assaut donné aux mamelons dont les bosses multipliées corsent l'aventure. A ce stade de l'enseignement, comme à tous les autres, et notamment dans la reprise en carrière qui suivra, les enfants auront été tantôt acteurs, tantôt spectateurs. Ces derniers, quand vient leur tour, non seulement se montrent dépourvus d'agressivité ou d'esprit de compétition, mais ouvrent, au contraire, grands leurs yeux pour essayer de découvrir, chez leurs petits camarades les plus adroits, le secret de leurs dons et de s'en imprégner. C'est assurément la plus belle image que nous garderons de notre visite. Avec un espoir, ambitieux mais raisonnable. Laissons à M. Marry qui lutte dans cette voie le soin de le formuler.

« *Si*, dit-il, *demain, les collectivités locales s'inspirant de ce que nous venons de voir, créaient et finançaient des établissements hippiques dans les mêmes conditions et à moindres frais que les piscines, les gymnases et les stades, tout le monde y aurait accès même, évidemment, les plus défavorisés.* »

ROLAND MERLIN.

Pêche au cachalot aux Açores

Trois harpons pour une mise à mort

La Commission baleinière internationale, qui se réunit chaque année à Brighton (*Grande-Bretagne*), s'efforce vaille que vaille d'éviter la destruction totale des cétacés que traquent les navires-usines. Il est une autre forme de pêche — « inoffensive » — au cachalot que la commission ne condamne pas : c'est la pêche artisanale telle qu'elle se pratique aux Açores.

SOUS les chapeaux de paille et les casquettes américaines, les sept visages sont tendus, crispés, ridés par le soleil. Quarante-cinq minutes ! Depuis quarante-cinq minutes, les deux cachalots que nous poursuivons ont sondé vers les profondeurs marines. Ont-ils vraiment fui, soupçonnant la présence des chasseurs ? L'inquiétude s'installe. Et il fait si chaud ! Seul le clapotement de l'eau contre le bois de notre frêle baleinière rompt le silence.

Soudain, Francisco se lève et pointe son doigt. Oui ! Là, à bâbord de la proue de notre *Libertade* : « Bloz ! Bloz ! » Elles soufflent ! Nous avons gagné. Contre tous les autres baleiniers *de l'île qui ont fui vers* l'horizon, nous avions parié que les cachalots étaient là, près des Açores. « Bloz ! Bloz ! » Nos doigts sont pointés en direction des *souffles*. « *Bloz ! Bloz !* » Les magnifiques ! Les majestueux ! « Bloz ! » Ils glissent, collés l'un contre l'autre, à 200 mètres de nous. Ils viennent de jaillir, après avoir sondé plus de quarante-cinq minutes, repus, ivres de nourriture, de tranquillité et d'insouciance. « Bloz ! » Les vaguelettes découvrent deux bosses brunes ou grises qui se soulèvent avec grâce et jouent avec le soleil : c'est la force et la grâce réunies.

« *Comment les marins, fascinés par cette sérénité, ne se sentiraient-ils pas poussés à l'attaquer pour découvrir que cette paix cachait en fait des ouragans ?* (1) »

Notre capitaine, Borga, s'arrache au spectacle. D'un coup *d'œil, il vérifie l'état de la* barque. La « ligne » est bien enroulée dans les deux bailles : rien ne doit gêner sa course, tout à l'heure, lorsqu'elle sera à toute allure, accrochée au harpon. Elle a bien souvent fauché dans sa course des bras, ou des jambes et même des vies humaines. José Vigario, à la proue, a installé son harpon à la pointe extrême du chaumard, au centre de l'étuve, juste derrière sa place de dernier rameur. Désormais, *nous avançons « ferrés »*.

Les deux « baleia » sont à moins de 150 mètres. Les six rameurs ont pris leur place respective, le capitaine est à la proue, debout, et il dirige son « bote » avec un aviron de queue long de 7 mètres. Il est le seul à voir les cétacés.

Cent mètres : les deux bosses soufflent toujours en paix, loin de soupçonner l'approche de l'homme. Les six rames plongent en cadence. Le « bote » file sur l'eau. *Quatre-vingts mètres* : les hommes suent, les cachalots soufflent. « *Todos ! Agora !* » Tous ! Maintenant ! Daniel scande le rythme des rames pour accélérer *la vitesse et s'encourager. Agora !* Plongez la rame ! Les ordres sont murmurés. Le silence des chasseurs est nécessaire pour surprendre l'animal.

Moins de vingt mètres. Les ordres de Borga se font encore plus doux. « *Rema todos duro !* » Rames plus fort ! Les deux cachalots accélèrent leur course. Ils nous ont senti. Mais non. C'est nous qui virons !

Ils étalent à notre proue, à bâbord. Maintenant, nous nous sommes placés juste en face d'eux : un tête à tête impressionnant ; le fameux « cabeça com cabeça » ! Ainsi placées, les bêtes ne peuvent pas nous deviner : elles ne voient que de côté et sur un petit angle de 125° seulement.

Dix mètres : le *Libertade* et les deux compagnons progressent l'un vers l'autre. Huit mètres peut-être : les deux cachalots se séparent légèrement. « *Ta na proua ! Ta nossa baleia ! Rema todos !* » Elle est à la proue ! C'est notre « baleia ». Ramons tous ! La voix de Borga se fait douce et paternelle. Trois mètres. Deux mètres. Un mètre.

Sa peau est contre le bois de notre « bote ». Elle est brune... ou grise. Quadrillée d'étranges traces blanches. La peau ridée, fripée, sent la vie et des combats que nous ignorons. Son évent s'ouvre comme une *grosse* paupière à quelques centimètres de nous. Il souffle une vapeur d'eau qui nous éclabousse.

Le silence avant l'attaque

« Prépare-toi ! » José, le dernier rameur à la proue, rentre sa rame. « *Levante te dal'he !* » Lève-toi et donne ! José se lève. Il coince son genou, pointe le fer vers le ciel. « *Tranca !* » Lance ! Le pique est tombé. *La bosse* brune chavire sur elle-même. La barque si légère est agitée et submergée. L'eau bouillonne autour de nous. Les hommes sourient. Il n'y a pas de dégâts et la ligne file. « *Seia para ré !* » Séparez ! crie Borga. Tout se passe alors en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Les hommes rament avec force contre le corps de la « baleia » qui ne se détache pas de nous. Ils rament si fort que leurs avirons se plient contre la bosse de l'animal. Borga godille : il faut éviter la queue, redoutable. La « baleia » sonde ! Enfin ! Eduardo arrose la ligne qui file si vite qu'elle risque de prendre feu. La « baleia » a déjà pris plus de 500 mètres de ligne.

La bête sonde depuis trente-cinq minutes. Elle est quelque part sous la coque, à plus de 300 mtres. Francisco a réussi à reprendre un peu de ligne. José, le harponneur, vérifie ses lances, les fers de la future mise à mort. Trente-sept minutes « *para baixa* ». L'official regarde à nouveau sa montre. La rgle d'or reste le silence. Où la « baleia » va-t-elle jaillir ? Les hommes regardent étrangement sous la barque... en se penchant par-dessus bord ! Seul un poisson-scie s'amuse à passer et repasser. Soudain, notre « bote » se soulève *de 10 ou 15* centimètres.

Pohiiiiiii... Avec le bruit d'un monstrueux ballon qui se dégonflerait, la masse d'eau se déchire à 15 mètres de nous. Le cachalot a jailli : il souffle son jet de vapeur blanche de toute sa vitalité. Le harpon piqué dans son flanc ne laisse même pas apparaître *un filet* de sang.

Par ici ! Borga godille fortement. La barque vire sur elle-même et s'approche de la bosse. La queue *immense, qui mesure* 5 ou 6 mètres de large, se met à battre l'eau. José lève sa lance et pique : « *Tranca ! Boa !* » Bien visé ! L'animal est piqué près des poumons. La queue bat de plus belle. Il faut s'accrocher car la mer est devenue rude. Nous sommes encore une fois submergés par un raz de marée. « *El e barbara !* » Elle est méchante ! La ligne file à nouveau. Nous sommes tirés par une fantastique locomotive qui nous entraîne à plus de 10 nœuds ! Le *Libertade* saute sur les vagues : « *Ah ! quelle belle vie que cette vie à la baleine... Derrière le cachalot, ma rame dans la main* », chante la geste baleinière.

La bête fatigue. De la première piqûre de la lance coule un peu de sang. Notre locomotive se débat dans la corde qui la retient. Les hommes en profitent pour haler la ligne et se rapprocher de la bosse, mètre après mètre.

« *Tranca !* » José pointe à nouveau et pique. Quatre rameurs, assis, forcent sur leurs avirons pour éviter la « baleia » et le terrible roulis. « Bao ! » Bon ! José blesse et blesse encore l'animal. La lance s'est tordue. Il la redresse avec le dos d'une hachette contre le bois de la proue, avant de la *replanter* dans les poumons du cachalot. Les coups se font précis et de plus en plus rapprochés. Peut-être vingt, trente. Le sang coule maintenant en abondance le long du flanc de la « baleia ». Nous ramons dans le sang. La « baleia » se débat avec moins de vigueur. Elle souffre. Elle vomit des calmars.

La ligne du harpon fait une traînée blanche sur la mer rougie, couverte de caillots de sang et de fibres de poumons. L'horrible combat dure depuis plus d'une heure ! Le corps se convulse et palpite. De l'évent jaillit déjà le souffle rouge, annonciateur de la fin. Après une cinquantaine de coups de lance, les hommes ont maintenant cessé de blesser la « baleia ». *La scène* est pitoyable.

On ne « servira » pas le cachalot pour lui éviter les affres de l'agonie car il demeure trop dangereux jusqu'à sa mort. Il va *mourir seul. Les hommes ont* le regard figé sur ce corps qui tournoie autour de notre barque, dans un dernier ballet mortuaire. A chaque souffle rouge, les chasseurs murmurent encore, portés par l'admiration magique : « Bloz ! Bloz ! »

Une heure encore, et puis, lentement, comme un mourant soulève une fois encore sa main, la « baleia », dans un ultime effort, lève sa queue colossale qui retombe dans son sang en dessinant un dernier et somptueux arc de cercle. Comme pour crier grâce, elle ouvre, immense, sa mâchoire et la dresse vers le ciel avant de couler.

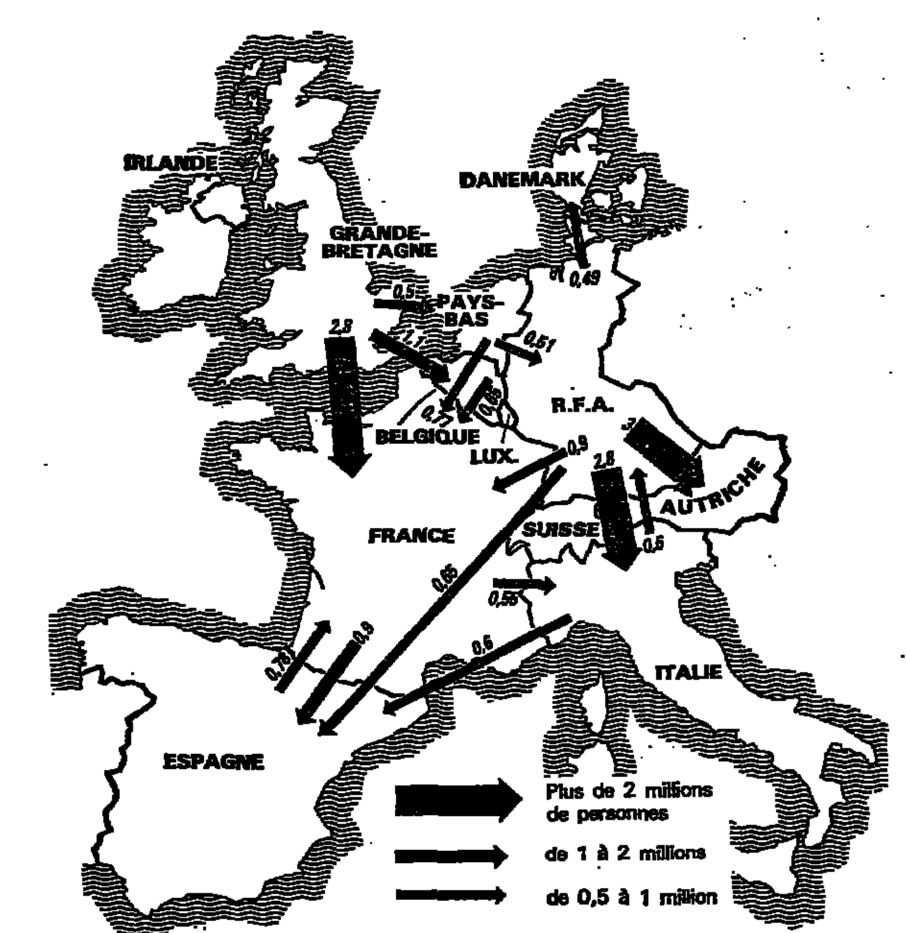
La « baleia » est morte.

CHANTAL KIMMERLIN.

(1) *Moby Dick*, H. Melville.

(*) Embarquement possible toute l'année à bord d'un remorqueur accompagnant les barques de pêche. Une décharge dégageant la responsabilité de l'armateur en cas d'accident est requise. Pour tous renseignements, s'adresser à la capitainerie de Pico-à-Lajès (archipel des Açores).

Les grands courants européens du tourisme automobile



La carte ci-dessus fait apparaître l'importance respective des différents courants européens de tourisme automobile. Le classement des pays « émetteurs » est le suivant : République fédérale d'Allemagne (10 millions d'automobilistes), Grande-Bretagne (4,6), Pays-Bas (3,2), Italie (3), France (2,4). Les pays « récepteurs » sont, dans l'ordre : France (5,7 millions d'automobilistes), Italie (4,2), Autriche (3,9) et Espagne (3).

La prééminence des Allemands dans le tourisme européen, mise en évidence par les flux routiers, est aussi nette à l'échelle mondiale, si l'on en croit les mouvements monétaires. La Bundesbank estime qu'avec une dépense touristique, hors de leurs frontières, de 21 milliards de dollars, les Allemands se sont classés, en 1980, premiers touristes du monde, devant les Américains (10 milliards), les Britanniques (6,5 milliards), les Français (6 milliards) et les Japonais (4,5 milliards). Le déficit de la balance touristique ouest-allemande a presque décuplé, en onze ans, pour atteindre le chiffre de 14 milliards de dollars.



Partir...

Le dernier Mistral et le premier T.G.V.

L'Association pour le tourisme ferroviaire (A.T.F.) a réservé des places pas ordinaires pour les mordus du rail : d'abord sur les derniers « Mistral » à destination de Nice ; ensuite sur le premier T.G.V. à regagner Paris au départ de Lyon. Samedi 26 et dimanche 27 septembre. Hôtel, repas et champagne compris : 880 F.

★ A.T.F., 6, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 577-27-66 et 706-75-09.

Bulgarie et œcuménisme

Un voyage culturel et œcuménique est organisé en Bulgarie, du 31 août au 14 septembre, à l'occasion du treizième centenaire de la création de l'Etat bulgare. Ce circuit sera consacré à la visite des églises et monastères orthodoxes, catholiques et arméniens. Il est mis sur pied par l'Office de la culture et des traditions arméniennes, animé par M. Gérard Stephanesco, 16, rue José-Maria-de-Hérédia, 75007 Paris. Tél. : 734.79.66.



EN DORDOGNE

La route du tabac

ROUTE des cimes. Routes du bord de mer. Routes des *fromages et des vins*... Voici maintenant la route du tabac : ce circuit a été créé en Périgord, le long de la Dordogne où l'on rencontre déjà quatre autres circuits : celui des vins (Monbazillac, Pécharmant...), celui des bastides (Monpazier, Domme, Beaumont...), celui des châteaux (Beynac, Montfort...), celui de la préhistoire (Eyzies, La Madeleine...).

La route du tabac est cependant tout à fait originale. Elle ne se contente pas de montrer des sites agréables. On n'y trouve rien à acheter. Et si l'aspect *promotionnel* du produit n'est pas absent, il est largement supplanté par le côté culturel. Des vacances instructives, même pour les non-fumeurs. Le Bergeracois et le Sarladais ont même été choisis par la confrérie Jean-Nicot, la régie des tabacs (SEITA), la fédération nationale des planteurs de tabac, car il est possible de suivre toute l'évolution de la plante, sa transformation. On peut regretter qu'il manque le final : la fabrication des cigarettes.

Le circuit peut être effectué depuis Sarlat. Il est toutefois préférable de partir de Bergerac. Plus précisément du Musée du tabac qui se trouve dans le bâtiment de l'hôtel de ville. On y apprend que le plant de tabac, originaire des Andes, a été introduit dans la région au dix-septième siècle. Dix-sept mille planteurs cultivent, avec vingt-cinq mille tonnes, plus de la moitié de la production nationale (les autres régions étant l'Alsace : 16 % ; le Val de Loire : 15 % ; le Sud-Est : 13 %). Le musée permet aussi de découvrir de curieuses collections de pipes et de tabatières.

De la graine à l'arbre

Quelques centaines de mètres plus loin, un saut dans le temps : voici l'Institut expérimental du tabac. C'est un établissement à la pointe de la recherche, créé en 1927, et *renommé dans le monde entier*. Avant la création de la route, il n'était ouvert qu'aux scientifiques. Dans un domaine verdoyant, des chercheurs font appel à des techniques biologiques inédites : hybridation, mutation expérimentale, androgenèse, *qu'explique un film* et dont les applications dépassent la seule *nicotianae*, dont ils possèdent cependant une collection rare : plus de mille variétés.

Le jardin botanique permet d'ailleurs d'en découvrir une grande partie : depuis la plus petite plante, haute de quelques centimètres, jusqu'aux variétés arborescentes de plusieurs mètres.

Il est encore possible de visiter, toujours à Bergerac, le Centre *de formation et* de perfectionnement des planteurs de tabac, y suivre la projection d'un programme audiovisuel, discuter avec les animateurs.

Mais puisque l'on dit que rien ne vaut d'aller voir sur le terrain, il faut aussi prendre la route, suffisamment *fléchée* pour ne pas se perdre. Ce qui ne serait pas un désastre tant les sites attrayants, les restaurants, les fermes-auberges sympathiques abondent.

Au long de la route, des planteurs feront visiter leurs exploi*tations, expliqueront* et répondront à toutes les questions qui leur seront posées. La dernière étape est à Sarlat, avec le Centre de fermentation et de battage : le début de la phase industrielle. Mais c'est une autre histoire...

JACQUES MAHUAS.

★ *Le Musée du tabac* est ouvert tous les jours en août et septembre : dimanches et jours fériés de 14 h. 30 à 18 heures ; lundi, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; les autres jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures. Entrée : 5 F ; groupes : 3 F.

★ *L'Institut de recherches* est ouvert lundi, mardi, mercredi et jeudi à 14 h. 30 et à 16 h. 30. La visite dure environ une heure. Entrée libre.

★ *Le Centre de formation et de perfectionnement* des planteurs de tabac est ouvert à la fin du mois de septembre, lundi et mercredi, à 15 h. 30. Entrée libre. Les planteurs accueillent les visiteurs de passage certains jours qui peuvent être communiqués au musée ou à l'Institut de recherche.

★ *Le Centre de fermentation et de battage de la SEITA* présente un programme audiovisuel en juillet et septembre, lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 10 h., 14 h., 15 h. et 16 h. En août, lundi, mardi, mercredi et jeudi à 10 h. et 11 h. Entrée libre.

Philatélie

N° 1704

FRANCE : Le début d'une nouvelle série du type « Sabine ».

Comme nous l'avons annoncé, la semaine dernière, trois nouvelles valeurs du type « Sabine » paraissent, le 1er septembre, en raison de l'augmentation des tarifs postaux. (41, 42 et 43e/81

1,40 F, vert ;
1,60 F, rose ;





2,30 F, bleu clair.

Format habituel et barres phosphorescentes.

Mise en vente « premier jour » :

— Le 1er septembre, de 8 heures à 18 heures, au bureau temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 1er septembre, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Les numéros des timbres déjà annoncés pour septembre, dans nos chroniques précédentes, deviennent : 41=44e ; 42e=45e et 43e=46e.

MONACO : Seconde partie des émissions 1981.

Cette seconde partie du programme 1981, pour les abonnés aux émissions monégasques, apportera vingt et un timbres et un bloc-feuillet de quatre valeurs contre la somme de 36,91 F.

Dans la somme est inclus les quatre timbres « préos » (6,91) émis le mars dernier et le « Comité olympique » (1,50) paraissant le 5 octobre.

● Princes et princesses, galerie d'art du palais princier (8 F) :

— 3 F, prince Louis II ;

— 5 F, princesse Charlotte.

Maquettes et gravures de Czeslaw Slania d'après les tableaux de P.A. de Lalo (1929). Taille-douce, six couleurs par feuille de dix timbres.

● Croix-Rouge monégasque, deux des douze travaux d'Hercule (7 F) :



— 2,50 + 0,50 F, « Hercule étouffant le lion de Némée » ;



— 3,50 + 0,50 F, « Hercule tuant l'hydre de Lerne ».

Maquettes de Pierrette Lambert, gravures de Claude Haley.

● Portraits d'hommes célèbres, série commémorative (indivisible, 13,50 F) :

— 1,00 F, Ettore Bugatti (né en 1881), constructeur italien d'automobiles ; gravé par Jean Pheulpin, d'après René Baur ;

— 2,00 F, George Bernard Shaw (né en 1856), écrivain irlandais ; maquette et gravure de Claude Andreotto ;





— 2,50 F, Fernand Léger (né en 1881), peintre ; dessiné et gravé par Claude Andreotto ;

— 4,00 F, Pablo Picasso (né en 1881), peintre et sculpteur espagnol ; maquette et gravure de Georges Bétemps ;

— 4,00 F, Rembrandt (Van Rijn), 375e anniversaire de sa naissance ; dessiné et gravé par Georges Bétemps, d'après « Autoportrait de jeunesse ».

● Concours international de bouquets, à Monte-Carlo en 1982 :

— 1,40 F, Eglantines et belles-de-jour ;

— 2,00 F, « Ikebana », reproduction d'après « Rikka de Shugyoku » d'une ancienne peinture japonaise par Ikanobo (1673) ; maquettes réalisées par Pierrette Lambert pour l'héliogravure.

(A suivre.)

SUEDE : Carnets et rouleaux.

Les émissions, du 9 septembre, de dix timbres différents seront présentés en carnets ou en rouleaux.

— « La Suède dans le monde », carnets de six valeurs à 2,40 Kr, sujets divers : métallurgie lourde ; forage de montagne ; culture (avec Birgit Nilsson, cantatrice et Sixton Ehrling, chef d'orchestre) ; recherche pétrolière ; sports suédois (deux petits formats (Björn Borg et Ingemar Stenmark).

— « Nuit et Jour », carnets de dix valeurs de 1,65 Kr., sujet unique, timbre d'usage courant.

— « Hôte de la réalité », 1,50 Kr. en rouleaux, timbre d'usage courant. Le sujet est une illustration du livre de l'auteur, Pär Lagerkvist, où on le voit, encore enfant, roulant sur une draisine avec son père.

— « Courrier d'entreprise 1981 », 2,30 Kr., deux sujets divers se tenant dans un même rouleau. *Enseigne de* boulanger et celle de fondeur d'étain.

En bref...

● Norvège. — Année internationale des personnes handicapées, 150 et 220 öre. Feuilles de 50. Taille-douce : papier phosphorescent.

● Sri Lanka. — 25e anniversaire de la *Fédération des étudiants* bouddhistes de Ceylan, 2,00 R. et centenaire de « Pali Text Society » avec l'effigie de T.W. Rhys Davids, 35 cents.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

LA MIE DE TOUJOURS

SI l'on résumait les plaintes des lecteurs, les reproches le plus souvent adressés aux hôteliers et restaurateurs, ce *serait le problème du pain qui* viendrait d'abord.

Comment ose-t-on, dans des restaurants connus, renommés, de prix sérieux, servir pour accompagner une honnête, voire une grande, cuisine ce semble-pain qu'est un morceau de baguette industrielle ou un petit pain blanc mal cuit, mou ou trop dur ?

Rares sont les maisons qui font l'effort de proposer au moins deux pains, un blanc pour les irréductibles et un vrai pain, bis, cuit au feu de bois après avoir été préparé au levain, pour les connaisseurs.

Et plus rares encore ceux qui font leur pain (comme Alain Senderens et quelques autres).

La vérité m'oblige à dire que *ce n'est pas toujours la faute du* restaurateur. Ce problème du pain, tenez, se pose au *Fouquet's*. *Mais où trouver un boulanger de* qualité suffisamment outillé pour livrer chaque jour ce grand nombre de petits pains au levain ?

Est-ce que « *la présence d'un caractère traditionaliste, au sens éclairé du terme, et de ses corollaires, manque incontestablement au métier de boulanger* » ? C'est ce qu'assure Lionel Poilâne dans sa préface du *Parfait boulanger, ou traité complet sur la fabrication et le commerce du pain* », qui vient d'être « repris » par les éditions Jeanne Laffitte (Marseille). Cet ouvrage, paru en 1778, est de... Parmentier ! Mais oui, le vulgarisateur de la pomme de terre, celui que chantait le bon Vincent Hyspa naguère :

« Célèbre Monsieur Parmentier
Pharmacien humanitaire
Et fort connu dans son quartier
Il inventa la pom' pom' pomme
[de terre ! »,

a touché à tout avec un bonheur universel, comme le dit Lionel Poilâne. En tout cas, il fonda à Paris, rue de la Grande-Truanderie, l'Ecole de boulangerie, aux cours gratuits *(et qui ne survivra* pas à la Révolution, soit dit en passant).

C'est le dix-neuvième siècle qui a *consacré la* victoire du pain blanc, remarque Claude Thouvenot dans son charmant *Pain d'autrefois* (A. Leson, édit.). On y a vu comme un progrès parce que le pain blanc était « *celui des riches* ». Je crois fermement, avec des diététiciens sérieux, que l'équilibre de la santé y a perdu. Mais il ne faudrait pas que l'engouement des Parisiens pour ce retour aux sources qu'est le pain dit « de campagne » n'en fasse qu'un pain, comme tant d'autres, usinier.

Nous voilà bien loin des restaurants ? Pas sûr ! L'autre jour, à l'*Hôtel des Bergues* de Genève, je voyais une cliente s'émerveiller, au restaurant, de la variété des pains suisses proposés. Il y a, en Helvétie, autant de pains que de cantons. Jacques Montandon les a signalés dans son *beau livre sur le Pain* (1), établissant même un accord des pains et des mets. N'y en avait-il pas autant en France ? Et, aujourd'hui encore, en voyage, n'aimerions-nous pas nous voir servir le pain « du pays » plutôt que celui, passe-partout, des baguettes tragiques ?

LA REYNIÈRE.

(1) « *Le Livre du pain* », par Jacques Montandon, qui vient aussi de sortir « les Fromages de Suisse », Edition Edita à Lausanne.

VACANCES EN SEPTEMBRE

Ce sont les meilleures, surtout pour ceux qui partent alors que les autres reviennent. Ce sont aussi les plus ensoleillées mais surtout les plus calmes. Alors profitons-en... Il reste peut-être encore quelques chambres... Et certainement quelques bons plats.

Au « Mas Quayrol », à Aulas-30120 (tél. : 91-12-38), dans les Cévennes méridionales, où le filet de bœuf aux fromages des chèvres de la ferme et les champignons sauvages, les escargots du pays, les potées rustiques, *sont savoureuses... Les prix modestes et les chiens bienvenus !*

Enfin, à Biarritz, allez bavarder avec M. Félix Arostéguy (5, avenue Victor-Hugo - Tél. : 24-00-52), *la plus belle boutique* gourmande du Sud-Ouest et dont on a fêté le centenaire, fondée qu'elle fut, en 1870, par son grand-père. Ce, avant d'aller, demander à Pierre Laporte « Le Café de Paris », place Bellevue - Tél. : 24-19-53) d'ordonner votre *repas de fête.*

C'est Raymond Oliver (avant Michelin et Kléber) qui a découvert « Le Mareyeur » (91, bd de la Plage, à Arcachon - Tél. : 83-35-45). L'accueil de la famille Perré, la cuisine du fils, Jean-Pierre Perré. Une carte éblouis*sante, comme la cuisine, et*... de prix. — L. R.

MIETTES

● *A Trebeurden,* le moulin de *Lan Kerellec* (relais et châteaux) s'était mis en vedette dans les guides. L'an dernier, son animateur et cuisinier, Georges Masraff, l'a quitté. Voici dans la clandestinité du mois d'août, Georges et Marianne Masraff installés à Paris, à l'enseigne du « Quai des Ormes » (72, quai de l'Hôtel-de-Ville, téléphone : 274-72-22). J'en reparlerai. Mais je puis déjà vous dire que ce sera l'adresse dont les gourmands parleront dès la rentrée.

● *On dit que... Ledoyen* serait à vendre. En attendant confirmation, on peut annoncer que, plus modestement, *l'Auberge du Clou (30, avenue Trudaine), de montmar*troise mémoire, et qui va fêter ses quatre-vingt-dix ans, change de mains. Le chef (et patron), André Millet, y débutera au piano début septembre.

● *Quatre cents bières internationales,* des whiskies rares, de vieux alcools, des thés parfumés... à LA CAVE DE GAMBRINUS (13-15, rue des Blancs-Manteaux Tél. 887-81-92), avec une « nocturne » les mercredis.

● *Et à propos de whiskies* un pur malt dégusté au bar du *George-V, un Glenlivet de douze* ans, *l'Aberlour*. Racé, incontestablement.

● *Fête du beaujolais nouveau* au restaurant du *Parc des Eaux vives* de Genève, le 19 novembre, avec la participation du fameux Romanens, le chanteur de la Fête des vignerons de Vevey.

● *Plus de caviar de Gironde* pendant quelques années. La production réduite à quelque 25 kilos en 1980, la pêche est interdite le temps que le retour des esturgeonnes puisse être efficace.

Scrabble

Le champion

UN sondage IFRES, que publiait notre confrère *le Journal du dimanche* le 23 août, révèle que le scrabble est « *pratiqué et aimé* » par 42 % des Français en vacances, de préférence aux mots croisés (41 %), à la belote (38 %), à la pétanque (31 %), à la pêche à la ligne (19 %), aux échecs (12 %) et au bridge (7 %).

Comme le Monopoly, le scrabble est *un produit américain des* années noires de la dépression, mais... refusé par tous les éditeurs américains de jeux, y compris celui qui le fabrique actuellement. Il ne s'est imposé outre-Atlantique qu'en 1953 : on prétend qu'à cette date le P.-D.G. du grand magasin new-yorkais Macy's, nouvel adepte du jeu, s'aperçut avec colère que celui-ci était absent du rayon jouets. Quelques semaines plus tard, sous son impulsion, le scrabble était lancé. *A cette époque*, les lettres étaient coupées dans un bois d'érable spécialement importé de la Forêt-Noire, et les chiens appréciaient le vernis dont elles étaient enrobées. Heureusement, le plastique n'est pas fait pour les chiens...

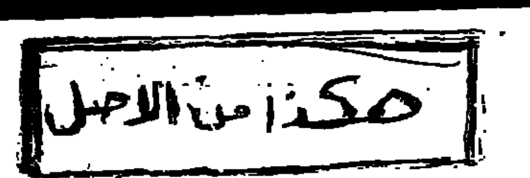
Différentes versions du jeu, toutes fabriquées en Grande-Bretagne, permettent aux Allemands, aux Espagnols, aux Italiens, aux Néerlandais, aux Afrikaners et aux Arabes de le pratiquer (l'édition russe originellement destinée aux Russes blancs des Etats-Unis va prochainement être commercialisée en Union soviétique). Mais c'est en France que le scrabble connaît actuellement le plus vif succès, dû sans doute à des causes diverses : possibilités ouvertes pas nos conjugaisons ; engouement des Français pour les mots plutôt que pour les idées, attesté par la vogue des jeux de lettres télévisés et la floraison des dictionnaires, nouveaux ou renouvelés ; dosage subtil entre la chance, la technique et l'érudition.

Il faut sans doute ajouter le rôle joué par la jeune fédération qui regroupe les scrabbleurs les plus fanatiques, ceux qui éliminent le facteur chance en jouant avec les mêmes lettres que leurs adversaires (*scrabble duplicate*, analogue au *bridge duplicate*). Ces lexicophages se mesurent dans l'un des trois cents clubs existants ou dans de grandes joutes organisées chaque week-end dans telle ou telle ville de France. Les joueurs plus casaniers peuvent refaire chez eux, à loisir, les parties jouées dans ces compétitions et publiées par les quelque vingt-cinq journaux qui ont une rubrique régulière de scrabble.

Espérons que M. Armand Jammot, producteur de l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran », prendra ce sondage en compte s'il songe à organiser un deuxième débat sur les loisirs de l'esprit

M. C.

(*) *Fédération française de scrabble*, 137, rue des Pyrénées, 75020-Paris.



Jeux

échecs N° 932

SIMPLE ET DIRECT

(Championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1981)

Blancs : A. VITOLINSCH

Noirs : G. TIMOCHENKO

Défense sicilienne

1. é4	ç5	18. Cd5!(i)	Fd8(j)
2. Cf3	é6	19. g5!!(k)	F×g5
3. d4	ç×d4	20. Tg1	f6(l)
4. C×d4	Cf6	21. Ca5!	Td4
5. Cç3	d6	22. Cç6!!(m)	T×d1+
6. Fb5+(a)	Fd7	23. D×d1	Rh8
7. Dé2	a6	24. Cd-é7!(n)	Cç5
8. F×d7+	Cb×d7 (b)	25. Tg4!(o)	Cb7
9. Fg5	Fé7	26. T×g5!!(p)	f×g5
10. 0-0-0-	0-0	27. Cg6+!	h×g6 (q)
11. f4(c)	Tç8	28. f×g6(r)	g4
12. Rb1	b5	29. Dé1!(s)	Tf1(t)
13. f5	é5(d)	30. D×f1	Cç5
14. F×f6	C×f6(é)	31. Df5! aband.(u)	
15. Cb3	Tç4		
16. g4!(f)	Da8(g)		
17. Th-é1	Cd7(h)		

NOTES

a) D'autres continuations sont 6. g3 ; 6. g4 ; 6. f4 ; 6. Fé2 ; 6. Fç4 ; Fé3. *Le développement du F-R en b5 ne pose aux Noirs aucun problème dans l'ouverture.*

b) *8..., D×d7 suivi de 9..., Cç6 était aussi à envisager.*

c) Les Blancs ont traité l'ouverture de manière franche et simple. Le combat qui s'engage ici est caractéristique des positions *obtenues* à la suite des roques opposés.

d) La menace 14. f×é5 oblige les Noirs à réagir mais il est important de ne pas abandonner la case d5. C'est pourquoi, *sans perdre de temps*, s'imposait le contre-jeu 13..., b4. Par exemple, 14. f×é6, b×ç3 ; 15. é×d7, C×d7 ou 14. *Ca4, é5 ; 15. Cb3, Dç7.*

é) Et non 14..., F×f6 ; 15. Cf3, Cb6 ; 16. g4!

f) L'avance d'un pion g met en évidence la différence des stratégies *adoptées de part et d'autre* et la supériorité du plan des Blancs dont l'offensive progresse à toute allure. La menace g4-g5 privera *le R* noir d'un précieux défenseur ; en même temps, s'aggravera la faiblesse de la case d5.

g) Retarde l'avance g5 en raison de l'attaque du pion é4. Cette défense paraît artificielle. En a8, la D noire perd le contrôle de la case a5.

h) Ou 17..., Tf-ç8 ; 18. g5, Cd7 ; 19. Dg4.

i) Après l'installation de ce C *en plein centre*, les Blancs ont le gain en poche.

j) Si 18..., Fg5 ; 19. h4!

k) Menace, entre autres, 20. Db5 et 21. Td3.

l) Si 20..., Fd8 ; 21. Dg4, g6 ; 22. f×g6!

m) Remarquable travail de la cavalerie. Naturellement, si 22..., D×ç6 ? ; 23. Cé7+.

n) Menace 25. T×d6.

o) Le pion é4 est bien défendu : si 25..., b5 ? ; 26. T×g5 et 27. D×h5 mat.

p) Les Noirs ont finalement réussi *à défendre* leur pion faible en d6 au prix d'une mise hors-jeu de la D et du Cb7. Le moment est venu de faire exploser le roque ennemi.

q) Forcé. Si 27..., Rg8 ; 28. Dd5+, Tf7 ; 29. Cç-é7 mat !

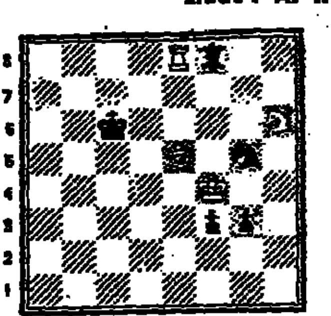
r) Menace 29. Dh5+, Rg8 ; 30. Dh7 mat.

s) Et non 29. D×g4, Tf1+, avec mat.

t) Si 29..., Tf4 ; 30. Dh4+, Rg8 31. Dh7+, Rf8 ; 32. Dh8 mat.

u) Que faire d'autre ?

Etude : A. KOPININ (1981)



BLANCS (4) : Rf4, Té8, Fé5, Ch6.

NOIRS (5) : Rç6, Pf8, Cg5, Pf3 et g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 931
L. MITROFANOV, 1981

Blancs : Rg7, Pa5, b5. 3. Noirs : Rd5, Pa7, Pç7.

1. Rf7 !, Rd6 ; 2. h6!, R4 ; 3. a6, Rd7 ; 4. b6 !, Rc8 ; 5. a7, Rb7 ; 6. b×ç7, F×a7 ; 7. Ré6, R×ç7 ; 8. Rd5 ! et les Blancs gagnent.

Et non 1. h5 ?, Ré6 ! ; 2. a6, Pd4+ ; 3. Rg8, Rd7. De toute beauté.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 929

UNE BONNE ASSURANCE

La façon d'assurer le contrat dans cette donne est simple, à condition d'y penser.

♠ A V 7 5
♥ 4 3
♦ R V 10 5 3
♣ 5 3

♠ R 9 8 2
♥ D 8 5
♦ 8 7 2
♣ R 6 4

N / O E / S

♠ D 6 4
♥ V 9
♦ D 4
♣ A D V 10 7 2

♠ 10 3
♥ A R 10 7 6 2
♦ A 9 6
♣ 9 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	1 ♠	2 ♣
2 ♥	3 ♣	3 ♥	passe...

Ouest entame le 4 de trèfle pour l'as. Est rejoue la dame de trèfle, puis contre-attaque le 9 de cœur. Sud prend avec le roi, et il tire l'as de cœur, sur lequel Ouest fournit le 8 de cœur et Est le valet. *Comment Sud doit-il jouer pour gagner* TROIS CŒURS ?

Réponse :

Supposons que le déclarant rejoue atout et que Ouest, après avoir pris avec la dame de cœur, *contre-attaque pique pour le 5 du mort, pris par la dame d'Est*, qui continue trèfle. Sud coupera, et que fera-t-il ? La meilleure ligne de jeu sera de tirer l'as de pique et de couper un pique. Mais, si le roi de pique ne tombe pas, il restera à trouver la dame de carreau. Alors, si on pense que Ouest a le roi de pique, on tirera le dernier atout, puis l'as de carreau et... on chutera si Est a la dame de carreau troisième.

Pourquoi s'être ainsi compliqué la vie alors qu'on peut pratiquement assurer le contrat.

Voici la solution proposée par le Suédois Peter Lund : après l'as de cœur, Sud tire l'as de carreau, puis le roi de carreau (sans impasse) et *il rejoue le valet de carreau* pour affranchir le 10. Si la dame de carreau n'est pas tombée, l'adversaire qui prendra contre-attaquera pique, le déclarant mettra alors l'as de pique du mort et il jouera *le 10 de carreau affranchi sur lequel il jettera son dernier pique* tandis que l'adversaire coupera avec son atout maître.

En jouant ainsi, le déclarant ne pourra perdre que deux trèfles, un carreau et un atout et, si la dame de carreau est *seconde* (ce *qui était le cas*), il fera même une levée de mieux.

Action retardée

Cette manche a été réussie au cours d'un des festivals du Club Méditerranée à Djerba. Le coup est moins simple qu'il n'en a l'air car le danger n'est pas apparent:

♠ 8 2
♥ R 6 4 3
♦ 9 8 7 5 4 3
♣ 8

♠ D 10 4 3
♥ V 10 8 2
♦ R
♣ D 9 5 4

N / O E / S

♠ A V 9 5
♥ 9
♦ D 2
♣ R V 10 7 3 2

♠ R 7 6
♥ A D 7 5
♦ A V 10 6
♣ A 6

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Mari	Silberw.	Chemla	Wery
1 ♦	passe	1 ♥	contre
surc.	1 ♠	2 ♦	3 ♣
4 ♥	passe	passe	4 ♠
contre	5 ♣	5 ♦	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de trèfle, *comment Mari, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX *contre toute défense ?*

Note sur les enchères :

La main de Sud est trop belle pour ouvrir de « 1 SA » *car elle* vaut plus de 18 points à cause du valet 10 de carreau qui équivaut à une dame, mais aussi à cause des deux couleurs de quatre cartes qui rendent la main plus forte *que si la distribution était 4-3-3-3*. C'est une erreur courante, même chez les bons joueurs, de ne rien compter pour la distribution quand on ouvre de « 1 SA ». Ainsi, une main de 15 points d'honneur avec une mineure cinquième et une distribution 5-3-3-2 peut être évaluée à 16 points, et on a intérêt à l'ouvrir de « 1 SA » s'il y a des gardes dans toutes les couleurs.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 153

GENS D'ARMES A DAMES

Championnat des Pays-Bas, 1981

Blancs : J. BASTIAANNET

Noirs : H. JANSEN

Ouverture : Raphaël

1. 32-28 (a)	19-23	16. 30-25	19-24(l)
2. 28×19	14×23	17. 45-40	4-10
3. 34-29	23×34	18. 40-35(m)	10-15(n)
4. 39×30(b)	16-21	19. 34-30(o)	*14-20!!(p)*
5. 44-39	21-26(c)	20. 25×14	9×20
6. 50-44 (d)	26-25	21. 30×19	13×24
7. 31-27(e)	25×34	22. 47-41(q)	26-31(r)
8. 39×30	15-20	23. 37×26	17-21
9. 30-25	17-22(f)	24. 26×6	7-11
10. 25×14	22×31	25. 6×17	12×32
11. 36×27	10×19(g)	26. 38×27(s)	24-30
12. 44-39	11-17	27. 35×24	20×47!
13. 40-34	6-11(h)	Abandon.	
14. 41-36!(i)	5-10(j)		
15. 35-30 (k)	10-14		

NOTES

a) 1. 33-28 (19-33) ; 2. 28 × 19 (14 × 23) ; 3. 39-33 (10-14) ; 4. 33-29 (5-10) ; 5. 35-30 (20-25) ; 6. 40-35 (14-20) ; 7. 45-40 (17-21) ; 8. 38-33 (21-26) ; 9. 42-38 (11-17) ; 10. 44-39 (17-21) ; 11. 30-24 (6-11) ; 12. 35-30 (9-14) ; 13. 33-28 coup fautif sur lequel les Noirs exécutent une originale combinaison en six temps. 13... (13-19!) ; 14. 24 × 22 (20-24!) [thème du double-bis : sacrifices consécutifs de deux pièces] ; 15. 29 × 9 (4 × 13) ; 16. 28 × 19 (13 × 42!) ; 17. 47 × 38 (21-27) ; 18. 32 × 21 (16 × 18!), N + 1 (docteur K. Venema, La Haye, 1979).

b) 4. 40 × 29 (13-19) ; 5. 45-40 (16-21) ; 6. 50-45 (19-24) ; 7. 37-32 (10-14) ; 8. 41-37 (8-13) ; 9. 46-41 (2-8) ; 10. 31-26 (18-22) laisse le gain de pion très simple dans les deux cas. 11. 32-27 (21 × 32 b1) ; 12. 38 × 18 (12 × 34) ; 13. 39 × 10 (5 × 14) et B + 1.

b1) 11... (22 × 31) ; 12. 36 × 16, + 1.

c) 5... (10-14) ; 6. 37-32 (5-10) ; 7. 41-37 (14-19) ; 8. 31-26 (18-23) ; 9. 36-31 (20-24) ; 10. 50-44 (15-20) livre, soit le coup de dame par une petite subtilité de premier degré, soit le gain du pion. 11. 31-27! (11-16c1) ; 12. 33-29 (23 × 25) ; 13. 27-22 (17 × 28) ; 14. 33 × 5, dame et +.

c1) Sur tout autre continuation, B + 1.

d) Si 6. 31-27 (11-16) n'est pas bon stratégiquement, les Blancs trouvant là une opportunité pour développer leur aile gauche après le trois pour trois. 7. 27-21 (16 × 27) ; 8. 37-31 (26 × 37) ; 9. 42 × 11 (6 × 17).

e) Le meilleur en vue du développement éventuel de l'aile gauche.

f) 9... (20-24) interdirait 10. 40-34, les Noirs damant à 50 en toute facilité 10... (24 - 30) ; 11. 35 × 24 (13-19) ; 12. 24 × 22 (17 × 50) ; 13. 38-33 (50 × 31) ; 14. 36 × 27, prise de la dame, mais N + 1.

g) Jeu égal à l'approche du milieu de partie.

h) Un soupçon de temporisation.

i) Rend inopérant (11-17), les Blancs se réservant *toujours* l'arme défensive du trois pour trois.

j) 14... (4-10), et voyons maintenant une variante précieuse pour les *nouveaux amateurs* : 15. 34-30 (1-6) ; 16. 30-24 (19 × 30) ; 17. 35 × 24 (11-16) est sanctionné par une petite combinaison en quatre temps *pour une rafle meurtrière de cinq* pions 18. 24-19 (13 × 24) ; 19. 27-21 (16 × 27) ; 20. 37-31 (26 × 37) ; 21. 42 × 15, +.

k) Une recherche obstinée de l'occupation du centre se heurterait aux puissantes possibilités de riposte des Noirs, solidement groupés par l'occupation des cases 17, 18 19 pour leur première ligne, des cases 11, 12, 13 pour *la seconde ligne*, et des cases d'appui 7, 8, 9, 10. Mais est-ce pour cette raison que les Blancs retiennent une stratégie d'enveloppement ?

l) Un pion taquin qui, de toute évidence, apparaît comme une manifestation de neutralisation *de* cette stratégie des Blancs.

m) Surtout pas 18. 34-29 (14 × 19!) ; 19. 29 × 20 (19-24) ; 20. 30 × 29 (18-22) ; 21. 27 × 18 (12 × 45), N + sur ce passage à dame.

n) Les interdictions se succèdent pour *chaque camp. Ainsi*, après 18... (10-15), n'est pas jouable, parmi d'autres continuations, 19. 40-44 (24-30) ; 20. 35 × 24 (14-20) ; 21. 25 × 14 (9 × 40), *dame et +*.

o) Ou encore 19. 47-41, les Noirs doivent alors *se méfier* du coup de dame, en six temps celui-ci. 19... (11-16), et voici le déroulement de la combinaison : 20. 25 - 20 ! (14 × 25) ; 21. 34-30 (25 × 34) ; 22. 39 × 19 [ouverture de la brèche] (13 × 24) ; 23. 27-21 (16 × 27) ; 24. 37-31 (26 × 37) ; 25. 42 × 41, +.

p) Pour affaiblir le flanc droit et y exercer une dangereuse pression. *Ce commentaire ne refléterait toutefois* que très partiellement la valeur de ce coup de position ; il faut voir en effet dans (14-20!!) surtout *l'amorce d'un joli tenté de faute* avec promotion d'un pion en dame huit temps plus tard.

q) La faute, assez inattendue à ce niveau des G.M.I., gens d'armes à leurs dames, sans relâche depuis *l'âge de seize ou dix-sept ans...*

r) Le début de la phase tactique *de l'ensemble de ce mouvement* depuis (14-20).

s) *L'ouverture de brèche* : la clé de la combinaison.

PROBLÈME
BERTON (MOEZE)
1981

Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

● SOLUTION COMPLÈTE : 48-42! (37 × 48), 47-41 (36 × 47), 26 × 21! (47 × 49), 21 × 3 (49 × 29), 3 × 25 (48 × 34...), 25 × 91 + sur une application du thème du coup turc. L'un des premiers problèmes d'un jeune lecteur, damiste depuis le début de 1980 et membre du Damier de Rochefort (200 membres).

JEAN HAZE.

les grilles du weed-end

MOTS CROISÉS N° 160

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

Horizontalement

I. Où l'on vit Münch, avant et après Paris. — II. Réalise une bonne vente. Favorisent. — III. Filles, sœurs ou mères, mais pas au sens propre. — IV. Un peu plus rapide d'avoir diminué. Quand on est obligé de classer. — V. Refoule. Va aller comme ci, comme ça. Oui. — VI. Dans l'énumération. Zeus l'aima. Petit malheur ou non, rend chagrin. — VII. C'est un sauvetage précaire. Epris. — VIII. Voyelles. Conteneurs. Prince. — IX. Change rarement ses projets. Il pourrait en raconter. X. Volontaires, parfois à l'excès.

Verticalement

1. La première moitié d'un tandem devant le tandem. — 2. Il peut être très fleur bleue. N'admet pas les fantaisies. — 3. Profondément unies. Personnel. — 4. Capitale des îles. Bâtard. — 5. Dans l'échoppe. Pour croqueuses de diamants. — 6. Siègent de plus en plus à droite. — 7. Distribue. — 8. En Italie. Le quatrième homme. — 9. B par exemple. En scène. — 10. On en est là. A ses bons mots. Personnel. — 11. Indispensable au mollusque et au savant. A provoqué un schisme. — 12. En train. Encore un peu latin. — 13. Lointaine ancêtre du X.

Solution du n° 159

Horizontalement

I. Professionnel. — II. Sebile. Traite. — III. Epèle. Rigides. — IV. Uri. Vaines. Us. — V. Desserte. Sali. — VI. Ossues. Rie. Eu. — VII. Nsad. Isar. Asa. — VIII. Ytn. Entiche. — IX. Motif. Araigne. — X. Enseignements.

Verticalement

1. Pseudonyme. — 2. Repression. — 3. Obéissants. — 4. Fil. Sud. Ie. — 5. Elevée. Efi. — 6. Se. Arsin. — 7. Rit. Stan. — 8. Itinéraire. — 9. Orge. Ircam. — 10. Naisse. Hie. — 11. Nid. Aegn. — 12. Eteules. Nt. — 13. Lessivages.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 160

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. ACILMNSU (+ 1). — 2. EGIORU. — 3. CEINNSU. — 4. EERSTTU (+ 2). — 5. CEEILOS. — 6. CELMPSUU. — 7. — FIILORR. — 8. EEIILNN. — 9. EEINOSS (+ 1). — 10. AEEIPSST (+ 2). — 11. AACCDES (+ 3). — 12. — CEEIINRR. — 13. EILSUV. — 14. ADEERSV (+ 1). — 15. AEIIMPR (+ 2). — 16. EENOPST (+ 3). — 17. EEINSUX.

Verticalement

18. ACIMRSU. — 19. AACIRSS (+ 1). — 20. ACDEILPR. — 21. ACEFIIRS (+ 2). — 22. CEILV. — 23. INNOSSU (+ 2). — 24. ADEINPST. — 25. EEIMORS (+ 2). — 26. EEEINRS (+ 5). — 27. ENOITU (+ 2). — 28. EEGLLSU. — 29. AIIIMRS. — 30. EEIMNPSS. — 31. CEEERUY. — 32. EIINORS (+ 2). — 33. AEFLSTU (+ 1).

* Jeu déposé.

Solution du N° 159

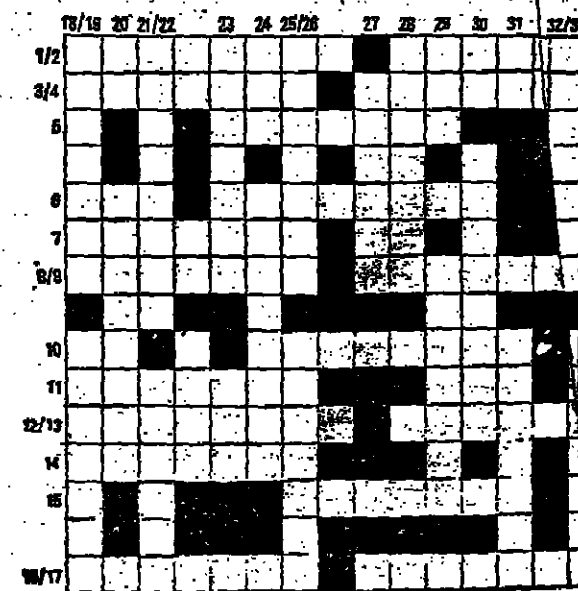
Horizontalement

1. CRUSTACE (ACCRUTES). — 2. INSOLA (NOLISA). — 3. URINAL (ALUNIR). — 4. ONGLIERS (REGLIONS, GRELIONS). — 5. PELVIEN. — 6. TORDOIR (DORTOIR). — 7. ACUITES. — 8. ECLIPS. — 9. SONDEUSE. — 10. POELEZ. — 11. UNITIVE. — 12. PEAUDE (EPANDUE). — 13. OLIANT. — 14. INHALAI. — 15. ETENUE. — 16. SAMOVAR.

Verticalement

17. CHOUTES (TOUCHES, SOUCHET). — 18. RUDIES (SOUDIER, IODURES, ORDIES). — 19. URGERENT. — 20. STAFFES, construis en staff. — 21. TRICONE (RECTIONS, CROIENT). — 22. EVANOUI (INAVOUE). — 23. CUBARE (ARCURES, CURERAS, RECURAS, SUCRERA). — 24. ORPHIES. — 25. INDECISE. — 26. LUPULIN. — 27. SLAVISA (SALIVAIS). — 28. ARAMON (RAMONA). — 29. ZODIACAL. — 30. AMENSAL. — 31. REIERA (REELIRA).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFER.





Le Monde

culture

EXPOSITION

La Prusse dans tous ses États

II. – Un happening funèbre

par FRANÇOIS CHASLIN

Jacques Nobécourt a analysé les avatars de l'« idée de Prusse » et la signification, aujourd'hui, du renouveau d'intérêt des Allemands pour leur histoire. Un « réveil » qui engendre maints débats, sinon des controverses (« le Monde » du 28 août). François Chaslin rend compte aujourd'hui de sa promenade à travers l'exposition berlinoise « Prusse, une tentative de bilan ».

C'est par une sorte de cérémonie *macabre*, à la fois expiatoire et *ricanante, que s'est ouverte* cette « *tentative de bilan* ». Dans l'endroit le plus atrocement symbolique de l'effondrement d'un certain type de *rêve prussien ; sur le lieu* même où torturait la Gestapo, excavé aujourd'hui comme si l'on avait voulu en extirper le mal, et tout secoué de *déblais ; le long de ce mur qui,* deux jours auparavant, avait fêté *son* vingtième été et que domine *encore, par-delà* la frontière, le *sinistre palais gris qui fut un* temps la Maison des aviateurs et le ministère de Goering ; dans cet incroyable *désordre* d'immeubles modernes, *plats* et *ternes. semés au* hasard parmi tout ce vide. et avec, ici *et* là, des chicots de constructions d'avant-guerre survivant par miracle. *hébétés, leurs pignons* peints pour on ne sait quelle fête sioux, avec des draps et des slogans qui pendent aux fenêtres des squatters ; *dans l'endroit, donc,* le plus impressionnant de l'ancienne capitale *dévastée* avait été dressé un vague *décor* : une tribune noire, où prit *place l'Orchestre* philharmonique roumain, les *chœurs du Festival* d'été et les instrumentistes à vent de l'Opéra de Berlin, et, en face, sur un *talus* de caillasses orné d'une *aile d'avion fracassée, des* acteurs en livrée noire. des pitres, un toboggan, le fil d'un funambule. La foule était venue assister à une *étrange composition*, qui mêlait les premier et dernier mouvements de la Neuvième Symphonie de Beethoven, le Berliner Requiem, de Brecht *et Kurt Weill, et un happening* assez aigre moquant la vie *et la mort* d'Otto Lilienthal, cet Icare prussien qui prétendit voler, et se tua près de Berlin en 1896. Au loin, quelques *punks imprévus gesticulaient à demi*-nus sur le toit de leur baraque squatterisée, tandis que leur sono puissante tentait de couvrir de musique *ska la célébration officielle*. Jamais l'Hymne à la joie n'avait été aussi funèbre...

L'exposition principale avait ouvert *deux heures plus tôt, dans l'ancien* Kunstgewerbemuseum, centenaire et tout juste *relevé de ses ruines*, et, pour l'occasion, rebaptisé Martin-Gropius-Bau, du nom de son architecte, *un beau* bâtiment néo-classique et rationalisant dans la *tradition de* Schinkel, encore tout couturé du *côté du mur* (qui le borde) et offrant vers l'ancienne *zone soviétique* une façade éventrée, cicatrisée à la hâte de briques pâles, béquillée de toutes *parts*.

Les caves de *l'édifice étaient*, à tout hasard, bondées de policiers l'arme au pied, mais l'inauguration *fut calme*, œcuménique même, si l'on excepte les dix *ou douze artistes* pacifistes qui, déclarant préférer « *la colombe de la paix au casque à pointe* », *manifestèrent* en silence, portant de grandes pancartes qui égrenaient la longue suite des guerres prussiennes : sept mille blessés *et tués dans la guerre* de Silésie de 1742, où Frédéric le Grand fit ses premières armes, huit mille dans celle de 1745, et ainsi de suite jusqu'aux *dix millions de morts* et vingt millions de blessés de la « *der des ders* » et aux cinquante-cinq millions de tués de la prétendue « *dernière guerre* ».

Première et principale des multiples manifestations prussiennes, donc, une exposition : *Preussen, versuch einer Bilanz* (Prusse, une tentative de bilan). Exposition énorme, éreintante, terriblement pédagogique, encombrée de centaines de placards *de textes, présentant* presque deux mille objets tout au long des trente-trois étapes d'un parcours soigneusement balancé.

Au centre du grand bâtiment, dans une vaste cour en arcades sous verrière, on a tenté de reconstituer l'image que cherchait à donner la *Prusse d'elle-même* lors de l'Exposition *universelle de 1867*, à *Paris, dans* la fameuse galerie des Machines. *C'était* l'époque du « prussianisme *intégral* » de Bismarck, alors que *l'union douanière*, le *Zollverein*, avait déjà dessiné la carte de l'Allemagne industrielle moderne, entièrement tournée vers Berlin. La Prusse *possédait alors les neuf dixièmes* du charbon et de la fonte, et les deux tiers des machines à vapeur du pays. Ses villes industrielles offraient un *paysage hallucinant. hérissé* de cheminées de briques rouges, *embrasé* par la lueur des hauts fourneaux. Les derniers peintres romantiques, *attardés dans le siècle*, mettaient leurs pinceaux *au service des grands* trusts et rendaient avec « *sublime* » les usines de Borsig et de Krupp devant des cieux verts et tumultueux.

Du fond du chaos germanique

A Paris, la Prusse exposait un *grand bric-à-brac de machines et de locomotives*, des *fours Bessemer* qui devaient révolutionner la fonderie, une école modèle, les télégraphes et dynamos de l'inventeur *Siemens*, *des porcelaines et des statues martiales* et, enfin, l'énorme canon Krupp qui avait scandalisé la France avant de *la défaite* trois ans plus *tard et qui nous est, hélas ! montré* dans une copie en plâtre.

Après cette démonstration de la Prusse au faîte de sa puissance, le *visiteur est invité à reprendre* les choses depuis le début et dans le bon ordre, l'ordre chronologique. On lui *restitue* donc cette marche de Brandebourg avec ses blés, ses paysans et ses *junkers* bagarreurs, ses registres de fermage et les trognes rouges des Hohenzollern (qui ne furent longtemps qu'électeurs de *Brandebourg et acquirent assez* tard les lointaines terres de Prusse, jadis colonisées par les moines-soldats de l'ordre Teutonique). Mais, déjà, la *culture baroque commençait à s'implanter* dans ces cours de l'Europe centrale ; Frédéric-Guillaume Ier, le grand électeur, ouvrait un cabinet *de curiositas qui recelait diverses* merveilles, choses amusantes ou étonnantes, monstruosités nées du caprice de la nature, mêlées aux *trésors des joailliers. Son fils Frédéric III*, qui prit la couronne de Prusse et devint alors Frédéric Ier, créait bientôt une première ébauche *d'académie des sciences*.

Mais c'est le dix-huitième siècle qui assit définitivement l'autorité de la *Prusse* : avec *Frédéric-Guillaume* d'abord, *le roi-sergent. énorme*, vrai soudard, méfiant et rapace, gérant son armée avec un amour méticuleux, buvant ferme. sans cesse à sa « *tabagie* », brutalisant ses gens et ses proches dans d'extraordinaires emportements, mais roi encore d'un *pays émietté*, venu du *fond* du chaos germanique. *Lui-même se déclarait*, « *par la grâce de Dieu, roi de Prusse margrave de Brandebourg, archichambellan et électeur du Saint-Empire romain, prince souverain d'Orange, Neuchâtel, Vallengin, duc de Magdebourg, Clèves, Juliers, Berg, Stettin, de la Poméranie, des Cassubes et Vandales, de Mecklembourg et de Cossen, en Silésie, burgrave de Nuremberg, prince de Halberstadt, Minden, Kammin, des Wendes, de Schwerin, Ratzeburg et Meurs, comte de Hohenzollern, Ruppin, de la Mark, de Ravensberg, Hohenstein, des pays de Rostock, Stargard, Lauenbourg, Bütow, Arlay et Breda, etc.* ».

C'est le début pourtant de l'absolutisme prussien, avec un embryon *de ce que les historiens appellent* une « *proto-industrie* ». L'Etat, volontariste, développe de premières manufactures : les canons et pistolets. *les filatures* (surtout pour les *uniformes dont on nous présente* sur des tableaux anciens la stricte ordonnance, première manifestation de cette science rationnelle de l'administration qui fera la gloire de l'Etat prussien). la porcelaine, enfin, pour la cour, et la soie, symbolisée ici par de gras vers tout vifs. *vautrés sur des feuilles* de mûriers qu'ils s'appliquent à brouter.

Tout est sacrifié au militaire, et ce sont encore des militaires qui, *entre deux campagnes*, font les petits métiers, ou bien des invalides, ou bien des veuves, gens de guerre à *leur façon* : une collection de *gravures anciennes en témoigne*. Puis vient Frédéric II, l'« *unique* », le « *grand* », présenté en un raccourci éloquent. Face à face dans *une salle, son portrait* en 1736, peint par Antoine Pesne à la manière de Hyacinthe Rigaud, chamarré mais encore *frêle Kronprinz, sans* cesse *humilié par sa brute de père* qui le hait et méprise ce goût qu'il a des philosophes et de la musique, et, en *contraste*, un *buste du Vieux Fritz* âgé, teint cireux, traits durs et décidés, bouche amère. Et deux livres : cet *Anti-Machiavel* naïf et gauche de *1740*, dont *Voltaire jurait* qu'il vaudrait à son auteur une réputation de sagesse supérieure à celle de Marc-Aurèle, et, dans la même *vitrine, le manuscrit du Testament* de 1752 dans lequel Frédéric déploie maintenant un machiavélisme bien supérieur à celui du *précepteur des tyrans*.

Mais cette Prusse conservatrice est aussi *une terre d'asile, de tolérance* religieuse sinon politique. Au début du dix-huitième siècle, un *Berlinois sur trois est un huguenot* français chassé par la révocation de l'Edit de Nantes ; puis viennent les vingt *mille* protestants de Salzbourg, puis les Tchèques de *Bohème*, les juifs de Vienne et les Tziganes (eux mal venus, comme toujours), *contribuant* à façonner cet Etat cosmopolite où *éclatera l'Aufklärung*. « *Notre siècle est celui de la critique à laquelle tout doit être soumis* », déclare Emmanuel Kant depuis sa chaire de Könisberg, en Prusse-Orientale, entraînant dans les classes intellectuelles un grand *désir de tout critiquer* et de tout réformer. La Révolution française fascine puis déroute par ses excès. La Prusse saura, pense-t-on souvent, *féconder la liberté par la* « moralité germanique ». Alors que les guerres napoléoniennes bouleversent l'Europe, la jeunesse allemande *s'écarte de l'universalisme* des Lumières pour s'adonner au romantisme et au culte des vertus nationales.

On espère *faire* de Berlin la nouvelle *Athènes, l'Athènes-sur-Sprée*. C'est l'époque des salons qu'animent des jeunes femmes juives (Rahel Varnhagens, *Henriette* Hertz) et les deux sœurs *Gunta* von Savigny et Bettina Brentano, qui épousera von Armin. Hegel est de ces salons : Hegel auquel l'exposition fait une *part bien maigre*, ne donnant qu'une gravure célèbre qui le *montre* à *son* pupitre ; Hegel qui créera pourtant cette discipline qui ne pouvait naître *que dans* les contradictions de Ber*lin, la dialectique ; Hegel qui glorifia* l'Etat rationnel ; Hegel qu'Henri Heine dénoncera à la France « *assis avec sa triste mine de poule couveuse sur les œufs funestes* ».

Car la Prusse *devient dangereuse*, suprêmement disciplinée, savante, moderniste et ambitieuse. Avant même que Schinkel n'ait disposé les *merveilleuses ordonnances néo*-classiques du nouveau Berlin, Scharnhorst avait réorganisé l'armée, Guillaume von Humbolt créé un réseau *d'éducation efficace*, entièrement voué aux humanités. Puis vint la réaction obscurantiste de 1815, l'étouffement de l'intelligence allemande, *la révolution de 1848* et le long cortège des départs. A *Heine*, parti dès 1831 et qui mourra à Paris en 1856, se joignent Engels, Marx et *Karl Schurz* qui deviendra ministre de *l'intérieur des* U.S.A. L'exposition offre alors une de ses belles mises en scène : des malles de voyage ouvertes sur des collections *de livres reliés et*, sèches comme des fiches de police, des notices sur les grands émigrants.

Au dix-neuvième siècle, explique *le professeur* von Thadden, « *la modernité et l'efficacité de l'Etat prussien ne jouent plus le même rôle car la société civile tente de prendre les devants, et c'est l'Etat qui devient gothique* ».

Heine à Paris, en 1854 encore, prévient la France du danger allemand : « *Défiez-vous des kantistes, fichtéens et philosophes de la nature... La pensée précède l'action comme l'éclair le tonnerre. Le tonnerre, en Allemagne, ... vient en roulant un peu lentement ; mais il viendra... Et l'heure sonnera. Les peuples se grouperont comme sur les gradins d'un amphithéâtre, autour de l'Allemagne, pour voir de grands et terribles jeux* » ; et il dénonce dans l'Olympe germanique cette déesse toujours cuirassée et casquée : « *c'est la déesse de la sagesse* ».

Car l'Allemagne, dominée par la Prusse, vouée à la discipline et à l'industrie lourde, est engagée dans *le mythe réactionnaire* et *suffisant* qui la perdra. Les statues du Grand Frédéric et de la reine Louise sont fabriquées en masse ; les boîtes de *tabac s'ornent de la croix de fer* et des moustaches en croc du *kaiser* Guillaume II ; Bismark est, à sa mort en 1898, statufié en *Forgeron du Reich. C'est le temps du militarisme*, des parades qui émerveillent les foules petites-bourgeoises et que *restitue ici un étrange « panorama »* retrouvé en Hollande. C'est l'époque aussi du prolétariat qui commence à *utiliser* à son profit la vertu prussienne de *l'organisation*, mais que l'exposition laisse presque totalement de côté, par manque de docu*ments originaux, explique-t-on*.

Puis c'est 1914-1918 et le premier *grand désastre allemand*. La République de Weimar ouvre une période instable et confuse sauf, bien sûr, *en Prusse*, dont le social-démocrate Otto Braun reste ministre et président pendant douze années consécutives ; or la Prusse, dans ces *années-là*, totalise encore les deux tiers de l'Allemagne, dont la Ruhr. Ce sont alors les problèmes de la Gross-stadt et les expériences pion*nières de l'habitat ouvrier dont* l'exposition ne parle pas ; c'est le Bauhaus, nouvelle tentative d'orga*niser* la vie de façon encore plus moderne et rationnelle. Puis c'est enfin le nazisme, « *forme pervertie de la mentalité prussienne* » : l'exposition s'achève sur une large fenêtre ouverte vers l'extérieur, le vide béant, là où furent les sièges de la Gestapo et de la S.S., et la *triste réalité du Berlin* contemporain.

Le rêve prussien est bien fini ; l'Allemagne peut tenter de renouer avec son histoire.

★ Exposition « *Preussen, versuch einer Bilanz* ». Jusqu'au 15 novembre, au Martin-Gropius-Bau, ancien Kunstgewerbemuseum, 110, rue Stresemann, *Berlin 16*. Ouvert tous les jours de 9 à 19 heures, les vendredis et samedis jusqu'à 23 heures. Le catalogue fait l'objet d'un ouvrage en cinq tomes vendu aux Ed. Rowohlt. *Des guides succincts sont disponibles* en français, anglais et... turc.

Prochain article :

« LE MUSÉE SENTIMENTAL »

■ *La maladie* du *pianiste* Sviatoslav Richter et le refus des autorités soviétiques d'accorder des visas au *violoniste* Oleg Kagan *et* à la violoncelliste Natalia Gutman modifieront la programmation de certains *concerts du quatorzième Festival* de la Chaise-Dieu (Hte-Loire). Ainsi, le pianiste Yuri Boukoff assurera le concert du *3 septembre*, et il sera associé le lendemain au violoniste Patrice Fontanarosa pour des sonates de Debussy, Ravel et Brahms. Le violoncelliste Frédéric Lodeon exécutera pour sa part, le 4 septembre, les œuvres de Saint-Saëns et de Darius Milhaud.

La construction d'une nouvelle école de danse à Chaillot

(Suite de la première page.)

Les *constructions nouvelles* prévues sur le toit gêneront tout de même le musée, puisque la verrière *zénithale qui l'éclaire* serait supprimée et remplacée par un éclairage artificiel. Il s'agit en effet pour cette deuxième tranche de travaux (23 millions de francs, *financés sur les* budgets de 1981 et 1982) de surélever de 4 mètres sur toute sa lon*gueur, l'aile nord du Palais de Chaillot*, le long de l'avenue du Président-Wilson. Cette surélévation offrirait *plus* de 1 000 mètres carrés de locaux (six studios et leurs *dépendances*), en ne couvrant qu'un tiers de la surface disponible sur le toit.

Elle *ne serait pas visible des jardins* situés en contrebas vers la Seine, mais seulement sur la façade arrière, avenue du Président-Wilson et depuis des *points de vue plus* éloignés, notamment de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

L'architecte des bâtiments civils et palais nationaux, Jean Faugeron, conservateur du Palais de Chaillot, a présenté un projet qui reprend *toute la corniche supérieure de l'édi*fice et intègre la surélévation en utilisant aussi une partie qui était vide, derrière l'acrotère.

Les fenêtres carrées situées sous la corniche actuelle disparaîtraient au profit d'ouvertures verticales. Alors qu'elles étaient manifestement *voulues par les auteurs comme un* motif « classique » à l'échelle du bâtiment.

Dans une lettre qu'il nous a *adressée après la publication de* l'avis défavorable exprimé par la commission des monuments historiques, M. Faugeron précise, à propos de « *l'objection majeure concernant la sauvegarde de l'intégrité du bâtiment* », « *que le grand regret de Jacques Carlu* [auteur du palais de Chaillot], *tel qu'il* [lui] *a exprimé lui-même peu de temps avant sa mort, était de n'avoir pu aller jusqu'au bout de son parti, en élevant au niveau d'une corniche unique la totalité de l'édifice* ».

D'autre part, M. Faugeron « *s'étonne d'entendre une commission aussi avertie, magnifier la verticalité d'un monument qui tient toute sa noblesse avant tout, d'une horizontalité particulièrement affirmée* ».

Plusieurs remarques peuvent être faites. La commission supérieure des monuments historiques, qui n'a pas *toujours, dans le passé, manifesté* un intérêt suffisant pour l'architecture récente, s'est donnée la peine, *en novembre dernier, de faire classer* les façades et les toitures du palais de Chaillot construit par Carlu *et Azema pour l'Exposition de 1937*, ainsi que les décors intérieurs qui subsistent. et même les jardins et les bassins qui appartiennent à la *Ville de Paris*.

Elle a donné le 20 juillet, après un vif débat, un avis défavorable à *la transformation de l'édifice* avec une quasi-unanimité : 26 voix contre 1 et 1 abstention. Elle a particulièrement relevé l'incongruité d'une transformation *asymétrique de cet* édifice néo-classique dont seule une aile serait surélevée, même si, dans *la pratique, il est impossible de voir* l'ensemble du bâtiment d'un seul coup d'œil.

Elle a *précisé* que son avis — que *le ministre n'est pas tenu de suivre* — était « *une prise de position sur le principe de la modification d'un monument classé, plus qu'une condamnation du projet d'architecture* ».

Un seul avis favorable à la *construction a été exprimé* par l'un des experts de la commission au motif que l'intégrité du palais de *Chaillot* n'était plus totale depuis la *transformation des salles de théâtre...*

Il est piquant de noter que cette transformation complète du théâtre, fortement *contestée* par la suite, *avait été décidée par M. Jack Lang*, nommé, en 1972, responsable du T.N.P. par le ministre des affaires culturelles, M. Jacques Duhamel.

*Il est certes difficile à un gouver*nement, qui veut s'approcher du 1 % culturel dans son premier budget, de rogner des projets déjà lancés et de *retarder* le « *retour* » *de Béjart* à Paris, Mais, au moment où l'on commence à regarder avec l'œil de l'historien cette architecture néo*classique des années 30, assez rare* à Paris, peut-on se permettre d'utiliser son témoignage le plus marquant comme une vulgaire réserve *foncière. Paris ne manque pas de* lieux vides ou sous-utilisés. et la province, à l'heure de la décentralisation, encore moins.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Le pouvoir d'interdire

(Suite de la première page.)

Mais la discussion autour du principe de la liberté d'expression n'a pas à prendre en compte la qualité, la « valeur » comme on dit, élément des plus fluctuants comme l'esthétique ou le bon goût ; non plus que la fréquence *des cas où cette liberté est mise* en cause.

Evidemment, l'interdiction est idiote et vaine, le cas échéant prétentieuse. Quand les livres assuraient à eux seuls la diffusion de toute la culture, les caviardages, les saisies, les destructions, n'empêchaient pas que circulent les idées qu'ils contenaient.

Pour le film, à présent, c'est de *même. Les satellites* qui tournent au-dessus de nos têtes sont là pour le rappeler. La censure — puisqu'il faut la désigner par son nom plutôt que par l'hypocrite « contrôle » — est une pratique provisoire ou en sursis si elle est envisagée à la mesure d'une seule nation.

Il serait illusoire de contester que le seul vrai souci qui justifierait le principe du pouvoir d'interdiction est de nature politique. La *démocratie* seule pourrait légitimer le maintien d'une exception. Car si on ne l'imagine pas vacillant devant la nudité (Tartuffe lorgne *et* n'en perd pas la vue avant d'exiger qu'on couvre ce qu'il ne saurait voir), *elle peut périr de la sédition*.

Or la sédition peut revêtir des apparences variées, voire anodines ; c'est presque sa nature. Il est sûr que la violence visuelle dont s'inquiètent, avec ou sans arrière-pensées, les gouvernements successifs porte en elle *plus de risques pour la cohésion* d'un groupe national que le filmage de galipettes plus ou moins acrobatiques. La cause est heureusement *entendue*.

Qu'en serait-il en revanche de la multiplication de films-catastrophes, bien faits, s'entend, qui *offriraient non plus le spectacle* de terres qui se soulèvent et s'éventrent, de gratte-ciel embrasés ou de créatures venues d'ailleurs, *mais celui d'un pays qui*, pour cause de vote socialiste, montrerait systématiquement la douceur angevine se muer en *tornade sibérienne ? La question* n'est pas forcément théorique.

Pas plus qu'elle ne l'est à propos des radios libres, ainsi que le *démontre* le bafouillant discours gouvernemental sur ces radios, toutes assimilées bien abusivement à une idéologie de gauche. Les autres se feront entendre aussi. Elles ont commencé, ce qui est juste. Il importe cependant de savoir s'il s'agit d'un mouvement d'ensemble et si l'entreprise aurait l'information pour unique préoccupation.

La gauche contemporaine, et c'est là son honneur, n'aime pas le mot « interdiction », dans lequel elle décèle une injure faite à sa doctrine, presque à sa raison d'être. Saint-Just est à gauche plus mort qu'à droite.

Ces pudeurs ne peuvent aller jusqu'à l'angélisme. Le discours autrefois tenu dans l'opposition, s'il ne doit pas être bafoué, ne peut se confondre tout à fait avec l'action *attendue d'un gouvernement*. Comme l'a dit à peu près quelqu'un, on ne gouverne pas en gants blancs.

Supposons qu'il n'y ait là que vaines terreurs. Raison de plus pour rechercher, dans l'autre direction alors, la légitimité d'autres textes *qui ont* l'interdiction pour finalité. L'un d'eux vise, depuis toujours quasiment, les « spectacles de curiosité », tels que les *combats* de boxe *ou les* cabarets. Le cinéma y est assimilé depuis ces années 1909 et 1913 où un ministre de l'intérieur *le prescrivit par voie de circulaire*.

Les articles 14

Sans être bien connus du public, les codes français contiennent, d'autre part, deux articles, par coïncidence numérotés l'un et l'autre « 14 », qui prévoient, s'il *plaît au ministre de l'intérieur* cette fois, et non plus à son collègue de la culture, la faculté d'interdire, ou de retrancher du *monde de la presse, toutes* les publications vendues en France (2).

Le premier de ces articles figure dans la loi de 1881 et vise les *publications dites étrangères*. Il dispose que peuvent être interdits purement et simplement, sur décision du ministre de l'intérieur, *tous les écrits en langue étrangère*, ainsi que ceux, rédigés en français, imprimés ou non en *France*, du moment qu'ils sont « *de provenance étrangère* ». La sublime mention de l'impression « *à Genève* » ou « *à Amsterdam* », qui florissait au dix-huitième siècle, n'aurait donc protégé ni Voltaire ni Rousseau.

Le second article 14 est contenu dans la loi du 16 juillet 1949 sur « *les publications destinées à la jeunesse* ». Les possibilités sont tout aussi large si l'on considère, ce qui fut, que tout écrit a vocation de *tomber sous les yeux* de ces âmes innocentes que sont les mineurs d'aujourd'hui. Il n'est plus nécessaire dès lors que ce journal soit « *principalement* » destiné à la jeunesse pour qu'il subisse le poids de la loi de 1949.

Ainsi a-t-on vu *Hara-Kiri-Hebdo*, en novembre 1970, et *Détective, en décembre 1978, antective*, en décembre 1978, *condamnés à mort sur la base* de ce texte, non pas en étant interdits *stricto sensu*, mais en *étant interdits stricto sensu*, mais en étant écartés du système normal de distribution des périodiques.

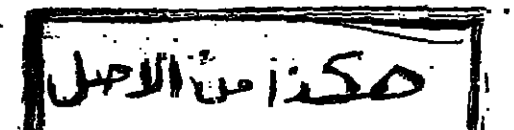
S'il fallait un élément supplémentaire de l'hypocrisie qui préside à de telles mesures, on le trouverait facilement dans le fait que les deux hebdomadaires reparurent bien vite l'un et l'autre, identiques à eux-mêmes et juste masqués (mais pour qui ?) d'une *nouvelle manchette. Faible ruse*, prévue dans l'article 14, mais qu'on s'abstint de réprimer. Indulgence ou habileté, chacun en jugea.

Si, à juste titre, le ministre de la culture s'inquiète de la gravité du pouvoir dinterdiction, c'est ce *droit tout entier qui* est à réexaminer, quel qu'en soit le titulaire, lui-même, son collègue de *l'intérieur ou les autorités* locales. Ou la télévision, dont les remous constatés à FR 3 nous rappellent l'absolu pouvoir d'em*pêcher totalement* la *diffusion* de toute œuvre filmée, fiction ou document. Soit que l'œuvre ait été commandée par la télévision et *qu'elle s'abstienne* pourtant de la programmer. Soit que, en ayant acquis les droits, ceux-ci se traduisent en un droit de *confiscation*.

Interdiction, ou confiscation, un tel pouvoir concerne la culture, non pas restreinte à la *dimension d'un ministère, mais* au sens le plus élevé, c'est-à-dire le plus politique, de ce mot.

PHILIPPE BOUCHER.

(2) Parmi les rares études publiées dans les journaux sur la combinaison de ces deux articles, signalons celle parue dans le Monde du 17-18 janvier 1971 sous le titre « La protection de la jeunesse et la liberté de l'édition », par Me Georges Kiejman et Mme Marie-France Pisier. A signaler aussi celle de M. Jacques Mourgeon, professeur à l'université de Toulouse parue dans la Gazette du palais du 4-5 juin 1975 à propos d'un arrêt du Conseil d'Etat relatif au film la Religieuse.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 20 h. 30 : *Jacques ou la soumission.*
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 20 h. 30 : G. Dandin ; 22 h. : l'Amour médecin ; Charles Cros ou peut-être...
Comédie-Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka ; 22 h. 15 : All that love, ou les tarés du cinoche
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne ; 22 h., Olym-Piaf.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 28 août

Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : J. Di Giacomo. — Théâtre noir, Jean Bête à la foire ; 20 h. 30 : Marie la Louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. : la Tournée ; 21 h. 30 : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 45 : l'Alouette.
Théâtre Présent (203-02-55) 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : l'Avare.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 22 h. 30 : Des Bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuse d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bikinis
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : Enfin seul.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est un... de la police.

Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente Centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de ball... bye bye.

La danse

Cour de la mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

Atelier (606-49-24), 22 h. : Sylvie Joly.
Fontaine (874-74-40), 22 h. : Olym-Piaf.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : J. Favreau.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : J.-L. Tupin, M. Clément (Vivaldi, Giuliani, Ibert) ; 21 h. : C. Bronzetti, C. Soreanu (Honegger, Brahms, Bartok).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfroy (Vivaldi, Bach, Mozart).
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 21 h. : Ars Antiqua (musique médiévale).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : R. Franc.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Mojo Blem Blues Band ; 23 h. : Azuquita.
Le Connetable (277-41-40), 22 h. : Jazzing the beatles.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Sony Stitt Quartet
Gibus (700-78-88), 22 h. : Foutre.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Lorelei Rock
New-Morning (523-51-41), 21 h. : Lester Bowie Ensemble.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : *M. de Villers Quartet.*

16e FESTIVAL ESTIVAL
DE PARIS
(633-61-77)
FESTIVAL
EN REGION PARISIENNE

XIIIe Festival de l'Orangerie de Sceaux (660-07-79), 21 h. : La Maurache (chansons et danses des trouvères au temps de Saint-Louis).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Madame Sans-Gêne, de R. Richebé ; 19 h., films d'auteurs rares : le Brigand bien-aimé, de H. King ; 21 h. : le Retour de Frank James, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., films d'auteur et films rares : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 17 h. : la Rue rouge, de F. Lang ; 19 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Nuit fantastique, de M. L'Herbier.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*), v. ang. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-42-18). V. f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES ANNEES LUMIERE (Sui.), v. ang. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHARULATA (Ind., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52)
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93 ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; *Paramount-Odéon*, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-*Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : *Epée de Bois*, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
EXCALIBUR (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; *Colisée*, 8e (359-29-46). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17)
FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES FOLIES D'ELODIE (Fr.) (*) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; *Studio de la Harpe*, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette 13e, (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; *Gambetta*, 20e (636-10-96).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Cinéac Italiens, 2e (296-80-27).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSIMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEIGE (Fr.) (*) : *U.G.C.-Danton*, 6e (329-43-62).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PETROLE PETROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o.) : Studio *Logos*, 5e (354-26-42).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
REINCARNATIONS (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). v.f : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare *Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES *UNS ET LES AUTRES (Fr.)* : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Para*mount-Odéon*, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marbeuf, 8e (225-18-45)
Y A-T-IL UN *PILOTE DANS* L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
ALIEN (A., v.f.) (*) : Athéna, 12e (343-00-65).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). V.f. : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : à partir de vendredi : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Bré., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FURY (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (Première et deuxième époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.), (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e 357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) — H. Sp.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) — H. Sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-1060) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTHY PYTHON (Sacre Graal et la Vie de Brian) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-37-77).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (345-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TEX AVERY FOLLIES (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Murat, 16e (651-99-75).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.). Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50) (Mer. et J.) : (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
ZARDOZ (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Party Girl ; Eve.
FESTIVAL I. BERGMAN (Suéd., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : le Silence.
FESTIVAL F. LANG (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Invraisemblable Vérité.
COMEDIES ITALIENNES : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Broadway Melody of 1940.
HOMMAGE A BUSTER KEATON (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folle.
DES WESTERNS POUR L'ETE (v.o., v.f.) : Salle no 2. T.l.j. 20 h. et 22 h. : les Cavaliers.
JAMES BOND 007 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85) : James Bond contre Dr No.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e 873-80-50) : Top hat.
FESTIVAL J. NICHOLSON (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Missouri breaks.
FESTIVAL H. BOGART : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : le Faucon maltais.
FESTIVAL ADIEU STEVE MAC QUEEN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Tom Horn.

LES FILMS NOUVEAUX

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, film américain de Bob Rafelson (*). — V.o : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MADAME CLAUDE No 2, film français de François Mimet. — (**). — Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 13, (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BOUM AMERICAINE, film américain de Boaz Davidson. — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). - V.f. : UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN AMOUR INFINI, film américain, de Franco Zeffirelli. — V.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ch.-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DE WITTE, film flamand de Robbe de Hert. — V.o. : Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
RIVAGES SANGLANTS, film italien de Hugo Liberatore (**). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

RADIO-TÉLÉVISION

A FR 3

M. André Sabas est démis de ses fonctions

M. Guy Thomas, président-directeur général de FR 3, a annoncé le jeudi 27 août, au cours d'une conférence de presse, sa décision de démettre M. André Sabas de ses fonctions de directeur adjoint de FR 3 chargé de l'information. M. Guy Thomas reproche à M. André Sabas d'avoir commis « *une faute professionnelle grave* » en programmant sans l'avoir visionné auparavant une émission intitulée « L'armée rouge » qui devait être diffusée dans le cadre du magazine « Le nouveau vendredi » le 4 septembre.

« *Cette programmation était le résultat d'une accumulation de négligences* », a dit M. Thomas, mettant ainsi également en cause le rédacteur en chef, M. François Bonnemain — nommé depuis le 26 août à France-Inter, — et toute l'équipe responsable de ce magazine.

« *Après avoir vu ce film*, a ajouté le P.-D. G. de FR 3, *j'ai décidé de ne pas le diffuser, il ne correspondait pas aux critères de qualité et de vérité qui doivent être ceux de FR 3 en matière d'information. C'est du fragmentarisme. Il n'est pas crédible, la preuve de ce qui est avancé n'est jamais fournie. C'est le contraire de ce que nous voulons faire sur FR 3.* » M. Thomas a, en outre, indiqué qu'il avait ordonné une enquête sur l'origine de ce document commandé à la maison de production britannique Granada.

M. Guy Thomas a indiqué que M. Sabas, « *dont le cas est actuellement à l'étude* », serait probablement affecté en province, mais qu'il ne serait pas remplacé, « *son poste étant supprimé* ».

Les responsabilités de l'information nationale, de l'information régionale de Paris-Ile-de-France et des magazines seront désormais partagées. La responsabilité de l'information nationale sera sous celle de deux rédacteurs en chef, MM. François Lanzemberg pour Soir-3 et Robert Pietri pour les magazines d'actualité. Les moyens de la région Ile-de-France seront accrus, et elle garde pour responsable M. Yves Bruneau.

[Né le 20 novembre 1930 à Rabat (Maroc), André Sabas fait ses débuts de journaliste à la radio, à l'O.R.T.F., jusqu'en 1975. Puis il devient présentateur du journal Ile-de-France FR 3 avant d'en être nommé rédacteur en chef.

Choisi comme présentateur de « Soir 3 », édition nationale quotidienne de FR 3, en 1979, il est ensuite nommé adjoint de M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information sur cette chaîne, avant de lui succéder à ce poste lorsque M. Cavada « passe » à TF 1, en décembre 1980.]

La réaction du directeur-adjoint licencié

« *Je ne comprends pas l'objet de cet esclandre* », a déclaré, jeudi, M. André Sabas. « *La mesure injustifiée qui me frappe, et la procédure anormale utilisée poru la rendre publique*, ajoute-t-il, *me cause un préjudice professionnel et moral extrêmement grave qui constitue un licenciement prononcé de manière indirecte, préjudice auquel je me réserve de donner toutes les suites qu'il comporte.* »

Le motif invoqué par M. Thomas « *parait bien tenir du prétexte*, affirme M. Sabas, *puisque lundi dernier 24 août, le rencontrant par hasard dans mon bureau où j'étais venu prendre mon courrier, j'ai appris de sa bouche la suppression du poste de directeur adjoint chargé de l'information. Le P.D.G. de FR 3 m'a alors proposé soit la direction de la rédaction de « Soir-3 », soit la direction régionale de Toulouse, soit le poste de chef des services de FR 3 à La Réunion ou encore à Wallis-et-Futuna. Il m'a alors engagé à poursuivre mes vacances et à lui donner une réponse avant la fin du mois* ». « *Sur le fond du problème*, ajoute M. Sabas, *je ne comprends pas ce que M. Thomas entend par critères de vérité et de qualité qui doivent être ceux de la chaîne en matière d'information, concernant un document diffusé sous cette forme dans tous les pays d'Europe occidentale, à l'exception de l'Italie et de l'Espagne.* »

Il indique en outre qu'il n'avait pas vu cette émission, puisqu'il était en vacances au moment où elle a été terminée, mais que ce programme a été « *traduit et normalement visionné par M. Bonnemain, rédacteur en chef de « Soir-3 », qui assurait l'intérim des la direction de l'information* ».

« *Ce document*, souligne-t-il, *n'est qu'une partie de l'émission prévue, il y manque les textes de présentation et le court débat que François Bonnemain et moi avions décidé d'ajouter, ce que ne pouvait savoir M. Thomas qui ne m'a jamais reçu depuis sa nomination.* »

∴

De leur côté, les syndicats S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O. considèrent qu'« *il n'y a pas eu de censure dès lors qu'il s'agit d'un document de propagande réalisé et programmé dans des conditions qui échappent aux règles habituelles qui régissent leur profession* ». Ils soulignent que « *cette affaire illustre bien les méthodes de travail qui prévalaient sur FR 3 avant les changements politiques* » et qu'« *il est temps de définir et de mettre en œuvre une autre politique de l'information et des programmes* ». La C.F.D.T., pour sa part, « *déplore la forme employée* » et a rencontré jeudi le P.D.G. de FR 3 pour obtenir des explications sur cette procédure. Ses adhérents devaient se réunir vendredi dans l'après-midi pour décider de l'attitude à adopter.

Dans la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la guillotine.

Sous le titre : « Revoilà la guillotine », Pilippe Tesson écrit notamment : « *Ce qui se passe à la radio et à la TV d'Etat depuis trois mois est proprement écœurant et dans le droit fil de l'imposture à laquelle est soumise la France depuis 1944. Nous n'avions pas tort, lorsque François Mitterrand est parvenu au pouvoir, de ne pas nous faire d'illusions sur sa détermination à changer quoi que ce soit en la matière par rapport au passé. (...)*

» *A peine oubliées les rodomontades du ministre de tutelle, voici que la manière dont évolue la mise en place des nouvelles structures et des nouveaux responsables dans les différents médias audiovisuels, voici que les procédés employés pour se débarrasser des gêneurs ou pour introduire les affidés, confirment grandement ce que nous pressentions : l'expression politique, idéologique et culturelle à la radio-TV d'Etat ne sera pas plus pluraliste demain qu'elle ne l'était hier. Les méthodes restent les mêmes, seule change la couleur. (...)*

» *C'est autant de l'Etat que de l'argent, c'est surtout de l'Etat, qu'il faut libérer l'information. A quoi bon le socialisme s'il ne sait même pas assurer cette liberté première ?*

» *Ceux qui comptaient sur François Mitterrand pour le faire vont connaître bien des déceptions. Mais le président de la République saura leur expliquer que c'est la faute aux riches, à Giscard et à la fatalité.* »

LE MATIN : un précédent fâcheux.

« *Que le gouvernement de François Mitterrand mette en place, aux postes importants, des journalistes dont la sensibilité lui parait proche des actions qu'il entend mener, il n'y a rien là que de très normal. A moins de vouloir faire preuve de naïveté — feinte ou réelle, — on aurait quelque difficulté à réclamer de l'Elysée et de Matignon qu'ils laissent la maîtrise des médias à des gens qui n'aient d'autre souci que de critiquer et discuter systématiquement leurs initiatives. Au demeurant, le choix de certaines personnes — à la direction de l'information de Radio-France, par exemple, — tend à démontrer que l'appartenance partisane n'est pas un critère déterminant de sélection (...). En revanche, la sanction prise par Guy Thomas, président de FR 3, contre André Sabas, directeur adjoint de l'information dans cette station, ne semble pas justifiable sur le fond et est incompréhensible dans la forme (...). Comment le président de FR 3 a-t-il pu parler de « faute professionnelle » ?*

» *Il apparait bien plutôt qu'il ait saisi un prétexte pour se débarrasser de son collaborateur. S'il en est bien ainsi, il s'agit là d'une atteinte à la liberté des journalistes et d'un précédent pour le moins fâcheux.* »

LIBERATION : comment ne pas frémir ?

« *Jusqu'à présent, quoiqu'en disent certains, on ne pouvait pas parler de chasse aux sorcières. Il était logique que les P.-D.G. de la radio-télévision et leur état-major mis en place sous le régime précédent, soient remplacés par des hommes et des femmes chargés de conduire une autre politique de l'audiovisuel (...).*

» *Par contre, le choix des responsables que l'on met en place et de ceux dont on se débarrasse appelle le commentaire. La manière dont Guy Thomas, sans la moindre consultation des journalistes de FR 3, relève le directeur de l'information André Sabas de sa fonction est scandaleuse (...).*

» *Comment ne pas frémir aussi quand Guy Thomas, lors de sa conférence de presse, souligne que dans le projet de réorganisation de l'information à FR 3, une certaine unité de décisions fondamentales doit être maintenue. Quelle unité ? Une logique politique ? (...).*

» *On en arrive à se demander à quoi va servir la réforme de l'audiovisuel, qui doit être discutée au printemps prochain au Parlement si les jeux sont déjà faits.* »

(PHILIPPE GAVI et GERARD LEFORT.)

Le Figaro expose les faits sous deux titres : « FR 3 : le directeur de l'information victime... de l'Armée rouge » et « Radio-France : grand nettoyage ».

L'Humanité présente les décisions prises à FR 3 et France-Inter, ainsi que les réactions syndicales, mais sans les commenter.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	899 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Au théâtre ce soir : le Traité d'Auteuil.
Comédie de L. Verneuil, mise en scène R. Manuel, réal. P. Sabbagh, avec M. Andran, L. Gaudet, P. Arditti...
La rencontre de deux jouvenceaux donne lieu à une satire du milieu bourgeois en 1918.

22 h 45 Jardins paradis de rêves.
Au siècle des Lumières.
Le rayonnement des jardins de Versailles dans le monde : à Hampton Court, à Drottingholm (en Suède), à Schönbrunn (en Autriche), etc.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : L'Ennemi de la mort.
Réal. R. Kahane.
La véritable histoire d'un jeune médecin de campagne cherchant à convaincre les paysans de renoncer aux guérisseurs devient une intrigue dramatique signée Roger Kahane.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Premier anniversaire de la mort de Maurice Genevoix, rediffusion du magazine du 20 juin 1980 «Autour de Maurice Genevoix», avec Mme N. Benzikoff (Les jeunes tigres pleurent doucement *et M. K. White* (Lettres de Gourgounel).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : la Terre de la grande promesse.
Film polonais d'A. Wajda (deuxième partie), 1974, avec D. Olbrychski, W. Pszoniak, A. Seweryn, A. Nehrebecka, B. Dyklel (rediffusion).
Le mari bafoué de Lucy, maîtresse de Karol, met le feu à l'usine des trois amis associés. Karol recommence son ascension vers la fortune en épousant la fille de Muller, riche industriel allemand.
Une mise en scène frénétique pour la description de la sauvagerie des méthodes capitalistes à Lodz, à la fin du siècle dernier. Apparition de la lutte des classes. Un très grand film de Wajda, malheureusement présenté au ciné-club en version doublée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : 24 heures à San-Francisco...
Une émission d'A. Sabas. Reportage : A. Cancès.
Un reportage sur la médecine holistique d'inspiration chinoise et prônée par tous les courants écologistes. Cette thérapeutique exige un nouveau cadre de vie — moins vivre pour vivre mieux à San-Francisco.

21 h 30 Des hommes à marier.
Scénario : D. Reid ; Réal. : L. Chatfield.
A travers l'histoire d'un lit datant du dix-huitième siècle, un personnage remonte au temps des premières colonies anglaises d'Amérique.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois des gens venus d'ailleurs.
21 h, Au cours de ces instants : A. Hardelet.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante (Birthdeath experience).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles.
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (G. Grisey).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (du côté de la nuit).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Musiques d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : «Sérénade n° 1 en ré majeur» de J. Brahms, «Symphonie n° 5 en mi mineur» de Tchaïkowski, par l'Orchestre national de France, dir. M. Rostropovitch.
22 h 15, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Barraqué, Méfano, Grisey, Jolivet, Murail, Tessier, Taïra) ; 23 h 5, Vieilles cires : la famille Soutmy.

Samedi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Objectif santé : Un troisième âge actif.
12 h 20 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h 35, C. Ruben ; 14 h 55, Les évasions célèbres ; 15 h 50, Popeye, La chasse au trésor ; 16 h 25, Le magazine de l'aventure ; 17 h 45, Temps X.

18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le joueur.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Music-Hall à Provins.
Avec le groupe Dallas, J.-B. Quentin, N. Peyrac, J. Manson, J. Iglesias...
21 h 50 Série : Madame Columbo.
Le mystère de la marionnette.
22 h 40 C'est arrivé à Hollywood.
Les Benjamins.
Extraits des films : «Peyton Place», avec Russ Tamblyn et Diane Varsi, de «Fille en blue-jeans», avec Carol Lynley, de «Tommy» et de «Phantom of Paradise».
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 20 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Prix Nobel : Hemingway (1899-1961).
Un diamant brut
14 h Les jeux du stade.
18 h Musiques : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique).
«Symphonie fantastique», d'H. Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Inbal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Enquêtes du commissaire Maigret.
De G. Simenon, réal. : J.-P. Sassy : La danseuse du Gai-Moulin.
Deux jeunes gens découvrent un cadavre au cours d'un cambriolage. Le génial commissaire Maigret résoudra une fois de plus cette sombre affaire.
21 h 55 Bonjour, bonsoir la nuit.
Alice Dona, Laurent Voulzy, Pierre Vassiliu, etc. (et à 23 h 35).
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Pour les jeunes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons : le rugby ; Et ce sera... le sport : le football.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : l'Ultime retraite.
Production de la télévision anglaise. Réal. G. Schaefer. Avec D. Rigg, Y. Bowker, G. Watford, P. Brown, etc.
Une femme d'affaires, à la suite d'un drame personnel, renonce au monde et rejoint le couvent.
21 h 55 Journal.

22 h 20 Hommage à Karl Böhm.
Messe en si bémol majeur, de Schubert, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Vienne. Solistes : P. Schreier, W. Krenn, W. Berry.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, L'envers de la lettre : Le voyages à Bruxelles.
9 h 7, L'Amérique centrale : Le Salvador.
11 h 2, La musique prend la parole : Concerto n° 2, en fa mineur, de Chopin.
12 h 5, Le Ponts des arts.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Parsifal, de R. Wagner (Festival de Bayreuth, 1981).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Lettre du Québec (la littérature par ordinateur).
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Même les oiseaux ne peuvent pas toujours planer, de L. Atlan (deuxième partie).
22 h 10, Medium frais : Avec R. Pividal, G. Perec, Klotz...
23 h 25, Entretiens avec... L. Guilloux (sa technique d'écriture, son œuvre).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Vagabondages sans frontières... en musique récréative (Millöcker, Khatchaturian, Ager, Syfield, Granados et Kreisler) ; 8 h 30, L'Opérette du jour : «Dédé», d'H. Christiné et A. Willemetz, avec Pr. Dorin, P. Soupiex, M. Chevalier..., dir. J.-H. Rys ; 8 h, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : Rossini, par O. Bernager (première partie) ; 10 h 5, «Festival de Salzbourg 81» (Echanges internationaux) : «Concerto n° 3» de Bartok, «Symphonie n° 5» de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec P. Duchable au piano ; 12 h, Les grands de ce monde : Rossini, par O. Bernager (deuxième partie) ; 13 h 5, Jazz vivant estival : la face cachée d'un orchestre, «l'arrangeur» ; quelques oubliés : R. Holman, M. Paich, M. Albam...
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Yehudi Menuhin : Piocco, Delmas, Walton, Shankar, Young, Youmans, Gade, Gershwin) ; 18 h, Le génie du lieu : «Paris 1830» par J. Bourgeois (G. Rossini, G. Meyerbeer, Boieldieu, Donizetti, Bellini).
18 h, Ouverture (avec Antenne 2) «Festival d'Orange» : «Symphonie Fantastique», de Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Inbal ; 18 h 50, Comment l'entendezvous : «Musique de consolation» par G. Delavigne, auditeur de France-Musique (Casanova, Purcel, Gabrielli, Gibbons, Williamson).
20 h 30, Concert (Festival de Saintes 17-7-1981) : «Christ rising again» et «My trust O Lord» de C. Tye, «Fantasia en la mineur» de J. Bulls, «Missa enge bone» de C. Tye, «Justorum animae, Ascendit coelis, Beati quorum», de Ch. Stanford, «Fantaisie en quatre parties» de Gibbons, «Volontary» de Tomkins, «Messe en sol mineur» de Vaughan-Williams, par le New College d'Oxford.
22 h 30, Ouvert la nuit : les week-ends de la Francophonie, «Musique électroacoustique au Québec» avec F. Dhomont, compositeur (Dhomont, Caron, Deschênes, Lorrain Longtion, Thibault) ; 0 h 5, Concert de musiques traditionnelles : le Quintette El Hadry.

Le SURT-CFDT souhaite voir s'établir de nouveaux rapports sociaux à la radio-télévision

Le syndicat unifié de la radio et de la télévision SURT-C.F.D.T. souhaite, dans un communiqué diffusé mardi 25 août, que les nouveaux responsables des différentes sociétés de programmes «*impulsent immédiatement de nouveaux rapports sociaux*».

«*De deux choses l'une*, estime le SURT-C.F.D.T., *ou il fallait attendre la nouvelle loi pour que les choses évoluent et il ne fallait pas changer les P.-D.G., ou alors il faut modifier réellement tout de suite les rapports internes sans se réfugier derrière l'attente d'une nouvelle loi.*

» *Pour ce syndicat, il faut, d'une part, valoriser de réelles concertations dans tous les domaines et à tous les niveaux, et, d'autre part, prendre en compte immédiatement les principales revendications par l'ouverture immédiate de la négociation collective nationale de la radio-télévision conformément aux engagements pris par le gouvernement.*

» *Cette attitude*, affirme le SURT-C.F.D.T., *est en passe d'être déçue dans la mesure où des réformes, des réorganisations, des choix, des nominations se font dans la précipitation sans aucun dialogue. Des responsables partent, d'autres restent, sur la base de critères qui sont loin d'être évidents. Pire, alors même qu'une réflexion aprofondie est engagée sur l'avenir, Radio-France et FR3 relancent la guerre des radios locales sur les mêmes bases que l'avaient fait Jacqueline Baudrier et Claude Contamine.*

» *Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner*, conclut le syndicat *qu'à l'incertitude succède l'incompréhension puisqu'à l'incompréhension succède la colère.* »

Le Monde

économie

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES IMMIGRÉS

« Une politique généreuse ne doit pas exclure la rigueur »

nous déclare M. Autain

● Vers la suppression de « l'aide au retour »
● Le statut des foyers fera l'objet d'une table ronde

C'est une action tous azimuts qu'a engagée M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés, pour améliorer la situation des étrangers vivant et travaillant en France. Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Autain détaille les différentes mesures à l'étude et exprime sa volonté d'élaborer une politique généreuse mais rigoureuse : régularisation en cours de la situation des clandestins, abrogation de la loi Bonnet, fermeture des frontières, suppression de l'aide au retour mais aussi développement de la formation en accord avec les pays exportateurs de main-d'œuvre, réforme des foyers, de l'aide au logement et concertation accru avec les représentants des immigrés.

« L'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République a rendu l'espoir à de nombreux immigrés. Or, sur le fond, votre programme diffère peu de celui des ministres giscardiens : le verrouillage des frontières et la situation de l'emploi continuent de faire obstacle à l'insertion des migrants...

— Je vous trouve quelque peu sévère. C'est vrai que l'élection de François Mitterrand a rendu l'espoir à de nombreux immigrés. Et j'ai la conviction que cet espoir n'a pas été déçu. Bien au contraire ! Et je vais vous en donner les raisons. Mais auparavant, je voudrais vous indiquer quelle signification l'on doit accorder au changement de dénomination de mon secrétariat d'Etat et à son rattachement au ministère de la solidarité nationale. Ce changement, apparemment de pure forme, procède d'une approche totalement différente de celle des gouvernements giscardiens, approche qui était purement économiste. Il annonce une politique nouvelle placée sous le signe du respect et de la reconnaissance des droits de l'ensemble de la population immigrée vivant dans notre pays.

» Ensuite, je voudrais vous donner quelques exemples qui témoignent de ce changement de politique : les expulsions ont été suspendues provisoirement pour les adultes, définitivement pour les jeunes de la deuxième génération. Le renouvellement des titres de travail s'effectue désormais normalement, depuis que nous avons abrogé la circulaire Stoléru du 10 juin 1980. Les autorisations de mariage sont délivrées de façon automatique. Le regroupement familial peut désormais s'effectuer conformément à l'esprit du décret de 1976, c'est-à-dire que nous reconnaissons au travailleur immigré le droit de vivre avec sa famille s'il le souhaite. Nous reconnaissons aussi sans restriction le droit au travail pour les conjoints et les jeunes. Enfin, l'opération de régularisation, qui va commencer bientôt, va permettre à près de trois cent mille *« sans-papiers »* de sortir de leur situation de non-droit, qu'à juste titre nous condamnons.

» Ce ne sont pas là les seuls changements par rapport à la période écoulée. Par exemple, un étranger en situation régulière ne se verra plus refuser le renouvellement de son titre de travail au motif qu'il est sans emploi. Un étranger victime du chômage a toujours sa place dans notre société : il doit avoir, surtout dans ce cas, le droit de rester dans notre pays s'il le souhaite. Il y a là, j'y insiste, une différence fondamentale avec la politique menée par les ministres giscardiens, notamment de M. Stoléru dont le leitmotiv était, vous vous en souvenez certainement, l'accroissement constant de la pression au retour politique inaugurée en 1977 par l'instauration du fameux « million », que nous envisageons d'ailleurs de supprimer.

» Mais une telle politique, qui se veut généreuse, ne doit pas exclure la rigueur. Autant nous devons faire preuve de générosité vis-à-vis de travailleurs qui sont venus dans les années 60-70, souvent à l'appel des gouvernements de l'époque — l'ONI (Office national d'immigration) a bien été créé pour cela, — pour occuper des emplois insalubres et sous-payés dont les Français ne voulaient plus, autant nous devons être clair et ferme vis-à-vis de tous les étrangers qui aujourd'hui — comme les Pakistanais à la frontière de la R.F.A. — cherchent à pénétrer en France dans l'espoir d'y trouver un emploi. Notre situation économique ne nous permet pas, présentement, de les accueillir dans de bonnes conditions. Si on leur ouvrait nos frontières, ils viendraient grossir le nombre des chômeurs. Et cela, nous ne le voulons à aucun prix. Et c'est bien parce que la situation de l'emploi constitue un obstacle à l'insertion des migrants que nous verrouillons les frontières, pour reprendre votre expression.

— Des critiques ont été formulées contre les circulaires sur les régularisations. Toutes les situations d'emploi précaire qui pénalisent les immigrés sont-elles visées lorsque vous posez l'exigence d'un « emploi stable » ? D'autre part, les nouvelles dispositions ne semblent guère compatibles avec la loi Bonnet...

— L'exigence d'un emploi stable signifie d'abord que nous voulons que la population immigrée qui réside dans notre pays puisse vivre dans des conditions normales. Pratiquement, il s'agit d'éviter que la régularisation se traduise par la mise immédiate au chômage des intéressés. En outre, dans la mesure du possible, nous entendons que cette opération exceptionnelle de régularisation soit mise à profit pour rendre stables certains emplois détenus par des immigrés. Pour cela, il était d'abord nécessaire de prévoir des conditions de régularisation qui ne permettent pas une floraison de sociétés d'intérim. Dans le même but, ont été prévues, dans le cadre de l'opération de régularisation, un certain nombre d'incitations pour les employeurs, afin que, pour l'essentiel, les régularisations se fassent sur la base de contrats en bonne et due forme.

» En ce qui concerne la loi Bonnet, nous envisageons effectivement de l'abroger. Un texte de loi est actuellement en préparation, qui a pour objectif principal de normaliser, d'humaniser les conditions d'entrée et de séjour des étrangers dans notre pays. Je ne puis évidemment vous en dire plus, étant donné que ce texte n'est pas arrêté définitivement.

Vigueur accrue contre les trafics de main-d'œuvre

— Vis-à-vis des employeurs, quelle sera votre attitude ? Plusieurs dizaines de milliers d'immigrés travaillent clandestinement dans la confection parisienne, et cela se sait jusqu'à Hongkong, Istanbul et Karachi. La législation pourra-t-elle être mieux appliquée que par le passé ?

— Le problème du travail clandestin des immigrés a, comme le montre votre question, des aspects mondiaux. En fait, il s'agit de l'exploitation d'une main-d'œuvre incapable ou mise en état d'incapacité de se défendre. La différence, c'est qu'à Istanbul, à Karachi, à Hongkong, cette exploitation est légale, et qu'en France elle est illégale. On pourrait, au nom d'une sorte de *Realpolitik* économique, décider que le travail clandestin surexploité est finalement une bonne affaire pour les exportations de la France, car il permet des prix compétitifs. Encore que j'appelle l'attention sur le fait que les salaires de misère versés aux clandestins ne sont possibles que parce que ces immigrés bénéficient directement ou indirectement de l'effort social de la nation. En fait, le patronat clandestin fait payer au pays les moyens de ses bénéfices. Ce n'est pas notre approche des choses, et ce ne sera pas notre politique. Les trafics de main-d'œuvre seront donc poursuivis avec une vigueur accrue.

» Le principal obstacle auquel s'est heurtée jusqu'à maintenant la répression provient de ce que les règles juridiques, et surtout la jurisprudence actuelle, aboutissent à créer une complicité de fait entre employeur et travailleur. En effet, et on a pu le constater lors de l'affaire du Sentier, il y a un an, lorsqu'une relation de travail clandestin est révélée, il est considéré que le contrat liant les intéressés est frappé de nullité absolue. Cela veut dire que le travailleur se retrouve la plupart du temps licencié sans aucune garantie ni indemnité. Comment voulez-vous, dans ces conditions, qu'il dénonce la situation dans laquelle il se trouve ? La seule solution est une réforme législative. Nous sommes en train de l'entreprendre, et un texte sera déposé incessamment au Parlement afin que les employeurs clandestins n'échappent plus à l'application de la législation protectrice du travail.

— Vous avez réaffirmé récemment que les immigrés ne voteraient pas aux municipales de 1983. N'est-ce pas une façon d'enterrer le dossier, de maintenir les travailleurs étrangers dans une situation d'infra-droit politique

— J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer très largement sur cette question. Je ne souhaite donc pas y revenir longuement. Nous n'avons pas l'intention de maintenir les étrangers dans la situation d'infra-droit politique où ils se trouvent. Au contraire, nous souhaitons y mettre fin progressivement. Dans cette perspective, nous sommes en train d'élaborer, en étroite concertation avec les ministères concernés, deux projets de loi qui devraient venir en discussion bientôt au Parlement. L'un relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, et dont le corollaire sera, ainsi que je vous l'ai dit, l'abrogation de la loi Bonnet. L'autre projet concerne le droit d'association des étrangers qui, vous le savez, depuis les décrets-lois de 1939, a été considérablement restreint.

» Nous entendons rapprocher sur ce point le droit des étrangers du droit commun. Mais l'exercice des droits politiques, aussi larges soient-ils, ne suffit pas à garantir aux immigrés l'insertion dans notre société. Or, cette insertion constitue au moins implicitement l'essentiel de leur revendication. C'est pourquoi nous allons sans tarder nous employer à cette tâche difficile, en préparant des mesures spécifiques, dans le domaine du logement et de l'éducation notamment.

Participation des immigrés au Fonds d'action sociale

— Les immigrés ne devraient-ils pas rapidement disposer au moins du droit d'être élus dans les conseils de prud'hommes, à la Sécurité sociale, ou dans d'autres organismes sociaux ?

— Nous voulons avoir une approche globale sinon exhaustive des problèmes des droits des immigrés. Il ne s'agit pas d'ajouter des gadgets à ceux qui existent déjà en la matière. Dans ce but, nous entreprenons de recenser les situations de moindre droit des immigrés, de voir quelles sont les solutions en termes de textes — législatif ou réglementaire — ou en termes de modification des pratiques administratives. Pour prendre un exemple, il existe une loi sur le racisme, nous voulons en faire le bilan d'application, avant d'envisager de nouveaux textes. Pour répondre directement à votre question, il est certain que les deux possibilités que vous évoquez doivent être rapidement examinées, ainsi qu'une certaine forme de participation des immigrés aux structures de concertation du Fonds d'action sociale et de la Commission nationale de la main-d'œuvre étrangère, de même que la décentralisation de ces structures.

— La rénovation des foyers et le niveau des loyers posent toujours d'épineux problèmes. Quelles solutions préconisez-vous ? Les résidents seront-ils associés à la préparation de ces projets ?

Pendant de nombreuses années, le conflit des foyers (grèves des loyers) a été le fait dominant. Conflit vitrine qui exprimait bien au-delà de la stricte question du loyer toute l'angoisse de l'immigré face à sa situation de non-droit et de précarité. Des questions fondamentales restent posées : d'abord le financement des foyers, qui implique l'examen des modalités de fonctionnement des organismes gestionnaires et, d'autre part, le montant des loyers — vous savez quel en est le déficit chronique, — ensuite, le statut des résidents, etc. La commission Delmon a mené sur ces problèmes une réflexion intéressante, dont il nous faut maintenant exploiter les conclusions ; il nous faut préparer puis réunir une table ronde rassemblant l'ensemble des parties prenantes afin de redémarrer sur des bases assainies. Dans l'immédiat, nous étudions une réforme de l'A.T.L. (aide transitoire au logement). Par ailleurs, un projet de loi, sous l'égide du ministère de l'urbanisme et du logement, est en préparation concernant le statut des résidents, point que nous considérons comme fondamental. Les opérations de rénovation seront une priorité, toujours financées par le 0,1 % pour le logement des immigrés. Mais il nous faut mener une réflexion collective à long terme sur l'avenir des foyers. Bien entendu, les représentants des immigrés seront associés à l'élaboration de ces réformes.

— Paris compte près d'un demi-million d'étrangers, et ils sont presque trois fois plus nombreux pour l'ensemble de la région parisienne. On a beaucoup parlé, à ce sujet, de « seuil de tolérance ». Quelles mesures le gouvernement envisage-t-il pour mieux répartir cette population ? Avez-vous engagé sur ce point une concertation avec vos partenaires communistes ?

— Cette notion de seuil de tolérance est très contestable, mais il y a une réalité qu'il faut voir en face. Certaines régions, certaines communes comptent une population importante d'habitants d'origine étrangère. Cette situation préoccupante appelle une action globale. Il ne peut être question de traiter à part du logement des immigrés. Les difficultés rencontrées à ce niveau (insuffisance dramatique du parc disponible manifestée par l'importance des délais d'attribution de logements H.L.M., inadaptation d'un certain type d'habitat et de grands ensembles, politique de refus de certaines collectivités locales et de certains organismes d'H.L.M., ségrégation sociale...) sont celles de l'ensemble du secteur du logement social : c'est à ce seul niveau que des solutions doivent être dégagées et notre préoccupation est d'y travailler avec le ministère de l'urbanisme et du logement.

» A cet égard, la concertation avec les élus est pour moi prioritaire. J'ai eu l'occasion, après les événements de la ZUP des Minguettes, de rencontrer M. Marcel Houël, maire (P.C.F.) de Vénissieux, et cet entretien a été très fructueux. J'ai pu, alors, annoncer la relance de la politique des contrats d'agglomération, qui avait été plus ou moins abandonnée au cours de la période écoulée. A cet effet, je puis vous confirmer que des crédits vont être inscrits pour la première fois au prochain budget. Ils seront de l'ordre de quarante millions de francs, tout au moins si nos propositions sont retenues.

— Vous avez annoncé votre intention d'examiner les problèmes d'immigration avec les pays concernés, et sous l'angle de la coopération. Qu'allez-vous proposer ? Les conventions qui lient la France avec certains Etats seront-elles révisées ? Qu'adviendra-t-il de l'aide au retour ? Quelle formation envisagez-vous pour les migrants qui regagneront leur patrie ?

— Le tiers-monde n'est pas à nos portes, il est dans nos murs, disait le projet socialiste. Le problème de l'immigration doit, en effet, être abordé, dans sa dimension internationale, avec, comme perspective, la politique de coopération que nous voulons développer avec les pays d'origine. Le premier ministre a annoncé, le 8 juillet, que cette politique prendrait la forme d'accords bilatéraux. Avec chacun des principaux pays d'origine, qui chacun présente, tant en ce qui concerne les besoins de son développement que les caractéristiques de sa population émigrée, une situation spécifique, nous allons étudier les modalités de tels accords. Leur substance devra faire une place essentielle à des dispositifs dont le principe est déjà connu, notamment dans les relations avec l'Algérie (qui peuvent avoir, dans le domaine, une valeur d'exemple) : des actions de formation-réinsertion des travailleurs migrants, des aides à la création d'entreprises ou à des projets locaux toujours conçus en liaison avec les pays d'origine, en tenant compte de leurs besoins et des aspirations des travailleurs immigrés à retrouver leur place dans leur communauté d'origine. »

Propos recueillis par
JEAN BENOIT.

● *Les actifs industriels de la Cellulose d'Aquitaine* devraient être vendues aux enchères vendredi 28 août à Paris dans l'étude de Mᵉ Alain Pineau, notaire. Un seul acquéreur était attendu : la Cellulose du Rhône, filiale du groupe papetier La Rochette-Cenpa, locataire-gérante de l'affaire à travers une société d'exploitation créée à cet effet et lui appartenant.

La C.G.C. abandonne sa « neutralité bienveillante » et menace de passer à l'action

Quelques « oui » et beaucoup de « non » à l'action gouvernementale : pour la confédération française de l'encadrement-C.G.C., le temps de la « neutralité bienveillante » est terminé. Déçue et inquiète, la C.G.C. n'entre pas « en opposition systématique », *mais, comme l'ont dit ses dirigeants, MM. Jean Menu, président, et Paul Marchelli, délégué général, se* « prépare à la guerre » *si le nouveau pouvoir n'*« entend pas » *les cadres et maintient sa position sur plusieurs réformes encore à l'étude.*

L'état de grâce est ainsi bien terminé pour la C.G.C., qui, après avoir vivement critiqué MM. Giscard d'Estaing et Barre et espéré un changement de politique industrielle avec l'arrivée des socialistes, dit bien haut sa déception face au « dogmatisme » *des nouveaux élus. Si la C.G.C. critique l'insuffisance des mesures économiques, elle dénonce aussi, comme elle l'a toujours fait, toute mesure qui, au nom de la solidarité, ferait payer les cadres. Et les médecins ? Et le boucher ? Et le voisin ? demande M. Menu, que paient-ils ? C'est donc bien, avant tout, des intérêts catégoriels que veut défendre le syndicat, même si l'intérêt général est présenté comme un souci majeur de la confédération.* — J.-P. D.

« Nous disons « oui » à la priorité donnée à l'eploi, oui à la défense du franc, oui à la lutte contre l'inflation, oui à la réduction des inégalités injustifiées », a déclaré M. Menu, le jeudi 27 août, devant des journalistes.

Il a ajouté *« nous disons « non » à la retraite à soixante ans égale à la retraite à soixante-cinq ans, non à la suppression de la garantie de ressources, non à la redistribution des revenus par la sécurité sociale, non au plafonnement du quotient familial, non au matraquage de l'effort et de la compétence ».* Et au fil des réponses aux journalistes, les dirigeants de la C.G.C. ont allongé la liste des nons et des mises en garde.

Effort demandé aux non-salariés

En ce qui concerne les nationalisations, la C.G.C. entend obtenir la mise ne place de conseil de surveillance avec directoire car il ne faut pas donner plein pouvoir à un président-directeur général désigné par l'Etat. La C.G.C. refuse un projet à l'étude qui ferait élire les administrateurs par les salariés sans liste syndicale car ce serait mettre fin au monopole de présentation par les syndicats représentatifs et ouvrir la porte aux listes politiques et partisanes.

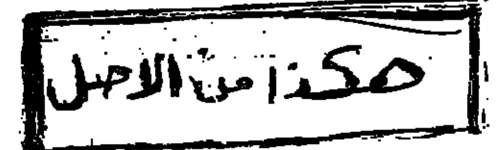
Si ce projet est retenu ce sera un *« casus belli »*, a déclaré M. Marchelli. Mêmes critiques contre les réunions politiques dans les locaux de l'administration, contre la retraite à soixante ans qui serait insupportable à financer (doublement des cotisations de retraite complémentaire), le plafonnement du quotient familial qui désavantagerait le cadre père de famille par rapport au cadre célibataire.

Si la C.G.C. est prête à accepter une cotisation chômage à la charge des fonctionnaires, elle demande qu'un effort soit aussi demandé aux nno-salariés.

Elle propose que les impôts pour l'emploi qui pourraient être créés soient « affectés » à un fonds de lutte contre le chômage. Expliquant la déception des cadres, M. Marchelli a indiqué : *« Après les élections, les cadres ont opté pour une neutralité bienveillante, chez certains existait même un certain contentement parce qu'ils attendaient des changements. Aujourd'hui, cet état d'esprit disparaît. »*

Interrogé sur les actions que la C.G.C. envisage, ses aeaders ont évoqué la grève des cadres en Suède. *« Ce n'est pas un chantage »*, a affirmé M. Menu, tout en ajoutant que la C.G.C., n'entrait pas aujourd'hui dans *« l'opposition systématique ».*

Mais la C.G.C. se prépare et dès la réunion de ses instances nationales, le 14 septembre, elle pourrait préciser ses positions. Interrogé sur les capacités de la C.G.C. d'engager la lutte, M. Menu a répondu : *« Nous avons une doctrine, nous avons l'unité* (retrouvée) *et nous commençons à avoir le nombre »*, les adhésions se multipliant sans pour autant constituer un raz de marée.



CONJONCTURE

La hausse des prix de détail atteint 13,4% en un an

• Augmentation de 4,5 % du salaire horaire au deuxième trimestre

Les prix de détail *ont augmenté* de 1,7 % en juillet, l'indice calculé par l'INSEE s'étant inscrit à 286,1 contre 281,2 en juin. Par rapport à juillet 1980, la hausse est de 13,4 % (1). Calculé sur les trois derniers mois connus (mai, juin et juillet), le rythme annuel de l'inflation atteint 15,6 %.

Les trois grands postes qui composent l'indice ont fortement augmenté : *l'alimentaiton (+ 1,3 % en* un mois, + 14,1 % en un an), les produits manufacturés (+ 1,9 % en un mois, + 13 % en un an), les services (+ 1,7 % en un mois, + 13,3 % en un an).

● *Alimentation* : les augmentations les plus importantes concernent les produits à base de céréales (+ 1,1 %), la viande (+ 1,5 %), le porc et la charcuterie (+ 2,2 %), le lait et les fromages (+ 2,3 %), les huiles et le beurre (+ 1,6 %), les légumes et les fruits (+ 1,5 %).

● *Produits manufacturés* : les hausses les plus fortes ont été celles des groupes « savons de ménage et produits d'entretien » (+ 1,5 %), véhicules (+ 2,2 %, dont + 3 % pour les seules voitures), papeterie-librairie-journaux (+ 1,2 %), combustibles-énergie (+ 5,7 %, du fait des hausses du gaz, de l'électricité et de l'essence).

● *Services* : la quasi-totalité des postes ont fortement augmenté. Le logement (+ 3 %, dont 3,7 % pour les seuls loyers), les « soins personnels, soins de l'habillement », c'est-à-dire teintureries, coiffeurs (+ 1,6 %), « services d'utilisation de véhicules privés (+ 2,1 %), hôtels - cafés - restaurants - cantines (+ 1,3 %).

Le salaire horaire des ouvriers a augmenté de 4,5 % durant le deuxième trimestre 1981 (contre 2,8 % au premier trimestre) selon les premiers résultats de l'enquête trimestrielle du ministère du travail. Si ce résultat est confirmé, le gain du pouvoir d'achat serait de 1,16 % durant le second trimestre, les prix ayant augmenté de 3,3 % durant la même période (2).

En un an, la hausse du salaire horaire est de 14,5 %. L'augmentation du salaire mensuel a été inférieure : 13,4 % du fait de la diminution de la durée hebdomadaire du travail. Pour les ouvriers, celle-ci est passée de 40,5 heures au 1er juillet 1980 à 40,4 au 1er juillet 1981 et, pour les employés, de 40,8 à 40,6. Pour l'ensemble des salariés, la *semaine de travail est de 40,6 heures* au 1er juillet 1981.

Les effectifs des entreprises de plus de dix salariés ont augmenté de 0,1 % au deuxième trimestre 1981, mais ont baissé de 1,5 % en un an (du 30 juin 1980 au 30 juin 1981).

Près de 35 000 salariés ont été licenciés en juin dernier pour raisons économiques ou à la suite d'un dépôt de bilan, contre 30 000 en *mai et 26 000 en juin 1980, annonce,* par ailleurs, le ministère du travail. Le nombre de licenciements économiques a donc augmenté de 155 % en un mois et de 32,5 % en un an.

Cette forte augmentation des prix entraîne automatiquement une majoration du salaire minimum de croissance (SMIC). Indexé sur l'indice officiel des prix, le SMIC est, en effet, relevé dès que la hausse des prix est supérieure de 2 % au dernier indice de référence, ce qui est le cas puisque par rapport à l'indice retenu — celui d'avril — l'inflation est de 3,7 %.

Le SMIC est donc majoré à compter du 1er septembre de 3,7 % soit 17,32 francs l'heure, au lieu de 16,72 francs, soit 3 005,60 francs par mois pour 173,83 heures et 3 017,15 F pour 174 heures. En outre, le minimum garanti passe à 9,89 F au lieu de 9,54 F.

(1) Une coquille typographique nous a fait écrire 13,6 % dans nos dernières éditions d'hier.

(2) Le pouvoir d'achat du salaire horaire avait baissé de 0,3 % au premier trimestre.

M. BARROT DÉNONCE LES RISQUES D'ÉCHEC ÉCONOMIQUE ET DE DÉSILLUSIONS SOCIALES

M. Jacques Barrot, ancien ministre, député U.D.F. de la Haute-Loire, qui participait, jeudi 27 août, à l'« université d'été » des jeunes démocrates sociaux au Rheu (Ille-et-Vilaine), a estimé que « *les œillères des projets socialistes risquent d'entraîner rapidement l'échec économique et les désillusions sociales* ». Il a ajouté : « *Echec économique car on ne peut pas se contenter de paroles, fussent-elles présidentielles, vis-à-vis des chefs d'entreprise. Les projets socialistes sont dominés par la logique de la méfiance vis-à-vis de la liberté individuelle, de l'initiative privée, de toutes les formes de concurrence. Entraînés par leur idéologie, les socialistes perdront la bataille de l'emploi et de l'innovation. Désillusions sociales ensuite car on ne peut pas en même temps vouloir combler les souhaits les plus contradictoires. Ces projets constituent un bric-à-brac qui touche à tout sans pour autant corriger les injustices.* »

L'ancien ministre a expliqué que le C.D.S. « *n'entend pas se contenter de mises en garde et de condamnations* » et qu'il doit « *proposer un contrat de progrès, de justice, capable d'orienter l'action de tous les partenaires sociaux* ».

La C.G.T. réclame la constitution d'un « secteur pilote et nationalisé » dans la construction

La fédération C.G.T. des travailleurs de la construction a proposé, *jeudi 27 août, lors d'une conférence* de presse, la constitution, par la voie d'une nationalisation, d'un secteur pilote de la construction type Renault, capable de répondre aux besoins en logements et contribuant à la recherche d'économies d'énergie : « Pour nous, l'apport des nationalisations dans la construction dépendra surtout du sort réservé aux filiales : si certaines d'entre elles échappaient à la nationalisation, les mouvements de concentration « hors secteur nationalisé » s'accéléreraient, conduisant à de nouveaux licenciements. »

Aussi la CGT demande la nationalisation des filiales de CGE et de Saint-Gobain, ainsi que l'étude des participations des groupes bancaires nationalisés dans les entreprises de la construction.

Le syndicat souhaite que les cinq cent mille logements par an prévus par le gouvernement, créent cent mille emplois et relancent tout le secteur de la construction ainsi que les industries qui l'accompagnent en amont et en aval.

Mais, afin que les nouveaux crédits ne servent pas à allonger le temps de travail et à accélérer les cadences, la C.G.T. propose une nouvelle politique sociale : trente-huit heures par semaine, une cinquième semaine de congés payés *dès cette année*, le contrôle par les syndicats et les travailleurs de l'utilisation des heures supplémentaires, le plus souvent imposées par le patronat, enfin une revalorisation des valeurs des points salariaux.

R.F.A.

● *Le coût de la vie en R.F.A. a augmenté de 0,3 % en août,* selon les premières statistiques de l'Office fédéral allemand de statistiques. Le mois dernier, la hausse des prix à la consommation avait été de 0,4 %. En un an, l'inflation serait, selon ces premiers calculs, de 6 % (août 1981, comparé à août 1980) contre 5,8 % en juillet. L'indice définitif d'août sera publié dans une dizaine de jours.

LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ENTRAINERAIT UN ALOURDISSEMENT DES CHARGES DU COMMERCE

Une modification de l'assiette de la taxe professionnelle qui verrait la valeur ajoutée remplacer les bases actuelles (1) entraînerait des transferts de charges importants entre secteurs, entre communes et entre entreprises d'un même secteur, indique le ministère du budget au vu de simulations qui viennent d'être faites sur deux cent cinquante mille entreprises. Ces simulations, note la rue de Rivoli, « *conduisent à engager une réflexion complémentaire* ».

D'une façon générale, la part du secteur industriel, qui représente actuellement 55 % du total des cotisations serait réduite de 10 % En revanche, la part de la plupart des autres secteurs d'activité, et notamment de ceux qui emploient peu de main-d'œuvre, s'accroîtrait. Ainsi, la part du commerce de détail employant moins de trois salariés augmenterait de 53 %, celle de l'artisanat de 58 %, celle des services employant moins de dix salariés de 29 %.

La proportion des contribuables dont la taxe professionnelle viendrait à être doublée est faible dans l'industrie, mais très élevée dans le commerce de détail et dans l'artisanat.

(1) Valeur locative des immobilisations et cinquième des salaires versés.

La Bourse et les valeurs « nationalisables »

(Suite de la première page.)

Y a-t-il eu intervention d'« initiés », seule susceptible de déclencher la traditionnelle enquête de la commission des opérations de Bourse. Là encore, la réponse est négative, les représentants de cet organisme, présents chaque jour sur le marché, n'ayant décelé pour l'instant aucune anomalie de cette nature.

Dans ce contexte, seul le développement au cours des prochains jours d'un mouvement de hausse inconsidéré, conduisant à un déséquilibre des cours inévitable, pourrait conduire la Chambre syndicale des agents de change à décider seule ou à demander à son autorité de tutelle, la direction du Trésor, l'autorisation de suspendre la cotation des titres de sociétés visées par la nationalisation.

Une décision qui, manifestement, répugne encore aux autorités boursières, soucieuses d'assurer dans toute la mesure du possible le déroulement normal des cotations en laissant jouer les règles du marché.

D'autant qu'il existe un obstacle de taille à une éventuelle suspension de cotations. Celle-ci, pour être logique et efficace, devrait concerner la totalité des *titres de sociétés promues* à nationalisation, soit, non seulement la dizaine de groupes industriels dont la liste est arrêtée depuis quelques semaines, mais également l'ensemble des titres bancaires, alors que nul ne sait officiellement où s'arrêteront les limites du champ des nationalisations dans ce domaine.

Avant d'annoncer par la phrase traditionnelle : « *Informée d'un projet d'opération financière...* », le recours à la procédure de suspension des cotations, les responsables du marché attendent d'en savoir un peu plus pour arrêter leur position. A moins que la Rue de Rivoli estime, au vu de nouvelles fluctuations erratiques sur les cours des nationalisables au cours des prochaines séances, que le « petit jeu » a assez duré et qu'il convient d'adopter une attitude préventive.

SERGE MARTI.

UN COMITÉ JURIDIQUE

Aux côtés du comité interministériel qui traite des nationalisations siège au comité juridique présidé par Mlle Isabelle Bouillot, administrateur civil, conseiller technique au cabinet de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public.

Il comprend Mme Marie-Aimée Latournerie, M Tony Dreyfus, MM. Gérard Jacquin de Margerie, Pierre Lyon-Caen, Daniel Lebègue, Gilbert Guillaume, Renaud Denoix de Saint-Marc, Yves Galmot, Patrick Peugeot, Jean-Jacques Piette.

MONNAIES

FAIBLESSE DU FRANC

Annoncée depuis trois jours, la baisse du dollar s'est poursuivie vendredi matin 28 août sur toutes les grandes places financières, mais à une cadence ralentie, surtout sur le marché parisien.

Cotée la veille, en milieu de journée, à 5,9240 F à Paris, la devise américaine s'est négociée à 5,92 F. Elle s'est échangée à 2,4675 DM à Francfort (contre 2,4760 DM) et à 2,1450 FS à Zurich (contre 2,1530 FS). La livre sterling s'est également un peu dépréciée vis-à-vis du billet vert et valait 1,84 dollar contre 1,84125 dollar.

Sur tous les marchés, les transactions ont continué de se faire dans le plus grand calme.

En revanche, le franc français a pâti de la confirmation d'un sérieux dérapage des prix en France (voir d'autre part) le mois dernier, et le deutschemark s'est traité à près de 2,40 F (contre 2,3921 F).

Avivée par les événements d'Angola, la reprise de l'or s'est accélérée aux Etats-Unis, mais aussi dans la City de Londres, où le prix de l'once de métal jaune s'est établi entre 425 et 426 dollars (contre 411,75 dollars).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ...	5,9150	5,9250	— 70	— 30	— 120	— 70	— 320	— 140
$ can. ...	4,9050	4,9150	— 230	— 160	— 400	— 330	— 825	— 640
Yen (100)	2,5650	2,5725	+ 200	+ 245	+ 420	+ 475	+1250	+1380
D M	2,39,50	2,4030	+ 85	+ 120	+ 200	+ 250	+ 570	+ 665
Florin ..	2,1570	2,1650	+ 50	+ 85	+ 120	+ 155	+ 410	+ 500
F.B. (100)	14,6250	14,6650	— 620	— 330	—1010	— 650	—1670	— 980
F.S.	2,7525	2,7625	+ 180	+ 225	+ 385	+ 430	+1070	+1250
L (1 000)	4,5025	4,8150	— 785	— 900	—1590	—1700	—3195	—3400
£	10,8750	10,9025	+ 280	+ 425	+ 655	+ 800	+1830	+2225

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	17 5/8	12 1/8	12 1/2	12 3/4	12 3/16	12 9/16	12 9/16	12 15/16
$ E.-U. ...	17 1/2	18 1/4	18	18 1/2	18 1/4	18 3/4	18 5/8	19 3/8
Florin ..	13 1/4	13 3/4	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 1/4	13 1/2	14
F.B. (100)	13	16	20	22	19	21	18	20
F.S.	90	95	8 3/8	7 1/8	8 5/8	9	9 1/4	7 1/8
L (1 000)	20	30	35	36 1/2	36 1/4	37 3/4	32	33 1/2
£	12 1/4	12 7/8	13 1/4	13 3/4	13 1/2	14	14	14 3/8
F. français	25	30	30 1/4	31 3/4	29 3/4	31 1/4	24 1/2	25 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société Massey-Fergusson vient d'annoncer un bénéfice modeste de 3 millions de dollars* pour le troisième trimestre de son exercice fiscal terminé le 31 juillet. Pour la période correspondante de 1980, la firme de matériel agricole avait perdu 66,2 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois de 1981, le déficit sera cependant plus élevé qu'en 1980, 86,4 millions de dollars contre 63 millions de dollars. Mais la firme s'attend à ce que son redressement se confirme lors du quatrième trimestre.

Automobile

● *Une Fiesta* « à hautes performances » va être distribuée par Ford France en septembre. Son prix a été fixé à 45 900 francs. Il s'agit d'une « traction avant » comme les autres Fiesta, mais équipée d'un quatre cylindres tranversal de 1 598 c.c. développant 83 ch. (62 kW). Elle est donnée pour une vitesse de pointe de 170 km/h. et monterait de 0 à *100* kmZh. en *10,1* secondes. Sa consommation (normes UTAC) est donnée pour 6,5 litres à 90 km/h., de 8 6 l. à 120 km/h. et de 10 l. en circuit urbain.

● *L'accord Peugeot Mahindra and Mahindra est approuvé.* Le gouvernement indien a donné son approbation à l'accord de coopération passé en avril 1980 entre Automobile Peugeot et ce constructeur indien de véhicules de type Jeep, Mahindra and Mahindra. Cet accord porte sur le fabrication de moteurs diesel : trois mille unités devraient être produites en 1981-82. Le rythme de 25 000 moteurs par an devrait être atteint en 1983-1984 (*le Monde* du 24 avril 1980).

Etranger

ETATS UNIS

● *Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis* s'est considérablement réduit en juillet du fait d'une forte baisse des importations pétrolières. Il n'a été que de 1,46 milliard de dollars contre 3,1 milliards en juin. Les exportations (FOB), en baisse de 3 %, ont atteint 19,3 milliards de dollars, et les importations (CIF), en baisse de 9,9 %, se sont chiffrées à 20,7 milliards. Le volume des importations pétrolières est revenu à son plus bas niveau depuis l'embargo pétrolier arabe de 1973-1974 (5,1 millions de barils/jour en juillet). Elles ont représenté, en valeur, quelque 4 milliards de dollars contre 5,6 en juin. La baisse des exportations est due en grande partie à une réduction des ventes de l'industrie aéronautique. — (*A.F.P.*)

JAPON

● *L'indice de la production industrielle au Japon* a augmenté de 0,50 % en juillet par rapport à juin. En un an, la hausse est de 3 % (juillet 1981 comparé à juillet 1980).

AGRICULTURE

La Grande-Bretagne décide de fermer ses frontières aux œufs et aux volailles françaises

En modifiant unilatéralement sa politique sanitaire pour combattre la maladie de Newcastle (1), la Grande-Bretagne vient d'interdire les importations d'œufs et de volailles, à compter du 1er septembre en provenance des pays de la Communauté européenne (à l'exception de l'Irlande et du Danemark) ainsi que des Etats-Unis.

La France, qui était devenue un important exportateur de viande de dinde en Grande-Bretagne, a demandé le jeudi 26 août à la Commission de Bruxelles de convoquer d'extrême urgence son comité vétérinaire pour qu'il se prononce sur la validité de l'interdiction des importations.

Ce nouveau remous au sein de la Communauté illustre l'incapacité des Dix à mener une réelle politique agricole commune, du fait des distorsions des conditions de production d'un pays à l'autre. Il est fort probable que l'argument sanitaire tienne lieu, dans cette affaire, de barrière douanière.

La maladie de Newcastle, que l'on appelle aussi une pseudo-peste aviaire, était jusqu'à présent combattue en Grande-Bretagne comme en France par la vaccination. Londres vient de décider de renoncer à cette méthode pour une politique systématique d'abattage des animaux atteints. De ce fait, l'entrée en Grande-Bretagne d'œufs et de volailles en provenance de pays qui ne pratiquent pas une méthode similaire est interdite. L'Irlande, le Danemark et la Suède, qui ont adopté l'abattage systématique, pourront continuer d'exporter.

Ce changement de politique intervient alors que les éleveurs de volailles en Grande-Bretagne multiplient les manifestations contre les importations qu'ils déclarent illégalement subventionnées, notamment celles des poulets en provenance des Pays-Bas, celles de viande de dinde et d'œufs en provenance de France. Le nouveau système sanitaire, décidé par le ministre britannique de l'agriculture, aurait, en fait, pour objectif de protéger les éleveurs britanniques contre les importations européennes mais aussi américaines.

La compétitivité des producteurs français, pour les volailles et la dinde en particulier, ne s'explique pas seulement par d'hypothétiques subventions, mais aussi par le fait que leurs équipements plus récents sont plus performants que ceux de leurs homologues britanniques, atout important dans une production agricole de type industriel. En second lieu, les producteurs britanniques sont victimes de la bonne tenue, voire de la surappréciation de la livre

Ce conflit n'est pas sans rappeler la récente escarmouche qui a opposé les industriels britanniques de l'agrochimie à leurs homologues français. *Il s'agissait alors de pesticides* d'origine française (et non d'engrais comme le titre du *Monde* daté du 21 août l'avait indiqué par erreur).

L'Association anglaise des fabricants de produits agrochimiques mettait en garde les agriculteurs et les distributeurs contre des produits français qui n'étaient pas étiquetés dans la langue des utilisateurs, de telle façon que cet avertissement s'apparentait à un boycottage. D'où l'émotion des entreprises françaises qui ont *réagi* auprès de l'association britannique : c'était un malentendu. Le *communiqué* ne visait que ce qu'il est convenu d'appeler « *des importations sauvages* » réalisées par des agriculteurs se livrant aussi au négoce. Des quantités non négligeables de produits fabriqués en France, par des francs-tireurs de la profession à partir de principes actifs importés sont revendus en Grande-Bretagne. Dans un communiqué, l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), organisme français qui regroupe les grands producteurs de produits agrochimiques, fait remarquer que ses adhérents quant à eux, connaissent parfaitement la réglementation applicable dans les pays destinataires. « *Si ces importations sauvages venaient à se développer*, précise cependant l'UIPP, *elles pourraient entraîner de la part des autorités anglaises des mesures de sauvegarde, cette fois véritablement préjudiciables à la vente des produits français régulièrement importés.* » En clair, herbicides et pesticides ne constituent pas encore un sujet de querelle franco-britannique, mais il risquent de le devenir. — J. G.

(1) La maladie de Newcastle est due à un virus. En 1970, une importante épizootie de ce type avait Grande-Bretagne. Dans son dernier détruit le quart du cheptel en rapport pour l'année 1980, la direction de la qualité, qui dépendait alors du ministère de l'agriculture, écrit que depuis 1976, la France est indemne de la maladie de Newcastle.

Avis financiers des sociétés

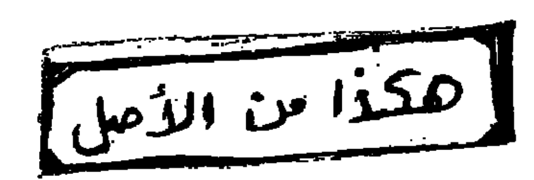
LA BANQUE NATIONALE DE PARIS AU CANADA

Conformément à la nouvelle législation bancaire récemment votée par le Parlement canadien, une charte fédérale a été octroyée à onze banques étrangères qui pourront ainsi proposer des services bancaires complets au même titre que les grandes banques commerciales canadiennes.

Dans cette liste des nouvelles banques à charte, la B.N.P. Canada Inc., filiale du groupe B.N.P., est la seule banque française. Elle se voit ainsi reconnaître, par le gouvernement canadien, une place prépondérante dans la communauté bancaire étrangère, appelée à se développer dans ce pays.

Rappelons que la B.N.P. a été l'une des premières banques étrangères à s'intéresser au Canada puisque, dès 1961, s'établissait une filiale, institution financière dotée d'une charte provinciale, avec siège social à Montréal. Depuis cette date, elle a développé sa présence en s'installant à Québec, à Toronto (Ontario), à Vancouver (Colombie britannique), à Edmonton et à Calgary (Alberta). Elle sera également prochainement présente à Halifax (Nouvelle Ecosse).

La B.N.P. Canada inaugurera, en décembre prochain, à Montréal, la « tour B.N.P. », appelée à abriter son siège social.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 AOUT

Les « nationalisables » au « hit-parade »

Déjà très courtisées la veille, les valeurs dites « nationalisables » font à nouveau les beaux jours du palais Brongniart le jeudi 27 août.

Il faut dire qu'un élément nouveau est venu conforter la faveur dont jouissent actuellement ces titres, après la publication par un quotidien (voir « le Monde », page 22) d'un « projet » de projet de loi sur la nationalisation des cinq grands groupes industriels concernés (Rhône-Poulenc, PUK, Thomson-Brandt, Saint-Gobain et C.G.E.).

Parmi ceux-ci, le titre Rhône-Poulenc, à nouveau très « travaillé », voit sa cotation initialement « réservée à la hausse » pour afficher ultérieurement une progression de 10 % sur la veille, entraînant dans son sillage Bull, C.C.F., U.F.B. Thomson-Brandt, C.S.F., Compagnie bancaire (+ 5 à + 7 %).

Cette hausse quasi générale de la cote a englobé le secteur bancaire, qui ne semble pas concerné par ledit « projet » de projet dont la teneur a été démentie par les services de Matignon.

Imperturbable, l'indicateur instantané s'adjuge environ 1 % après 2,5 % la veille, tandis qu'on relève, parmi les écarts en baisse, le repli de Raffinage (– 6,2 %), S.E.B. (– 6 %) et Maritime Chargeurs (– 5,4 %).

Sur le marché de l'or, le lingot reperd pratiquement le terrain gagné la veille, à 88 950 F (– 1 000 F), tandis que le napoléon mettait 4 F à son actif, à 905 F.

En net recul sur mercredi, le dollar est retombé à 5,9240 F tandis que la devise-titre s'inscrivait à 7,33/7,36 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BAYER. — Le bénéfice avant impôt de Bayer Monde pour le premier semestre a diminué de 2,9 % par rapport au résultat dégagé en 1980 à pareille époque, pour atteindre 877 millions de D.M. pour un chiffre d'affaires accru de 14,9 % à 17 286 millions de D.M. en raison essentiellement des hausses de tarifs et de l'augmentation des exportations en liaison avec l'affaiblissement du deutschemark. La maison mère Bayer-A 6 a pour sa part dégagé 495 millions de D.M. de profits, en baisse eux aussi de 2,4 %.

La détérioration de la rentabilité est imputable à l'accroissement des coûts de l'énergie et des matières premières.

Pour l'année 1981, les investissements atteindront 2,5 milliards de D.M., dont 850 millions seront consacrés au développement de la maison mère.

A.E.G. TELEFUNKEN. — Le chiffre d'affaires mondial du groupe a progressé de 6 % au cours du premier semestre pour s'établir à 6,6 milliards de D.M., dont 2,7 milliards de D.M. (contre 2,5 milliards) réalisés à l'étranger.

A l'augmentation des ventes n'a pas correspondu cependant une amélioration de la rentabilité et un nouveau déficit a été enregistré dont les dirigeants du groupe n'ont pas précisé le montant. Ces derniers estiment toutefois que les objectifs du redressement sont « réalistes ».

Tous les marchés commerciaux et financiers britanniques seront clos lundi 31 août en raison d'une fête locale (Summer Bank Holiday). De son côté, le London Metal Exchange cesse son activité dès ce vendredi midi.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	26 août	27 août
Valeurs françaises	86,7	88,2
Valeurs étrangères	155	154,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,6	93,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 août ..... 17 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/8	28/8
1 dollar (en yens)	231,40	230,80

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Pour la cinquième fois depuis le début de la semaine, Wall Street a baissé jeudi. Un peu ralenti la veille, le mouvement de repli s'est accéléré et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 10,18 points à 889,08.

L'activité a augmenté et 43,90 millions de titres ont été échangés contre 39,98 millions.

Sur 1 894 valeurs traitées, 1 063 ont fléchi, 402 ont monté et 429 n'ont pas varié.

Les incertitudes persistantes sur l'évolution des taux d'intérêt ont continué de peser sur le marché. Ni l'abaissement du loyer de l'argent avancé aux agents de change (18 % contre 19 %), ni la réduction des taux des Federal Funds intervenue mercredi (essentiellement à cause de facteurs techniques) n'ont réussi à vaincre les appréhensions des opérateurs, qui ne considèrent pas ces éléments comme des signes prometteurs d'une détente durable.

Autour du Big Board, l'on n'a pas non plus prêté beaucoup d'attention aux propos tenus par M. William Brock, délégué au commerce extérieur, qui, dans le souci de rassurer, a pronostiqué le retour à des taux d'intérêt à un chiffre à la mi-82 et affirmé que l'administration Reagan n'avait mis au point aucun plan susceptible d'affoler le marché financier.

VALEURS	Cours 25 août	Cours 27 août
Alcoa	28	28 1/8
A.T.T.	55 3/8	55 1/8
Boeing	24	23 7/8
Chase Manhattan Bank	50 3/4	50
Du Pont de Nemours	42 5/8	42 1/4
Eastman Kodak	68 1/8	66 1/4
Exxon	33 1/8	32 7/8
Ford	20 1/4	19 3/4
General Electric	56 3/8	55 3/4
General Foods	30 3/8	30
General Motors	47 3/8	46 7/8
Goodyear	18 5/8	18 1/2
I.B.M.	55 3/8	55 1/4
I.T.T.	26 1/8	26
Mobil Oil	29	28 5/8
Pfizer	46 3/8	45 5/8
Schlumberger	64	62 1/8
Texaco	37	36 1/4
U.A.L. Inc.	20 1/8	19 3/8
Union Carbide	53	51 1/2
U.S. Steel	29	29
Westinghouse	28	27 3/8
Xerox Corp.	47 3/8	47

BOURSE DE PARIS — 27 AOUT — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	33 60	....	Bongrain S.A.	790	790	C.G.V.	160	....
Air-Industrie	16	....	Bon-Marché	112	113 50	Chambon (M.)	197	....
Alfred Herlicq	80	79 90	Borie	494	495	Chambourcy (M.)	602	610
[illegible]			[illegible]			[illegible]		
Bain C. Monaco	84 20	91 d	Caves Roquefort	550	[illegible]			
Banania	298	297	Cedis	835	[illegible]			
Banque Hervet	161	153 30	C.E.G.Frig.	144	[illegible]			
Banque Hypoth. Eur.	224	223	Centen. Blanzy	380	[illegible]			
Banque Nat. Paris	257	257	Centrest (Ny)	114	[illegible]			
B.O.I.C.	19	19	Cerabati	141	[illegible]			
Banque Worms	164	170 50	C.F.F. Ferrailles	197	[illegible]			
Bénédictine	870	871	C.F.S.	452	[illegible]			
Bernard-Moteurs	50	50	C.G.I.B.	14	[illegible]			
Biscuit (Génér.)	421	421	C.G.Maritime	13	[illegible]			

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	164 20	....
Aciers Peugeot	82 20	80
Actibail	125	121
Agence Havas	637	638
A.G.F. (St Cent.)	726	730
A.G.P. Vie	2465	2465

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]			[illegible]		
Union Habit.	214 90	216 20	Iena Industries	13	....
Un. Imm. France	202 60	202 60	La Mure	70 20	....
Un. Ind. Crédit	213	220	Métallurgique Minière	137	138 50
Union Ind. Ouest	245	243	Océanic	26 60	....
Unipol	160	160	Petrofigaz	421	....
Vincey Bourget (Ny)	13 80	....	Pronuptia	217	....
Virax	51	51	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Waterman S.A.	205	202	Total C.F.N.	85	....
Brass. du Maroc	185 50	187 50	Ufiner	191	190
Brass. Ouest-Afr.	24 70	28 40	Voyer S.A.	2 50	....
			Rorento NV	366	369

27/8	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV		
1re catégorie	8624 52	8233 43
Actions France	151 63	144 75
Actions-Investiss.	192 79	184 05
Actions sélectives	218 61	208 70
Aedificandi	239 46	228 60
A.G.F. 5000	175 79	167 82
Agfimo	273 37	260 97
Akali	173 20	165 35
A.L.T.O.	163 34	155 93
Amérique Gestion	339 05	323 68
Bourse-Investiss.	188 54	179 93
C.I.P.	631 20	602 58
Conventimo	208 93	199 46
Corexa	692 47	661 07
Credinter	273 89	261 47
Croiss. Immobil.	253 22	241 74
Drouot-France	203 67	194 43
Drouot-Investiss.	494 55	472 12
Energie	224 78	214 59
Epargne-Croiss.	1006 71	961 08
Epargne-Industr.	314 45	300 19
Epargne-Inter	483 80	461 86
Epargne-Oblig.	138 88	132 58
Epargne-Unie	569 25	543 44
Epargne-Valeur	261 88	250 01
Euro-Croissance	268 65	256 47
Financière Privée	604 48	577 08
Foncier Investiss.	447 69	427 39
France-Épargne	299 07	285 51
France-Garantie	233 72	229 14
France-Investiss.	278 02	265 41
Fr.-Obl. (nouv.)	324 30	309 59
Francic	176 40	168 40
Fructidor	167 76	160 15
Fructifrance	307 37	293 43
Gestion Mobilière	372 51	355 62
Gest. Rendement	375 52	358 49
Gest. Sél. France	257 37	245 70
I.M.S.I.	256 67	245 03
Indo-Suez Valeurs	443 71	423 59
Interoblig.	6628 40	6327 83
Intersélect France	188 76	180 19
Intervaleurs Indust.	295 82	282 41
Invest. St-Honoré	466 59	445 43
Laffitte-France	147 64	140 93
Laffitte-Oblig.	124 06	118 43
Laffitte-Rend.	164 25	156 80
Laffitte-Tokyo	523 87	500 11
Livret portefeuille	331 49	316 46
Multi-Obligations	366 08	349 48
Multirendement	123 13	117 55
Mondial Investiss.	227 69	217 38
Natio.-Inter.	606 77	579 26
Natio.-Valeurs	371 32	354 48
Oblisem	131 18	125 23
Pacifique St-Honoré	299 72	286 13
Paribas Gestion	349 38	333 52
Pierre Investiss.	289 58	276 43
Rothschild Expans.	566 39	540 71
Sécur. Mobilière	338 93	323 56
Sélec. Mobil. Div.	255 40	243 82
S.P.I. Privinter	184 66	176 29
Sélection-Rendem.	128 85	123 01
Sélect. Val. Franç.	146 56	139 91
S.F.I. fr. et étr.	297 96	284 45
Sicavimmo	340 58	325 14
Sicav 5000	145 62	139 02
S.I. Est	717 98	685 42
Slivafrance	244 48	233 39
Slivam	219 81	209 84
Slivarente	159 48	152 25
Slivinter	256 57	244 94
S.I.G.	512 31	488 52
S.N.I.	781 01	745 59
Sogepargne	267 18	255 06
Sogevar	604 98	577 55
Soginter	747 29	713 40
Soleil Investiss.	344 38	328 76
U.A.P. Investiss.	233 74	223 14
Unifrance	168 29	160 66
Unifoncier	451 63	431 15
Unigestion	419 23	400 22
Uni-Japon	697 77	666 13
Unirente	1376 03	1330 78
Valorem	275 06	262 59
Worms Investiss.	472 49	451 06

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre *14 h 15 et 14 h 30. Pour cette* raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours
2431	4,5 % 1973	2420	2400	2408	2385	275	Eurafrance	285	295
3180	C.N.E. 3 %	3181	3180	3180	3150	690	Europe nº 1	656	680
485	Air Liquide	495 10	499 50	496	490	550	Facom	544	540
380	Als. Superm.	385 50	379 50	379 50	380	140	Finextel	140 20	140
82	A.L.S.P.I.	91 50	95	95	93 10	129	Fives-Lille	127	127
107	Alsthom-Atl.	112	112 50	112 50	111	95	Fonderie (Gén.)	98	98
171	Applic. gaz	175 10	184	185	180 50	61	Fraissinet	61 20	61 20
[illegible]						110	Gal. Lafayette	118	118 90

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
U.I.S.	279	278	276	273	345	Gen. Motors	358	351	354	355
U.C.B.	119	122	125	122	69	Goldfields	68 45	68 65	69 60	68 20
Usinor	7 20	7	7	6 90	101	Harmony	105 50	107 50	107 20	105 30
— (obl.)	91 60	94 10	94 10	82 30	27	Hitachi	27 40	28 80	28 70	26 90
U.T.A.	126	127 50	129 10	129	365	Hoechst Akt.	369 60	371 50	371 50	366
Vallo	235	235	235	230 30	38	Imp. Chemical	37 40	38	37 60	37 40
— (obl. conv.)	367 20	367 90	367 90	367 90	131	Inco. Limited	133	129 30	129 30	128
[illegible]										

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]											
270	Free State	279	278 50	278	276 60	415	West Hold.	410 50	400	403 50	400
143	Gencor	146 50	143 50	143 50	142 80	340	Xerox Corp.	345	348	343	349 50
405	Gén. Electr.	410 80	413	412	407	3 42	Zambia Corp.	3 39	3 42	3 43	3 35

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 962	5 924	5 670	6 020
Allemagne (100 DM)	239 680	239 210	232	244
Belgique (100 F)	14 676	14 634	13 300	14
Pays Bas (100 fl.)	215 770	215 220	209	220
Danemark (100 krd)	76 800	76 350	73	78
Norvège (100 k)	97 200	96 500	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 947	10 879	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 810	9 782	....	....
Italie (1 000 lires)	4 808	4 795	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	276 120	274 600	268	281
Suède (100 krs)	112 870	112 280	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 150	34 130	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 988	5 972	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 980	8 975	8 350	9 250
Canada ($ can 1)	4 920	4 855	4 760	4 990
Japon (100 yens)	2 688	2 665	2 470	2 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/8
Or fin (kilo en barre)	89800	88900
Or fin (en lingot)	89950	88905
Pièce française (20 fr)	901	903
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	780	780
Pièce latine (20 fr)	749	748
Souverain	804	803
Pièce de 20 dollars	3901 20	3850
Pièce de 10 dollars	1950	1925
Pièce de 5 dollars	944 50	937 50
Pièce de 50 pesos	3620	3600 50
Pièce de 10 florins	715	715

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1981 a été tiré à 515 549 exemplaires.



Le gouvernement pourrait décider l'arrêt de l'exploitation de Concorde

L'avenir de l'avion Concorde pourrait faire l'objet de l'un des thèmes traités par M. François Mitterrand et Mme Margaret Thatcher, lors du sommet franco-britannique du 11 septembre. Le gouvernement français paraît se rallier à l'idée d'abandonner l'exploitation de l'avion franco-anglais, en service à quatorze exemplaires dans les seules compagnies Air France et British Airways.

M. Mitterrand a fait, à Latché, des déclarations en ce sens au « Figaro », *qui écrit ce vendredi 28 août :* « Avec beaucoup de regrets, François Mitterrand admet qu'il va falloir en cesser l'exploitation commerciale, bien qu'il le considère comme une remarquable réussite technique ». *Ainsi s'évanouirait l'un des grands rêves de la Vᵉ République, le grand dessein par lequel le général de Gaulle entendait relever le « défi américain ».*

Une «victime» du pétrole et de la politique

La programme Concorde est né le 29 novembre 1962, soutenu bien davantage par la seule volonté du général de Gaulle que par l'enthousiasme de partenaires britanniques prompts à remettre périodiquement en cause leur participation au projet. Après bien des vicissitudes et quelques remises sur le chantier pour l'adapter à un marché théorique Le prototype volera pourtant en mars 1969. Evénement lourd de signification : ce jour-là le président Nixon est en visite à Paris.

Car, avant d'être un « avion de riches », Concorde fut d'abord un « avion politique ». On comptait, certes, le vendre à deux cent cinquante exemplaires, mais s'était avant tout un défi de la Vieille Europe face aux géants américains qui devaient abandonner la compétition en 1971. Mais le Nouveau Monde allait se venger. Un moment intéressées au point de prendre des options, Pan Am et T.W.A. renonçaient, en février 1973, à leurs prétentions, entraînant dans leur sillage d'autres compagnies mondiales.

Poussées par leurs gouvernements, British Airways et Air France entrent dans l'ère de l'exploitation supersonique, sur la pointe des pieds, et non sans peine, l'administration américaine multipliant les « chausses-trappes » — en apparence techniques — pour retarder, voire empêcher, la mise en service *de l'avion.*

Poignardé politique, Concorde allait recevoir un coup de grâce économique avec la hausse du coût des carburants. Trois ans avant son entrée en ligne, la première crise pétrolière compromettrait définitivement une rentabilité d'exploitation déjà jugée très aléatore avant. C'est encore plus vrai depuis le second choc pétrolier de 1979.

On ne construira donc jamais plus de seize avions — les cinq derniers, faute de clients, ayant été remis aux deux compagnies déjà « clientes ». Et leur surve, d'année en année, dépendra du bon vouloir des gouvernements de Londres et de Paris à prendre en compte un déficit d'exploitation sans cesse croissant, encore alourdi par une basse de fréquentation des vols supersoniques depuis l'an passé.

Aussi, l'existence du supersonique a-t-elle été pavée de mauvaises intentions quant à la poursuite de son existence commerciale. En décembre dernier, encore, Air France n'acceptait d'en continuer l'exploitation qu'à la condition que l'Etat consente à faire passer de 70 à 90 % sa participatio nau déficit. Cette fois, la menace paraît plus sérieuse. Et alors que le P.C. et la C.G.T. ont été les plus ardents défenseurs de cet « avion de milliardaires », il pourrait appartenir à M. Charles Fiterman, d'en signer l'arrêt de mort.

Deux leçons doivent être tirées de cet abandon probable : la première c'est qu'un « avion politique » n'a plus sa place sur le marché. Cette leçon-là, Airbus Industrie l'a déjà bien comprise.

La seconde interrogation touche à l'avenir du transport aérien commercial supersonique. Au dernier Salon du Bourget, M. Fiterman, qui n'était pas encore ministre des transports, avait fait une claire allusion « *aux études qu'il faut reprendre sur le supersonique de deuxième génération afin de valoriser Concorde* ». Les Européens ne sont d'ailleurs pas les seuls à y penser. Mais les perspectives demeurent fort incertaines des deux côtés de l'Atlantique. « *Je ne crois pas que notre génération verra voler un nouvel avion de transport supersonique* », nous déclarait il y a quelque temps un responsable de Boeing ; un responsable qui n'a pas plus de quarante-cinq ans.

JAMES SARAZIN.

IMPOT SUR LA FORTUNE ET OUTIL DE TRAVAIL

M. François Mitterrand a confirmé à notre confrère *Le Figaro*, qu'en ce qui concerne le *projet d'impôt sur la fortune*, l'outil de travail ne serait pas imposé, ainsi qu'il l'avait déclaré pendant la campagne pour les élections présidentielles.

Cette précision met-elle fin aux questions que se posent légitimement les chefs d'entreprise et les propriétaires fonciers agricoles ? La réponse ne peut pas être définitive. Si l'on confirme, en effet, à l'Elysée, que l'engagement pris par M. Mitterrand, il y a cinq mois, reste bien l'une des lignes directrices des travaux actuellement menés au gouvernement pour la mise au point de l'impôt sur la *fortune*, on *n'en admet pas* moins qu'une exonération totale de l'outil de travail poserait problème puisqu'elle aboutirait — à la limite — à réduire à peu de chose l'assiette du nouvel impôt. Des solutions sont actuellement à l'étude. Mais on précise à l'Elysée, que le *président de la République ne* s'est pas encore prononcé, notamment, sur la possibilité évoquée récemment par M. Fabius, ministre du budget, d'accorder un abattement supplémentaire (1) pour l'outil de travail.

(1) Cet abattement s'ajouterait à celui de 3 millions de francs que M. Mitterrand avait annoncé — et qui a été confirmé — pour l'impôt sur la fortune.

M. POPEREN : jamais le pays n'a été plus calme.

M. Jean Poperen, secrétaire *national du P.S.*, a répondu, jeudi 27 août, aux propos tenus par M. Michel d'Ornano, ancien ministre, dans *le Méridional* du 27 août. M. d'Ornano avait déclaré, après l'intervention de M. François Mitterrand au conseil des ministres du 26 août, que « *les Français attendent de ceux qui les gouvernent autre chose que des paroles et des excuses* » et que le gouvernement « *sait parler, mais agit à contresens* ».

« *Le chambellan de l'ancien régime se trompe sûrement de président*, a répondu M. Poperen. *Il doit avoir en tête ce président qui campait littéralement sur nos écrans de télévision. Ce que chacun, au contraire, a remarqué, c'est combien l'actuel président de la République évite, lui, de parler sur tout et sur rien. (...) Beaucoup a déjà été fait. Que ce qui a été fait ne plaise pas à M. d'Ornano et à la presse de droite ou de la fausse gauche, on s'en doutait et, en un sens, c'est tant mieux. Mais c'est ce qu'ont voulu les Français et ce qui leur convient. On comprend le dépit de M. d'Ornano et des siens : avec Mitterrand et la gauche au pouvoir, ils nous avaient promis le désordre et le chaos. Jamais le pays n'a été plus calme, plus apaisé.* »

Les mouvements à la télévision et à la radio

M. PIERRE WIEHN PASSE DE FRANCE-INTER A ANTENNE 2

M. Pierre Wiehn quitte la direction de France-Inter pour occuper les fonctions de directeur à Antenne 2, a annoncé, jeudi, le secrétariat de M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2.

Le communiqué précise que ce changement a été effectué par « *accord entr: Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, et M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2* ». *Le secrétariat* de M. Desgraupes ne précise toutefois pas qu'elles seront les attributions exactes de M. Wiehn.

[M. Pierre Wiehn, âgé de quarante-sept ans, occupait le poste de directeur de France-Inter depuis 1975. Auparavant, après plusieurs fonctions dans l'audiovisuel, il avait été notamment conseiller du directeur des programmes radio puis *producteur d'émissions radiophoniques* sur France-Inter, et d'émissions télévisées de 1963 à 1970. Il avait été conseiller du directeur de la première chaîne de télévision de 1971 à 1972, puis délégué, pour France-Inter, du directeur de la Régie de radiodiffusion de 1972 à 1974.]

● *M. Michel Cardoze* dont nous annoncions la nomination comme chroniqueur du matin (*le Monde* du 28 août) interviendra dans le domaine des faits de société et non pas seulement culturels. Rappelons que M. Cardoze est de « sensibilité » communiste.

D'autre part, M. Edouard Sablier, déchargé de sa chronique quotidienne de politique étrangère devient conseiller diplomatique auprès de la présidence de Radio-France. Enfin chaque week-end, M. Ralph Pinto tirera les leçons de la semaine en politique étrangère, et M. Alain Joannès analysera les perspectives politiques de la semaine à venir. Quant à la revue de presse, elle sera désormais assurée par M. Jacques Thévenin.

APRÈS LE PASSAGE DE VOYAGER-2 PRÈS DE SATURNE

Des années de travail pour les chercheurs

La panne de caméra qui s'est produite lors du passage de la sonde Voyager-2 derrière Saturne n'était toujours pas réparée ce vendredi 28 août, bien que l'articulation défaillante ait pu être débloquée. Les spécialistes pensent qu'il leur faudra plusieurs jours pour y parvenir. Dans ces conditions, il sera trop tard pour prendre encore des clichés de Saturne. Il y a par contre espoir que tout soit en ordre quand la sonde passera, le samedi 5 septembre, à 1,5 million de kilomètres de Phoebé, le plus lointain satellite de Saturne. Phoebé n'avait pas été observé par Voyager-1, qui en était passé trop loin.

La lenteur de cette réparation tient à la prudence des ingénieurs et à l'éloignement de la sonde. Chaque fois qu'on lui transmet un ordre, il faut une heure et demie pour qu'elle le reçoive et l'exécute, puis une heure et demie encore pour que reviennent les informations sur la manière dont l'ordre a été exécuté. Ne connaissant toujours pas la cause exacte du blocage, les ingénieurs craignent qu'une manœuvre mal venue ait des conséquences fâcheuses. Aussi ne prennent-ils leurs décisions qu'après réflexion approfondie. L'articulation n'est plus bloquée, et dans deux cas a répondu positivement aux ordres envoyés. Mais dans le premier, le mouvement a été plus ample que prévu et, dans le second, il a été anormalement lent.

De toute manière, les responsables ont tout leur temps. Sont maintenant prioritaires à leurs yeux les passages près d'Uranus, le 24 janvier 1986, et près de Neptune le 24 août 1989. Ils ont envisagé le cas où l'articulation ne pourrait être alors utilisée — parce qu'on n'aurait pas une confiance assez grande dans sa fiabilité. Si cela advenait, c'est la sonde qui devrait pivoter sur elle-même pour pointer la caméra.

Les réserves de carburant sont suffisantes pour exécuter soixante-dix mouvements de sonde au voisinage d'Uranus et autant près de Neptune. En organisant bien le programme, cela permettrait de prendre plusieurs centaines de clichés de ces deux planètes éloignées qui, sur les meilleures photographies prises depuis la Terre, ne sont guère que des points lumineux.

Pendant les quatre ans et demi qui s'écouleront avant le passage près d'Uranus, les scientifiques ne manqueront pas de travail. La prise de photographies n'était que la plus spectaculaire des expériences faites ces derniers jours. La sonde a fait de nombreuses mesures physiques sur la planète, ses satellites, le milieu environnant, qu'il va falloir maintenant interpréter, ce qui sera long.

On vient par exemple d'apprendre les premiers résultats de l'occultation des ondes radio transmises par Voyager-1 quand cette sonde était passée en décembre dernier derrière les anneaux de Saturne — résultats qui ne traduisent encore que 15 % des mesures faites. Ces résultats font apparaître des phénomènes de diffraction inattendus par le bord de certains anneaux — signe que ces bords sont parfaitement nets et réguliers.

Les kilomètres de bandes magnétiques enregistrées par les deux sondes Voyager recèlent encore beaucoup de suprises et l'activité fébrile de ces derniers jours va laisser la place à des études approfondies, moins spectaculaires, mais tout aussi fructueuses. — M. A.

NOUVELLES BRÈVES

● *La secrétaire du parti socialiste unifié d'Argentine a été arrêtée* le jeudi 27 août à Buenos-Aires. Il s'agit de Mme Maria Luisa Zorzaba, interpellée à l'issue d'une conférence de presse de l'assemblée permanente des droits *de l'homme.*

● *Une délégation du parti communiste martiniquais* (P.C.M., autonomiste), conduite par M. Armand Nicolas, secrétaire général, a été reçue, mercredi 26 août, par M. Michel Kotas, conseiller technique du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, auquel elle a remis un mémorandum politique exposant sa revendication d'une « *autonomie démocratique et populaire* » en Martinique.

Elle a également demandé le départ « immédiat » des gendarmes mobiles envoyés en renfort dans l'île en 1980 et l'arrêt des poursuites judiciaires engagées contre plusieurs militants d'extrême gauche. A l'issue de cette entrevue, le secrétaire général du P.C.M. a notamment déclaré, le jeudi 27 août : « *Le parti communiste martiniquais a enregistré avec satisfaction les premières mesures prises par le gouvernement dans les domaines politique et économique, mais cela ne saurait suffire.* » (...)

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* a recommandé, mercredi 26 août, à la fédération varoise du P.S. d'accorder à une femme l'investiture pour l'élection sénatoriale partielle qui sera organisée dans le département le 27 septembre. Ce scrutin est destiné à assurer la succession de M. Guy Durbec, sénateur socialiste devenu député lors des dernières législatives.

● *M. Alain Gourdon* a été nommé administrateur général de la Bibliothèque nationale par décret en date du 26 août 1981. Cette nomination avait été proposée par M. Jack Lang, ministre de la culture, le mercredi 19 août (*le Monde* du 22 août). M. Gourdon, conseiller-maître à la Cour des comptes, succède à M. Georges Le Rider qui, lui, a été nommé le 25 juin dernier directeur de l'Institut d'études anatoliennes à Istanbul.

● *Patrick Albaret*, vingt et un ans, détenu à la maison d'arrêt de Tours, notamment pour avoir commis un attentat contre le palais de justice de cette ville, a cessé la grève de la faim qu'il observait depuis le 17 août (*le Monde* du 19 août) pour être admis à bénéficier de la loi d'amnistie. Il a reçu l'assurance que le mobile politique de son acte allait être reconnu, ainsi que le demandait son avocat Mᵉ Catherine Lison-Croze, du barreau de Tours. Elle affirmait que l'attentat contre le palais de justice de Tours le 24 juin 1980 (*le Monde* daté 26-27 juin 1980) avait toujours été présenté comme un acte politique.

L'IRAK A ACHETÉ DE L'URANIUM AU NIGER

Le gouvernement du Niger a autorisé, au cours du premier semestre de 1981, l'exportation de 4 846,9 tonnes d'uranium, livrables à six clients, selon les arrêtés publiés au « Journal officiel » de Niamey. La France demeure le premier client (2 293,3 tonnes) devant la Libye (1 212 tonnes), le Japon (816 tonnes), l'Espagne (360 tonnes), la République fédérale d'Allemagne (125 tonnes) et l'Irak (106 tonnes). C'est la première fois que l'Irak achète de l'uranium nigérien.

Mgr GUISEPPE CASORIA EST NOMMÉ PRO-PRÉFET DE LA CONGRÉGATION POUR LES SACREMENTS

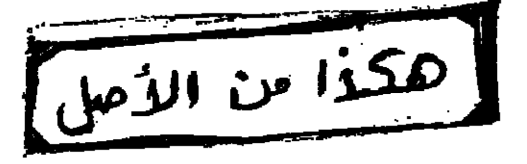
Jean-Paul II vient de nommer Mgr Guiseppe Casoria pro-préfet de la congrégation romaine pour les sacrements et le culte divin. Il succède au cardinal James Knox, un Australien de soixante-sept ans, lequel dirigeait ce dicastère depuis 1974 et a récemment été nommé président du conseil pontifical pour la famille par Jean-Paul II (*le Monde* du 8 août).

[Né le 1ᵉʳ octobre 1908 à Acerra (province de Naples), Mgr Casoria est ordonné prêtre en 1930 et évêque titulaire de Vescovio en 1972. Appelé à travailler à la congrégation pour les sacrements en 1937, il en devient le secrétaire en 1969. Il est nommé secrétaire de la congrégation pour la cause des saints en 1972. Il est aussi membre de la commission pour la révision du droit canon.]





A B C D E F G



SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11379 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 30 AOUT 1981

Le Monde
DIMANCHE



L'enfant de Mopti

PAR TCHICAYA U TAM'SI

Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel, le poète haïtien René Depestre, la Suédoise Birgitta Trotzig, le Péruvien Alfredo Bryce Echenique, l'Italien Vincenzo Consolo, le Paraguayen Ruben Bareiro-Saguier, l'écrivain soviétique en exil Alexandre Dimov, le Bavarois Herbert Achternbusch, l'Algérien Mouloud Mammeri, l'Italien Mario Rigoni-Stern, voici le Congolais Tchicaya U Tam'Si.

MOPTI est la Venise du Sahel – comme Bruges est la Venise du Nord, – les comparaisons sont d'immondes fictions. La réalité de Mopti m'en propose une plus dangereuse : un appel d'air qui embrase les poumons et paralyse le corps. Mais la route est longue. Depuis le matin 7 heures, je suis, nous sommes, à quatre sur la route de Mopti. Depuis Bamako, halte à Ségou – pour un rafraîchissement – que je me promets de visiter au retour, que je n'ai pas visitée au retour. Il ne fallait pas s'attarder en route, revenir très vite au point de départ, exorciser le sortilège d'une rencontre, la plus surprenante qu'il m'ait jamais été donné de faire avec une ville.

Mopti, qui m'apparut de loin comme le produit d'un sortilège, je ne sais trop pourquoi, ou encore comme une chimère inaccessible qui se dérobe, devient mirage, à la poursuite duquel « on » me pousse, qui épuiserait ma marche (j'oubliais que j'étais en voiture). Voilà encore une incongruité : aller à Mopti en voiture, là où depuis sans doute des temps anciens, c'est, pour plus de décence, à pied, à dos de bête, quand ce n'est pas par le fleuve – le Niger – qu'on y venait, quoi faire ? Voir la fameuse Venise du Sahel.

La porte déçoit. Deux piliers de brique jaunie. Mais heureusement que le spectacle est riche, inattendu par l'audace des mélanges de genres. Voyez un cavalier raide comme un don Quichotte, un cycliste sur une monture plus chargée qu'un baudet. Et encore, une famélique 2 CV, qui fait la nique à une Coccinelle immatriculée à Cologne ! Une Coccinelle hippie. La 2 CV a des allures de chameau par mimétisme. Des piétons de toutes espèces de mammifères, hommes, femmes. Moutons, moutons, moutons, quelques veaux. Tout cela sur un triangle qui n'enferme pas 1 000 mètres carrés. Séduisant. Cour des miracles.

Fragilité

Je n'ai pas l'impression de savoir où je mets les pieds. J'ai décidé de faire seul le tour du propriétaire, car j'entends bien m'approprier Mopti.

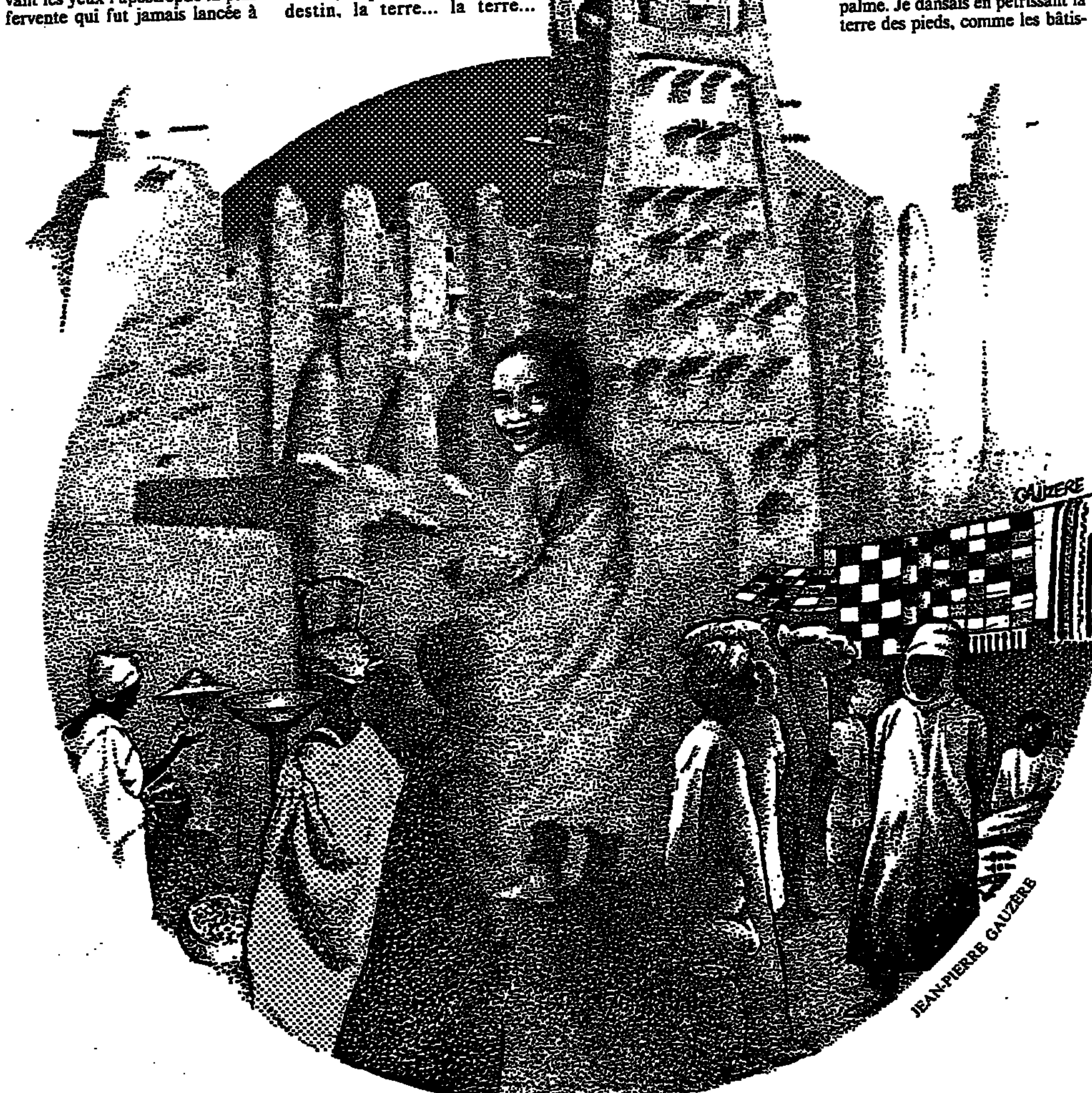
Je traîne à travers des parfums de kola, des relents de beurre de karité, de ces encens faits de mousse et de résine, entre autres ingrédients.

Je cherche les canaux. Mais j'oublie de faire des comparaisons. Je vais à l'aveuglette. Si la fortune vient, j'ai assez d'usage pour m'en accommoder. Mais s'il n'y a pas de canaux, ce sont les maisons qui sont des digues, au-dessus de digues qui portent la ville. La plus haute est bien la mosquée. La boue s'étage et fait monument – n'est-ce pas d'ordinaire le rôle de la pierre ? Sens aigu du défi, ou une foi de désespéré ? J'ai, dans mon enfance, vécu terrifié dans le voisinage d'un temple d'herbe et de brousse. Ici je m'exalte, j'ai devant les yeux l'apostrophe la plus fervente qui fut jamais lancée à la terre comme une injonction faite de terre ! A la terre de témoigner de la piété ! J'ai toisé, promené, au jugé, une chaîne d'arpenteur imaginaire pour prendre les justes mensurations de l'édifice : dix, quinze longueurs d'homme de bonne taille ? Mais le trouble fausse mes calculs, m'embrouille, force m'est de m'abandonner à la contemplation de quelque chose qui échappe déjà à mon regard.

Je ne vois plus la mosquée, une lignée de poteaux peints en aluminium, les fils nombreux de l'ancienne et nouvelle installation électrique pour l'éclairage nocturne, m'empêchent de la voir. Quel besoin de mettre des lumières à la nuit ? N'est-il pas dit : un temps pour chaque chose, et à la nuit les ténèbres proposées à l'homme en rappel de ce que fut le temps d'où Dieu l'a tiré ? Je pense à ce qu'il a fallu de terre à pétrir des pieds, prise sans doute à une profondeur de tombe, sans doute aussi, au plus profond du cœur. L'eau, les larmes, la paille ; la fragilité du destin, la terre... la terre... Comme on déterre une prière pour la dresser contre ciel. Et il faut crier à bonne hauteur de terre pour que la voix porte l'appel à la prière et suscite l'attention de Dieu, qui, certes, est grand et miséricordieux.

C'est toute la ville qui est ainsi faite : tours, minarets, terrasses, pour y vivre de son vivant la demeure de limon dont est finalement faite l'ultime demeure. Je me baigne dans l'humilité. Parfois, l'homme provoque le destin qui le nargue, car l'œuvre de l'homme est précaire si elle est de peu de foi. Or c'est saison après saison que la terre se laboure, personne n'a labouré son champ une fois pour toutes, ainsi la maison de la prière se refait saison après saison. L'architecture d'ensemble comporte des implants de branches qui hérissent les murs. Par ces branches, ceux qui ont charge de réparer ce qui a été endommagé par les intempéries peuvent accéder à toutes parties du mur. Et les œufs d'autruche sur la pointe des minarets ? Offrande de l'œuf de vie au dieu du prophète ? Ma question sera sans réponse.

Soudain, j'ai l'impression d'avoir toujours vécu dans cette ville, où tout me paraît familier et étranger à la fois, sans que paraisse clairement ce qui fut déjà vécu – quand, – ces cris d'enfants, ces appels de mères où croît l'angoisse ? La vie que j'ai vécue à Mopti n'avait pas de ces relents d'encens et d'âpres fumées d'herbes brûlées, de sueurs d'hommes et de bêtes. C'est le regard lointain des hommes, et non leurs coutumes, qui me donne cette impression. Ici, je me promenais le corps oint d'huile de palme. Je dansais en pétrissant la terre des pieds, comme les bâtisseurs de mosquée. Ceux-là ont la patience de gardiens de troupeaux. Ou peut-être n'étais-je qu'un carré de sable d'un coin du fleuve réservé au bain prénuptial des vierges à marier ?



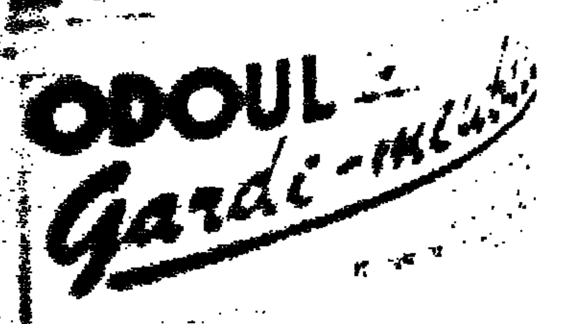
Un regard

Un enfant m'observe. Je ne l'ai pas tout de suite vu. Il était derrière moi quand je suis allé faire la visite protocolaire au *Général-Soumaré*, un steamer, un show-boat, sans jazz-band à bord, sans roue à aubes, l'air échoué à la lisière du désert si proche ; il est là, désuet, sans majesté, presque dérisoire, sans panache. A peine refait-il le voyage de Koulikoro (en avant de Bamako) jusqu'à Gao, en passant par Mopti et Tombouctou. Aux grandes eaux, bien sûr. Pour la saison, il sert d'hôtel aux rares touristes fatigués de leurs équipées ethnographiques à Bandiagara. Et ils sont nombreux aujourd'hui, qui sont venus voir les fêtes de la fin du Ramadan, et le spectacle, c'est au bord du fleuve qu'on le voit le mieux. Le choix du jour de ma visite, il faut le croire, est une bénédiction.

Quel âge peut-il avoir ? Dix ans ? Il soutient mon regard le temps de me montrer le sien et de le baisser pour ne pas paraître effronté. Et moi je détourne le mien pour que, par malheur, on ne vienne pas m'accuser d'avoir le mauvais œil. Je le sais, par mégarde un coup d'œil peut faire autant de mal que de bien. J'ai perçu une interrogation mais n'en ai pas saisi le sens. Je porte pantalon et chemisette, alors que tout le monde porte le boubou, et j'en vois de toutes les couleurs : bleu, vert, jaune, mauve, blanc... J'intrigue certainement. Alors je cherche par-delà le fleuve quelque autre merveille à surprendre. Rien, et je me dis : les génies du Niger, si génies il y a, ont plus d'urbanité que ceux du Congo, le fleuve de mon pays natal.

Il m'a suivi jusqu'au pittoresque marché de poissons, ou, plutôt, il m'y a devancé, s'est mis dans l'aire de travail d'un courtier en poissons fumés, et qui tolère mal, à force d'invectives malveillantes, l'intrusion de cet étourdi. Je me dois de le consoler de sa contrariété, fais une grande dépense de gestes affectueux qui mettent une aimable lumière dans les yeux de l'enfant. Il jacasse. Je ne comprends pas. Je fais preuve de bonne volonté : *« I Ka Kénè ? »* Le sourire est franchement éblouissant, mais c'est tout ce que je sais dire en bambara, et mon embarras ne le désappointe pas. On se promène à travers le marché. Il me guide, il m'explique. Je devine plus que je ne comprends le sens des mots. Je me repère sur certains noms de villes qu'il prononce très vite. Comme il montre en même temps les piles de poissons fumés dans les pirogues en partance, c'est facile. J'acquiesce : oui, oui, ils vont vendre le poisson jusqu'à Bamako, jusqu'à Niamey !

(Lire la suite page XIV.)



Parti pris

La barbe !

La mode sait être politique. Les précédentes équipes au pouvoir nous avaient habitués à une élégance un tantinet aristocratique, que soulignaient l'air empesé et le langage stéréotypé de nos ex-ministres. Les temps changent, dit-on. Edith Cresson sert l'apéritif devant les caméras et Claude Cheysson a laissé délibérément le style « Quai d'Orsay » dans sa malette de diplomate.

Autre signe : la barbe a fait sa réapparition sur les visages des grands qui nous gouvernent. Trois ministres (Charles Hernu, Jean Auroux et Louis Mexandeau) renouent avec cet ornement controversé du visage masculin. Attention ! Il y a barbe et barbe. Celles de leurs précurseurs de la III[e] République étaient concentrées sur le bas du visage. La barbichette faisait fureur. Celles des « zippies », les baba-cool barbus-chevelus du retour à la terre, donnaient plutôt dans le buisson ardent ou le prophétique.

Nos barbes ministérielles sont des colliers. Une variété qui s'est implantée dans le milieu enseignant vers les années 60 et y a proliféré, résistant aux assauts publicitaires répétés des meilleurs appareils électriques et métalliques. La « République des professeurs » réussira-t-elle à élargir le cercle encore limité des adeptes ? Pas si sûr. Les imberbes au pouvoir se gaussent déjà de ces cohortes qui ont déferlé sur le Palais-Bourbon à l'ouverture de la récente session parlementaire. « On ne peut pas faire trois pas dans les couloirs sans tomber sur un P.E.G.C. barbu », *ricanaient les visages lisses...*

Gageons que les célèbres duettistes Pierre Dac et Francis Blanche n'oseraient plus aujourd'hui lancer sur les ondes leur fameux feuilleton radiophonique « Malheur aux barbus ! ». Les temps du tennis-barbe sur la digue balnéaire de nos vacances est révolu, remplacé chez nos enfants par le jeu de la 2 CV verte (1).

MM. les ministres et députés à trois poils sont avertis : leurs déclarations doivent désormais sonner haut et clair. Les citoyens n'apprécieraient pas qu'ils parlent dans leur barbe. Ou pourraient leur dire : vous nous rasez !

YVES AGNÈS.

(1) Si vous croisez une 2 CV verte, faites un vœu en pinçant votre voisin...



BARBE

Etat ingrat

Comme suite au courrier publié dans *le Monde Dimanche* du 26 juillet, intitulé « Non-titulaires » et signé par Gérard Ducher, conseiller maître à la Cour des comptes, je crois bon d'apporter le témoignage suivant.

Dans cette correspondance, il est fait allusion aux « agents contractuels recrutés au lendemain de la guerre par le ministère de l'agriculture ».

Ce n'est pas seulement ce ministère qui a employé ce mode de recrutement, mais le ministère du travail et en particulier l'inspection du travail en ont usé et abusé, notamment en 1945 pour l'application de l'ordonnance du 24 mai 1945 réglementant l'embauchage et le licenciement du personnel du secteur privé.

En ce qui me concerne, je suis une victime de ce qui précède. Titulaire de certificats de licence de philosophie après un rapide passage dans l'enseignement interrompu par la guerre, j'ai été engagée sur titres en qualité d'auxiliaire en 1943, puis de *contractuelle en 1945 par l'inspection du travail.*

A cette époque, il nous a été dit que cette qualification permettrait aux titulaires de diplômes d'être mieux rémunérés que celles et ceux qui n'en possédaient pas. Ce qui fut exact jusqu'en 1947.

Cependant, par *la suite*, non seulement mon salaire ne s'améliora pas, mais, bien qu'ayant occupé des postes de contrôleur titulaire et, de 1962 à 1967, effectué le travail d'inspecteur, *je n'ai jamais pu ni obtenir ma titularisation ni être promue à une autre catégorie de contractuelle que la dernière.*

En 1967, découragée, malade, j'ai dû interrompre mon activité pendant trois ans. A l'expiration de ce congé, j'ai été licenciée par une simple lettre non recommandée. Ayant saisi le tribunal administratif et le Conseil d'Etat, j'ai été déboutée.

Depuis onze ans, je me bats sans succès pour obtenir le paiement de mon indemnité de départ due après vingt-sept ans de service. L'administration m'oppose la forclusion quadriennale, alors que mon certificat de travail m'a été délivré avec neuf ans de retard. Ce qui est permis aux uns ne l'est pas aux autres...

En conclusion, après une trentaine d'années au service de l'Etat dans des conditions difficiles, je dispose d'une retraite mensuelle d'environ 3 300 francs, sur laquelle j'acquitte annuellement 2 500 francs (impôts sur le revenu et locaux). Je n'ai droit ni à l'allocation logement, ni à la carte de transport gratuite, ni aux autres avantages réservés à celles et à ceux qui n'ont jamais travaillé...

Je souhaiterais que ma lettre soit publiée comme exemple d'abord, et ensuite pour attirer l'attention de celles et de ceux qui veulent changer la société...

MARIE-FRANÇOISE BRACHET
(Paris).

Au pas, au trot, au galop

Pauvres cavaliers, paraît-il, chassés des sentiers de randonnée par des piétons peu généreux ! (*le Monde Dimanche* du 2 août). Mais combien plus pauvres piétons, parfois, quand ils doivent « partager » les sentiers avec les cavaliers...

Il y a quelques années, j'ai failli être blessée dans un petit chemin par un cheval mal maîtrisé par son cavalier. J'ai interpellé le moniteur, lequel ignorait totalement ce qui s'était passé derrière lui et, de toute évidence, s'en moquait éperdument. Le risque ? Aucun... Et s'il y avait eu des enfants ? Le cadet de ses soucis... Le *mépris total*, du haut de sa monture.

Je suis tout à fait pour les chemins piétons réservés aux piétons. Encore que (pas raciste) je ne vois pas d'inconvénient, sur un sentier de forêt à bonne visibilité, à me ranger pour laisser passer deux ou trois cavaliers au trot. Mais, marcheur, « partager » un chemin avec des troupes de galopeurs, non merci ! La partie n'est pas égale.

B. CHAUMIER
(Rouen).

Une année pour faire des « hommes »

Qu'est le service national aujourd'hui ? On peut, sans passer pour révolutionnaire, dénoncer la tristesse, la monotonie de ces jours qui se suivent et se ressemblent, ces levers à 5 h 30, les marches de nuit, les manœuvres pendant lesquelles on fait semblant de tirer sur le copain, les brimades parfois, et puis l'éloignement de la famille, des amis, et pour ne rien trouver qui compense, et puis le choc psychologique qui en résulte parfois, mais dont on ne parle jamais. Et que pense M[me] Roudy de cette année qui doit faire des « hommes », de cette atmosphère faussement virile, de l'honneur donné au muscle, à la force et à la docilité ? On veut faire de nous des hommes, mais quel type d'homme, et pour quelle société ? N'est-ce pas là une question à poser ? Enfin, M. Hernu prétend que raccourcir le service national ferait augmenter le nombre de chômeurs. Soit, mais certains jeunes ne préféreraient-ils pas être chômeurs chez eux ?

Mais allons plus loin. Bon nombre de jeunes n'ont pas la capacité pour apprécier leur situation, faute d'un esprit critique que l'on s'est toujours gardé de leur inculquer. Ils peuvent alors sembler satisfaits. Le service est un peu de dépaysement, c'est une pause avant le travail à la chaîne et les fins de mois difficiles, c'est un peu d'aventure, celle qu'on ne vit pas dans les cités-dortoirs. Comédie pour les uns, année passée à patienter pour les autres, pendant laquelle on ne fait rien, le service tel qu'il est est nocif. Au mieux, il ne sert à rien.

Et puis, il faudrait parler du doute. Les « jeunes » ne sont pas tous certains que c'est le fusil à la main et l'esprit en veilleuse (il n'y aura pas de comités de soldats) que l'on peut le mieux défendre son pays. Ils se demandent pourquoi d'autres jeunes qu'ils ne connaissent pas viendraient les attaquer. Et puis encore, ces jeunes sont horrifiés de savoir que, si on ne dépensait pas, dans le monde et à chaque minute, 1 million de dollars en armement, il y aurait de quoi supprimer toute famine et de nombreuses maladies, quand un milliard d'êtres humains vivent au-dessous du seuil de pauvreté absolue. Ces jeunes sont scandalisés quand ils découvrent que, sous l'impulsion des pays industrialisés, les pays du tiers-monde dépensent de plus en plus pour leur armement et de moins en moins pour la santé ou l'éducation.

Le ministre de la défense s'engageait donc un peu vite en disant que la nation faisait bloc avec son armée, et avec tout ce que cela représente. En ce qui concerne les « jeunes », ceux qui peuvent et veulent réfléchir voudraient bien que l'on ne parle plus en leur nom. La « jeunesse » n'existe pas. C'est un mythe, comme celui de l'opinion publique, à qui l'on fait dire tout et son contraire. Chez les « jeunes », il y a des sensibilités, des idées. Il y a surtout des questions que ces jeunes aimeraient voir posées. Aujourd'hui, ces jeunes constatent avec amertume, et après un énorme espoir *né en mai dernier*, que, dans ce domaine essentiel pour l'avenir du monde qu'est la défense des pays, le débat risque bien d'être totalement inexistant. Comme avant...

MICHEL HUYETTE
(21 ans, étudiant, Angers).

Psychotérapies

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur les nouvelles psychothérapies paru dans *le Monde Dimanche* du 19 juillet. Je suis stupéfait du tel succès de celles-ci alors que tant leurs théories que leurs pratiques sont pour le moins simplistes.

Comment ne pas voir, en effet, qu'il s'agit d'une simplification et d'une édulcoration du freudisme, dont on a soigneusement éliminé tout ce qui peut inquiéter — le complexe d'Œdipe, la pulsion de mort — pour ne retenir que le plus rassurant : l'origine infantile des névroses ?

En conséquence, « défoulons-nous » en criant et en pleurant et tout ira mieux. Tout le mal vient de la frustration. Tout le monde il est bon, tout le monde il est gentil. Grâce aux nouveaux prophètes, en quelques semaines nous serons guéris. Et naturellement, pour soigner, chacun « ne s'autorise que de soi-même ». Tant pis pour le patient si son psychothérapeute ne tourne lui-même pas très rond.

PH. GRUN
(La Celle-Saint-Cloud).

Le soleil sur la mer

Ainsi donc le coucher *du* soleil sur *la* mer, qu'il pénètre de ses rayons, c'est le coucher *du* monsieur sur *la* dame *mère*, qu'il féconde de son sperme (cf. « Les beaux jours de la carte postale », d'André Meury, dans *le Monde Dimanche* du 9 août). Et nous revoici jusqu'à la taille ou jusqu'au cou dans le bain de cette psychanalyse du dimanche, en vertu de laquelle tout parapluie fermé et dégoulinant est une verge et vagin chaque flaque d'eau. Du même coup le Français, à en croire ce que nous dit André Meury, s'érige (oh, pardon !) en langue archétypique sachant bien appeler les choses par leur sexe ; et les malheureux qui n'ont pas sucé la langue de Molière (bien féminin, ce nom) dans le sein maternel sont priés d'éviter à tout prix le spectacle contre nature *du* soleil *se couchant* sur *la* mer.

Remarquez que déjà les Latins s'offusquaient du *départ* quotidien du soleil dans *le* mer. Italiens, Castillans, Catalans et tant d'autres rougissent de voir *se poser* le soleil dans *le* mer en une étreinte homosexuelle chaque soir recommencée.

Quant aux Allemands, qui voient tous les soirs que Dieu fait *la* soleil *s'en aller sous un mer* dépourvu de tout attribut sexuel (parce qu'irrémédiablement aussi neutre que *le* mer des Latins), comment voulez-vous qu'après cela ils n'inventent plein d'impératifs catégoriques et de V2 ? Sauf ceux qui vivent aux bords du lac de Constance : pour eux, *la* soleil s'engouffre tous les soirs dans *le* lac. Ils voient donc, dans la logique de Blanchard, un phallus denté croquer parcimonieusement tous les soirs un vagin rougissant. Veinards. Mais après vient *le* lune. Et *lui* aussi, hop ! après *son* course, de plonger dans *le* mer ou dans le lac. Par chance, les photographes dorment ce pendant.

Et les Français demeurent, grâce à leur langue normalement sexuée, elle, les gens les mieux équilibrés de la terre et, par conséquent, les plus futés. Et les plus sympas de surcroît, parce que, comme le constatent Meury et Blanchard, ils ne se vantent même pas de tant d'intelligence.

LOUIS SALA-MOLINS,
professeur de philosophie politique à l'université de Paris-I.

Josette, Josette, où es-tu ?

John Harris remercie les dix-neuf Josette qui lui ont écrit à propos de ses *Renseignements généraux (le Monde Dimanche* du 9 août 1981) pour suggérer la relance de leurs relations, et jure que, hélas ! ce n'était pas lui.

Snobisme anglo-saxon

J'ai constaté en vacances que les radios anglaises — que j'ai écoutées souvent et à différentes heures — ne diffusent que de manière très pondérée des chansons étrangères. Or ce phénomène me semble tout simplement inversé en France. Je trouve cela stupide et préoccupant tant il vrai que les interprètes de qualité de langue française ne manquent pas. Il me semble avoir constaté chez les programmateurs un certain snobisme en faveur de tout ce qui est anglo-saxon.

Je trouve cela irritant.

PIERRE GAUTHIER
(Yenne, Savoie).

● PRÉCISION. — Charles-André Julien, interviewé dans notre numéro du 16 août, n'était pas précisément membre du gouvernement du Front populaire, mais secrétaire général du Haut Comité méditerranéen et pour l'Afrique du Nord à la présidence du conseil (1936-1939).

VOUS et MOI

Racket d'or

Petit joueur, petit classé mais fervent pratiquant, j'observe avec un plaisir mélangé de fureur l'incroyable développement du tennis en France depuis quelques années. Plaisir de sentir partagé par un nombre grandissant d'adeptes mon goût immodéré pour cette petite balle velue, fureur d'assister — et mieux d'alimenter — le racket organisé auquel se livrent, du plus grand au plus petit, tous les heureux bénéficiaires de cet engouement.

Des études chiffrées de toutes sortes doivent exister sur le tennis-boom. Les fabuleux contrats des plus grands champions tombent régulièrement sur les télex de l'A.F.P., battant des records absolus. Ce sont des hommes publics : beaux, forts, bronzés, très jeunes et très riches, ils nous font rêver. Situés au sommet de cette puissante pyramide, ils servent de point de mire à l'immense armada de bambins « enraquettés ». Nous connaissons le style mais aussi les tics et les humeurs de chacun d'entre eux. Nous avons nos préférés et, faute de parvenir à les imiter, nous nous contentons de les singer.

Place au spectacle, place aux vedettes. Ce sont elles qui, après tout, entraînent cette énorme *machine à sous* que l'on appelle couramment le « milieu » tennis. Chaque Français, pratiquant ou pas (de tennis j'entends), assiste depuis un moment à cet envahissement progressif. Laissons les explications mythiques de côté, et l'« effet Borg » au placard pour une fois. Le « pauvre » ne parvient plus à dissimuler, derrière son immense talent, la horde de loups de tout poil qui veillent trois cent soixante-cinq jours par an sur la poule-tennis chaque fois plus grasse.

Parlons petits sous et, pour être concret, d'un sujet apparemment plus modeste : le budget d'un petit joueur méritant qui, situé au bas de l'échelle, participe chaque année davantage au financement de *l'énorme machine. Partant de ce* quidam que je suis, il sera facile aux vicieux de multiplier le montant de ce budget moyen par le nombre de licenciés de la Fédération (sans compter les innombrables joueurs du dimanche, non licenciés, dont le nombre est sans aucun doute beaucoup plus élevé).

Les comptes sont simples, je tiens à la disposition des curieux les factures et les reçus de mes sorties : licence de la Fédération, 40 F. Inscriptions dans un club, 1 800 F (moyenne estimée sur l'année, ce coût me semble très raisonnable en regard de certaines pratiques, notamment en région parisienne). Raquette, une par an en moyenne, 500 F. Cordages, trois par an, $180 \times 3 = 540$ F. Balles, une boîte par mois (c'est un minimum) $12 \times 30 = 360$ F. Chaussures, deux paires par an $2 \times 150 = 300$ F (sur les surfaces dures, véritables rapes à fromage, il en faut souvent plus). Vêtements : short, 2 chemises et 4 paires de chaussettes, 500 F environ. Gadgets divers style « poignets » pour la transpiration, bandeau, vernis pour la protection des cordages, « grips » pour les manches des raquettes, etc. : comptons 300 F. Inscriptions aux tournois, 6 par an, soit $65 \times 6 = 390$ F (un chapitre à lui seul serait nécessaire pour traiter de cette rubrique où les abus de toute sorte deviennent, sous prétexte de saturation, monnaie courante). Trois billets pour Roland-Garros (j'ai la chance d'habiter Paris) : 180 F. Certaines dépenses sont heureusement plus rares ; par exemple : sac de sport, survêtement, pull-over... elles n'en sont pas moins indispensables ; comptons 350 F par an. Soit, pour le total des frais directs, 5 260 F. Soyons bon prince et, pour la clarté de la démonstration, arrondissons à 5 000 F. Car ce n'est pas fini. La passion est contagieuse : ma femme s'est mise à ce sport depuis trois ans avec une détermination que seules connaissent les vocations tardives (et je vous passe les scènes de ménage sur le court). *Appliquons-lui donc le même barème* que pour moi — féminisme oblige — et nous voilà à 10 000 F. Pour les seuls frais directs...

Les autres, les frais indirects et occultes, nous ne les chiffrerons pas, pour rester beau joueur. Nous les évoquerons tout de même. Ils vont des frais de déplacement (essence, « pots », restaurant voire hôtel parfois) à l'acquisition d'une télé couleur ou d'un magnétoscope (tellement plus agréable pour suivre les épreuves à Roland-Garros) en passant par les revues et les livres bourrés d'un savant dosage de ragots et de conseils indispensables, les caprices pharmaceutiques (*du Tricostéril aux emplâtres à* la graisse de marmotte, et à la vitamine C, ce poste peut atteindre avec l'âge des proportions sérieuses). Citons enfin le dernier-né des gadgets, et non le moindre, je veux parler des stages (initiation, perfectionnement, compétition, à la mer, à la montagne, l'été, l'hiver, la nuit, le jour : la gamme est complète et l'un d'eux répond à votre problème précis).

Je ne compte pas les dépenses totalement sournoises sous forme de participation involontaire aux budgets de publicité des sociétés qui, elles aussi, misent sur le tennis : je pense, par exemple, au *sigle de la B.N.P. omniprésent sur* le stade Roland-Garros (il n'est pas le seul d'ailleurs). Quelqu'un doit payer ça ? Et pourquoi pas moi qui ai justement mon compte à cette banque ?

Démocratisation ? Nombreux sont les adeptes du tennis qui en ont assez de se faire racketter et veulent pratiquer ce sport qu'ils aiment sans être continuellement rançonnés. C'est certainement possible. Et si notre nouveau ministre jouait, elle aussi, au tennis ? Il faudrait lui en toucher deux mots. ■

VINCENT COLIN.

Actuelles

La dernière mode

« ...Une série charmante de diagonales pour jeunes filles se présente à nous d'abord ; et les grains de poudre dans toutes les nuances, ensuite les traditionnels cachemires, mais dans toutes les teintes également, les demi-draps légers, les cheviottes, les quadrillés écossais ou rayés ou à simple filet de couleurs ou encore tout bonnement à carreaux, ressemblant à de la toile à matelas : enfin toutes les trames grossières tissées en poils naturels. Velours anglais d'un excellent usage à la pluie de novembre ou de février, choisi toutefois en belle qualité, matelassés soyeux et chauds dont on fera des cuirasses et des polonaises permettant de sortir sans pardessus. [...] A cette question de tissus va se joindre la préoccupation de couleurs. La nuance le plus en vogue, toujours pour le dehors, sera le havane teinté appelé hier cachou et ce matin gyzèle : nous aurons aussi (mêlant des teintes connues à quelques-unes tout à fait neuves) les vert paon, bleu grenat, lie de vin, suresne, régina, loutre, gris de fer, gris ardoise, gris mode, écru et d'autres... »

Dans *la Dernière Mode* du 1[er] novembre 1874, sous la signature de Marguerite de Ponty, alias Stéphane Mallarmé, à lui seul chroniqueur, courriériste, publiciste et directeur (« Monsieur Marasquin » !) de cette ravissante gazette du monde et de la famille qui vécut l'espace d'une saison.

JEAN GUICHARD-MEILI.



J.-K. MAGNUM

Conversations

Wight ? Connais pas...

Quand la seconde génération de la « Compagnie foraine » houspille les fondateurs issus de 68...

DANIEL SCHNEIDER

TROIS mots. Trois mots vite envolés par la mansarde, dans l'éther d'une après-midi d'été. Ce jour-là, les baladins de la Compagnie foraine discouraient sous les combles d'un immeuble parisien. Le thème imposé – le « passage des générations » – s'était quelque peu enlisé quand claquèrent ces trois mots. Et tout fut dit.

Assises en tailleur autour des jus d'orange, trois générations, en toute bonne conscience, se donnaient la réplique. « *Notre expérience de cirque ne peut se passer de* [la] *liaison entre générations* », postulait Dan, acrobate, la quarantaine svelte. Un « racinomane » acharné, Dan. D'autant plus attaché à recueillir les *mille secrets* du métier que ni lui ni aucun membre de la troupe ne sont enfants de la balle. « *Oui, vous m'avez appris*, admettait Fouad, vingt ans, éclairagiste et benjamin de la troupe, *même si je ne sais pas très bien quoi.* » « *Au niveau des rapports de couple, du divorce, de l'union libre* », renchérissait Odette, enseignante à un mois de la retraite, la mère de Dan.

Trois générations, étiquetées par Adrienne, la blonde magicienne, fondatrice de la Compagnie avec son mari, Dan : celle des congés payés, celle de mai 68, en écrasante majorité, et celle des vingt ans, à peine sortis du jardin d'enfants aux heures historiques, représentée par Fouad, enfant de la ZUP Pierre-Collinet, à Meaux, cheville à la fois ouvrière et juvénile de la Compagnie, par qui le scandale devait arriver.

On ronronnait donc. Quand Claude, acrobate, trente ans, s'emballa, laissant exploser une soudaine amertume. Il revenait d'un concert de rock, offert place de la République par les princes nouvellement élus :

« *Pas beaux à voir, les jeunes. Chacun dans son coin, chacun son joint ou sa canette – certains dansaient même tout seuls. Ils n'étaient venus que pour Higelin, le gouvernement de gauche ne les branchait pas.*

– *Et toi*, coupa Fouad, *tu étais là pour la gauche ?*

– *Pour un tout. L'ambiance, la foule. S'éclater à la foule, après tout, c'est plus sain qu'avec un shoot. Je me souviens qu'à l'île de Wight, par exemple...*

– Wight ? Connais pas. »

Ancien combattant

Dur ! Dur, en trois mots innocents, pas même vindicatifs, trois mots murmurés à part soi, mais plus ravageurs qu'un cocktail Molotov, dur de se voir, à trente ans, relégué dans la peau d'un ancien combattant. Échaudé mais furieux, Claude en rajouta dans le registre : « *On s'est sacrifié pour que vous viviez libres : vous portez aujourd'hui des jeans et des cheveux longs, mais savez-vous seulement ce que cela voulait dire pour nous ?* » Fouad resta sec. Et Claude, en toute bonne foi, de reconnaître : « *D'ailleurs, ils ne portent plus les cheveux longs, ils les portent violets.* »

La vanne de la mauvaise conscience était ouverte : « *Qu'est-ce qu'on leur a transmis ?*, s'interrogea Adrienne avec une pointe d'angoisse, *qu'est-ce qu'on a su leur transmettre de mieux que ce que nous a légué à nous-mêmes la génération d'avant, celle qui a cru à l'U.R.S.S., joyeusement conspuée en 68 ? Aujourd'hui, quand je me promène aux Halles, je n'aime pas les jeunes. Je veux bien discuter, mais, quand on s'accroche une croix gammée, comme les punks, là je ne discute plus. Une croix gammée, c'est une croix gammée.* »

Tout avait pourtant bien commencé. Les fondateurs avaient retracé leur démarche, en commençant par l'« an 01 » : 68, dont le reflux abandonna Adrienne et Dan, complètement perdus, au beau milieu du désert. Tous deux étaient comédiens : « *Après 68, on s'est retrouvés à quatre, dont deux enfants, et on a monté notre premier spectacle : des singes, dans le désert, trouvent une branche et, à partir de cette branche, enseignent à leurs enfants tout ce qu'un singe doit savoir pour que la tradition se perpétue. Ces singes, c'était nous, et la Compagnie foraine est repartie de cette branche-là.* »

Ces habitués de la scène optent alors pour le chapiteau « *à cause des enfants*, explique Adrienne. *Je ne me voyais pas discuter d'un rôle de théâtre avec mes enfants. Et je ne voulais pas non plus les couper de ma vie professionnelle. Le cirque, qui engage essentiellement le corps, permet dialogue et communion. Nos deux plus grands enfants font partie intégrante de la troupe.* »

Mais attention : « *Pas question de transmission à sens unique. Ils nous apprennent autant que nous leur apprenons. Prétendre que les vieux ne savent rien, ou tout, est également absurde. Dans la compagnie, il y a une hiérarchie, bien sûr, mais incernable. Celui qui commande le montage du chapiteau ne décide pas des éclairages ni des musiques. Chacun commande selon sa compétence.* »

« *Transmission n'est pas dressage* », précisent-ils. Et d'assurer : « *Si nos enfants veulent faire autre chose que du cirque, nous n'en serons pas malades.* » Pour pousser les chers petits dans la bonne voie, ces novices ont fait appel à un authentique homme de cirque, qui, une fois par semaine, assure la liaison avec la génération précédente.

Sur les traces des étudiants qui, un jour de mai, foncèrent vers les grilles de Billancourt, ces saltimbanques de l'après 68 vont jouer, un soir dans un village, un soir au milieu du béton d'une cité de banlieue. Un cirque pas comme les autres, qui ne se déplace qu'invité par une association locale, un club de prévention ou une maison des jeunes, offre, avant le spectacle, des cours de mime ou de corde raide aux enfants du pays et va jusqu'à prendre en stage une dizaine d'adolescents de la ZUP de Meaux : « *Pour moi, la vie, c'était comme mes parents*, reconnaît Fouad. *L'usine. Vous m'avez réveillé. Aujourd'hui, je voudrais partir plusieurs années faire le tour du monde* ».

« *On a essayé de se construire un abri*, dit Jacques, ingénieur, compagnon de route de la troupe. *Après 68, tout était simple, le monde était en noir et blanc.* » Vie et mort, mouvement contre les institutions, noire répression de la pure contestation. Et le Pouvoir, *sous les traits du grand* méchant loup. Temps bénis, où la manif appelait la matraque comme la chaleur l'orage, où l'on pouvait être « globalement contre ».

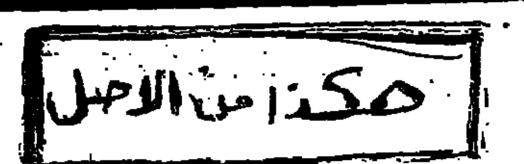
La complexité

Aujourd'hui, la vie prend des couleurs, on découvre la nuance, la complexité : « *Cette simplicité, elle faisait notre force, mais en même temps elle nous écrasait. Des copains se sont repliés sur la complexité pensée, sont allés chercher du côté de Platon, ou de Bouddha. Nous, on a créé ce lieu, le cirque. On n'est pas une armée libératrice. Rien n'est simple, ni les rapports avec la famille*, ni *les enfants.* »

« *Après 68*, se souvient Dan, *on niait le droit, ne voulant entendre parler que de justice. Mais, une société, ça passe par un droit. Au début, moi, j'étais écologiste. Le nucléaire, jamais !, tous à Malville. Aujourd'hui, je me demande si on n'en a pas besoin. C'est trop facile de dire « jamais ! ». Il faut y réfléchir. Pareil pour l'armée : bien sûr, on est contre. Mais, si demain la Pologne est envahie, que devons-nous faire ?* »

Le 10 mai, on s'en doute, a encore nourri leurs perplexités : « *Avant*, explique Adrienne, *j'aurais été pour la hausse du SMIC, inconditionnellement. Aujourd'hui encore, bien sûr, mais je dévore les pages économiques du* Monde *pour savoir où l'on va trouver l'argent, un peu comme si c'était le mien.* »

Quel chemin parcouru, depuis le « globalement contre » ! « *Depuis les élections, je pense qu'il serait criminel de ne pas essayer de construire quelque chose. L'abri, cela a correspondu à une époque. Aujourd'hui, il faut sortir.* »



CONTACTS

Vacances aux champs

Le tourisme à la ferme n'est pas encore très développé. Mais les organisations professionnelles agricoles entrent dans la danse...

ANDRÉ MEURY

L'ÉTÉ venu, Charles et Janine Lacaze voyaient passer les voitures, les caravanes et les randonneurs à pied. Toujours dans la même direction : le lac de Saint-Etienne-Cantalès, l'un des hauts lieux touristiques du Cantal. Cette gigantesque retenue d'eau artificielle, s'étendant sur plus de 14 kilomètres et transformée, à la belle saison, en centre nautique, les attirait tous.

En est-il passé devant leur ferme, de ces touristes pressés de gagner la fraîcheur de l'eau ! Sans un regard ni pour eux ni pour leurs quatre enfants. Pas plus que pour leurs quarante vaches salers, de magnifique race locale, rouges aux cornes relevées en forme de lyre. Aucun de ces visiteurs « découvrant » sa région ne saurait donc que Charles Lacaze est un « naisseur ». Que chaque année, sur son exploitation, naissent une soixantaine de veaux jaunes, croisés de salers et de charolais, nourris sous la mère, avant d'être vendus en Italie pour y être engraissés.

Les Lacaze en éprouvaient-ils du dépit ? Le mot est un peu fort. Mais ils comprenaient mal. Depuis plusieurs années, à Aurillac, chef-lieu du département, on parlait régulièrement d'aménager les abords du lac de Saint-Etienne pour y recevoir les campeurs. Mais rien ne venait. De la terre, eux, ils en avaient : plus de 60 hectares. Et jamais ils n'avaient refusé à quiconque d'y planter sa tente.

La solution s'imposait. Les responsables locaux du tourisme finissaient par rencontrer les Lacaze. C'était en 1973. L'année suivante, l'exploitation de Charles et de Janine s'enrichissait d'un petit bâtiment sanitaire (lavabo, douche, w.-c., bac à vaisselle et bac à linge), construit à leurs frais, avant d'être subventionné en partie, et quelques années plus tard. Qu'importe ! Pour les Lacaze, l'essentiel était fait et leur camping ouvert. Depuis, chaque été, il affiche complet. Et il est plus prudent d'y réserver sa place.

Fallait-il s'arrêter en si bon chemin ? Le camping ne convient pas à tout le monde, et les Lacaze disposaient d'une étable, transformée depuis longtemps en garage. Pourquoi ne pas y installer quelques chambres ? Un emprunt de 50 000 francs au Crédit agricole permettait de commencer les travaux. Une chambre en 1978, deux autres les années suivantes et deux autres encore en projet.

La vie des Lacaze en est transformée. Celle de Janine, qui doit chaque matin, dès 7 h. 30, distribuer le lait aux campeurs, assurer les commandes de légumes et de volailles, préparer les petits déjeuners, faire les chambres, accueillir ceux qui arrivent, raccompagner ceux qui partent. Celle de Charles aussi, qui ne désespère plus de *« trouver de la compagnie »*. Il doit plutôt dissuader tous ces bénévoles qui ne demandent qu'à l'aider. *« Ils veulent faucher à la main, comme ils l'ont vu faire dans leur enfance,* explique-t-il. *Aujourd'hui, on travaille avec des engins dangereux. On ne peut guère supporter d'ouvriers malhabiles qui tournent autour. Ils sont déçus de ne pouvoir participer, mais ils comprennent que le métier a évolué. »*

Charles et Janine Lacaze en conviennent. Les touristes, sur une exploitation agricole moderne, provoquent une gêne et une perte de temps considérable. Pour un gain financier assez limité : 7 francs par nuit et par personne pour le camping, qui ne doit pas accueillir plus de six installations à la fois (avec une tolérance de dix tentes ou caravanes dans le Cantal et quelques départements) ; 55 francs par nuit pour deux personnes, petit déjeuner compris, pour les chambres d'hôte. Soit, estiment les Lacaze, environ 8 % de leur chiffre d'affaires.

Feux de camp

Alors ? Charles Lacaze refuse de parler du tourisme à la ferme en termes de rentabilité. Il préfère évoquer les feux de camp qui réunissent chaque semaine sa famille et les touristes de passage sur ses terres ; les apéritifs pris avec l'un ou l'autre, les dîners en commun improvisés et les veillées où chacun parle de ce qu'il sait et de ce qu'il vit. *« Ce qui compte plus que tout,* assure-t-il, *c'est que ruraux et citadins se rencontrent. Que soit comblé petit à petit le fossé qui s'est creusé entre eux. Les automobilistes comprendraient les barrages d'agriculteurs sur les routes, si, l'été précédent, ils avaient passé quinze jours dans une ferme. »*

Pure utopie ? Peut-être. Mais c'est toute l'histoire du tourisme à la ferme. L'idée d'accueillir des citadins à la campagne n'est pas une idée nouvelle. Certains historiens affirment qu'on parlait déjà de gîtes ruraux dès les dernières années du siècle passé. On a plutôt tendance aujourd'hui à situer la véritable origine des gîtes en 1936, lorsque, la solidarité dépassant les discours, les paysans étaient invités à recevoir chez eux, plus ou moins gratuitement, les citadins démunis d'argent, voulant profiter malgré tout de leurs premiers congés payés.

La guerre a-t-elle favorisé le contact entre citadins fuyant les villes et les ruraux acceptant – de manière parfois intéressée – de les accueillir ? Sans doute. Dès 1951, un sénateur des Basses-Alpes officialisait l'idée des « gîtes de France » en saisissant le secrétaire général du Centre national du tourisme. *« Il s'agit,* lui écrivait-il, *de créer chez l'habitant, et de préférence chez l'agriculteur, à l'intérieur des fermes, souvent trop grandes à cause de la dépopulation de nos campagnes, un petit appartement meublé, simple mais propre, doté d'une petite cuisine et d'une installation sanitaire. » « Ce projet,* poursuivait le sénateur, *intéresse également l'agriculture, qui y voit un moyen d'améliorer le sort de nos petits paysans. »* Avec l'aval du ministère de l'agriculture, l'expérience se développait en Haute-Provence et dans le Massif Central.

Les rapports succédaient aux rapports et la correspondance entre le secrétariat d'Etat à l'agriculture et le Centre national du tourisme devenait plus fournie. Les experts chargés de la préparation du deuxième plan de modernisation et d'équipement du territoire applaudissaient. Ils voyaient dans les gîtes le moyen de sauvegarder le patrimoine agricole bâti qui se détériorait en même temps que l'exode rural s'aggravait. Tout était donc prêt, écrit, favorable, mais dormait encore dans les tiroirs de ministères.

Impatients, les hommes de terrain créaient le 22 janvier 1955 la Fédération nationale des gîtes de France, association sans but lucratif, et publiaient un premier annuaire de cent quarante-six gîtes, répartis dans six départements. Ils publiaient surtout une charte des Gîtes de France, que chaque agriculteur français louant un gîte s'engageait à respecter. Cette charte allait assurer le succès de la formule et bousculer ceux qui hésitaient encore. Le 3 août 1955, une circulaire du ministère de l'agriculture prévoit l'intervention financière de l'Etat pour la création de gîtes ruraux. Et elle l'explique. *« La politique d'aménagement des gîtes ruraux a pour but de permettre aux citadins de condition modeste de trouver un accueil dans les régions touristiques pendant la période des vacances, de rendre plus étroits et plus compréhensifs les contacts entre ruraux et citadins et enfin de donner un complément de ressources financières aux agriculteurs des régions pauvres, notamment pour la commercialisation des produits agricoles sur place. »*

Confort minimum, bas prix et qualité de l'accueil. Un espoir pour les agriculteurs des régions les plus pauvres, une chance pour les citadins les moins fortunés. Des années durant, les gîtes allaient vivre sur ces idées-là et se développer. Dix ans après leur création officielle, on en comptait déjà cinq mille. Puis dix mille en 1973 et vingt-cinq mille aujourd'hui, situés dans quatre-vingt-dix départements.

Déceptions

Tous ces gîtes répondent-ils aux aspirations des pionniers du tourisme rural ? Loin s'en faut. Hubert Baledent, directeur de la Fédération nationale des gîtes ruraux de France (nouveau nom de l'organisation) vient de faire ses comptes (1). Un peu plus seulement de la moitié des gîtes sont encore des gîtes agricoles. Et encore. S'ils appartiennent à un agriculteur, ils ne sont pas tous situés sur l'exploitation.

Les autres appartiennent à des « ruraux », artisans ou commerçants. S'ils habitent la commune où est situé le gîte, le mal est moindre. Le contact entre citadins et ruraux aura lieu. Mais force est de constater que ce n'est pas toujours le cas. Il suffit de consulter les annuaires départementaux édités par la Fédération pour s'en convaincre. Tels propriétaires de gîtes situés dans le Cantal habitent Saint-Flour ou Aurillac, mais aussi Toulouse, Marseille, ou Paris, Rouen ou Lesneven dans le Finistère. Les contacts seront... difficiles et les citadins rêvant qu'on leur explique le pays vert sans doute bien déçus.

Les signataires de la charte des Gîtes de France s'engagent à mettre leur gîte à la disposition des touristes au moins trois mois chaque année, pendant une période de dix ans. Si les locaux loués répondent à des normes techniques assurant un confort

ARISTOCRATIE

Les ermites du théâtre

Perdue dans une forêt du Périgord, la petite troupe Temps fort théâtre continue son travail acharné.

PATRICK CHASTENET

« *L'ACTEUR sur la scène est comme le guerrier dans le combat. Le moment où le public décroche correspond pour l'acteur à la mort du guerrier dans le combat.* » Le répertoire de Temps fort théâtre, la nature des exercices physiques qu'il exige et l'unité qui s'en dégage donnent à cette métaphore militaire toute sa pertinence. A l'origine, confesse un des pères fondateurs, la troupe ressemblait à une sorte de secte de moines combattants. Cette note caricaturale en moins, Temps fort incarne encore ce savant mélange d'arts martiaux et de spiritualité.

La recherche de son quartier général prend des allures de quête du Saint-Graal. Après avoir épuisé une bonne partie de ce que la Dordogne compte de routes sinueuses, on quitte Le Bugue en direction des grottes de Bara-Bahau. Le jeu de pistes commence alors véritablement. Traversée de forêts touffues, chemin vicinal, succession de lieux-dits, sentier de terre battue, cours de ferme, pour voir surgir enfin ce château de Montpeyran, habité en d'autres temps selon la légende par... des alchimistes.

Dix années ont passé depuis le jour où un couple de nobles mécènes périgourdins a décidé de louer cette vaste demeure à la jeune troupe venue de Normandie. Le départ vers ces terres inconnues marquait une volonté de rupture avec la famille et le petit cercle d'amis, mais surtout le désir de partir à zéro. Tout semblait possible après mai 68... Et en effet ce groupe d'artistes qui s'était constitué au lycée d'Alençon n'avait ni argent ni expérience. Si certains faisaient de la musique, des arts martiaux, de la peinture ou de la littérature, aucun d'entre eux n'avait suivi un seul cours de théâtre. La venue à Caen en 1969 du Bread and Puppet servit de révélateur. Un théâtre quasiment sans textes et pourtant utilisant un langage universel. La voie était tracée. A la tyrannie du texte, Temps fort opposerait la précision et la finesse du geste. Au psychologisme ambiant et à la pauvreté délibérée du décor, l'harmonie des couleurs, des formes et des rythmes.

« Nous sommes partis avec l'idée extrêmement orgueilleuse selon laquelle avant nous le théâtre n'avait jamais existé. Cette idée fut aussi terriblement efficace. Nous avons travaillé jusqu'à l'abrutissement, ce qui n'était pas tellement dans l'ambiance de l'époque... », raconte François Didier avec une pointe de nostalgie et de fierté. *« Dans la troupe il y a toujours eu un aspect aristocratique. Le théâtre est un art noble, la synthèse de tous les arts. Il requiert donc des individus d'une grande qualité. »* Si la tonalité élitiste de ce discours n'échappe pas à son auteur, elle n'a pas échappé non plus à certains critiques. Aujourd'hui encore, Temps fort traîne une image de secte dont il lui sera difficile de se départir. A l'origine surtout, en 1969, certaines choses devaient pour le moins surprendre ! Au nom de la fusion entre tous les membres, de la continuité à instaurer entre le spectacle et la vie quotidienne, le groupe tendait à se constituer en ethnie. *« L'idée était d'arriver à une culture de groupe, avec nos propres rites et une sorte de langage vernaculaire... »*, se souvient François.

Au chant du coq

Si le prosélytisme demeure étranger à Temps fort, on retrouve l'idée selon laquelle le public doit s'adapter à l'œuvre artistique. Et non l'inverse. *« Nous refusons de céder aux compromis et à la démagogie. Nos spectacles liés aux recherches esthétiques les plus poussées sont ceux qui ont le mieux marché. En fait, se couper du public populaire c'est essayer d'aller vers lui ! »*, explique François Didier. Respecter le public c'est donc le considérer comme un « bon ennemi ». Ce que ne fera jamais le « lumpen » théâtre contre lequel s'insurge Temps fort. Un théâtre composé de marginaux et de chômeurs ne saurait trouver grâce aux yeux de ces admirateurs des artistes de la Renaissance. Mais une telle exigence envers autrui s'accommoderait mal d'une morale laxiste pour la troupe.

Au début des années 70, lors de l'époque héroïque, la cour du château de Montpeyran ressemblait à un camp d'entraînement militaire. D'un genre un peu particulier, il est vrai ! Qu'il pleuve, neige ou vente – au chant du coq, – les sept fanatiques de la religion « théâtre » se livraient quotidiennement à une longue préparation physique. Une prédilection pour les arts martiaux en général, et pour le tir à l'arc japonais en particulier, confortait cette image de secte paramilitaire. *« On était très loin des communautés « fumette » et libération sexuelle, qui se multipliaient un peu partout alors. Comme dans les groupes de rock, on avait les amplis du corps branchés à fond. »*

Si la violence originelle a quelque peu disparu aujourd'hui des attributs de la troupe, la représentation de la guerre occupe encore une place privilégiée dans son répertoire. L'attitude violente des premiers acteurs de Temps fort s'inscrivait dans une certaine forme de refus du règne de la parole, et des intellectuels. Le langage du corps, antérieur au verbe, devait être réhabilité ; sur scène... et dans la rue.

La troupe entreprit alors une vaste exploration du monde mythique : des légendes de la Table ronde aux récits des indiens Dakotas... En utilisant le jeu des masques et des ombres chinoises, Temps fort fait le pari de rendre ces mythes accessibles à tous. Pari perdu : le public français ne suit pas.

« Paris, c'est Babylone ! »

Alors commence une deuxième phase où l'on voit à la fois la troupe s'ouvrir au monde extérieur et se replier sur elle-même. Toujours en réaction contre le théâtre marginal, l'accent est mis sur la richesse des costumes et sur les qualités expressives des masques et des corps. Le travail manuel et l'entraînement physique deviennent un véritable exutoire... Les critiques sont féroces ; pendant quelques mois, Temps fort se protège derrière les murs de son château. *« Plus on se faisait descendre, plus on se repliait sur nous-mêmes, et plus on s'abrutissait dans le travail. »* Mais cette époque de retrait est aussi paradoxalement celle du voyage. Le public français les boude. Soit ! Ils allaient conquérir le monde. Dix-huit mois de tournée en Europe. Avec, au bout, la gloire parfois, comme en Italie et en Suède. Des spectacles dans toutes les capitales européennes, sauf la nôtre, intentionnellement. *« Paris, c'est Babylone ! »*, résume-t-on de façon lapidaire.

Et puis, las des charmes et des dangers de la route, ils regagnèrent Montpeyran, havre de paix dans cette France hostile.

De prime abord, rien ne distingue cette troupe d'artistes des nombreuses communautés du grand retour à la nature. Les cheveux sont longs, la simplicité du vestiaire atteste de l'indifférence portée aux diverses modes parisiennes, la nourriture frugale mais saine rappelle toute l'attention que l'on porte au corps... A l'évidence, rien de très particulier, si ce n'est une façon particulièrement paradoxale de se loger lorsqu'on possède un château. Eté comme hiver, depuis plusieurs années, Christian et Mino vivent dans un tipi construit sur le modèle des habitations indiennes. François, lui, a longtemps vécu dans des structures gonflables. La passion de l'architecture alternative que partagent en commun les membres de la troupe n'explique pas tout.

Langage des ombres

On n'habite pas dans une église ! Sauf circonstance exceptionnelle. Ils ont donc voulu faire du château un lieu exclusivement réservé au théâtre et à l'accueil des acteurs étrangers. Chaque pièce de cette gigantesque bâtisse abrite une activité particulière, souvent liée à la « spécialité » principale de ces artistes touche-à-tout. Atelier de tissage, sculpture sur bois, studio d'enregistrement, *dojo* pour les arts martiaux, forge, imprimerie, sérigraphie, peinture, menuiserie, enfin, *last but not least*, la confection des masques. Ces masques, souvent de tradition javanaise ou balinaise, principaux supports de leurs spectacles, demandent parfois plusieurs semaines de travail ; et l'accord de tous.

Mais, en aucun cas, le groupe ne saurait constituer un refuge pour l'individu ni un obstacle à sa créativité. Des séquences solos sont organisées, où chacun des membres de la troupe doit réaliser une démonstration ; une sorte de chef-d'œuvre à la manière des compagnons. De la même façon, Montpeyran est devenu le cadre de rencontres internationales de travail théâtral, où, *chaque été*, des artistes de Suède, d'Allemagne, d'Amérique centrale viennent échanger leurs expériences. La communication est d'autant plus riche que les barrières linguistiques ne jouent pas. On y parle le langage des ombres et des émotions. *« Nous jouons sur l'ambivalence, sur le lieu unissant l'apparence et la réalité. Notre seul message c'est de faire imaginer que les gens, que le monde, pourraient être autrement ! »* ■



FRANÇOIS DE CORTA

minimum, les propriétaires peuvent bénéficier de subventions pour l'aménagement de ces locaux. Le montant de ces subventions, allouées par les régions, les départements et le ministère de l'agriculture pour les agriculteurs et les artisans ruraux, par les régions et les départements pour les autres propriétaires, varie considérablement d'un département à l'autre. Il peut, selon la Fédération nationale des gîtes, ne pas dépasser 5 000 F mais atteindre 32 000 F dans certains départements.

Une aubaine pour certains propriétaires qui, après dix ans de location, parfois fort chère – il n'est pas rare de trouver des gîtes loués 1 000 F par semaine – pourront profiter pleinement de leur... résidence secondaire. On avoue même en rougissant à la Fédération nationale que certains gîtes des Alpes sont des appartements situés dans des immeubles collectifs. On essaie bien ici et là d'enrayer ces détournements. En Bretagne, l'établissement public régional refuse d'accorder la moindre subvention au propriétaire qui n'habite pas le canton où est situé son gîte.

Mais, déjà, le mal est fait. La progression constante des gîtes ruraux n'est plus le fait des agriculteurs. Ceux-ci se plaignent de l'insuffisance des subventions et des prêts qui leur sont accordés. Ils craignent de s'engager pour dix ans, alors qu'à leurs yeux la formule des gîtes pourrait désormais souffrir gravement des excès qu'elle a engendrés.

Les communes prennent le relais. C'est pour elles le moyen de valoriser les bâtiments communaux inutilisés. Il en existe aujourd'hui près de trois mille. Là aussi, on constate des abus. Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des gîtes et du tourisme rural de l'Ain, on faisait remarquer que les gîtes agréés dans le département en 1980 respectaient la charte des Gîtes de France. Mais en précisant : « *Ce qui n'est pas toujours le cas lorsque les communes sont situées dans des secteurs où les logements permanents font défaut. Les subventions « gîtes » ayant des montants largement supérieurs aux autres aides pour le logement, les maires font appel à elles. Les gîtes ainsi réalisés se transforment en logements permanents et même, dans certains cas, en résidences secondaires non meublées.* »

La Fédération nationale des gîtes ruraux connaît bien le danger. Dans l'incapacité – faute de moyens matériels – de contrôler tout ce qui est commercialisé sous son label, elle s'en est remise à la sagesse des agriculteurs. De plus en plus réservés sur le principe des gîtes, les paysans français se passionnent aujourd'hui pour d'autres formes de tourisme à la ferme.

Camping à la ferme, chambres d'hôte, tables d'hôte, fermes-auberges, gîtes d'étape pour randonneurs ou gîtes d'enfants. Les formules sont nombreuses. Chacun y trouve son compte.

Dans leur ferme de Mognard, près d'Aix-les-Bains (Savoie), les Pennet accueillent, chaque été depuis cinq ans, six ou sept enfants, garçons et filles, venus de la ville. Pas question pour eux d'ouvrir un gîte rural classique ou de se lancer dans toute autre forme de tourisme à la ferme. Couple sans enfants, ce sont les enfants qui leur manquent. « *A 50 F par jour et par enfant – la Fédération des gîtes fixe à 62 F le prix maximum de la journée – on ne peut pas dire qu'on y gagne beaucoup*, explique Mme Pennet. *C'est pour le plaisir d'être entourés d'enfants, c'est tout.* »

Ici, le contact existe. Les enfants – ceux-là ont de douze à quatorze ans – participent aux regains ou à la récolte des pommes de terre, quand ils le désirent, bien sûr, et sans la moindre contrainte. Mais ils en redemandent et préfèrent souvent les travaux des champs aux balançoires que les Pennet ont achetées pour eux. Les familles aussi profitent du contact amical, lorsqu'elles viennent visiter le gîte, en cours d'année, et lorsqu'elles accompagnent les enfants. Parfois les liens se resserrent davantage. « *Certains enfants viennent deux ou trois ans de suite. On peut dire qu'ils sont ici chez eux.* »

A Vic-sur-Cère (Cantal), à l'orée du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, Noëlle et Auguste Delrieux ont ouvert chambres et table d'hôte, dans leur propre maison d'habitation. Noëlle ne cache pas qu'en inaugurant ces formes d'accueil à la ferme elle cherchait un revenu complémentaire. Elle venait de perdre son emploi d'infirmière dans un aérium de la région. L'exploitation des Delrieux n'est pas assez étendue pour leur centaine de bêtes à viande. Il leur faut louer des terres. Et chaque année les terres sont un peu plus rares et un peu plus chères. Il leur fallait un revenu supplémentaire et fixe.

Le directeur du parc des volcans assurait alors des réunions d'information sur le tourisme à la ferme. Pour Noëlle, l'idée était là. Le grenier de la maison familiale permettait d'aménager quatre chambres d'hôte. « *Mais*, explique Noëlle Delrieux, *n'assurer que la chambre et le petit déjeuner, cela faisait un peu logeuse. Nous avons ouvert notre table familiale aux locataires.* » Depuis, la maison ne désemplit plus. Les quatre chambres sont louées à longueur d'année, et, à chaque repas, il faut ajouter une bonne dizaine de couverts sur la grande table de famille.

Noëlle a ainsi retrouvé son salaire. Mais elle affirme aujourd'hui que ce n'est plus là l'essentiel. « *Huit fois sur dix*, poursuit-elle, *les citadins qui arrivent ici, de toutes conditions, de toutes formations, sont mal dans leur peau. Ils auraient besoin d'une bonne psychothérapie. Mais notre bon sens semble leur suffire.* »

Et Noëlle écoute, inlassablement, les discours que ses hôtes ne manquent pas de lui tenir, après quelques jours de prise de contact. Elle écoute et conseille, rudoie parfois, menace du renvoi encore quand les conflits éclatent et que ses convives ne se supportent pas les uns les autres. Il lui en reste autant d'amis qui écrivent, téléphonent, demandent un conseil. Noëlle sourit, encore étonnée de jouer un rôle qu'elle n'imaginait pas et verse une larme en relisant une lettre plus émouvante que les autres.

Noëlle Delrieux voudrait faire des émules. Le succès de sa tentative n'a pas encore convaincu les agriculteurs de sa commune, mais elle ne désespère pas. « *Il faut vaincre ces appréhensions*, dit-elle. *Moi-même, j'ai un peu vécu comme une trahison du milieu agricole d'avoir tous ces étrangers à la maison.* » Elle tremble encore en rapportant cette réflexion d'un voisin, offusqué de voir chez les Delrieux tant de visiteurs : « *Alors, cette guinguette, ça marche ?* »

Le tourisme à la ferme n'est pas près de révolutionner l'accueil touristique en France. Toutes formules confondues, il ne représente pas plus de 1 % des capacités d'accueil touristique sur l'ensemble du territoire. Si l'on ne considère que la campagne, ce n'est guère davantage : à peine 3 %, compte tenu des vingt-cinq mille gîtes plus ou moins ruraux.

Réveil

Mais la situation peut évoluer. Un signe ne trompe pas : le réveil des organisations professionnelles agricoles. Pendant longtemps, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), ont combattu le tourisme à la ferme qu'ils jugeaient de nature à démobiliser les agriculteurs et à leur masquer les vrais problèmes : l'organisation du marché et les prix.

Il a fallu attendre 1966 pour qu'une commission tourisme se crée au sein de la F.N.S.E.A. La création en 1952 par le C.N.J.A. d'une association (loi 1901) Agriculture et Tourisme ne doit pas faire illusion. Il s'agissait alors d'un petit bureau de voyages, destiné à organiser les déplacements des jeunes agriculteurs curieux de progrès techniques et de vulgarisation agricole. En créant Voyage Conseil en 1974, le Crédit agricole a fait mieux en ce domaine.

Dès 1975, Agriculture et Tourisme revoyait donc ses statuts. Cette fois, les quatre grandes organisations professionnelles y participent : la F.N.S.E.A., le C.N.J.A., mais aussi l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole. Désormais, Agriculture et Tourisme entend jouer un rôle de coordination et d'action, en matière de promotion de réalisations du tourisme à la ferme et en milieu rural (2).

« *Notre premier souci*, explique Bernard Gaye, directeur à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et directeur d'Agriculture et Tourisme, *a été d'authentifier les agriculteurs qui avaient une activité touristique.* » Un label a été créé et un réseau organisé. Désormais, le panonceau officiel « Bienvenue à la ferme » – un grand soleil jaune sur fond vert – côtoie de plus en plus souvent les panonceaux de la Fédération nationale des gîtes. Chez les mêmes agriculteurs, pour les mêmes activités.

De nombreuses associations ont déjà adhéré à Agriculture et Tourisme en tant que membres associés : l'Association des stations vertes de vacances, la Fédération française du camping-caravaning, le Tourisme fluvial de France, les Villages vacances familles... la Fédération nationale des gîtes ruraux de France a jusqu'à présent refusé de suivre l'exemple. Elle a seulement accepté de signer avec Agriculture et Tourisme un protocole d'accord qui a abouti, le 2 juillet 1981, à la création d'un comité permanent du tourisme rural. Ce comité, composé de huit membres (quatre pour chacune des deux organisations), a pour mission d'affirmer les volontés communes et de répartir les compétences. Agriculture et Tourisme s'est ainsi engagé à ne pas délivrer son label à un gîte qui ne serait pas d'abord agréé par la Fédération.

Bernard Gaye ne fait pas de mystères. Le passé de la Fédération nationale des gîtes ruraux, affirme-t-il, engendre le respect. Mais on voit mal comment la Fédération, qui manque de moyens financiers, pourrait résister à l'énorme machine que constituent les organisations professionnelles agricoles. Ainsi, Agriculture et Tourisme vient de se transformer en Fédération nationale et met actuellement en place ses propres relais départementaux.

Dans le département du Cantal, un Centre de réalisation pour l'environnement agricole (CREA) existait depuis 1973, à l'initiative de toutes les organisations professionnelles agricoles du département. Transformé en Comité pour les réalisations touristiques en milieu agricole (CREA) depuis 1978, il n'avait d'autres activités que d'être le relais départemental d'Agriculture et Tourisme. Aujourd'hui, il se réveille (3).

Lors d'une récente réunion de son conseil d'administration, le CREA a fait ses comptes. Il ne disposait d'aucun moyen financier et présentait un budget prévisionnel annuel d'environ 200.000 F. Les représentants de la caisse régionale du Crédit agricole faisaient part alors de la mise en place par cette caisse d'un fonds d'intervention pour le développement agricole rural économique du Cantal (FIDAREC).

Ce fonds, créé pour intervenir financièrement dans la promotion et le soutien de certaines activités à caractère économique, pouvait très bien, affirmaient les représentants du Crédit agricole, être utilisé pour l'essor du tourisme à la ferme. Sur-le-champ, une participation du FIDAREC était promise pour le financement du CREA, et ce pendant trois ou quatre ans. Participation du FIDAREC au CREA pour 1981 ? 200.000 F. Quelques jours plus tard, la chambre d'agriculture du Cantal lançait une offre d'emploi pour un technicien chargé de sensibiliser les agriculteurs aux avantages du tourisme en milieu rural.

Ainsi traité, l'accueil à la ferme pourrait se développer très rapidement. ■

(1) Fédération nationale des gîtes ruraux de France, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. 742-25-43.

(2) Agriculture et Tourisme, 9, avenue George-V, 75008 Paris, téléphone 723-55-40.

(3) CREA, Chambre d'agriculture du Cantal, 26, rue du 139e R.I., 15006 Aurillac, tél. (71) 48-28-54.

Le Nord et l'Est démunis

Toutes les régions françaises (hormis la région parisienne) sont intéressées aujourd'hui par le tourisme rural. Mais les capacités d'accueil en gîtes ou à la ferme varient beaucoup d'une région à l'autre.

La région la plus favorable au tourisme rural reste la région Rhône-Alpes, qui l'a vu naître. A elle seule, elle représente près de 20 % des capacités françaises. Elle est suivie – de loin, mais dépassée pour certaines formes d'accueil – par les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. Le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie et la Lorraine sont les régions les plus démunies. Mais le Centre, la Bourgogne et la Corse ne valent guère mieux.

Une enquête réalisée récemment auprès des Parisiens par la Fédération nationale des gîtes ruraux montrait que 83 % des personnes interrogées avaient « entendu parler » des gîtes ruraux, mais que, parmi celles-ci, plus de la moitié n'avaient jamais pratiqué cette formule de vacances.

La Fédération en tire argument pour affirmer que les gîtes ont encore un avenir. Dans certaines régions au moins. Si le taux de remplissage atteint vingt-trois ou vingt-quatre semaines par an, comme c'est, selon la Fédération, le cas dans le Finistère, aucun problème. Les agriculteurs peuvent investir, même si les subventions accordées dans la région sont faibles. Si le taux de remplissage n'atteint pas huit semaines, comme en Moselle ou en Meurthe-et-Moselle, l'agriculteur doit réfléchir avant d'investir.

Agriculture et Tourisme a, elle, interrogé les agriculteurs : 54 % d'entre eux ont invoqué l'insuffisance des subventions et des prêts comme frein au développement des gîtes. Et aussi la rentabilité incertaine, la brièveté de la saison et la fiscalité compliquée. Pour les autres formes d'accueil, mais à une moindre échelle, les réticences des agriculteurs sont toujours financières. Une seule formule semble pâtir de « freins psychologiques » : les chambres et les tables d'hôtes.

LETTRE D'ARTHAUD A CEUX QUI AIMENT LES LIVRES

Du "rase-cailloux"...

Voilà un homme, Malcom Robson, qui a passé l'essentiel de son existence à parcourir la mer d'Omonville, à l'île de Sein. Il a fait toutes les routes. Toutes. Il les a consignées dans deux livres *Guide nautique de la Bretagne nord* (tome 1) et *Guide nautique des îles Anglo-Normandes*. Chaque chenal, chaque passe sont décortiqués, analysés, dessinés, cotés. Il ne manque pas un alignement, pas un amer, pas un rocher, pas un courant, pas une précaution à prendre, pas un conseil de navigation.

Mais à quel prix ! Il s'est donné du mal, Robson, pour réaliser son œuvre — le mot n'est pas trop fort — qu'on en juge : "Rappellerai-je aux critiques d'art (il évoque ses croquis) que je ne suis qu'une espèce de marin et non pas un artiste : essayez un peu de vous débattre avec une feuille de papier détrempé, tout en maintenant le bateau assez longtemps sur "la marque" à relever, en surveillant le sondeur, en hurlant dans un magnétophone, le tout simultanément. Recommencez ensuite l'opération parce que la mer est trop haute, puis ensuite parce que la mer est trop basse, puis ensuite parce qu'il y a trop de vent, ou trop de houle, ou trop de brume pour apercevoir "les marques". En plus il a de l'humour !

En fait ce ne sont pas des livres que Robson a écrits ; ce sont des outils de navigation aussi nécessaires que le compas ou les béquilles dans ces régions à forte marée. Il a réalisé un travail de titan, d'une précision et d'une minutie époustouflantes, que tout marin et plaisancier qui croise dans ces eaux difficiles devrait avoir à son bord.

Mais Robson s'adresse surtout à ceux qui prennent plaisir à faire du "rase-cailloux", à fuir les bassins surpeuplés, à pénétrer dans d'accueillantes rivières nichées au fond des vallons escarpés, à partager un appontement inconnu avec comme seuls voisins un couple de martins pêcheurs.

Grâce à Robson on peut accéder — enfin — aux innombrables petites criques et mouillages forains jusqu'alors réservés aux pêcheurs locaux qui, de père en fils, se transmettent encore les moyens d'accès.

...Au marin du soleil

Quand ils ont entrepris de rédiger leurs guides des côtes, ports et mouillages de la Sardaigne puis de la Toscane, Alessandro Capitanio et Guilio Premoselli ont fait œuvre utile. D'abord parce qu'avec l'augmentation du tourisme nautique, ces côtes ont été fortement modifiées. De nouveaux ports, de nouveaux mouillages, une amélioration de la signalisation, une augmentation de la structure d'accueil. Tout cela il fallait en faire l'inventaire, les décrire. Ils l'ont fait et clairement.

Ces guides se composent de deux parties. La première contient les renseignements météorologiques et océanographiques, des tables récapitulatives concernant les phénomènes atmosphériques et marins les plus fréquents et des tableaux sur les distances de port à port, les azimuts vrais de quelques alignements utiles pour la vérification des compas, les positions géographiques de points côtiers. La seconde partie décrit les côtes, attire l'attention sur les dangers principaux, signale les meilleurs refuges sous le vent de la terre où s'abriter en cas de mauvais temps, et, enfin, traite des ports d'une façon très détaillée. Chaque description est accompagnée de cartes et de photographies en couleurs illustrant les points remarquables de la côte et des ports.

Que ceux qui ne sont pas marins nous pardonnent mais ces quatre guides méritaient qu'on leur consacre toute une lettre même s'ils sont très spécialisés.

Note bibliographique :
Malcom Robson, Guide nautique de la Bretagne nord (Tome 1 : d'Omonville à Tréguier ; Tome 2 : à paraître), Guide nautique des îles Anglo-Normandes ;

Alessandro Capitanio et Guilio Premoselli, Côtes, ports et mouillages de Toscane ; Côtes, ports et mouillages de Sardaigne.

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous lire, nous rappelons que chaque dimanche, nous ouvrons cette colonne. Nous y parlons des livres que nous publions ou que nous avons publiés et qui nous paraissent soit d'actualité, soit se regrouper autour d'un thème qui devrait à nos yeux intéresser tous ceux qui aiment le livre.

ARTHAUD JMH

J'aimerais recevoir gratuitement le bulletin d'information où sont analysés les ouvrages que vous publiez.

Nom ____

Prénom ____

Adresse ____

M21

A envoyer à :
Arthaud, 6 rue de Mézières 75006 Paris.

CROQUIS

Lointaine traversée

Trente-cinq ans déjà... Des traces de souvenirs, des restes d'impressions affleurent la mémoire de Mme P.... dans le Boeing-747 de la T.W.A. qui l'emmène de Paris à Washington. En huit heures.

En huit heures seulement, pense-t-elle. Il y a trente-cinq ans, il lui avait fallu près de vingt-quatre heures pour aller de Paris à New-York dans un Clipper Constellation – *le Star of Paris* – de la même compagnie aérienne et dont elle est aujourd'hui l'invitée. Pour Mme P..., c'est un anniversaire.

Mme P... et son mari – mort aujourd'hui – furent, en effet, parmi les trente et un premiers passagers à franchir l'Atlantique en avion commercial. Du moins d'un terrain – on ne disait pas encore aéroport – à un autre. Des traversées aériennes pour passagers payants avaient bien eu lieu en 1939 ; mais alors, c'étaient des hydravions – fort rares – qui s'essayaient au trafic transatlantique.

Ce premier décollage « commercial » eut lieu d'Orly le 6 février 1946, tard dans la soirée, par un temps « *couvert et pluvieux* », si on se reporte aux prévisions météorologiques du *Monde* pour ce jour-là. Chargé à ras bord et en dépit de ses 2 200 chevaux, *le Star of Paris* s'arracha malaisément de la piste de 1 300 mètres de long, faite de grilles métalliques à larges trous, posées à même l'herbe. L'aventure commençait.

Huit mois plus tôt, Mme P... et son mari étaient sortis d'un camp de la mort... Ce départ sonnait pour Mme P... comme une promesse. Elle ne prononce pas le mot, elle le laisse deviner. Partir. Chercher à rompre avec le Vieux Continent. S'éloigner de ces terres où elle a rencontré tant d'horreurs. Des horreurs proprement incommunicables et sans références.

S'éloigner aussi d'un pays qui lui est cher, mais dont elle n'a pas tout à fait retrouvée le visage à sa libération en mai 1945. Un pays qui s'était « débrouillé » pendant les années noires et qui n'avait pas su ou voulu voir...

Comme tous les Constellation *le Star of Paris* volait à 575 kilomètres-heure et il devait atterrir deux fois en cours de route pour faire le plein. Faute d'être assez bien pressurisé, il plafonnait à 2 000 mètres d'altitude : il ne sortait guère des nuages dont il était le prisonnier et il était le jouet de toutes les turbulences ou trous d'air. Des trois escales qu'elle fit : à Shannon en Irlande, à Reykjavik en Islande et à Gender dans l'île de Terre-Neuve au Canada, Mme P... se souvient surtout des deux dernières.

A Reykjavik, l'avion fut contraint d'atterrir pour des ennuis mécaniques. La neige avait recouvert tout le paysage. Attirés par le clocher d'une église, là-bas dans le lointain, Mme P... et son mari quittent la tente militaire américaine en demi-lune où les passagers un instant plus tôt débarqués avaient trouvé refuge. Ils n'iront pas loin... Une jeep les oblige à rebrousser chemin. Le terrain sur lequel ils avançaient appartient aux militaires.

A Gander, la bise transperce les passagers, qui descendent de l'appareil par une échelle de coupée. Mme P... revoit cet homme d'une trentaine d'années, le représentant d'une compagnie d'aviation qui était venu les accueillir. Il vivait avec sa fille d'une dizaine d'années dans une cabane en planches. L'enfant ne paraissait pas s'étonner de vivre dans ce bout du monde.

C'est surtout de l'arrivée à New-York, dont Mme P. se souvient le mieux ; avec une joie – une ferveur – dont le goût ne lui est pas passé. Celle d'être enfin arrivée sauve ? Peut-être. Celle surtout de fouler le sol du pays auquel elle pensait comme à la liberté. Elle n'a pas renoncé à cette image. Oui, c'est cette joie qu'elle se rappelle le mieux.

Elle n'en finit pas de penser avec une sorte de reconnaissance rieuse à ceux qui sont venus les attendre elle et son mari à La Guardia. Les attendre, au premier sens du mot. L'avion avait du retard, bien sûr. Deux ou trois heures...

Alors qu'en France on parlait des camps le plus souvent à voix basse, douteusement, à New-York, on recherchait le témoignage direct de ceux et de celles qui étaient revenus des antichambres de la mort et qui pouvaient dire encore. Là-bas, on ne craignait pas d'entendre certaine vérité.

ALPHONSE THÉLIER.

Impression soleil caché

Le phare était à sa place, les barques étaient à l'ancre, l'horloge du syndicat d'initiative était à l'heure, les tamaris sentaient le tamaris, et la mer montait à petites vagues : le paysage était rassurant.

Eparpillées sur la plage, les classes moyennes s'exposaient au soleil moyen de la mi-août. Des gringalets, du tout-venant, des jeunes, des vieux, les beaux-frères avec les chiens et tout un lot de nouveaux-nés qui piaillaient pour faire gai ; c'était un jour ordinaire.

Un jour cousu d'avance, avec bains, coups de soleil sur le nez, pétanque et revanche à la belote, moules-frites au café de la plage. La cohorte du métro-boulot-dodo se berçait de sea-sex-and-sun. Le bonheur quoi. Vaille que vaille. Malgré la chaleur accablante, les dizaines de pous de mer sautant sur les kilos de chairs rougies, voire bronzées, les pleurs des enfants, les corps avachis, les gestes malhabiles des joueurs de volant, malgré les pêches qui tournaient de l'œil au fond des sacs plastiques. Il planait dans l'atmosphère je ne sais quelles misères secrètes, quels drames contenus. Et les nuages qui s'amoncelaient au-dessus des terres. Assise sur mon ridicule carré de serviette rouge et blanche j'avais la gorge nouée.

Tout de même l'été sentait bon l'Ambre solaire. C'était un jour de vacances et l'après-midi s'étirait. Bientôt le syndicat d'initiative fermerait ses portes, chacun prendrait ses cliques et ses claques et les enfants suivraient, le phare s'estomperait dans la brume, et la mer grise et tiède ferait clapoter les barques.

Il ne pouvait en être autrement.

ELIZABETH MARIE.

L'emploi

Vampire comme ses ancêtres, le seul descendant de Dracula avait trouvé, au cœur du vingtième siècle, l'emploi de ses rêves : il dirigeait une banque du sang.

JACQUES STERNBERG.

SURVIE

La dentelle de Calais à l'ère du jean

Après les dures années du collant et du jean, l'industrie dentellière pourrait bénéficier du retour de la lingerie fine.

MARIE-ODILE FARGIER



DENTELLES. La légèreté transparente et candide des mariées d'antan. La sensualité troublante des lingeries fines. Impondérable et presque miraculeuse étoffe dont les motifs au dessin précieux semblent comme suspendus dans l'espace sur le support infime du tulle. Tissu féminin par excellence. Pour le porter comme pour le faire. La dentellière – le mot n'existe pas au masculin dans nos dictionnaires – ne saurait être qu'une petite vieille, assise à sa fenêtre, ou sur le pas de sa porte aux beaux jours. Les yeux usés. Le front penché sur un ouvrage arachnéen et labyrinthique. Une patience infinie à manier les dizaines de petits fuseaux mille fois croisés et recroisés dans un ordre incompréhensible au profane.

Alors, la surprise à l'entrée de l'atelier. Dans le cliquetis assourdissant des énormes métiers – quinze tonnes pièce – des hommes en bleu de travail, les mains, le visage même presque aussi noirs que ceux d'un mineur, surveillent le jeu rythmique des quelque 10 000 fils de chaîne et des 5 000 fils de trame. Au sommet des édifices de fonte, la dentelle s'enroule par pièces de 4 à 5,5 m de large que l'on séparera ensuite, dans le sens de la longueur, par bandes de 1 à 90 cm de large selon les cas.

La dentelle faite main est une pièce de musée. A de rares exceptions près, depuis un siècle et demi, les produits les plus luxueux, les dessins les plus raffinés sortent des mâchoires métalliques de ces monstres bruyants, au mécanisme plus précis qu'une horloge, alignés dans des ateliers sombres : le graphite, seul lubrifiant utilisé ici, dépose sur les murs, les planchers, les outils, un film d'un gris profond aux reflets argentés. Et la dentelle même, la précieuse dentelle, se couvre de traces noirâtres comme un vieux chiffon.

Caprices

Introduits en France en 1821 par une famille d'industriels anglais, les Leavers, perfectionnés en 1935 par le système Jacquard – une bande de cartons perforés qui donnent à la machine des instructions variables selon les motifs, – les métiers à dentelle ont atteint leur forme définitive au début de ce siècle. Véritables merveilles techniques, ils ne sont plus améliorables, affirment les spécialistes. De toute façon, la fabrication en est arrêtée. Le marché est trop étroit : pour la France, il est presque exclusivement concentré sur deux villes, Calais, et Caudry, près de Cambrai.

Les 650 métiers qui y tournent encore y sont entretenus avec cette sorte d'affection émerveillée que l'on porte aux très beaux outils, si familiers que se créent presque entre leurs utilisateurs et eux des rapports de personne à personne. « *Vous ne le croiriez pas, mais il n'y a pas deux métiers semblables*, explique M. Jean Legrois, de la chambre syndicale des fabricants de dentelle de Calais. *Certains sont définitivement bons, d'autres incurablement médiocres, d'autres encore capricieux et imprévisibles. On ne sait pas pourquoi.* »

Chaque ouvrier « tulliste » a « sa » machine, dont il connaît les habitudes, les talents et les points faibles, et gare à quiconque voudrait s'entremettre dans les rapports du couple. « *Dans la petite usine de mon père*, raconte M. Arthur Saint, *je suis passé par tous les postes. Les vieux tullistes m'ont initié. Mais même lorsque je suis devenu le patron, celui qui avait été mon maître m'a dit : « Celle-là, c'est ma machine. Je t'interdis d'y toucher. » Et je n'avais qu'à obéir.* »

Les tullistes, on les respecte. La plupart ont appris sur le tas, année après année, à repérer du premier coup d'œil sur la dentelle le minuscule défaut qui signale un fil brisé quelque part dans l'enchevêtrement, un fil sur des milliers qu'il faut repêcher sans perturber l'assemblage, remettre sans erreur dans le bon chemin. L'« habillage » d'un métier Leavers, c'est-à-dire la mise en place de tous les fils de chaîne dans une disposition variable selon la largeur des bandes de dentelle, occupe deux personnes pendant trois à quatre semaines.

En amont du tulliste, toute une série d'opérations délicates. D'abord, le travail de « l'esquisseur » qui imagine le dessin. Il doit aussi bien savoir travailler à la commande, cherchant à exprimer au mieux les désirs du client, que pouvoir pressentir, inventer ce qui plaira demain, selon sa libre inspiration ou en nourrissant son projet de l'expérience des anciens soigneusement conservée. Par exemple, la maison Brunet, l'une des plus importantes de Calais, garde dans ses archives, depuis sa création en 1911, 10 700 modèles : ceux créés par la maison et ceux de petites entreprises dont elle diffuse la production. Aujourd'hui, ses représentants emportent dans leurs valises environ 600 spécimens de dentelle pour robe, et 5 000 de lingerie. Et encore, pour un modèle fabriqué, combien d'esquisses vont au panier !

Le « dessinateur » reproduit le dessin retenu, agrandi sur un carton calibré dont les différentes cases correspondent à un mouvement du métier. Le trajet de chaque fil, soigneusement numéroté, est reproduit en couleur. Travail de patience : il faut deux semaines pour détailler ainsi un motif de 14 sur 14 cm. Le « pointeur » traduit alors, partie en chiffres, partie en signes, case par case, les mouvements du métier qui seront nécessaires à la reproduction du dessin. Enfin le « perceur » perfore pour chaque case les cartons du Jacquard, chaque chiffre correspondant à un nombre de trous. Pour ce même motif, il faudra encore quinze jours de travail avant que les 2 500 cartons nécessaires, reliés les uns aux autres par du lacet, puissent être montés sur le métier en trois jeux différents qui tourneront simultanément, chacun commandant des mouvements distincts.

Dans l'atelier même, plusieurs catégories d'ouvriers travaillent à l'alimentation régulière des métiers. Les « wappeurs » bobinent les fils de chaîne sur les « rouleaux », barres cylindriques, qui, sur toute la longueur du métier, dévideront chacun plusieurs fils à la fois.

Les « wheeleuses » – cette spécialité est féminine – préparent les « bobines » des fils de trame. Ces sortes de canettes font moins d'un millimètre d'épaisseur. Il faut une grande adresse pour introduire entre leurs « lèvres » serrées le fil très fin – si fin que 1 kilo correspond à 200, 300, voire 450 km de fil. Ces bobines sont ensuite chauffées et compressées : la moindre déformation perturberait leur passage, calculé au cheveu près, entre les fils de chaîne à chaque mouvement du métier. Elles sont enfin montées sur leurs « chariots » en forme de chapeau d'Arlequin et alignées sur la machine, qui peut alors fonctionner.

La dentelle une fois tissée, reste à la débarrasser des salissures de graphite, à la blanchir, le cas échéant à la teindre, à repriser les défauts et déchirures, puis à séparer les bandes, soit en tirant sur un fil – c'est le « filage », – soit en découpant soigneusement ses contours arrondis – c'est « l'écaillage ».

Hécatombe

On s'étonne moins après cela que cette dentelle soit un produit coûteux : 50 F le mètre en 90 cm de large est un prix courant à la sortie de l'usine, et l'on trouve des modèles à 300 F et plus. L'industrie dentellière connaît des jours bien sombres après les heures glorieuses du début du siècle.

En 1910, elle occupait plus de 30 000 personnes (8 000 hommes, 21 000 femmes, 2 500 enfants) travaillant sur 2 600 métiers dans 59 entreprises. Deux guerres et la grande crise des années 30 lui ont porté les premiers coups. En 1948 pourtant, dans le sursaut de l'après-guerre, 1 400 métiers tournaient à plein rendement. Mais les années 60 furent fatales sous les asssauts conjugués d'une nouvelle technique, beaucoup plus économique, et... de la civilisation du blue-jean !

Contrairement au Leavers qui utilise une technique de tisssage relativement proche du « fait main », le métier Rachel « tricote » la dentelle à une cadence très supérieure et avec une main-d'œuvre considérablement réduite. Le nouveau venu n'a d'abord guère inquiété les vieilles familles dentellières de Caudry et de Calais. Le produit était non seulement moins résistant, mais aussi beaucoup moins élégant que ce qui restait, pour les tenants de la tradition, la « vraie » dentelle, la dentelle Leavers, la seule qui ait droit aujourd'hui au label « dentelle de Calais ».

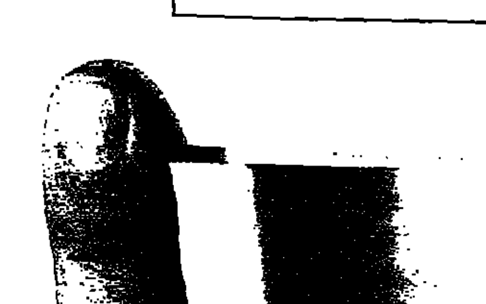
Seulement voilà : le Rachel s'est perfectionné, et si la différence de qualité reste encore assez visible pour les tissus de robe, la clientèle ne la distingue pas sur les petites pièces comme les galons de lingerie. D'ailleurs la lingerie elle-même s'est trouvée réduite à sa plus simple expression. Avec les gaines, corsets et jarretières, sombrèrent dans l'oubli les fonds de robes, les combinaisons délicates, les chemises de nuit froufroutantes : les années 60 furent résolument modernes. Vivent les collants, les pantalons, les matières nettes.

Les motifs souvent désuets, les fleurettes, les arabesques des dentelles classiques parurent bien alambiquées sinon franchement ridicules. Hécatombe dans les villes dentellières. Les petites entreprises sombrent corps et biens. Les grosses boivent la tasse. De 90 fabricants employant 6 300 personnes en 1960, on passe à 55 entreprises et 2 500 personnes en 1976, 28 et 2 200 aujourd'hui. Les tullistes, si qualifiés, sont partis tenter leur chance du côté des hauts fourneaux de Dunkerque.... et revenus, chômeurs à nouveau, après les déboires d'Usinor. Calais compte 20,5 % de chômeurs dans un département déjà bien mal loti (13,9 %).

Modèles coquins

Depuis quelques années pourtant, les fabricants tempèrent leur pessimisme. « *Nous avons connu la crise avant tout le monde, mais la situation s'est relativement stabilisée à partir de 1975* », estime M. Jean-Pierre Sury, président du directoire d'Eurodentelles. Paradoxalement en effet, la dentelle Rachel est aujourd'hui plus difficile à écouler que la Leavers : les nouvelles machines, moins coûteuses, qui exigent un personnel moins spécialisé, se sont répandues comme une traînée de poudre jusque dans les pays du tiers-monde ; ceux-ci lancent sur le marché des produits de prix très inférieur à leurs équivalents français.

A l'inverse, la Leavers de Caudry et de Calais n'a pas de concurrent sérieux à travers le monde. Chère certes, mais unique. Et bénéficiant d'un prestige sans doute plus grand à l'étranger qu'à l'intérieur du pays. En 1980, Calais, spécialisé dans la lingerie, a fait 60 % de ses 200 millions de chiffre d'affaires à l'exportation ; Caudry, spécialisé dans la robe, 90 % de ses 60 millions. La clientèle est dis-



persée dans une quarantaine de pays, mais 80 % de cette exportation part en fait pour les États-Unis, le Japon, l'Allemagne fédérale, l'Italie et la Yougoslavie.

Le marché intérieur s'est par ailleurs progressivement élargi. Sinon pour Caudry — la robe de dentelle reste aux oubliettes — du moins pour Calais, grâce au regain d'intérêt pour la Leavers des grandes marques de corseteries ; 75 % du chiffre d'affaires en France est fait avec eux, essentiellement pour la fabrication des soutiens-gorge. Le mouvement s'est amorcé vers 1972, préfigurant le retour de la lingerie fine. La lingerie de nuit d'abord — soieries caressantes ou caracos de petites filles modèles, — la lingerie de jour ensuite, qui, depuis deux ou trois ans, regagne un peu du terrain perdu. Elle a même ses stylistes en vogue — Béatrice Azzaro, Monette Moati, Chantal Thomass — et ses temples, comme, à Paris, Les nuits d'Elodie ou Sabbia Rosa.

Phénomène de pointe, cette nouvelle mode ne suscite encore qu'un optimisme modéré. Les débouchés restent trop limités pour avoir à ce stade une incidence économique notable. Surtout, on a appris à se méfier des caprices et des volte-face de ce marché instable. « *Mon père me le disait déjà : la mode se balance de sept ans en sept ans*, affirme M. Jacques Bodin, dirigeant de la maison Darquer. *Sept ans pour découvrir, aimer, répandre un style, sept ans pour s'en dégoûter.* » En attendant le reflux, la nouvelle lingerie pourrait néanmoins connaître des heures fastes si le goût français suit l'exemple américain où s'arrachent les modèles coquins au cours de ventes à domicile style Tupperware.

Cependant, même portée par la mode, la dentelle de Calais n'a désormais d'avenir que dans le haut de gamme. Certains orientent leur travail vers le produit de très grand luxe. Ainsi, Jacques Bodin renouvelle constamment des collections aux harmonies savantes, aux dessins nouveaux, parfois rebrodés de paillettes ou de perles. Chez Eurodentelles, on cherche à retrouver la qualité perdue de certaines dentelles aériennes du début du siècle, et l'on revient un peu au coton presque entièrement abandonné au profit des fibres synthétiques.

Des produits de ce standing sont forcément de diffusion réduite. Mais là, le Leavers a un atout. Contrairement au Rachel, il peut être rentable même pour un petit nombre de pièces. Car, sauf changement de largeur des bandes, le passage d'un motif à l'autre s'effectue assez rapidement, par simple changement des cartons du Jacquard, sans nécessité de « déshabiller » et « réhabiller » le métier comme sur le Rachel. Le fabricant peut donc garantir à son client l'exclusivité d'un modèle, des tirages limités, et des retirages rapides à la demande, sans trop alourdir ses coûts de fabrication.

L'autre chance de la dentelle, c'est peut-être la passion que lui portent ceux qui la tissent. M. Arthur Saint : « *Après toutes ces années, j'apprends encore des choses. Entre nous, et jusque dans les repas de famille, nous ne savons parler que de ça. C'est terrible à dire, mais la dentelle, c'est toute notre vie voyez-vous.* » ■

PARAGUAY

Les Indiens et la Gauloise

Les Tobas, Indiens du Chaco paraguayen, expulsés naguère de leur territoire par de grandes sociétés, dont l'une s'intitule Gauloise Campos y Haciendas, attendent dans la misère que leurs droits soient reconnus.

CLAUDE B. LEVENSON

A Cerrito, la Gauloise n'a pas bonne réputation. Pourtant, ici, à une heure à peine d'Asuncion, la capitale du Paraguay, cette appellation bien connue revêt une autre signification. La Gauloise dont on parle en cet endroit perdu, en dehors des événements qui font les grands titres de l'actualité, c'est le nom d'une société franco-paraguayenne disposant de 96 000 hectares de terres, qui exporte notamment du coton et du tabac. La raison de cette fâcheuse réputation ? Un conflit qui n'en finit pas avec une communauté indigène aujourd'hui menacée d'extinction.

Les Tobas. Ils ne sont guère plus que 3 300 sur les quelque 70 000 autochtones que compte actuellement le Paraguay. Longue et tragique est leur histoire. Longue comme le cheminement d'hommes modelés par la nature, en harmonie vitale avec leur environnement. Tragique comme toute lutte pour la survie face à l'avance impitoyable d'une civilisation imposée, destructrice de leurs valeurs ancestrales. Exemplaire aussi de l'iniquité de lois établies pour être transgressées par les tenants d'un pouvoir usurpé, soucieux uniquement de rentabilité et de profit.

Quelques familles tobas sont installées depuis une dizaine d'années à Cerrito, sur des terres appartenant à la congrégation des franciscains. Un peu à l'écart de la mission, des huttes de branchages aux toits de roseau sont disséminées autour d'une clairière entourée de hautes herbes et d'arbres. C'est la *tolderia* (campement indien). Des châlits sont posés devant des ouvertures qui servent de portes, des enfants jouent sans bruit, une vieille femme s'affaire un peu plus loin auprès d'un feu, des jeunes sont assis sur des troncs sommairement dégrossis. La conversation s'engage précautionneusement, ponctuée de longs silences, tant que le vieux chef n'est pas là. A son arrivée, les langues se délient, les hommes racontent, les femmes complètent, les adolescents écoutent.

« *Notre manière de vivre actuelle est humiliante et honteuse, mais nous pensons que cette honte retombe avant tout sur la société qui nous a dépouillés, par ses mensonges, de tout ce qui nous appartenait et dont elle s'estime aujourd'hui propriétaire. On nous considère comme des bêtes et on pense qu'il faut nous domestiquer. Déjà, il nous arrive parfois d'être contraints de quémander jusqu'à notre nourriture, car on nous ôte toute possibilité d'en trouver pour subvenir à nos besoins.* »

Des mots. Des mots qui s'enchaînent et s'égrènent sur un ton calme, étrangement uniforme, dans l'incroyable silence du Chaco.

Une litanie mille fois entendue, lue, vue, rapportée, retrouvée sous les cieux impassibles des Amériques. La communauté toba qui nous accueille comprend environ 750 personnes. Depuis les temps immémoriaux, de génération en génération, ces chasseurs nomades, qui pratiquaient la cueillette mais pas l'agriculture et savaient recueillir le miel, vivaient sur des terres transmises communautairement. En 1969, ils sont brutalement délogés par les patrons de l'entreprise Gauloise Campos y Haciendas S.A., qui exhibent des titres de propriété et font immédiatement poser des barbelés autour de « leurs » terres, interdisant désormais aux Tobas d'y demeurer ou d'y revenir chasser.

Depuis lors, le sort de ces derniers dépend de protecteurs bénévoles : des missionnaires franciscains. Une jeune infirmière belge, installée dans un centre sanitaire de fortune, pare au plus pressé, enseigne l'hygiène élémentaire et veille à enrayer les maladies contagieuses. Malnutrition et déshydratation guettent toujours les enfants, et le déséquilibre alimentaire engendré par la coupure brutale avec le mode de vie traditionnel s'aggrave à mesure que passent les années. La conférence épiscopale paraguayenne essaie d'apporter un soutien aux Tobas de Cerrito, des permanents travaillant pour l'Église s'emploient à les guider dans le dédale des démarches administratives pour faire valoir leurs droits.

« Ma vallée »

Mais les institutions officielles, que ce soit l'Institut du bien-être rural (I.B.R.) ou l'Institut national de l'indigène (INDI), multiplient les obstacles dans le dessein à peine déguisé de ne pas ouvrir un dossier particulièrement épineux. En 1975, les Tobas avaient réclamé la restitution de 10 000 hectares qui leur appartiennent depuis toujours. Ces terres sont aux mains de la Gauloise. De visites d'inspection en promesses, de palabres stériles en audiences de conciliation entre avocats des propriétaires et chefs de la communauté, jusqu'ici ce sont les propriétaires qui l'ont emporté. Tandis que les Tobas, parqués à Cerrito, sans possibilité de travail, de chasse ou d'occupation décente, regardent d'un œil fixe le temps s'écouler lentement, dans le dénuement le plus total.

Un peu plus au nord dans le Chaco, leurs cousins, les Toba-Maskoy, connaissent des problèmes analogues et se heurtent à la même inertie des autorités. Ils ont longtemps campé au portail de l'entreprise Carlos Casado S.A., au lieudit Casamillo, à 83 kilomètres de la voie ferrée, et qu'eux-mêmes appellent Pelhpomalhic (ma vallée). Le début de leur calvaire remonte au siècle passé.

Quatre ans après l'entrée en vigueur, en 1885, de la loi autorisant la vente des terres de l'État, un Argentin, Carlos Casado, achète 3,7 millions d'hectares dans le Chaco pour y installer une entreprise d'élevage et de tannerie. C'est lui qui fait construire le chemin de fer, qui traverse d'ailleurs le territoire toba de part en part. Les autochtones s'enfoncent dans le Chaco et continuent à vivre selon les coutumes ancestrales.

Dans les années 30, les mennonites, une secte anabaptiste, arrivent dans la région, achètent 15 dollars l'hectare des terres à la société Casado, et s'implantent à Filadelfia, où ils prennent peu à peu en main toute l'économie laitière du pays. Des missionnaires anglicans font leur apparition à la même époque.

Il faut des bras pour faire fructifier ces terres. On attire donc les Indiens à Puerto-Casado grâce au troc : « biens de civilisation » — couteaux, haches et récipients — contre peaux de bêtes et plumes d'oiseaux. Puis on les incite à s'engager pour ouvrir des sentiers, construire des routes, poser des rails, avant de les enrôler de force dans la guerre de 1932 entre le Paraguay et la Bolivie. La fameuse guerre du Chaco.

A la fin des hostilités, les Casado modernisent et mécanisent leur exploitation. Les Tobas perdent leur emploi. Ils n'ont aucun recours devant l'arbitraire des patrons. Terminée en 1962, la construction de la Transchaco achèvera de les ruiner. La voie ferrée perd de son importance, et les petites communautés établies le long de la ligne périclitent. L'industrie de tannage de Puerto-Casado est abandonnée. Dépossédés à la fois de leurs maigres ressources et du savoir pratique de leurs ancêtres perdu au contact de la « civilisation », les Toba-Maskoy se rapprochent alors des colonies mennonites de Loma-Plata dans l'espoir d'y trouver un moyen de survivre.

Espoir vite déçu : des frictions surgissent entre communautés autochtones, sans oublier une sourde lutte d'influence entre les diverses Eglises. L'évangélisation reste le souci primordial des missionnaires, auquel ils subordonnent des préoccupations sociales d'une urgence pourtant évidente. Des rixes éclatent dans les campements où s'entassent des familles indigènes de différents clans, aux rivalités traditionnelles. La promiscuité et l'alcool favorisent la mésentente. A la suite d'incidents particulièrement violents en 1979, les Toba-Maskoy sont transférés d'autorité, en camion, au kilomètre 45 de la voie ferrée de Casado, avec interdiction formelle de retourner à Loma-Plata.

« Manu militari »

Depuis lors, les Toba-Maskoy, soutenus par l'Eglise catholique, cherchent désespérément à faire valoir leurs droits sur 10 000 hectares appartenant toujours à la société Casado S.A. Un accord avait finalement été obtenu en décembre dernier entre les représentants des propriétaires officiels et ceux des missions, la société acceptant le rachat des terres à la valeur nominale au nom des Indiens. Puis l'entreprise revint subitement sur sa décision, exigeant un prix deux fois plus élevé. L'armée et les forces de l'ordre se chargèrent d'empêcher les Toba-Maskoy de pénétrer sur les terres qui avaient pourtant été reconnues comme les leurs. Le commandant de la région militaire du Chaco décida de les envoyer au kilomètre 220, entre Mariscal-Estigarribia et Casanillo. Tout le monde s'accorde à dire que les conditions climatiques y sont insupportables et que nul n'y résiste. Des études récentes affirment que la terre y est stérile et aride. Et, non loin de là, commence le territoire des Ayoreos, ennemis traditionnels des Toba-Maskoy...

Le jardin botanique

Mgr Alejo Obelar Colman, vicaire apostolique du Chaco, dénonçait déjà, il y a une dizaine d'années, les chasses à l'Indien organisées en toute impunité dans le Chaco. Face à ses critiques, les autorités répondent que les autochtones ne représentent que 3 % de l'ensemble de la population. Les antagonismes interethniques compliquent encore un panorama déjà fort sombre. Créé seulement en 1975, l'INDI est tiraillé entre des intérêts divergents et ne semble guère disposer de pouvoirs réels pour améliorer la lamentable condition des quelque 70 000 autochtones. Pour Mgr Obelar, l'INDI n'est rien d'autre qu'un instrument du gouvernement pour garder le contrôle de la situation et disposer des indigènes selon son bon vouloir.

Une trentaine de « partialités » (réserves) regroupent les différentes familles indigènes. Elles sont au nombre de quatre dans la région orientale — les Paï-Tavyterä (12 500), les Mbya-Garani (7.000), les Ava-Chiripa (6 600) et un millier d'Aché-Guayaki. Dans le Chaco, les Nivaclé-Chulupi sont les plus nombreux (12 500) sur les rives du Pilcomayo, suivis des Lenguas (11 000), des Tobas (3 300), des Angaité (2 000) et d'autres communautés encore plus restreintes, comme les Choroti, les Sapanana, les Chamacoco, les Ayoreos-Moros, les Chiriguanos et les Tapietés. Chacun de ces groupes conserve plus ou moins sa langue, certains parlent le guarani — seconde langue officielle du Paraguay, — et quelques-uns savent un peu l'espagnol.

Foulé aux pieds, le droit des Indiens à la différence semble souvent une incongruité à la bonne société d'Asuncion et aux maîtres du pays, même si, depuis trois ans, des lois leur accordent théoriquement les mêmes droits qu'aux autres.

Méprisés en dépit des promesses officielles, tenus à l'écart de la vie nationale sous prétexte qu'ils refusent l'intégration, les Indiens du Chaco paraguayen meurent à petit feu de vouloir obstinément demeurer eux-mêmes, sauvegarder leur conception d'hommes libres comme le vent des vastes étendues d'une insigne beauté qu'ils connaissaient autrefois mieux que personne.

Il y a quelque années, une *tolderia* était installée sur une île du rio Paraguay, à proximité de la capitale. Des Indiens Maka — ils sont à peine 900 actuellement — y vivaient paisiblement. Les autorités, prenant prétexte de la montée des eaux autour de leur île, les ont réinstallés de force à la lisière de la capitale, sur terre ferme, dans l'enceinte du jardin botanique...

Le soir tombait sur la mission franciscaine de Cerrito, le crépuscule noyait les silhouettes élancées des Tobas qui nous reconduisaient vers la route. Et soudain, dans le silence revenu, habité par les premières rumeurs de la nuit approchante, le vieil Indien interrogea : « *C'est vrai que, chez vous, il y a des cigarettes très populaires — les Gauloises ? Ceux qui les fument savent-ils le prix que nous autres Tobas payons pour qu'on cultive leur tabac ?* » ■

REFLETS DU MONDE

L'ASSAUT

« BOAT-PEOPLE PAR ATAVISME »

Pourquoi plusieurs milliers de « boat-people » haïtiens quittent-ils chaque mois le pays de Bébé Doc pour tenter de rejoindre la Floride ?

Pour la revue haïtienne *l'Assaut*, l'organe du « jean-claudisme », le « mouvement politique » de Jean-Claude Duvalier, cela vient tout simplement de ce qu'Haïti fut colonisée à l'origine par des boucaniers et des flibustiers français. « *Depuis, nos habitants n'ont jamais perdu l'habitude de naviguer vers les pays voisins (...) En toute probité, il faut reconnaître que le nombre de « boat-people » a augmenté rapidement. Cela s'explique pour des raisons d'ordre climatique, politique, édaphique et psychologique. « Boat-people » ? Cette odieuse étiquette qu'on colle au dos de nos compatriotes en quête de mieux-être sur les rives voisines n'est pourtant pas* « made in Haïti », *car, d'après l'histoire, ce sont les Espagnols qui débarquèrent en Haïti pour faire fortune en asservissant les Indiens, puis les Noirs d'Afrique, nos pères.*

Or ni les Espagnols ni les Anglais ne sont appelés « boat-people ». On les désigne de préférence par le beau titre de « hardis corsaires ». Simple question de rhétorique ! « Boat people » ? L'histoire rapporte que ce sont les aventuriers français qui s'établirent à l'île de la Tortue, pour devenir les pirates dans la mer voisine. On ne les appelle pas des « boat people », mais boucaniers et flibustiers. « Boat-people » haïtiens ? D'accord, mais nous ne péchons que par atavisme. »

ALLGEMEINE ZEINTUNG

Retour à des pratiques ancestrales

Les Allemands de l'Ouest se tournent de plus en plus fréquemment vers les guérisseurs, au moins pour les problèmes de santé bénins. L'*Allgemeine Zeitung* rapporte ainsi le cas d'une femme âgée de la région de Hambourg qui, par des méthodes de conjuration dont elle garde le secret, parvient plus efficacement que la médecine moderne à guérir les verrues. « *On ne possède pas d'étude sérieuse sur les méthodes des guérisseurs, mais il semble que des personnes ayant subi un traitement à l'hypnose guérissent plus rapidement que les autres de certains maux. Les conjurations comportent en outre un certain élément magique : il faut que quelque chose vous donne le frisson. Le patient est invité à accomplir certains rites : il doit, par exemple, mettre un crapaud sur la partie malade, ou aller la nuit au cimetière, ou enterrer quelque chose.* » Le journal ajoute que le retour à ces pratiques tient peut-être au seul fait que les guérisseurs se montrent compréhensifs à l'égard de leurs patients et prennent le temps de les écouter.

THE GUARDIAN

Commerce de femmes

Le GUARDIAN rapporte l'histoire de Kamla, une jeune femme originaire de Morena en Inde, vendue pour pas cher à un journaliste de l'*Indian Express*, et qui attend depuis quatre mois dans un foyer d'accueil de Delhi que la Cour suprême statue sur son cas. « *Un journaliste de l'*Indian Express *qui enquêtait sur le « commerce de la chair », voulant faire un exemple, avait acheté Kamla pour la modeste somme de 130 livres. Mais l'histoire ne s'arrêta pas une fois le reportage publié. Après cette publication la police a tenté d'emprisonner la jeune femme. Le journal est intervenu auprès de la Cour suprême, craignant que Kamla ne s'en prenne à son reporter et a obtenu que la jeune femme soit hébergée dans un foyer d'accueil. Le journaliste, quant à lui, a totalement échoué dans sa tentative de sensibiliser l'opinion au commerce dont font l'objet chaque année plusieurs dizaines de jeunes femmes dans la région de Morena. Le faible prix payé pour acheter Kamla n'a choqué personne, ni dans la population de Morena, ni dans la police qui, selon certains, aurait des intérêts dans ce commerce.* »

Claire comment ?

par Claude COURCHAY

IV. – Les saints vont en enfer

Claire, la brune super-plus, a encore fait des siennes dans une communauté provençale.

MON petit doigt me disait que Brest devait disparaître sous un somptueux crachin. Je n'avais aucune envie de me lever pour vérifier. Doux Jésus, le devoir... Je pensai à l'Angleterre et fis un effort. L'héroïsme est quotidien. Et le lit s'écroula. Quand je narrai la chose à la patronne de l'hôtel, elle resta cool : « Vous savez, avec le matériel d'avant guerre... »

Justement. Je suis du matériel d'avant guerre, et je me flatte de rester fidèle au poste. D'ailleurs, la fidélité, parlons-en. C'est devenu une qualité résolument technique. D'aucuns disent : Hi-Fi.

Dans le hall croisaient de fringants capitaines de frégate fringués en bleu-drap. Leurs casquettes brillaient de tous leurs galons panachés. Notre Royale ne veut décidément pas retenir la grande leçon de la marine en bois, tant ce cher et vieux pays a parfois bien du mal à épouser son siècle.

On sait que la France ne pouvait se fournir en pins de Scandinavie – les meilleurs – pour les mâts de ses vaisseaux de guerre. L'Angleterre verrouillait la Baltique. Nos mâts, composés de troncs raccordés par des colliers de fer, manquaient de souplesse et se révélaient cassants à l'usage. Allez donc faire de la vitesse avec des prothèses plus ou moins bricolées. Trafalgar, Trafalgar, morne plaine...

Hélas, les couvre-chefs de nos fiers officiers s'ornent toujours de ces cerclages aussi honorifiques qu'anachroniques. Comment pourront-ils jamais forcer l'allure avec des engins pareils ? Je n'eus pas le cœur de le leur demander.

Je n'étais pas là pour notre marine. J'étais censé voir ce que désiraient les civils.

Autonomie, ton nom est légion. Quelle est la province de France qui ne réclame point ses anciens privilèges ? Donc, en réclamant comme les autres leur autonomie, les Bretons restent dans le droit fil du génie français.

Je quittai l'hôtel pour le bar le plus proche. De la bière jaillit la lumière. Là, je me fondis dans le paysage comme la rouille dans la soupe de poissons.

En Bretagne, mieux vaut savoir attendre. Tout est là. Les gens y sont d'une délicatesse et d'une gentillesse pas possibles. Encore faut-il prendre garde de ne point les froisser. Si vous vous amenez en jouant les gars pressés, tout est fichu. Il faut avoir la patience du crachin et l'obstination du granit. Éviter les impairs. Le Parisien qui débarque en bottes et ciré, croyant passer inaperçu, pourrait aussi bien s'habiller en Arlésienne : il fera rire. N'abusez pas de la coiffe non plus, si vous ne connaissez pas son code. Enfin, évitez de vous faire remarquer.

Tout se règle ici en buvant un coup. Chacun paye la tournée, pas question de refuser. Celui qui désire sonder les esprits doit avoir lui-même le rognon frais et le foie bien accroché. Et le maintien modeste. Tu t'enfiles comme un cornichon dans du beurre salé si tu sais rester simple.

Question de tâter le terrain, rien ne vaut le temps. Ce crachin paraissait de saison. Right. Mais, tout de même, il faisait frisquet, non ? Il faisait...

Les tournées se succédaient. Je commençais à larguer les amarres. Mon verre n'allait pas tarder à s'émanciper. Par un phénomène curieux, j'avais l'impression de nager dans le liquide dont je restais cependant le contenant. Pourtant, des idées d'une remarquable clarté jaillissaient à l'entour. Un jeunot, affublé d'un T-shirt « Super-Dupont », remarqua : « *Et si au lieu de réclamer notre indépendance à la France on la lui accordait ?* »

Ça, c'était envoyé. Quant à créer un État breton, aucun problème. La Bretagne est une île. Enfin, presque. Or la marine est bretonne. Il suffit de changer le drapeau, et le tour est joué.

Sur ce, overdose de crachin ou de bière, je ne sais, mais mon attention fut distraite par une réminiscence. Un magazine venait de publier un reportage sur les lions où il était précisé que le mâle de ces magnifiques crustacés jouit d'un os pénien. Diantre... Je croyais, jusqu'ici, que seuls les éléphants de mer possédaient cet accessoire, qui est au coït ce que l'amidon est au col de chemise. Cet os me troublait. Témoin de ma distraction, « Super-Dupont » me demanda :

« *A quoi tu penses ?*

– *Aux éléphants de mer.* »

La conversation eut du mal à se focaliser sur ces si sympathiques bestioles. L'éléphant de mer ne hante plus guère la rade. Il n'a donc droit ni aux honneurs des légendes ni à ceux de l'artisanat.

A peine ce dernier mot prononcé, un ange passa. Je ne bronchai point. Nous abordâmes la tournée suivante.

Il existe diverses méthodes pour immortaliser un séjour dans un canton exotique. Citons, dans le désordre, les cartes postales, les coups de soleil, déjà plus gratifiants, les diapositives qui feront la joie de vos amis résignés, les affections vénériennes, même chose, sans compter une kyrielle d'objets, généralement made in Taiwan, parfaitement hideux et interchangeables.

Il existe aussi une autre approche de l'artisanat qui vise moins à commercialiser un produit qu'à préserver un patrimoine. Cela demande plus de temps, plus d'imagination, plus de foi.

Brest avait connu, récemment, une tentative en ce sens. Un barbu à béret rouge, ancien élève des Beaux-Arts, s'en souvenait.

L'affaire avait des sources lointaines. Lors d'un voyage en Moscovie occidentale, Béret-Rouge avait lié connaissance avec une fille pas banale. Ils sympathisèrent. A Moscou, un après-midi, il l'accompagna. Elle tenait compagnie à une amie soviétique qui pratiquait le sport national : faire la queue. Ce jour-là, il s'agissait de pommes de terre.

Cette Soviétique habitait à proximité des gares de Kazan, de Koursk et de Iaroslav. Comme Moscou se trouve être mieux pourvu que la province, dans un rayon de 300 km, les gens y affluent pour se ravitailler.

Cette fois-là, chacun avait droit à 6 kilos de tubercules. Mais les provinciaux se remettaient sans cesse à la queue, ce qui n'était pas interdit. Malheureusement, le stock de patates baissait à vue d'œil, et les Moscovites râlaient comme des Papous. Cela tourna à l'empoignade.

Béret-Rouge put apprécier le tonus de la fille, prête à faire le coup de poing comme un moujik. Pendant ce temps, des haut-parleurs, impavides, déversaient une musique exaltante et martiale. Un hiérarque venait de succomber, et l'État, dans sa munificence, venait d'en mettre un autre en circulation : d'où les décibels. On ne saurait tout avoir...

Les gens sont ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils savent. Béret-Rouge constata que cette fille en connaissait un sacré rayon sur les icônes, la peinture, l'art médiéval. Lui-même s'intéressait au patrimoine de sa Bretagne. Enfin, à ce qu'il en restait. Des foultitudes de trésors, en attendant que des touristes daignent venir les piller, pourrissent encore dans des chapelles à l'abandon. Des saints en bois polychromes qui traversèrent les siècles, des tableaux que l'on dit naïfs, tout cela sommeille en attendant la mort ou le rapt.

Béret-Rouge rêvait de sauvetage. Il voulait quadriller le terrain, dresser un inventaire, restaurer ce qui pouvait l'être. On parle bien de ce que l'on connaît bien. Il sut faire partager son enthousiasme à la fille. Ils décidèrent de passer à l'action.

La foi suffit, paraît-il à déplacer les montagnes. En montagne, sans doute. Dans les pénéplaines, le temps et l'argent restent indispensables pour ébranler la moindre taupinière.

Le temps, aucun problème. Béret-Rouge, ayant résolument placé son avenir derrière lui, n'en manquait pas. La fille se trouvait disponible. Quant à l'argent, eh bien, il suffisait de trouver quelque chose à bazarder.

Ils cherchèrent. Que peut-on vendre en Bretagne ? Des escargots ? Des crêpes ? Des coiffes ? Des crêpes coiffées ? Des escargots décrêpés ? C'est faisable, sans être forcément rentable.



CLAUDE LAPOINTE.

Ce fut la fille qui trouva. Il suffisait de vendre des imitations. Béret-Rouge, d'abord, fut surpris. Des imitations de quoi ? De crêpes ? De Jésus-Christ ? Il savait, bien sûr, que l'avenir est au menhir en plastique, mais tout de même...

La fille le rassura. Il ne s'agissait pas de ça. Il s'agissait de vendre du saint, du simili-saint. Le musée du Louvre le fait depuis beau temps.

Le Français rêve de s'enculturer. Il pourrait, pour atteindre ce but louable, apprendre le finnois, la sakalave ou pratiquer le chant choral tel qu'il est dépeint dans *le Roman de la Rose* : les fameux Jean de Meung qui chantent. Cela, bien sûr, en supposant qu'une culture se prouve par une pratique.

Il paraît autrement plus simple de la prouver par la possession de quelques beaux objets que n'hésitent pas à valoriser leur propriétaire. Et puis, revienne le temps des vaches maigres, un retable, ça se monnaie. De plus, ces objets constituent le baromètre de la richesse de notre pays. Dans les années 50, quel foyer ne s'est pas enorgueilli d'une reproduction de *la Chaise* ou des *Tournesols*, achetée à vil prix à un quelconque Club du Livre ? Notre pays, alors, se relevait. A présent qu'il s'obésifie, les gens désirent mieux.

Notons que la peinture se vend moins. Acheter une toile, surtout d'un jeune peintre, reste un pari. Par contre, les objets trouvent toujours preneurs. Promenez-vous dans Saint-Germain-des-Prés, rue Guénégaud, rue de Seine, rue Mazarine. Les galeries de peinture ont cédé le pas aux fourgueurs de butin. La génération qui a fait mai 68 fait à présent dans la décoration. Vous trouverez là des fagots de fétiches africains, des fragments de statues indiennes, et tout un peuple de divinités khmères en exil à rendre jaloux Malraux, ce regretté précurseur. Tous ces boat-people d'un nouveau genre ont trouvé là un refuge, en attendant d'émigrer vers des grangettes aménagées. Dans un monde en proie à la guerre et au malheur, notre pays, une fois encore, n'a pas failli à son rôle d'asile.

Tout le monde n'a pas les moyens de s'offrir une apsara d'origine. Les bonnes imitations ont donc leur chance. Béret-Rouge et la fille mirent sur pied une infrastructure. Il leur fallut pour cela à peu près une année.

Ils fondèrent d'abord une association à but non lucratif pour « *la sauvegarde, la restauration et la conservation de l'art religieux breton* ».

Cela fait, ils popularisèrent leur juste cause par quelques fest-noz. Des bonnes volontés se révélèrent comme des fleurs de palétuvier après la mousson. Les gens ne demandent qu'à se dévouer. Trouvez-leur une Land-Rover, et ils partiront vous délivrer le tombeau de Notre Sauveur, les Halles, le Larzac et le cap Sizun des infidèles, des C.R.S. et autres promoteurs, avec des résultats, hélas ! inégaux.

LE mouvement prit tournure. Très vite, Béret-Rouge retira ses billes. Il n'avait pas l'âme d'un chef. Se battre à son créneau, soit. Diriger des masses, non. Il détestait autant recevoir des ordres qu'en donner, même pour le bon motif.

Par contre, la fille fit merveille. Dynamique, dévouée, toujours sur la brèche, elle conquit son monde. Elle suivait même des cours de breton, et n'oubliait jamais de donner son franc pour Diwan (1).

Très vite, les choses prirent tournure. L'association trouva un local près du port, un ancien entrepôt, exactement ce qui convenait. Des équipes se constituèrent. Armées de bonne volonté et de vieilles 2 CV, elles ratissèrent le terroir, enquêtèrent, recensèrent des trésors, en choisirent quelques-uns, obtinrent la permission de les déplacer.

Bientôt, ces merveilles s'accumulèrent dans les locaux de l'association. Le travail put commencer. Il y avait de quoi s'amuser. Certaines pièces devaient être traitées, repeintes, restaurées. D'autres, furent choisies comme modèles. Au printemps, l'atelier démarra, dans la joie et la bonne humeur. Imaginez les mains de Blanche-Neige dans la caverne d'Ali Baba... D'anciens artisans, tout heureux de remettre la main à la pâte, en profitaient pour former des maries-louises selon la formule républicaine de l'amalgame.

Aucun doute, l'affaire pouvait être rentable. De nombreuses statues devaient être achevées pour l'été. Pour le prix d'une œuvre d'art, l'acquéreur aurait de plus la satisfaction de lutter pour une renaissance. L'argent des touristes devait permettre d'étendre l'entreprise et de passer du bénévolat au salariat. Bref, ça baignait... Tout compte fait, on se serait presque cru dans un de ces vigoureux nanars réalistes socialistes, du style *Et l'acier fut trempé*, qui vous exaltent les bons sentiments dans le sens de l'histoire. Les joyeux artisans maniaient burin et pinceau dans l'odeur du bois et de la peinture, en chantant comme des alouettes ivres, sous l'œil perplexe d'une cohorte de saints.

La presse locale donna sa bénédiction. La radio chanta les louanges de cette libre entreprise. La télé promit d'en faire autant. Toutes les bonnes fées audiovisuelles s'intéressaient au nouveau berceau. Hélas ! une mauvaise fée veillait...

J'attendais cet « hélas ». Pendant l'O.P.A. (2) algérienne, tous les garçons s'appelaient Max. Là, j'avais l'impression que j'allais, une fois encore, retomber sur une vieille connaissance. Cependant, il me fallait achever ce calice.

Bon, que s'était-il passé ? Les saints avaient-ils déserté l'atelier pour suivre de nouvelles sirènes ? Non, c'était plus banal. Vous savez, un endroit bourré de bois, de copeaux, de vernis, de dissolvants, et tout ça avec des gens qui fument et qui tirent des pistes, hein...

Sans doute un insouciant tâcheron oublia-t-il son mégot dans un coin. Toujours est-il que le feu s'était déclaré. Un bien beau feu, ma foi. Tout avait cramé. Il n'y avait pas eu de victimes, Dieu garde. Simplement une impressionnante collection de bienheureux vermoulus avaient disparu dans les flammes...

L'association ne s'en remit pas. Toutes proportions gardées, cet incendie-incident rappelait désagréablement le sabordage de notre belle flotte. La bonne volonté des animateurs n'était pas mise en cause, mais enfin, tout de même, tout ça n'était pas bien sérieux. On ne dérange pas son monde pour en arriver là. Et l'amateurisme, c'est bien joli, seulement, les personnes échaudées n'étaient pas prêtes à renouveler l'expérience.

Evidemment bien sûr, c'était la faute à pas de chance. Et après ? Dur quand même, non ?

La fille ne se défila pas. Elle sut encaisser les jérémiades avec beaucoup de dignité. Elle avait bien du courage, cette demoiselle. Et puis, une fois les cendres refroidies, elle reprit son vol, ne laissant, comme on dit, que des regrets.

A quelque temps de là, Béret-Rouge eut affaire à Paris. Des copains à voir, aux Beaux-Arts. Le temps était magnifique. Des coquecigrues chantaient dans les micocouliers en fleurs. Flânant dans les parages de l'école, il eut la surprise de voir, dans une vitrine d'antiquaire, un bon vieux saint de bois qui ressemblait comme deux gouttes d'eau bénite à l'un des leurs. Une reproduction, pour sûr... Cela lui fit plaisir. La chose prouvait que leur idée n'était pas si mauvaise, après tout, puisque d'autres semblaient l'avoir reprise.

Il n'entra pas, le temps pressait. Et est-ce qu'il avait eu des nouvelles de la fille ?

« *Ma foi non.*

– Et elle s'appelait comment ?

– *Nous l'appelions Gwendoline.*

– Ah bon ?

– *Oui, une plaisanterie. Gwen, en breton, ça signifie « blanc » ou « clair », comme vous préférez.* »

---

(1) Le germe. Association bénévole qui entretient des écoles maternelles où l'enseignement se fait en breton.

(2) Opération de police armée.

Prochaine étape :

Adieu kouglofs...



TUDOR BANUS

RÉVOLTE

Wolfgang Koeppen, romancier de la tragédie allemande

Ecrivain marginal, nihiliste et révolté, Wolfgang Koeppen est pourtant considéré en Allemagne comme un classique. Pour lui « la littérature est la seule issue pour ceux qui ne peuvent vivre qu'anormalement ».

JACQUES LE RIDER

WOLFGANG KOEPPEN est né en 1906 à Greifswald, en Poméranie. Son premier roman, *Un amour malheureux*, parut en 1934 (Albin Michel, 1961). Le nazisme interrompit une carrière littéraire qui s'annonçait brillante. Après la guerre, Koeppen publia entre 1951 et 1954 une suite de romans qui firent scandale, en particulier *Pigeons sur l'herbe* (Robert Laffont, 1953) et *la Mort à Rome* (Albin Michel, 1962). Peu d'écrivains ont dénoncé avec autant de virulence l'échec de la dénazification et les tendances réactionnaires à l'œuvre dans la nouvelle République de Bonn.

Au début des années 60, Wolfgang Koeppen se fit une spécialité des journaux de voyages. Ses *Voyages en France* (1961) ont été constamment réédités. En 1976, son dernier roman, *Jeunesse* (Hachette, 1979), fut salué comme un chef-d'œuvre. Malgré son œuvre relativement peu abondante et sa position singulière, à l'écart des écoles et des modes, on le considère en Allemagne comme un des grands classiques contemporains.

⁂

« Lequel de vos livres le lecteur français devrait-il lire en premier ?

— N'importe lequel ! Celui qui lui tombe entre les mains. Je ne peux rien lui conseiller.

— Votre œuvre a commencé au temps de la République de Weimar.

— Quand parut mon premier livre, en 1934, la République de Weimar était déjà morte. J'étais édité chez Bruno Cassirer, une vieille maison d'édition juive, et cela ne pouvait que déplaire aux nazis.

— Comment se fait-il que votre livre ait pu paraître librement ?

— A l'époque, on n'avait pas encore perdu toutes ses illusions. En 1933, quelques juifs avaient été admis au sein de la Chambre des écrivains du Reich. J'avais l'impression d'apporter mon soutien à Bruno Cassirer. Mais hélas ! son destin était déjà scellé. En 1935, j'ai encore publié chez lui mon deuxième roman, *Die Mauer schwankt (Le mur vacille)*, que j'avais écrit en Hollande, dans l'émigration. N'étant moi-même ni juif ni politiquement actif, j'aurais pu rester en Allemagne. Mais ce régime me faisait fuir.

— Votre premier roman, *Un amour malheureux*, paraît aujourd'hui beaucoup moins politique que ce que vous avez écrit après 1945.

— Si j'avais parlé de politique, le livre aurait été censuré et je me serais retrouvé dans un camp de concentration. Mais mon livre était tout de même politique et beaucoup de critiques l'ont compris à l'époque. Les journaux contrôlés par les nazis n'en ont pas parlé, mais dans les quelques journaux encore à peu près libres qui subsistaient, comme la *Frankfurter Zeitung* ou la *Kölnische Zeitung*, les comptes rendus de mon livre faisaient directement allusion à son message politique implicite. J'y décrivais une forme de vie incompatible avec l'idéologie nazie, un milieu d'émigrés, un héros bien peu « positif »

Metteur en scène

— Quels avaient été vos débuts dans la vie littéraire ?

— Avant la guerre, je crois que les débuts d'un jeune écrivain étaient plus difficiles et plus lents qu'aujourd'hui. J'ai commencé vers 1925. D'abord comme metteur en scène et dramaturge dans un petit théâtre d'avant-garde, à Wurtzbourg. Le grand critique théâtral de l'époque, Herbert Jhering, avait remarqué notre troupe et finalement il me prit comme collaborateur au *Berliner Börsenkurier*. Le travail de journaliste me plaisait, mais ce que je voulais, c'était devenir écrivain, écrire des livres, de gros livres...

» Je n'y suis jamais arrivé : au contraire, mes livres successifs ont été de plus en plus minces... J'avais commencé un énorme roman dont le manuscrit a disparu dans les bombardements de Berlin : *Mémoires d'un nonagénaire*. Ce livre-là aurait pu être volumineux ! Mon rêve, à l'époque, c'était de partir pour Paris, comme correspondant culturel du *Berliner Börsenkurier*. Le seul plan de vie que j'aie jamais eu... Et il ne s'est pas réalisé, le journal a fermé ses portes trop tôt...

» Après il y a eu ce IIIe Reich, la fin du monde pour les jeunes auteurs de ma génération. Les uns ont pratiqué l'« émigration intérieure », un compromis douteux. Beaucoup sont morts à la guerre, dans les camps, dans l'émigration. D'autres se sont suicidés. Il n'y a pas eu de production littéraire. « Les manuscrits inédits dans le tiroir » : une légende absurde. On ne pouvait pas écrire dans de pareilles circonstances. On ne pouvait que penser à sauver sa peau. C'est ce que j'ai fait, non sans succès, comme vous voyez...

— A la fin des années 30 vous êtes revenu à Berlin.

— En 1934, je m'étais exilé en Hollande, où je vivais aux crochets de mes amis. Mon permis de séjour aux Pays-Bas m'interdisait toute activité salariée, même comme balayeur ou garçon de café. A la longue, j'aurais été refoulé vers l'Allemagne, à moins de fuir vers les États-Unis. Je suis revenu à Berlin, où des amis acteurs m'ont accueilli un moment.

» Ensuite j'ai passé quelque temps chez une vieille tante, dans le Schleswig-Holstein, avant de revenir à Berlin. J'étais déclaré à la police sous une adresse fictive. J'ai eu de la chance : la Gestapo ne s'est pas souciée de moi, alors qu'elle devait bien savoir qu'en Hollande j'avais fréquenté beaucoup d'émigrés allemands, Erika et Klaus Mann en particulier. Je me suis caché. Je voulais survivre. En mai 1945, j'étais terré dans une cave, près du lac de Starnberg, à moitié mort de faim.

Pas un héros

— Ce récit paraît aujourd'hui presque incroyable : un marginal pouvait donc survivre en pleine Allemagne pendant le IIIe Reich ?

— Quelle aventure, en effet ! A peine vraisemblable et pourtant véridique. Mais je crois que cela s'explique : les nazis manquaient d'imagination. Un marginal comme moi n'entrait dans aucune de leurs catégories. Vous m'amenez à raconter des épisodes encore secrets de ma biographie que je comptais publier dans un prochain roman. Mais, puisque si peu de mes projets littéraires se réalisent, autant que je le dise aujourd'hui...

» Comme je vous l'ai dit, je connaissais beaucoup de gens de théâtre et d'acteurs. Quelques amis m'ont proposé de faire du cinéma. Je devais travailler pour le ministère de la propagande, revoir des scénarios, développer des esquisses. Je me suis arrangé pour travailler de telle façon que mes manuscrits restaient inutilisables, tout en me faisant passer pour un collaborateur sérieux. J'étais soutenu par des amis dont j'ai appris plus tard qu'ils avaient appartenu au mouvement communiste de résistance, mais, à l'époque, je ne m'en doutais pas.

» Je travaillais pour la firme Bavaria-Filme, j'ai pu loger à ses frais à l'hôtel Königshof, deux ans durant. Mon patron était un ancien prestidigitateur qui allait amuser Hitler au Berghof avec des tours d'illusionnisme. Un jour, il m'a téléphoné : « Si vous ne nous livrez pas dans la semaine un projet de film utilisable, vous savez ce qui vous attend ». Je le savais, en effet, et je me suis enfui aussitôt. Je conservais un passeport de la Bavaria, qui me permettait de voyager comme chargé de mission spéciale du ministère de la propagande. Il y avait constamment des contrôles dans les trains, j'aurais pu être pris à tout moment... J'ai eu encore de la chance.

» Cela sonne aujourd'hui un peu pathétique, mais il faut que je le dise : je ne suis pas un héros. Tout ce que je voulais, c'était sauver ma peau sans me rendre utile à Hitler.

— Après la guerre, vous vouliez recommencer une carrière d'écrivain.

— Naturellement : je voulais recommencer à écrire des livres. Mon premier roman d'après guerre, *Pigeons sur l'herbe*, j'aurais pu l'écrire dix ans plus tôt. Ces années de guerre avaient été vécues pour rien, des années perdues, absurdes.

— Vous dites que vous auriez pu écrire *Pigeons sur l'herbe* dix ans plus tôt. Voilà qui peut étonner !

— Je ne parle pas, bien entendu, de l'action, du récit. Mais *Un amour malheureux* était encore un livre trop timide, je n'osais pas provoquer ouvertement, je m'adaptais aux circonstances. En fait j'avais déjà sur le cœur ce que j'ai pu enfin dire dans *Pigeons sur l'herbe*.

— Votre trilogie romanesque (*Pigeons sur l'herbe*, *la Serre*, *la Mort à Rome*) a fait scandale en son temps et se lit aujourd'hui encore comme une véhémente critique de la nouvelle République de Bonn.

— Naturellement, je n'ai pas pris la plume pour jouer les fauteurs de scandales. Mais je ne l'ai pas non plus prise avec l'intention d'éviter les scandales...

— Maintenez-vous aujourd'hui ces jugements cruels sur l'Allemagne d'après 1945 : restauration sociale, continuation du nazisme, ruine intellectuelle ?

— Oui, sans aucun doute, je ne retire rien. Mais, aujourd'hui, je ne pourrais sans doute pas le dire de la même façon. A l'époque, j'étais révolté, pris de fureur. En ce moment, je travaille à un roman qui se passe en partie à Bonn et qui pose la question : le député Keetenheuve a-t-il eu raison de se jeter dans le Rhin par désespoir ? Mais je vous préviens tout de suite que je ne donne pas la réponse.

(Suite page X.)

ÉTATS-UNIS

Les livres d'un été ambigu

« Reaganomanie », recherche de nouvelles valeurs, triomphe du conservatisme et retour des égalitaristes. Les livres lus aux États-Unis cet été reflètent les contradictions de la société américaine.

PIERRE DOMMERGUES

LES livres que lisent cet été les Américains reflètent les contradictions des États-Unis : on y voit le triomphe du conservatisme et le retour de l'égalitarisme. La persistance du culte de la terreur et – c'est l'innovation de la saison – la recherche de valeurs nouvelles, mieux adaptées à l'« âge des limites » dans lequel nous sommes entrés.

Les vitrines sont envahies d'ouvrages sur le président. Dans la dizaine de livres déjà parus, le plus utile est encore la réimpression de l'autobiographie de Reagan (1), qui date de 1965. C'est la principale source d'information sur l'enfance, l'adolescence, l'éducation syndicale et la formation politique d'un homme qui s'est surtout distingué par son anticommunisme. Présentées comme des « *biographies politiques* », plusieurs études ne servent guère qu'à sanctifier le « nouveau sauveur » (2). D'autres analysent le passé politique de l'ancien gouverneur de Californie et évaluent la marge de manœuvre du nouveau président. Seul l'essai de Robert Sheer resitue l'élection dans le contexte politique des années 80 (3).

Les livres les plus significatifs portent moins sur la personne du président que sur les idées qui l'ont porté à la présidence. Dès avant les élections, les principales orientations de la future politique présidentielle sont précisées dans des études telles que *The United States in the 1980* (4) destinées aux grands commis de l'État. Ces rapports sont généralement établis par les chercheurs des réservoirs à penser de la droite américaine : American Enterprise Institute pour les affaires intérieures, Georgetown University Center for Strategic and International Affairs pour les affaires extérieures, Hoover Institution pour la synthèse.

Une nouveauté de l'année est le désir d'atteindre un public plus vaste. C'est aussi un durcissement qui amène les conservateurs les plus âpres au-devant de la scène. C'est enfin la volonté de passer du stade de la philosophie politique à la pratique de gouvernement. Ainsi, *Mandate for Leadership*, un manuel de plus de mille pages, énonce des recommandations détaillées à l'intention des responsables des principaux ministères. Et *Reaganomics* (5) révèle, en termes clairs, les secrets de la « reaganomamie », la « science économique » du président Reagan.

Écrits pour un public plus populaire, d'autres ouvrages relancent la sainte union contre l'État, l'immoralité et le tiers-monde. Exemple : la biographie de Phyllis Schlafly, une des militantes les plus célèbres de la nouvelle droite, « *la petite chérie de la majorité silencieuse* », symbole national de la lutte contre l'avortement, l'homosexualité et l'amendement pour les droits égaux de la femme (E.R.A.). Ou encore le manifeste d'un autre militant, Richard Viguerie, considéré comme le père de la publicité politique par correspondance : parti de rien (« *un employé et quatre cents dollars* »), il construit en dix ans le fichier (conservateur) le plus important du monde et un « empire » qui lui permet de battre les candidats libéraux au Congrès et au Sénat, et de faire élire les candidats ultra-conservateurs (6).

Les études de fond, écrites par des universitaires « *prestigieux* », continuent à paraître : au nom de la socio-écologie, Peter Drucker justifie la nouvelle politique. George Gilder fait l'apologie du capitalisme. Thomas Sowell, le néo-conservateur noir, occulte la problématique classe-race dans sa présentation des groupes ethniques. Quant à Robert Nisbet, il appelle de ses vœux le retour du concept de progrès, aussi « *ancien que notre civilisation* », à condition qu'il s'insère dans le contexte de la foi (7).

Terreur et liberté

La seconde source d'inspiration de l'été est le suicide collectif, en 1978, des neuf cent douze fidèles du révérend Jim Jones en Guyane. L'événement avait alors traumatisé l'Amérique. Une dizaine d'interprétations contradictoires en sont aujourd'hui données.

Au-delà de l'horreur largement exploitée (8), certains auteurs voient, dans cette affaire, l'illustration du drame qui menace l'Amérique, privée de ses valeurs traditionnelles. D'autres, la responsabilité de l'État-providence sans lequel le révérend n'aurait pu organiser son racket, estimé à 250 000 dollars par mois, ses victimes lui remettant le montant de leurs chèques de l'assistance sociale. D'autres, encore, l'effet de la rhétorique tiers-mondiste, héritée du gauchisme des années 60. D'autres enfin, la retombée négative de l'utopie américaine, l'indéracinable croyance dans le « rêve américain ». Autant d'explications partiales, extrêmes et révélatrices tout à la fois (9).

Egalement publié en France, *le Réseau de la terreur* (10), de Clair Sterling, est, sur le plan international, l'extension de ce système de la peur et de la paranoïa. L'ennemi, cette fois, n'est plus le radicalisme des années 60, mais l'Union soviétique. Le massacre n'est plus choisi mais imposé par les terroristes palestiniens, latino-américains, italiens et iraniens. La thèse est simple : le complot terroriste international est coordonné par Moscou. Le K.G.B. n'œuvre pas directement, mais par l'intermédiaire de pays satellites, comme Cuba, le Yémen, la Tchécoslovaquie, ou des organisations révolutionnaires, comme l'O.L.P. A New-York, la publicité affirme que le livre prouve ce que le secrétaire d'Etat Haig avance. Inutile de préciser que ce best-seller, fondé sur une myriade de sous-entendus, n'avance aucune preuve sérieuse.

A une extrémité du spectre, il y a donc la terreur et le terrorisme ; à l'autre, une conception formelle, abstraite, voire a-sociale de la liberté. C'est la liberté pour le néo-nazi Frank Collin d'organiser une manifestation profasciste à Stokie, une banlieue de Chicago à forte population juive. C'est la liberté de défendre les droits de l'individu et d'exiger des compensations à la suite de dommages causés par des produits défectueux ou par des abus médicaux. C'est la liberté, dans un monde où se multiplient les annonces telles que « *Yeux à vendre ou à transplanter. 50 000 dollars pièce* », de décider si « *notre corps nous appartient ou s'il appartient à la collectivité* »... (11).

Valeurs nouvelles

Face à l'austérité annoncée par les néo-conservateurs et à la pénurie de matières premières confirmée par la gauche, face à l'ampleur du processus de narcissisation de la société américaine et à la dégradation du tissu social déplorée par tous, on commence à se demander, aux Etats-Unis, s'il n'est pas temps d'en finir avec l'éthique de l'intimité des années 70, qui s'est substituée à celle de la révolte des années 60, elle-même née en réaction à la morale du travail et de l'épargne, la fameuse éthique protestante. Il convient de se ressaisir, c'est-à-dire de définir de nouvelles valeurs qui permettent à la fois l'épanouissement de la personne et l'*adaptation* aux nouvelles conditions socio-économiques. Les mots-clés de la nouvelle éthique sont « communauté », « collectivité », « responsabilité » et le nouvel idéal est appelé « insertion », « implication » *(concern)*, voire engagement *(commitment)*.

Le Complexe de Cendrillon (12) va apparaître comme le désaveu de dix ans de féminisme. L'auteur a connu le mariage et le divorce, l'indépendance économique et la charge d'élever deux enfants. Un jour, elle rencontre un homme qu'elle aime et qui l'aide. Elle renonce au travail extérieur. Elle s'avoue soulagée de ne plus avoir à subvenir, seule, à ses besoins, et surtout d'être libérée du stress qu'implique le travail d'homme. Elle en vient à éprouver du plaisir à faire les lits et le ménage... Colette Dowling parle du « *désir* [féminin] *d'être prise en charge* ».

Trahison ? Oui, s'il s'agit de cautionner et d'encourager la dépendance. Non, s'il s'agit de constater et de dénoncer l'attente du prince charmant. En fait, le *complexe de Cendrillon* est « *un réseau de peurs et de comportements profondément réprimés qui maintiennent la femme dans une atmosphère de pénombre, la rendant incapable de faire pleinement usage de son intelligence et de sa créativité* ».

Dans *Limites : recherche pour des valeurs nouvelles* (13), Maxine Schnal élargit la réflexion de Dowling et propose une thèse encore plus ambiguë. Sans changer fondamentalement notre système de valeurs, est-il affirmé, sans restructurer nos institutions pour soutenir ce changement, nos désirs et nos envies demeureront incontrôlés et notre épanouissement individuel hors de portée. Par contre, si nous réussissons à construire un système de valeurs transcendentales – avec des objectifs qui dépassent nos intérêts personnels –, alors notre désir de survie nous unira au lieu de nous détruire.

Fondateur et directeur d'un des instituts de sondage les plus respectés, Daniel Yankelovich poursuit la série avec la pulication de *Nouvelles règles : rherche sur l'épanouissement ilividuel dans un monde sens dsus dessous* (14). A partir de onnées statistiques et non jus d'éléments biographiques, auteur constate la même évolution radicale dans la façon le pener des Américains. Ces derniers sont de moins en mois nombreux, par exemple, à socier la réussite personnelle a succès économique ou social. Yankelovich voit se dessiner dux tendances : le désir accru établir des raports interpersonls et la recherche d'un nouvel quilibre dans le couple instrmentalité/sacralité en faveur d second terme.

Parfaitement pragtique, l'auteur propose que les nvelles valeurs renforcent cet ngagement vers l'autre et le sa. « *Il nous faut*, conclut-il, *desègles nouvelles pour canaliser énergie créatrice des gens, la dourner de leur moi, la recentr sur les tâches concrètes ;'il convient d'accomplir dans ère nouvelle – créer de nouvles formes d'énergie, dompte la technologie, inventer de uvelles industries, organiser ne compétition plus efficace ce aux Japonais, aux Allemandt aux Coréens, reconstruire l' frastructure américaine, assrerla réaccumulation du capita, conquérir l'inflation, faire progresser la science, raconter des histoires* (sic), *inventer de nouvelles modalités d'aide mutuelle, rendre la qualité de la vie compatible avec la productivité, renforcer la communauté en faisant preuve d'égards envers les autres.* »

Les égalitaristes

Après quelques années de silence, les égalitaristes se font à nouveau entendre. Le grand débat reprend sur la nature humaine : les attaques se font plu précises à l'égard de la sociobiologie, mais les arguments sont ichangés. De même, dans le débt sur l'intelligence, chacun came sur ses positions : H.J. Eysenk poursuit son monologue sur le caractère héréditaire de l'intelligence pendant que son opposa de gauche reproduit son discou sur l'importance de l'environnment. Et ce sont les mêmes exprences que l'on cite de part d'autre (15).

Wolfgang Koeppen

(Suite de la page IX.)

– Le suicide de Keetenheuve signifiait un renoncement à toute action politique.

– Un renoncement à la politique telle qu'on la faisait à Bonn, oui. *Ce que j'attendais de la nouvelle* République, c'était une rupture avec le passé, avec la guerre, avec la pauvreté, avec la tradition germano-prussienne. Et cette rupture n'a pas eu lieu.

– *L'antimilitarisme* est un des *thèmes les plus constants de vos* romans.

– En effet. Sur ce point je n'ai jamais varié. Tout ce qui touche à l'armée me fait horreur. Du temps de Weimar, je m'honorais de collaborer à la *Welbühne* (1).

– Quel but poursuiviez-vous avec cette trilogie ? Vouliez-vous influer sur l'évolution du pays ?

– Si j'avais voulu faire de la politique, j'aurais peut-être écrit des éditoriaux dans les journaux. La littérature ne peut qu'agir en profondeur, provoquer une prise de conscience. Dostoïevski a contribué au mouvement révolutionnaire russe, mais indirectement et sans l'avoir voulu.

– Vous définissez-vous comme anarchiste ?

– Oui, pourquoi pas ? J'ai écrit quelque part qu'un cambriolage de banque ne me paraît pas moralement condamnable.

– Vous êtes né dans une partie de l'ancienne Allemagne qui est aujourd'hui polonaise. Comment ressentez-vous la division allemande ?

– J'y vois le germe de nouvelles guerres, d'un effroyable bain de sang, car je ne crois pas à une réunification pacifique. Mais, quand je vais à Berlin, je me prends aussi à rêver. Cette métropole singulière pourrait devenir une grande ville de liberté, une capitale du cosmopolitisme, une rencontre entre le monde socialiste et le monde capitaliste. Une ville dont la province dirait avec effroi : « Berlin, nouvelle Babylone ! » Voilà mon rêve ! *Une* utopie, bien sûr.

– Vous avez écrit de nombreux journaux de voyages. Quelle importance leur donnez-vous dans votre œuvre ?

– Ils ont une valeur très secondaire, bien que je ne songe *pas à les* renier. *Ces livres* de voyages se vendent mieux que les romans... Mon éditeur aurait voulu que je consacre un livre à chaque continent et à chaque pays. Mais je voulais écrire des romans. Ces journaux de voyages me permettaient surtout de voyager à mon gré : l'éditeur me payait de grasses notes de frais...

– A première vue, votre œuvre est faite de ruptures : les romans weimariens, la trilogie d'après-guerre, les livres de voyages, et puis votre dernier roman, *Jeunesse*. On dirait qu'à chaque fois vous changez complètement de style.

– J'écris quelque chose, je l'envoie à mon éditeur, qui s'impatiente, et voilà. Je n'ai jamais fait de plan ni dans ma vie ni dans mon *œuvre*.

– Beaucoup de critiques parlent des « silences de Wolfgang Koeppen », c'est devenu un thème convenu...

– C'est vrai, j'aime me taire. Ou, plutôt, je souffre de me taire. Il y a dans ma vie une *fêlure. Il y* a que je doute de la littérature. Une grande fatigue. Une impossibilité de parler comme si de rien n'était. Et aussi une immense colère contre moi-même, contre cette difficulté d'écrire. Car je vis de ce que j'écris. Et pourtant il me semble absurde de vouloir vivre de ses livres. La littérature telle que je la conçois est tout le contraire *d'un gagne-pain. Mon malheur*, c'est de devoir vivre du métier d'écrivain. Si j'étais riche, si j'avais un peu de fortune, un revenu assuré, comme Gide ou comme Proust, je me sentirais plus disposé à écrire. Je pourrais faire la nique à mon éditeur, qui me harcèle continuellement pour que je fasse marcher ses affaires.

» D'un autre côté, la littérature est pour moi la seule possibilité de vivre. Depuis ma naissance, l'existence m'a affronté à de tels problèmes que la seule solution pour moi consistait à construire un autre monde, à vivre dans l'imaginaire.

– Singulier paradoxe : vous souffrez de devoir écrire et vous ne pouvez vivre qu'en écrivant...

– Oui, la vie d'écrivain n'est guère confortable. Mais le sort m'a refusé une existence normale et, s'il me l'avait donnée, je n'en aurais pas voulu. J'étais destiné à vivre en marginal, comme un personnage de roman. A seize ans, je me suis engagé comme cuisinier *sur un bateau* (car *je dois vous* dire que mon véritable talent, c'est la cuisine). Je voulais voyager, surtout je voulais ressembler aux héros des romans d'aventures... Ensuite, je suis devenu romancier. La littérature est la seule issue pour ceux qui ne peuvent vivre qu'anormalement.

– Pourtant vous avez dit que la littérature est « une absurde tentative de donner un sens à l'absurde ».

– Rien ne peut tirer d'affaire ceux qui ont eu le malheur de naître, la littérature pas plus qu'autre chose. Je suis un incurable nihiliste.

– Une récente étude littéraire (2) vous range aux côtésd'auteurs qui sont nettement *vos cadets : Thomas Bernhard,* Peter Handke, Botho Strauss. Que pensez-vous de ce rapprochement ?

– Je n'ai pas lu ce livre, mais le *rapprochement me paraît tout* à fait excellent. Ces trois auteurs m'intéressent et me plaisent beaucoup. Handke a été un enfant gâté par la chance, mais on peut bien le lui pardonner. J'ai vu récemment une représentation de *Grand et petit*, de Botho Strauss, et je me sens très proche de sa façon de voir la vie.

– *Jeunesse* est-il votre autobiographie ?

– Non. Poésie et vérité... *Jeunesse* est surtout poésie, imagination, invention. En réalité, j'ai eu deux jeunesses ; l'une avec ma mère, à Greifswald : c'est celle qui a inspiré mon roman. L'autre, chez mon oncle, en Masurie. *Jeunesse* est l'autobiographie que *j'aurais pu écrire s'il n'y avait pas* eu la Masurie...

Exigence

– Vos romans se distinguent dans la production contemporaine par leur exceptionnelle perfection formelle. Accordez-vous une importance particulière au travail formel ?

– Ce que vous appelez « travail formel » signifie pour moi une situation concrète : j'écris un premier jet sur ma machine à écrire, pour que l'écriture s détache immédiatement de m comme un objet étranger. Puis j le remanie et je le récris. Je l *remanie à nouveau, autant d* fois qu'il le faut. J'obéis à une exigence purement subjective, toujours intuitive. Qu'est-ce que de la belle prose ? Je ne le sais pas, mais je le sens. J'admire beaucoup Flaubert et tout autant le livre de Sartre sur Flaubert. Sartre décrit mieux que personne la condition de l'écrivain. Ne me demandez pas ce que c'est que « la forme ». C'est comme si vous demandiez au mille-pattes comment il fait pour marcher avec tant de membres !

– *Jeunesse* est-il un fragment ? Ecrirez-vous la suite ?

– *Jeunesse* est un fragment, en effet, mais je ne lui donnerai pas de suite. Le fragment en dit plus, il me semble, que l'œuvre achevée. D'un autre côté, chacun de mes nouveaux livres est un peu la suite des précédents, un détour, une halte, parfois un fourvoiement sur le même chemin.

– Quels sont actuellement vos projets ?

– J'espère achever mon prochain roman d'ici à l'automne ; il est grand temps, mon éditeur m'adresse des ultimatums. Je rêve beaucoup à tout ce que je pourrais écrire, mais je suis une sorte de Perrette avec son pot au lait. Mes grands projets *s'évanouissent*. Il m'arrive de rester des mois à me morfondre sans avancer d'une page. J'aimerais pouvoir produire ma page quotidienne, comme Thomas Mann...

» Mais non, je laisse passer le temps sans rien écrire, et ma paresse me torture ! »

(1) Revue dirigée par Carl von Ossietzky, mort dans un camp de concentration en 1938.

(2) *Das Elend des Polyphem*, par G. von Hofe et P. Pfaff, éditions Athenäum, 1980.

Cinq romans

Dans le premier roman de Wolfgang Koeppen, *Un amour malheureux*, paru en 1934, traduit en 1968 par Jacqueline Humery (Albin Michel), un étudiant allemand suit à Zurich et à Venise une actrice de cabaret qui ressemble à la femme fatale de *l'Ange bleu*. Ses aventures le mêlent au destin d'un groupe d'émigrés russes.

Pigeons sur l'herbe, paru en 1951, traduit en 1953 par Louis Clappier (Robert Laffont), décrit quelques tranches de vie quotidienne à Munich, ville occupée par les Américains en 1948. Un *instituteur qui s'est* drogué pour ne pas combattre dans l'armée de Hitler, un médecin qui fait commerce de sang pour la Croix-Rouge, un écrivain qui n'arrive plus à écrire, et bien d'autres personnages désorientés survivent dans un monde de ruines morales et matérielles.

Das Treibhaus (la Serre), paru en 1953, attaque avec une virulence peu commune le nouveau régime de Bonn. Le héros du roman, le député social-démocrate Keetenheuve, se donne la mort à force d'écœurement et de découragement.

La Mort à Rome, paru en 1954, traduit par Armand Pierhal et Maurice Muller-Strauss en 1962 (Albin Michel), dénonce la survie du national-socialisme dans l'Europe du « miracle économique » et de la guerre froide. Un ancien général SS et un ancien dignitaire du parti nazi reconverti comme fonctionnaire de la C.D.U. se rencontrent à Rome. Le fils de ce dernier, un compositeur *d'avant-garde, accablé par* la malédiction familiale, a des aventures homosexuelles qui parodient sinistrement *la Mort à Venise* de Thomas Mann.

Jeunesse, paru en 1977, traduit en 1979 par Jacques Legrand (Hachette), raconte une enfance malheureuse à mi-chemin entre le *rêve* et l'autobiographie. Ce tragique destin allemand commence à Greifswald, en Poméranie, et Wolfgang Koeppen fait le procès de la tradition prussienne.

Seul Christopher Jencks se remet en question. Dans son étude sur *l'Inégalité* publiée en 1972, il avait cru découvrir que l'éducation ne modifiait pas sensiblement les chances de mobilité sociale de l'individu et que, par suite, les efforts financiers dans ce domaine ne réduiraient pas les inégalités. Aujourd'hui, le sociologue de gauche abandonne les explications univoques et considère que l'énorme complexité des carrières individuelles ne peut s'expliquer que par la prise en considération de l'ensemble des facteurs relevant de l'environnement *et* de l'hérédité, en particulier par les caractéristiques personnelles, l'arrière-plan familial et la durée de la scolarité (16).

Dans la discussion sur la stratégie de l'égalité, la gauche est encore sur la défensive : Philip Green dénonce les rationalisations modernes de l'inégalité raciale, sociale et sexuelle, et Michael Reich les incidences de la discrimination sur le revenu national. La gauche continue à poser les problèmes en termes de noir et blanc : William Ryan propose une importante distinction entre « *fair play* » (méritocratie) et « *fair share* » (partage effectif de la richesse), mais il contraint son lecteur à un choix simpliste entre l'individu et l'Etat (17). Fort heureusement, il y a ici et là quelques exceptions : Stephan Steinberg propose une étude plurielle de l'ethnicité et Michael Walzer des *Principes radicaux* qui refusent les habituelles schématisations (18).

Aujourd'hui, plus que jamais, la droite américaine affirme son dogmatisme. La gauche a toujours du mal à ne pas se laisser enfermer dans le sien. Quant à l'entre-deux, investi par les opportunistes de tout bord, il est plein d'ambiguïtés. ■

(1) R.G. Hubler, *Where is the rest of me ? The Autobiography of R. Reagan*, Karz, N.Y., 1981.

(2) L. Edwards, *Reagan : A political biography*, Nordland Pub., Belmont, Mass., 1981 ; D. et B. Wead, *Reagan in pursuit of the presidency*, Logos International, Plainfiled, N. J., 1981.

(3) E. Smith et le *New York Times*, *Reagan et nous*, Balland, Paris, 1981 ; F. Van der Linden, *The Real Reagan : what he believes, what he has accomplished, what we can expect from him*, Morrow, N.Y., 1981 ; B. Boyarsky, *Reagan : His life and rice to presidency*, Random, N.Y., 1981 ; R. Sheer, *What happened ? The Story of election 1980*, Random, N.Y., 1981.

(4) P. Duigan et A. Rabushka, ed., *The United States in the 1980*, Hoover Press, Stanford, Cal., 1980. Voir P. Dommergues, « Les États-unis à la recherche d'une nouvelle idéologie », *le Monde diplomatique*, août 1980.

(5) C. Heatherly, ed., *Mandate for Leadership*, Heritage Foundation, Washington D.C., 1981 ; B. Bartlett *Reaganomics : Supply side economics in action*, Arlington, Westport, Conn., 1981.

(6) C. Felsenthal *The Biography of Phyllis Schafly*, Doubleday, N.Y., 1981 ; R. Viguerie, *The new right : we are readu to lead*, Caroline House, Ottawa, Ill., 1981.

(7) P. Drucker, *Towards the next economics*, Harper, N.Y., 1981 ; G. Gilder, *Wealth and poverty*, Basic, N.Y., 1981. Voir P. Dommergues, « L'apologie du capitalisme », *le Monde Dimanche* du 19 avril 1981 ; T. Sowell, *Ethnic America : a history*, Basic, N.Y., 1981 ; R. Nisbet *History of the idea of progress*, Basic, N.Y., 1981.

(8) H. Feinsold, *Awake in nightmare*, Norton, N.Y., 1981 ; A. Miller, *The Cult that died*, Putnam, N.Y., 1980.

(9) M.S. Yee et T. Layton, *In my father's house*, Holt, N.Y., 1981 ; K. Wooden, *The Children of Jonestown*, McGraw-Hill, 1981 ; S. Naipaul, *Journey to nowhere*, Simon & Schuster, N.Y., 1981 ; J. Reston Jr., *Our Father who art in hell*, Times Books, N.Y., 1981.

(10) C. Sterling, *The Terror Newwork*, Holt, N.Y., 1981, etc.

(11) D. Hamlin, *The Nazi-stokie conflict*, Beacon, Boston, Mass., 1981 ; J. Lieberman, *The Litigious Society*, Basic, N.Y., 1981 ; R. Scott *The Body as property*, Viking, N.Y., 1981.

(12) C. Dowling *The Cinderella complex*, Summit Books, N.Y., 1981.

(13) M. Schnall, *Limits : a search for new values*, Potter, N.Y., 1981.

(14) D. Yankelovich, *New rules : searching for self-fulfilment in a world upside down*, Random, N.Y., 1981.

(15) A. Montagu, ed. *Sociobiology examined*, Oxford U.P., Oxford, 1981 ; H.-J. Eysenck et L. Kamin, *The Intelligence controversy*, J. Wiley, N.Y., 1981.

(16) C. Jencks, *Who gets ahead ?* Basic, N.Y., 1980.

(17) P. Green, *The Pursuit of inequality*, Pantheon, N.Y., 1981 ; M. Reich, *Racial inequality*, Princeton U.P., 1981 ; W. Ryan, *Equality*, Pantheon, N.Y., 1981.

(18) S. Steinberg, *The ethnic myth*, Atheneum, N.Y., 1981 ; M. Walzer, *Radical principles*, Basic, N.Y., 1980.



J.-P. CAGNAT

TÉMOINS

Les pionniers du Musée du soir

Fondé par des ouvriers passionnés de lecture, le Musée du soir a été, de 1934 à 1939, un centre culturel prolétarien particulièrement actif.

DIANA COOPER-RICHET

FILS d'un charpentier et d'une canneuse de chaises, Henry Poulaille, écrivain récemment décédé, fut le principal animateur du mouvement de la littérature prolétarienne entre les deux guerres. Cette littérature fut le fait de travailleurs autodidactes, dont le « *seul souci* » était de témoigner sur leurs conditions de vie, tout en affirmant leur « *dignité d'ouvrier* » (1). Certains ouvrages de cette littérature, longtemps oubliée, sont de nouveau disponibles (2), mais les survivants de ce courant littéraire marginal disparaissent les uns après les autres. Des membres du Groupe des écrivains prolétariens qui se retrouvaient au Musée du soir il ne reste plus en vie aujourd'hui que le charpentier René Bonnet, l'un des trois fondateurs, ainsi que quelques fidèles comme Louis Lanoizelée, ancien mineur devenu bouquiniste. Ils évoquent tous deux, non sans émotion, ce qui fut la période la plus fertile de leur vie.

René Bonnet passa *Une enfance limousine* (3) à garder les troupeaux. A quinze ans il vint à Paris, où il fit l'apprentissage du métier de charpentier, qu'il exerça jusqu'en 1970 et qu'il décrira dans un roman autobiographique, *A l'école de la vie*. Ami de la nature, responsable du groupe Masses (4) du quinzième arrondissement, le charpentier René Bonnet a eu, outre son métier, de multiples occupations, parmi lesquelles la lecture et l'écriture ont joué un rôle très important. Aujourd'hui âgé de 76 ans, entouré de ses livres et de ceux de ses amis, comme Poulaille et Constant Malva le mineur, cet écrivain-ouvrier conserve précieusement dans son modeste appartement parisien les nombreuses photographies et lettres de tous ceux qui, avec lui, participèrent aux activités du Musée du soir.

Pour Louis Lanoizelée, qui fut amené au Musée du soir par son camarade écrivain-paysan de l'Allier Emile Guillaumin, c'est une révélation. Mineur, puis domestique dans de grandes maisons parisiennes, Louis Lanoizelée, que son goût de la lecture et son amour des livres conduisaient depuis des années jour après jour pendant ses heures de loisir sur les quais voir les bouquinistes, retrouve au Musée du soir des hommes du peuple qui ont les mêmes préoccupations que lui. Bouquiniste lui-même à partir de 1936, il a commencé à accumuler des livres dans les chambres de service qu'il partage avec sa femme chez ses différents patrons. Il avoue d'ailleurs s'être beaucoup cultivé dans les différentes familles où il a servi en écoutant les conversations.

Comme René Bonnet, Louis Lanoizelée vit maintenant au milieu de ses livres soigneusement reliés et de ses souvenirs. A 85 ans il est encore, sauf par intempéries, tous les jours devant ses « boîtes » quai des Grands-Augustins, « *heureux de pouvoir gagner sa vie par les livres* ». L'écriture lui est venue sur le tard, à 66 ans, et c'est tout naturellement à ses amis ouvriers-écrivains comme lui, Guillaumin, Charles-Louis Philippe, Marguerite Audoux et Gaston Couté qu'il a consacré ses travaux.

« *Les travailleurs ont eu toujours beaucoup de mal à caser leurs écrits* », explique Louis Lanoizelée. La création du Musée du soir et la constitution du Groupe des écrivains prolétariens de langue française les aidèrent à rompre leur isolement et à trouver, souvent grâce aux relations de Poulaille et aux revues qu'il a successivement impulsées (5), des possibilités d'éditer leurs textes.

Des ruches vivantes

C'est dans la revue *l'Homme réel* que Poulaille lance en mai 1934 l'idée des Musées du soir. Après les émeutes de février, la montée des ligues fascistes, « *la jeunesse laborieuse se réfugie dans un je-m'en-fichisme grave, il s'agit de rechercher tous les moyens de liaison* » entre les jeunes travailleurs. « *Il y a les réunions corporatives, il y a les cours de l'université ouvrière, les auberges de jeunesse... mais il faut les intéresser... leur rendre le goût à la vie du groupe que les querelles intestines des comités politiques ont tué chez eux.* »

Pour Henry Poulaille, il faut créer dans chaque quartier de Paris des bibliothèques pour l'ouvrier, ouvertes le soir et en fin de semaine, où les travailleurs pourraient non seulement emprunter gratuitement des ouvrages, mais encore demander des conseils de lecture, voir des expositions et participer à des conférences. « *Il faudrait que ce soient des ruches vivantes et non des nécropoles, les indifférents reprendraient goût à la vie collective* », espère Poulaille. Pour une fois « *ce ne sont pas des intellectuels qui vont au peuple* ». Le Musée du soir que Poulaille appelle ainsi de ses vœux ouvrira ses portes en février 1935.

Grâce à une modeste aide financière de l'Union des syndicats confédérés de la région parisienne, un local a pu être loué dans le dix-huitième arrondissement, René Bonnet y installe des rayonnages qui accueillent les six cents premiers volumes, puisés pour la plupart dans les collections personnelles de Poulaille. Bancs et tables de lecture proviennent des caves de la C.G.T. La première année, la permanence n'est assurée qu'épisodiquement, et le musée ne recueillera que soixante-quinze inscriptions.

A partir de février 1936 il va connaître un certain essor, en raison du nouveau local où il s'installe rue de Médéah, à Montparnasse. Pour Bonnet, Poulaille et Ferdinand Teulé, les principaux animateurs, habitant tous le XIVe ou le XVe arrondissement, il est alors possible d'assurer avec régularité le fonctionnement du musée, ainsi que d'en organiser la vie culturelle. Avec le concours d'un ancien machiniste, devenu bibliothécaire permanent, et la présence très fréquente de Poulaille, de Bonnet et de Franchtein, l'ébéniste, les adhérents deviennent beaucoup plus nombreux. *Le Peuple*, organe de la C.G.T., fait paraître de temps à autre un encart sur les activités du Musée du soir et chacun se charge en outre d'amener un ami ou un compagnon de travail motivé. Le stock de livres croît également grâce aux dons d'éditeurs comme Grasset – pour qui travaille Poulaille – Stock ou Rieder, ainsi que des abonnements de revues servis gratuitement.

Sur les quatre cent cinquante membres que compta en quatre années d'existence le Musée du soir, René Bonnet estime à 67 % le nombre d'ouvriers et d'employés, les autres relevant de professions intellectuelles : écrivains, professeurs ou journalistes. Les femmes ne représentent que 22 % des inscrits, et René Bonnet tout comme Louis Lanoizelée assurent qu'elles n'y jouaient pratiquement aucun rôle ; « *on n'amenait pas sa femme au Musée du soir* ». Rapidement le nombre de livres empruntés chaque mois passa de deux cents à trois cents ; les auteurs les plus appréciés étant : Zola, Gide, Guilloux, Upton Sinclair... mais aussi des historiens du mouvement ouvrier comme Edouard Dolléans. René Bonnet se souvient de la carte de prêt d'un employé du métropolitain qui, en deux ans, avait emprunté cent vingt livres et qui, à chaque visite rue de Médéah, consultait revues et journaux ; pour se rendre au musée, cet adhérent devait traverser tout Paris après sa journée de travail.

Discussion

Les activités du musée ne se limitèrent pas au prêt de livres : les deux petites salles furent également le lieu de nombreuses expositions sur Zola, la Commune, l'art du livre en Tchécoslovaquie, les affiches espagnoles, les peintures de J. Lacasse, Robin et Cresson, les photographies de Kollar et de René Jacques. Des conférences sur les thèmes les plus variés connurent un grand succès, comme celle de Jacques Soustelle sur les Mayas ou de Victor Serge sur le mouvement anarchiste avant la première guerre mondiale. Mais, pour la plupart des fidèles, le Musée du soir était un havre de discussions amicales, où, entre gens du même milieu, on pouvait aborder, sans gêne et sans la médiation d'un intellectuel, les questions culturelles, lire et apprendre à connaître les auteurs du peuple.

« *Il n'existait certainement pas d'organisme où les tendances littéraires prolétariennes* » aient été « *mieux cultivées, contrôlées qu'au Musée du soir... qui rassemble autour de sa lampe, l'élite ouvrière pensante* ». En effet, le Musée du soir a pour but, aux yeux de ses initiateurs, de participer au rassemblement de l'élite ouvrière, d'amener les travailleurs sans instruction vers la lecture et de les aider à trouver leur voie. Pour les écrivains et poètes-ouvriers, le Musée du soir est un refuge. Constant Malva, le mineur belge, s'y rendra lors de ses visites à Paris, Poulaille publiera d'ailleurs dans la collection qu'il dirige chez Valois : « les Cahiers bleus », le premier récit de cet ouvrier *Histoire de ma mère et de mon oncle Fernand*, relatant l'âpre vie des mineurs du Borinage au début du XXe siècle. Pour ces hommes que tout isole, à la fois de leur propre milieu et du monde littéraire, l'important est de se retrouver entre soi. Des auteurs aux réussites plus confirmées fréquentèrent également ce cercle culturel prolétarien que fut le Musée du soir. Marcel Martinet, André Gide, Ramuz et Charles Plisnier, le prix Goncourt, des hommes comme Emmanuel Mounier, directeur d'*Esprit*, qui offrit pendant six mois plusieurs pages de sa revue à ces auteurs marginaux, et des militants comme Victor Serge ou Pierre Monatte consacrèrent une partie de leur temps pour qu'existe ce foyer culturel différent.

Pas de politique

Différent par son public, par le taux de fréquentation ouvrière, le Musée du soir l'était aussi parce que dès son départ ses promoteurs avaient voulu en bannir les discussions politiques. Sur le mur, cette recommandation : « *On est prié de s'abstenir de toute politique de clan.* » Les polémiques ne furent pas totalement absentes de la vie du musée, car celui-ci recrute ses adhérents parmi les ouvriers dont la sensibilité est anarcho-syndicaliste ou communiste, mais aussi parmi des syndicalistes chrétiens. Certains militent dans un parti ou dans un syndicat. A travers cette période mouvementée de l'histoire ouvrière, le Musée du soir sut conserver une totale indépendance politique et servir de gîte à une élite ouvrière égarée.

L'expérience unique que constitue le Musée du soir a sombré dans les premiers jours de la guerre. Après la mobilisation des animateurs, les difficultés financières obligent le musée à fermer ses portes. Afin de payer les arriérés de loyer, que la C.G.T. ne paye plus depuis décembre 1938, il fallut vendre le stock de livres. C'est Louis Lanoizelée qui en racheta l'essentiel : « *j'ai gardé les meilleurs. Et pendant longtemps, les livres que je vendais portaient le cachet* « Musée du soir ».

Chez ces hommes qui vivent dans le souvenir de cette maison de la culture avant la lettre, il reste certains regrets. Le Musée du soir n'a jamais pu assurer la parution des écrits de ses membres dans une publication qui lui ait été propre. Après la guerre il n'a pas été possible de poursuivre l'œuvre entreprise. Mais pour René Bonnet, comme pour Louis Lanoizelée : « *le Musée du soir a été une entreprise totalement désintéressée où tout le monde a été gagnant* ». ■

(1) *Le Musée du soir*, avril-juin 1962, nº 13, Notre enquête : Pourquoi écrivez-vous ?

(2) Lucien Bourgeois, *L'Ascension*, Plein chant 1980 ; Emile Guillaumin, Plein chant, 1979 ; Constant Malva, *Histoire de ma mère et de mon oncle Fernand*, Plein chant, 1980 ; Georges Navel, *Travaux*, « Folio », 1979 ; Henry Poulaille, *Le Pain quotidien*, Stock 2, 1980 ; *Seul dans la ville à quatorze ans*, *le Feu sacré*, Stock, 1980.

(3) René Bonnet, *Une enfance limousine*, chez l'auteur.

(4) *Masses*, était une revue dirigée par R. Lefebvre qui anime aujourd'hui les Éditions Spartacus.

(5) *Nouvel âge* (1931), *Bulletin des écrivains prolétariens* (1932), *Prolétariat* (1933-1934), *A contre-courant* (1935-1936), *l'Equipe* (1939), *Maintenant* (1945-1948).

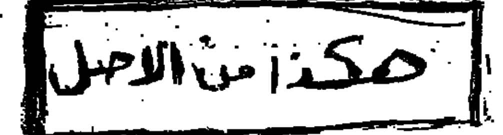
BIBLIOGRAPHIE

– Michel Ragon, *Histoire de la littérature prolétarienne en France*, Albin Michel, 1974, 315 p.

– Paul A. Loffler, *Chonique de la littérature prolétarienne française de 1930 à 1939*, Plein chant, 1975, 84 p.

– Louis Lanoizelée, *Souvenirs d'un bouquiniste*, L'Age d'homme, 1978, 207 p.

– *Entretiens*, « Henry Poulaille et la littérature prolétarienne », Subervie, 1974, 186 p. (Ce numéro d'*Entretiens* contient de nombreux articles sur Henry Poulaille, ainsi qu'un article de René Bonnet sur le Musée du soir.)



CINÉMA

Le dessin animé par ordinateur

Les progrès techniques, déjà spectaculaires, devraient permettre, d'ici à 1990, l'animation par ordinateur d'images en couleur et en volume. La France aura peut-être comblé d'ici là son retard sur les Etats-Unis.

FRANÇOISE VIALA

CHACUN des points, ou pixels, qui composent une image peut être calculé par l'ordinateur, en binaire, selon un langage informatique. Certains équipements produisent déjà des images de qualité supérieure à celles que peut enregistrer la pellicule 35 millimètres. On peut calculer pratiquement n'importe quelle image grâce à ce système dit « numérique » ou « digital » (1).

A partir de ces données « numérisées », l'ordinateur peut modifier l'image « de base » en fonction des programmes disponibles. Les programmes appliqués à la création artistique ont commencé dès 1963 avec des dessins « fil de fer » en trois dimensions. Après la ligne, la conquête successive des autres paramètres – transparence, textures, « interpollation » (description de courbes), etc. – a permis une synthèse de plus en plus fidèle de la réalité. Citons seulement l'œuvre, particulièrement achevée, d'Emshwiller, *Sunstone* (1979), film entièrement calculé par ordinateur, réalisé au New York Institute of Technology (NYIT), qui prouve la richesse plastique de l'animation calculée.

Banques d'images

Une fois l'image calculée, il reste à la visualiser. Divers systèmes réalisent déjà l'ébauche d'un véritable dialogue homme-machine. Ainsi, le COM graphique (Computer Output Microfilm), fabriqué en exclusivité en Europe par la société Benson : il se compose d'un lecteur de bande magnétique – qui transforme les informations qu'elle contient en points lumineux sur un tube cathodique – et d'une caméra, 16 ou 35 mm, qui enregistre ces points lumineux. Autres systèmes : les consoles graphiques, les écrans plats, l'holographie...

La simulation (technique utilisée notamment par les pilotes d'avion et les cosmonautes) est un bon exemple de ce dialogue (ou « interactivité »). Elle ne consiste pas en effet à « créer » des images, mais à utiliser une banque d'images disponibles dans la mémoire de l'ordinateur. Ainsi la simulation d'une piste d'atterrissage obéit, en temps réel, aux indications que le pilote fournit à l'ordinateur, en maniant ses diverses commandes (écarts verticaux ou horizontaux, accélérations, etc.). Le problème essentiel est alors la rapidité de calcul. Pour assurer le temps réel, il faut que l'ordinateur calcule vingt-cinq images par seconde, soit, pour un écran T.V. de définition moyenne, 6 millions de points par seconde. Il est possible, actuellement, de définir jusqu'aux textures (champs, forêts vues du ciel, paysages marins pour les simulateurs de navire...).

Les investissements colossaux consentis par l'industrie et l'armée (en particulier la NASA) expliquent les avancées techniques remarquables de ces dernières années.

L'ordinateur ne sait faire que des choses très simples, mais, par rapport au cerveau humain, il est capable d'effectuer un ensemble incroyablement compliqué de ces opérations sans se perdre. L'animation est donc décomposée en un ensemble complexe d'opérations simples et exprimée à l'aide de déformations et de déplacements.

L'animation en deux dimensions utilise surtout des déformations. Le principe général consiste, comme dans le dessin animé traditionnel, à donner plusieurs étapes-clés d'une déformation et à demander à la machine de calculer les étapes intermédiaires.

Ces « dessins-clés » sont introduits dans l'ordinateur à l'aide d'une sorte de table à dessin sur laquelle on déplace un boîtier électronique. Une fois numérisés et mis en mémoire, ils vont constituer une « bibliothèque de formes », ou base de données graphiques. Il en va de même pour les textures. Le système américain Dicomed 35, par exemple, offre une bibliothèque de trois mille cinq cents motifs texturaux. De même pour les couleurs : la bibliothèque « *scan and paint* » du NYIT offre une palette quasi infinie de teintes qu'il suffit de présélectionner.

En animation traditionnelle, on colorie à la main. Des dizaines de fois pour un seul personnage. On superpose parfois jusqu'à deux cents celluloïds pour une même image, et, souvent, les couleurs se densifient. Avec l'ordinateur, plus de gouache, mais des couleurs « numériques », inaltérables, directement générées par l'ordinateur.

L'animation en volume, presque impossible en technique traditionnelle, peut être entièrement programmée quand les mouvements sont trop complexes à décrire point par point. Un programme est alors enregistré dans une bibliothèque de formes ou de mouvements.

Prenez Mickey. Vous ne l'avez jamais vu que de face, de dos ou de profil. Avec l'ordinateur va naître un nouvel effet : la rotation. Vous aurez l'impression, par exemple, qu'une caméra tourne dans le cosmos autour d'un vaisseau spatial. Pour cela, on « vectorise » les objets, c'est-à-dire qu'on donne leurs différentes cotes à l'ordinateur, qui est alors capable de nous les présenter sous n'importe quel angle, sans raccord.

Réaliser l'impossible

Tout faire est donc de l'ordre du possible. Est-ce de l'ordre du souhaitable ? La finalité de ce nouveau mode d'expression est une tout autre question. Est-il souhaitable, comme les Américains l'envisagent, de faire « rejouer » des acteurs disparus ? Un projet théoriquement réalisable. Il suffirait pour cela d'un ordinateur extrêmement rapide, doté d'une mémoire gigantesque et capable de numériser, en volume, toutes les caractéristiques d'un acteur (son comportement, sa démarche, etc.).

C'est un fait que, qualitativement, comme l'explique André Martin, animateur du groupe Recherche image de l'INA (Institut national de l'audiovisuel), « *les potentialités de l'ordinateur sont énormes. Il peut produire des images inconcevables, un voyage à travers le cerveau, par exemple. Et, quantitativement, en matière de coût de production, de rapidité d'exécution, l'ordinateur va de plus en plus augmenter sa compétitivité* » (2).

Artistes demandés

Comme le rappelle Gilbert Comparetti, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique et auteur de films d'animation assistée par ordinateur, « *le calculateur digital est électroniquement stupide (quoique complexe). L'* « *intelligence* » *réside dans la programmation* ». D'ailleurs, le prix de l'ordinateur représentera 30 % du prix informatique total dans quelques années. Le plus cher sera la « matière grise », les logiciels.

« *D'ici à 1990*, prévoit Christian Cavadia, informaticien responsable de l'ARTA (3), *les constructeurs vont proposer des programmes ayant des possibilités pratiquement identiques, et dont l'exploitation aboutira à une standardisation des résultats obtenus. Ce qui est en totale contradiction avec la créativité. Celle-ci suppose l'élaboration, par chacun des créateurs, de programmes spécifiques à partir de ceux existant déjà.* »

Une tendance « presse-bouton » s'est déjà révélée dans de nombreux systèmes américains actuels. Ils proposent un ensemble plus ou moins riche d'effets préprogrammés que l'on peut appliquer sur des images dessinées à la main ou calculées. L'animateur choisit les effets désirés à l'aide de « menus » que lui propose la machine : rapidité, animation en temps réel, mais possibilités limitées.

L'artiste qui possède une compétence informatique, ou qui travaille en équipe avec des techniciens, cherchera, lui, à programmer de nouveaux effets, non prévus au « menu » par les vendeurs de programmes.

« *Cela demande une formation*, pense C. Cavadia, *des connaissances suffisantes pour les concevoir, que les artistes, à de très rares exceptions près, n'ont ni la capacité, ni la vocation, ni le temps de maîtriser. D'où la nécessité d'un travail collectif basé sur le dialogue créateur (artiste) – concepteur (informaticien).* »

Pour Diego Costa (société Costa et Renouf, une des très rares sociétés en France à s'être spécialisées dans la production de tels films), « *il faudrait que les informaticiens construisent des programmes à l'intention des artistes* ».

Aux Etats-Unis, les systèmes ont été développés dans les universités, diminuant ainsi les investissements initiaux des entreprises. Selon M. Comparetti, « *un moyen logique d'assurer notre indépendance dans ce cinéma de l'avenir serait de doter une université quelconque de matériel sérieux. Nous ne verrons peut-être plus, alors, les jeunes animateurs obligés d'aller apprendre à New-York ou à Los Angeles l'utilisation de systèmes américains, et devenir d'excellents promoteurs de ces systèmes* ».

Laloux et Caza

Sur la côte est des Etats-Unis, une équipe française a choisi de ne pas attendre l'arrivée d'une nouvelle génération d'animateurs-ingénieurs formés en France. Au NYIT, le réalisateur René Laloux (*la Planète sauvage*) et une équipe d'animateurs français, entourés d'informaticiens, préparent *Gandahar contre les hommes-machines*, le premier long métrage d'animation entièrement généré par ordinateur, d'après les dessins de Caza. Un bout d'essai a déjà été tourné, mais le tournage à proprement parler ne devrait commencer qu'en janvier 1982.

Coproduction franco-américaine, ce film de science-fiction sera tourné en deux et trois dimensions, grâce au Computer Aided Animation System du NYIT.

Assistance technique américaine, mais création française du *story-board* (dessin et scénario). Une répartition des tâches révélatrice. Gain de temps : traçage – gouachage douze fois plus rapide, animation, quatre fois plus... et une équipe réduite à une vingtaine d'informaticiens et animateurs, soit environ cinq fois moins de personnes que dans une équipe traditionnelle, qui, en outre, ne produit pas une gamme aussi importante d'effets (l'effet volume, en particulier).

Quatorze mois de tournage au rythme de cinq à sept minutes de film par mois, contre une par mois avec la technique traditionnelle. La caméra filmera directement l'écran haute définition. Coût élevé : 5 millions de francs. Mais le système du NYIT, matériel et logiciel confondu, revient à quelque 500 millions de francs ! Des prix qui ne devraient cesser de baisser. Actuellement, aucune société française – mise à part la S.F.P. – n'a les moyens d'acheter de telles machines, étant donnés les frais d'exploitation et de formation. Au niveau du coût, là encore, les deux techniques, traditionnelle ou informatique, ne sont guère comparables, car elles font appel à des moyens trop différents.

Michel Gillet, le producteur de ce long métrage, ne cache pas les visées promotionnelles du NYIT. Mais il espère, dans cette aventure, former une équipe, réaliser par la suite des films en France, convaincre les industries françaises d'investir dans ce type de matériel.

MONDOVISIONS

BILAL







Philippe Druillet, autre leader de la bande dessinée française, a, lui aussi, des projets dans ses cartons. A ses yeux, la fiabilité de cette nouvelle technique (programmation capable de préserver le graphisme de l'auteur, rentabilité des studios...) n'est pas encore suffisamment grande. Mais il croit que *« l'outil sera à la mesure de la création d'ici un an ou deux. C'est vraiment l'aventure moderne*, dit-il, *la création devance la technique, elle l'attend ! »*.

De son côté, la société Sofrig (responsable du suivi par satellites et ordinateur des navigateurs de la Transatlantique en solitaire) tente de réduire notre retard sur les Etats-Unis, un retard de cinq à sept ans, selon les avis. Elle a développé, avec l'artiste Jean-Paul Musso, un ensemble de programmes qui a permis, jusqu'ici, la réalisation d'un court métrage. Dans ce film, qui tente de *« visualiser la musique »*, chaque forme représente le son d'un instrument, chaque couleur, une note.

Le vrai relief

Christian Cavadia regrette que l'état de la recherche, en France, révèle un déséquilibre entre la musique (IRCAM) et l'image. Les centres de recherche image sont à la fois peu nombreux, peu reliés entre eux, et quasiment inaccessibles aux animateurs. Il n'existe pas, comme il le souhaite, un centre de création de l'image par ordinateur ouvert au public.

L'évolution même des matériels devrait permettre dans les quatre à cinq années à venir, peut-être même plus tôt, de maîtriser le calcul d'images en temps réel et la création de personnages tridimensionnels. Il est d'ores et déjà possible de synthétiser des hologrammes par ordinateur : c'est le vrai relief intégral, la dernière étape dans la conquête du réalisme. Les progrès sont actuellement très rapides.

Pour Christian Cavadia, il s'agit maintenant de définir, dans une première étape, un langage graphique puissant basé sur une banque de logiciels standards. Dans une deuxième étape, de regrouper des techniques telles que la télévision et l'holographie pour arriver, dans les années 1990, à l'animation en temps réel d'images tridimensionnelles, en couleurs et en relief.

« Si ce joli jouet scientifique parvient à réaliser immédiatement les désirs du créateur, reconnaît Paul Grimaut *(le Roi et l'Oiseau), s'il ne se limite plus à un pur esthétisme et parvient à traduire la vie et les émotions, c'est merveilleux ! »* ■

(1) *Le Monde Dimanche* du 11 janvier 1981.

(2) Revue *Banc-titre*, n° 16 (spécial ordinateur). 84, rue Bandricourt, 75013 Paris. Tél. : 585-74-99.

(3) Atelier de recherches techniques avancées (création graphique sur micro-ordinateurs).

Enki Bilal a déjà publié, chez Dargaud, *Mémoires d'outre-espace* et *la Foire aux immortels*, ainsi que quatre albums en collaboration avec Pierre Christin : *la Croisière des oubliés, le Vaisseau de pierre, La ville qui n'existait pas* et *les Phalanges de l'ordre noir*. Suivront bientôt *Partie de chasse* (avec Christin) et *la Foire aux immortels 2*.

(Lire la suite page XIV.)







PROSPECTIVE

Les travailleurs du futur

Futuribles

Où se situent les recherches sur le futur ? Avec quelles finalités, quels outils, quels moyens ? C'est le sujet d'une série d'articles que nous entamons aujourd'hui par la présentation du groupe français le plus connu, celui des Futuribles.

ANNIE BATLLE

CHAMANS, haruspices, pythies, prophètes et autres Nostradamus, prospectivistes et futurologues. Lecture des cendres d'okoumé mouillées de sang de lézard, d'entrailles fumantes, interrogation des planètes, lignes directes avec les dieux, mise en batterie de super-ordinateurs : les moyens ont changé, mais l'angoisse et la curiosité ont toujours nourri les difficiles et parfois périlleuses plongées dans le futur.

Démarche ambiguë. L'espoir et le fatalisme s'y mêlent, qui poussent à vouloir savoir sans y croire, et font à la fois le succès des cartomanciennes et le scepticisme à l'égard des prévisions météorologiques – pourtant en progrès. Néanmoins, les sociétés industrielles investissant massivement pour préparer les développements et les projets de demain, la prévision à plus ou moins long terme est devenue un champ d'activité important, dans le domaine technologique en priorité, mais aussi dans le domaine social et politique, qui recèle des composantes importantes de l'évolution des marchés planétaires.

Pour tenter de mieux apprécier à la fois les démarches, les problèmes et les résultats des équipes de recherche, il faut d'abord rappeler les relations essentielles des hommes avec leur futur. Car les hommes, sans qu'ils en aient réellement conscience dans leur majorité, sont les ouvriers de leur avenir. Plus ou moins, selon leur situation dans la hiérarchie des pouvoirs : Einstein a eu plus d'impact sur le futur que le paysan de Corrèze, son contemporain ; encore que ce dernier, en transmettant à ses enfants la conviction que la terre ne nourrissait plus son homme, a été l'une des causes agissantes du remodelage urbain de la société française. Comme les jeunes Californiens d'aujourd'hui inventent collectivement un mode d'être sociétal plus déterminant sans doute pour les années à venir que les décisions du président Reagan sur les taux d'intérêt. Il reste que certains hommes et certains groupes ont l'ambition consciente de modeler le futur et le font effectivement : nous devons à Descartes, Luther, Diderot, Napoléon, Lénine, Pasteur, entre beaucoup d'autres, bien des caractéristiques profondes de la société où nous vivons aujourd'hui.

Produire le futur plutôt que d'essayer d'en deviner les contours est la tentation des décideurs. Ils auraient tort cependant de traiter à la légère les travaux de recherche propres à éclairer leurs décisions : repérage des signes d'évolution des comportements, analyse des systèmes complexes, étude de cohérence des possibles, ces outils des prospectivistes pourraient leur éviter souvent d'engager notre avenir dans des voies sans issue.

∴

En français, désormais, les « futuribles », ce sont les futurs possibles, comme l'a contracté hardiment en un seul mot Bertrand de Jouvenel, un des fondateurs de la prospective ; et l'association Futuribles, sous la houlette de Hugues de Jouvenel, son fils, continue à défricher de façon originale et courageuse les voies de l'avenir (1).

Si on demande à Hugues de Jouvenel ce qu'est Futuribles et quel type d'exploration du futur on y pratique, il est très clair :

« Il n'est pas possible que les affaires publiques soient le monopole des pouvoirs établis. Il doit exister des instances indépendantes, et éventuellement à la disposition des pouvoirs constitués, qui puissent émettre des propositions, des critiques, que leur autonomie rend crédibles et que leur recul rend possibles. C'est ce que veut être Futuribles : un groupe de pression sur les politiques publiques dont la réflexion est axée sur l'avenir de nos sociétés. En sachant qu'il n'y a pas de méthode qui permette de dire : « Le futur sera comme cela. » *Au mieux, on dira :* « Si vous agissez ainsi, il y a de fortes chances pour que l'évolution aille vers cette direction, vers ce futurible. »

L'analyse du présent

» Le rôle de la prospective n'est pas de prédire l'avenir, mais de susciter la réflexion sur les actions à entreprendre pour contrôler cet avenir. Plus que des analystes du futur, nous sommes des analystes du présent, des potentialités du présent.

» Nous mettons en évidence des problèmes qui ne sont pas immédiatement perceptibles ; nous pistons les signes de changement, les tendances d'évolution, les risques de rupture ; nous alertons ; nous essayons d'apprendre, non seulement aux décideurs industriels et publics, mais aussi aux citoyens à s'interroger sur les conséquences à long terme de leurs décisions d'aujourd'hui.

» Ce qui est en jeu, à travers la prospective que nous pratiquons, c'est la capacité d'inventer et d'instaurer un système social qui fasse droit à l'épanouissement humain. »

Et c'est une originalité fondamentale de Futuribles que de ne pas pratiquer le culte des grands modèles mathématiques. On travaille sur le quantitatif certes, mais la réflexion est d'avantage orientée vers le qualitatif, l'humain, la réflexion philosophico-politique. Les potentialités du présent, ce sont aussi bien les données démographiques (qui dessinent les perspectives à vingt et trente ans) que le déplacement – qui s'est opéré dans le débat syndical – des problèmes de niveau de revenu vers ceux de la finalité et des conditions du travail.

Grands thèmes

Alors que peut-on trouver à Futuribles ? Essentiellement, trois choses :

● Tout d'abord une sélection des sujets d'importance majeure pour la construction de l'avenir. En son temps, Futuribles a largement contribué à la formation et à la formulation de la pensée écologique ainsi qu'à l'élaboration de programmes d'économie d'énergie et de matières premières.

La lecture des grands thèmes mis à l'étude ces dernières années est une revue des thèmes les plus porteurs des enjeux majeurs de notre planète (identifiés avant qu'ils ne deviennent brûlants), qu'il s'agisse du domaine de relations internationales, de l'éducation, de l'environnement, du travail et de l'emploi, des ressources ou des modes de vie.

Dans le programme 1980-1982, en cours, les sujets retenus sont : avenir du protectorat social (crise du *welfare state* et des formes alternatives de protection et de régulation sociales) ; innovation, travail et emplois nouveaux ; modes de vie, changement social et forme de développement ; perspective des besoins et des approvisionnements en matières minérales et végétales ; prospective, décision et action.

● Ensuite une approche globale, systématique et multidisciplinaire de ces problèmes, ce qui est homogène avec ce que devrait être toute démarche destinée à éclairer des choix qui engagent l'avenir. Comme le répète Hugues de Jouvenel, *« les problèmes et les choix ne peuvent se réduire à une dimension strictement technique, ou économique, ou sociale. Ils relèvent d'un ensemble de variables, les unes à caractère technologique, les autres à caractère économique, d'autres à caractère social »*. Ainsi, l'équipe qui travaille sur les systèmes de décisions essaye-t-elle de voir actuellement quel peut être l'apport des sciences sociales à leur formation.

● Enfin, une articulation entre l'action d'aujourd'hui et l'avenir, la décision et son impact sur le futur. Des futuribles plus que des scénarios. Des pistes et non des recettes ou des directives.

Les moyens de Futuribles sont à la fois immenses et dérisoires.

Sa force et sa richesse essentielles viennent du prestige dont l'association jouit à l'étranger et aux liens privilégiés entretenus avec les plus importants centres de recherches et de prospective internationaux (2).

(Lire la suite page XIV.)

(1) Association internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris (tél. : 222-63-10). Président : Philippe de Seynes ; délégué général : Hugues de Jouvenel.

(2) Club de Rome, International Institute for Applied Systems Analysis, Stanford Research Institute...

Les travailleurs du futur

(Suite de la page XIII.)

Du fait de son ancienneté (sa création remonte à vingt ans) et de son réseau de contacts et d'échanges (couvrant près de quatre-vingts pays) constamment animé, l'association joue sur le plan international un rôle moteur et assure dans le monde une présence active de la « culture prospective ». Elle fait partie de toutes les instances internationales en la matière (Fédération mondiale des études du futur – dont le siège est à Futuribles, – Association mondiale de prospective sociale, programme Fast...) : elle prend part à toutes les conférences importantes (Dakar, New-Delhi, Toronto, Rabat). C'est dire que le 55, rue de Varenne, est sans cesse irrigué d'informations venant du monde entier (et des meilleures sources) qui viennent alimenter « la tour de guet » et que les plus grands « prospectivistes » peuvent être régulièrement consultés et leurs travaux confrontés avec les recherches en cours.

Cela assure en outre à Futuribles un centre de documentation à peu près unique (fichier de cinq mille noms de chercheurs et de centres d'études, fichier de cent mille références bibliographiques avec synthèses), des milliers de livres, périodiques, rapports d'études venant du monde entier.

Dix personnes

Pour animer ce réseau, drainer les informations de ces sources, les traiter, une équipe singulièrement réduite : une dizaine de personnes seulement, jeunes, polyvalentes. Tous les membres ont une formation en sciences sociales. Chargés d'études, chefs de projets, documentalistes, ils sont très mobiles et peuvent à la fois animer un groupe, une recherche, rédiger des articles ou des ouvrages, défendre un projet. Tout le monde est au courant de tout, on travaille et on discute beaucoup à Futuribles et les bureaux sont souvent allumés la nuit. On voyage aussi et on y parle plusieurs langues.

Le secret de l'efficacité de cette petite équipe est sa formation au travail en réseau, non seulement sur le plan international mais français, où Futuribles est un relais entre les pouvoirs publics, les entreprises et les chercheurs qui participent régulièrement aux travaux, aux recherches, aux débats, aux séminaires organisés par l'association.

Le travail sur innovation et emploi mobilise en fait quarante personnes. Celui sur la protection sociale (avec la collaboration de l'Angleterre et de la Suède), dix-huit personnes. Cent cinquante personnes travaillent actuellement sur les programmes en cours, et cette confrontation permanente chercheurs-décideurs n'est pas un des moindres apports de Futuribles à la réflexion prospective.

Futuribles n'est pas un club réservé à des initiés, mais communique au maximum l'essentiel de ses réflexions. Ses activités en matière d'édition donnent au public motivé la possibilité d'avoir accès à l'essentiel de ses synthèses (revue mensuelle *Futuribles*, bulletins d'actualité prospective, bulletins bibliographiques), et l'accord récemment conclu avec les éditions Pergamon a permis le lancement d'une collection de livres (en français et en anglais) par les auteurs qui sont des familiers de l'association.

La diversité de ses travaux, depuis la recherche fondamentale, comme la récente étude sur les notions de discontinuité et de rupture, en passant par des produits à mi-chemin entre la recherche et le journalisme, jusqu'à des activités purement journalistiques, irritent les prospectivistes scientifiques. Quant aux tenants des pouvoirs, ils sont mal à l'aise devant une structure qui refuse l'asservissement. Cet inconfort se traduit bien évidemment par d'importantes difficultés financières. Pour un budget annuel de 2,5 millions de francs, et en dépit de son utilité publique reconnue, Futuribles n'obtient que 10 % de subventions ; 30 % proviennent de ses activités d'édition et le reste de contrats d'étude. Les années sont souvent dures à boucler.

Alors, quels avenirs pour Futuribles ? Deux pistes s'ouvrent :

● Sur la première, Futuribles est déjà engagée : l'association a pu réunir des financements de départ pour renforcer et systématiser ses activités de traitement d'informations (analyse et évaluation) à l'intention des décideurs, des entreprises, des organisations internationales (les Nations unies sont un client important) et des gouvernements.

Dans le même temps, son réseau de correspondants étrangers l'a chargé de centraliser, d'analyser et de faire circuler entre eux la synthèse de leurs travaux. On voit la mine que peut représenter la réunion en un seul lieu de l'essentiel des conclusions des différentes études prospectives dans le monde... et on rêve beaucoup, à Futuribles, d'une banque de données du futur.

● La seconde piste est plus aléatoire : c'est la création d'un institut de recherches et d'évaluations des politiques publiques qui systématiserait les actions éparpillées de Futuribles dans ce sens, et qui se prolongerait par une action pédagogique auprès du public. Utopique ? Il faudrait trouver des financeurs publics qui accepteraient de payer tout en prenant le risque de se faire critiquer. ■

GÉNÉALOGIE

Peuple jeune

PIERRE CALLERY

« CROISSEZ et *multipliez-vous* », commanda Dieu. Et les hommes, cette fois-là, lui obéirent. Il en naquit des centaines et des milliers, des millions et même, aujourd'hui, des milliards. Toutefois l'accroissement évolua différemment selon les lieux et suivant les circonstances.

La situation démographique du Québec, d'une part, et celle des populations françaises d'où sont venus les colons, d'autre part, s'avèrent exemplaires à cet égard. Toutefois, les différences de comportement ne se limitent pas à ce seul domaine. Elles apparaissent de toutes parts et Patrick Chevassu, généalogiste éminent qui préside la chambre syndicale des généalogistes non successoraux de France, a cherché à en réaliser une étude comparative sur les premières générations.

Les *Tremblay*, dont cent mille représentants actuels portent le nom au Québec, et dont la descendance cognatique (1) couvre à peu près l'ensemble de la population québécoise, sont tous issus d'un seul et unique couple de colons. Ils ont été choisis à cause de cela comme particulièrement représentatifs.

En France, le nom *Tremblay* apparaît assez fréquemment. On le rencontre dès 1167 dans un acte de donation immobilière. Les ascendants les plus anciens (filiation suivie) de Pierre Tremblay, notre colon, se signalent pour la première fois en 1487, à Randonnai, dans le Perche. A cette date, Gervais Tremblay y crée une forge. Parmi ses enfants, quatre fils conduisent tout d'abord l'affaire ; mais ils se réduisent bientôt à un seul : Jean. Son frère Jacques, par exemple, préfère prendre à ferme une baronnie, celle de Contrebis. C'est lui qui sera l'ancêtre du colon. Les deux autres fils agirent, semble-t-il, de façon analogue. Quant aux filles, on les retrouve seulement à l'occasion de la vente de leurs parts de la forge.

L'étude de Patrick Chevassu se limite alors aux deux branches les plus représentatives ; l'une (issue de Jean) continue le travail à la forge (l'un des établissements industriels les plus anciens du Perche, et sans doute de France) et l'autre (issue de Jacques) se fond dans la masse paysanne.

Les fortunes sont alors très diverses, et l'évolution des appellations utilisées par les curés dans les actes de catholicité est très significative à ce sujet. Les descendants de Jean sont intitulés successivement : « *honneste personne* », « *Honorable homme* », « *noble homme* »... (ils acquirent la noblesse en 1657). En revanche, les membres de la famille de Jacques sont toujours nommés « *honnêtes personnes* », de génération en génération.

La première branche reste solidement fixée à sa forge et demeure sur place à peu près indéfiniment. La deuxième, comme beaucoup de petits paysans, va de lieu en lieu à la recherche d'une terre à louer. Elle se présente beaucoup moins fixe quoique cherchant la stabilité et, semble-t-il, peu nombreuse. C'est d'elle que partira, en 1647, Pierre Tremblay, alors célibataire.

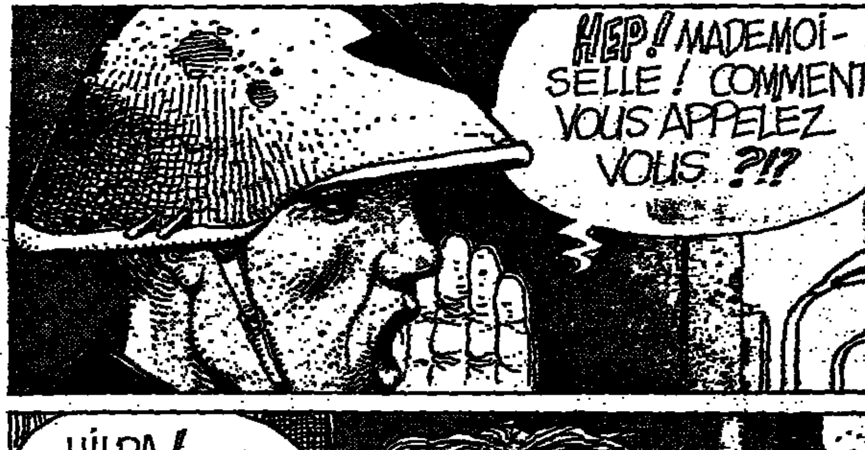
Risque et audace

Au Québec, Pierre Tremblay trouve femme. Il épouse Ozanne Achon, elle-même originaire de Saintonge, et de leur union naissent douze enfants dont deux meurent jeunes et dont six sont des filles. Les quatre fils procréront respectivement seize, quatorze, neuf et quatorze enfants.

Signalons, à ce sujet, que le père et les deux fils de la branche française noble des mêmes générations engendreront alors onze, treize et dix enfants. Les familles nombreuses n'étaient donc pas spécifiques aux colons. Ce qui se présente comme particulièrement remarquable ici ne consiste pas en cette démographie de type ancien, mais en ce qu'elle se soit conservée pareille à elle-même presque jusqu'à nos jours au Québec alors que la branche française s'éteint dès le XVIII[e] siècle, au moins chez les nobles, les familles nombreuses n'existant plus, tandis que céliba-

(Suite de la page XIII.)













L'enfant de Mopti

(Suite de la première page.)

Je consulte ma montre, il est temps d'aller reprendre la voiture pour retourner à Sévaré. Je porte le doigt sur ma poitrine, je tapote ma poitrine du doigt (moi) et dessine un itinéraire en pointant une direction. Il me prend la main et me signifie qu'il m'accompagne. En fait, j'ai mal interprété. En effet, je m'aperçois vite que la direction qu'il me fait prendre m'éloigne de la place où m'attendent mes deux compagnons de voyage. La triste supplication de ses yeux me désarme. Je m'accorde cinq à dix minutes de retard sur l'heure du rendez-vous.

La route est en terre, les maisons sont en terre. Je marche, gagné progressivement par la terreur de me savoir fait de limon, et que je n'ai jamais habité que peu de temps dans le papyrus, et que j'ai pris grand goût aux maisons de ciment et de pierre, et que c'est là un forfait que j'aurai un jour à expier durement parce que je me serai habitué à la fausse idée de vivre dans la durée, alors que ma chair qui est de terre n'est faite que pour résister peu de temps au temps.

Festin triste

La fraîcheur qui m'absorbe, passé le seuil, me révèle que j'avais oublié la chaleur pendant tout le temps que j'avais erré dans Mopti. Encore l'encens, le bétel, l'or aux lobes des oreilles... Tout de suite, j'ai eu le pressentiment d'une désagréable méprise. Dans la pièce où l'enfant m'a introduit, il y a, en plus de deux femmes (la plus jeune étant la mère du petit garçon, et l'autre sa grand-mère), trois hommes... Tout l'air d'un conseil de famille. Un des hommes me fait signe de m'asseoir à côté de lui. Après des salutations qui furent abrégées, mes réponses n'étant pas engageantes, je commençais à regretter de m'être séparé de mes compagnons. Mes hôtes se rendent à l'évidence que je ne comprends pas un mot de ce que l'on me dit en peuhl ou en bambara.

L'un des hommes vient opportunément à mon secours. Dieu soit loué. Il y a maldonne. Je ressemble vaguement à l'homme qui est sur la photo qu'on me montre. Il est le père du garçon. « *Tu es le père que l'enfant a trouvé. Tu n'es pas le père. On a loué Dieu que tu reviennes pour fêter la fin du ramadan, mais tu n'es pas le père.* » La mère de l'enfant a dit : « *Ce n'est pas lui.* » Ce n'est pas toi. Nous aussi on dit que ce n'est pas toi. Je retrouve ma respiration. Je ne me retourne pas vers l'enfant. Je ne veux pas voir sa déception. Elle doit faire mal. Qu'ai-je saccagé ?

C'est ainsi que j'ai failli me retrouver père d'un garçon de dix ans après une visite d'une heure à Mopti, où tout est en terre, à part la résidence de style colonial des anciens gouverneurs, les deux piliers de la porte, le commissariat. Il faut savoir où mettre les pieds. Il faut se déchausser sans doute comme pour entrer dans la mosquée. C'est une mosquée, en fait, puisque à toute heure on y prie pour la louange d'Allah, qui est grand, Allah, qui est miséricordieux. Une mosquée, une somptueuse prière.

Je me suis retourné pour regarder la nuit fondre sur elle avec véhémence, l'engloutir...

Le lendemain matin, je ne suis pas allé voir tous les hommes, toutes les femmes, les enfants de tout âge, descendre dans le fleuve, laver au savon noir ou de Marseille tous les troupeaux de moutons bêlants qu'on égorgera en holocauste, et pour le repas de la fin du ramadan. Les griots rivaliseront d'adresse... Un garçon de dix ans aura peut-être le festin triste, ou peut-être se rira du destin qu'il n'est jamais convenable de provoquer, encore moins de lui demander de rendre des comptes. ■

– Poète congolais, Tchicaya U Tam'Si a publié en France plusieurs recueils de poèmes et un roman, *les Cancrelats* (Albin Michel, 1980).

taires et couples sans enfants se rencontrent fréquemment.

Deux familles, en France, se comportent donc très différemment : l'une se tourne vers la grande industrie (ou du moins ses prémices), les honneurs et même la noblesse, l'autre reste dans la petite bourgeoisie terrienne et loue la terre qu'elle exploite. Toutefois les deux maintiennent la tradition, recherchent la stabilité et la paix.

En revanche, le contrat d'engagement de Pierre Tremblay en 1647 le conduit sur la voie du risque et de l'audace. Patrick Chevassu, qui a fort bien décrit la vie paysanne et pré-industrielle des XVIIe-XVIIIe siècles chez les *Tremblay* restés en France, montre remarquablement l'épopée du *Tremblay* québécois, de ses enfants et petits-enfants. Et, à partir de l'histoire d'une famille, celle de tout un peuple apparaît finalement sous sa plume...

L'auteur présente donc l'étude généalogique approfondie d'une seule famille, mais celle-ci se développe tellement au Québec que toute l'histoire de cette région se trouve finalement impliquée dans ce travail. Sur un autre niveau, la vie privée de Louis XIV ne s'apparente-t-elle pas à l'histoire de France ? Ici, il s'agit d'une famille modeste qui devient peu à peu tout le Québec. N'est-ce pas, plus encore, de l'histoire ?

La publication de cette étude est prévue très prochainement au Canada. Aucun éditeur n'a été recherché en France, et c'est certainement très dommage car l'ouvrage mérite la lecture et parce qu'il sera certainement très difficile de se le procurer s'il n'est publié qu'au Canada. ■

(1) Descendance complète : tant féminine que masculine.

GLACIERS

Le ski des champions

ALAIN GIRAUDO

NE dites pas à votre voisin de bureau que vous faites du ski d'été, il croit que vous passez vos vacances à Saint-Tropez ! Boutade parodiant le titre de la biographie d'un publicitaire connu ? Pas seulement. Car, si on connaît assez bien le « profil » du million et demi de skieurs qui se risquent au moins une fois par hiver sur les pentes neigeuses, qui sont ces maniaques qui n'ont de cesse de raboter les glaciers alors que la grande masse des vacanciers émigrent vers les rivages habituellement ensoleillés ?

A 7 h 30, ce matin d'été, la trentaine de personnes qui attendent le départ des télésièges au col de l'Iseran, en soufflant dans leurs doigts, s'interpellent dans le volapuk du cirque blanc. L'œil exercé reconnaît là, pêle-mêle, quelques-uns des meilleurs slalomeurs allemands, yougoslaves et français. Dans quelques instants, sous la conduite de leurs entraîneurs qui ressemblent à des cosmonautes avec leurs grosses lunettes miroirs, leur talkie-walkie et leur caméra vidéo en bandoulière, chaque équipe commencera son « travail », à l'écart du regard des uns et des autres pour préserver ses petits secrets de glisse.

La veille, en quittant le glacier du Pissaillias, les instructeurs ont piqueté des parcours de slalom où ont été dressés les principaux pièges que le coureur rencontrera au cours des compétitions hivernales. Toute la matinée, champions et championnes s'élanceront à tombeau ouvert dans les chicanes glacées, s'exerçant aux gestes qui font gagner des centièmes de seconde et des médailles. Chacun y met un entrain peu coutumier, car des médailles, il y en aura à gagner en février 1982, lors des championnats du monde organisés en Autriche. Les résultats commencent à se jouer ici, au cours de cette préparation estivale.

Prudence

Un œil sur le chronomètre, les entraîneurs, qui vont jouer leur réputation autant que les coureurs, corrigent une attitude ou stimulent les traînards. L'été, les glaciers sont aux skieurs de compétition ce que les gammes sont aux virtuoses.

« *Ne rêvez pas ! Il vous faudra vous entraîner dur pour passer comme eux* », dit malicieusement Michel, qui appartint à l'équipe nationale au début de son déclin et qui initie désormais des « touristes » aux secrets du ski de compétition. Secrets qui ont pour nom indépendance des jambes, angulation, anticipation, relance... Mais aujourd'hui les « touristes » n'en sont pas là. « *Pour une première prise de contact, on va enchaîner de grands virages dans la pente, puis on fera des éducatifs pour les reprises de carres et le planter du bâton. Après, on fera un passage de slalom pour le magnétoscope.* »

Et le « travail » — une répétition d'exercice presque fastidieuse destinée à provoquer des automatismes — commence ainsi pour les sept ou huit personnes qui s'élancent en file indienne derrière Michel en s'efforçant de ne pas perdre le contact ou plus simplement de rester debout. Toutefois, le stage a débuté la veille au soir lors de la distribution du matériel. C'est à cette occasion que chacun a pu comprendre la nécessité d'un réglage précis des fixations, ou d'une adaptation du chausson intérieur des chaussures à la forme des pieds. C'est aussi à cette occasion que les moniteurs ont jaugé le caractère des stagiaires — le « fort en gueule », le timide, le maniaque ne sont jamais aussi « naturels » qu'au moment de choisir une paire de « planches » — pour les répartir en petits ateliers où les cours seront donnés en fonction du niveau de chacun.

Puis le directeur du stage a donné les conseils de prudence indispensables. Même en été, la haute montagne reste dangereuse. Le temps peut changer brutalement. Un équipement chaud et imperméable est nécessaire, même par ciel clair. A près de 3 000 mètres d'altitude, le soleil peut provoquer de sérieuses brûlures. Le ski-bronzage en maillot de bain des dépliants publicitaires est fortement déconseillé, ne serait-ce qu'en raison des méchantes plaies qu'entraînerait une chute sur les cristaux de glace, véritable râpe à fromage.

La sieste

En fait, lorsque, à 6 h 50, tous les stagiaires — les retardataires sont à l'amende d'une tournée de « kir » — se sont retrouvés pour le « réveil musculaire », aucun ne songeait à se mettre en maillot de bain. Il avait « neigeotté » au cours de la nuit. Ce fut en braillant et en frissonnant que s'effectua le footing, suivi d'exercices d'assouplissement sur un pré saupoudré de blanc. Ensuite, tout le monde se pelotonna dans les anoraks, tandis que la fourgonnette montait les groupes à 2 800 mètres au pied du glacier.

Le temps de rêvasser en lorgnant sur quelques champions notoires déjà à l'œuvre, et les stagiaires entraient dans la danse. Mise en jambe d'abord, avec quelques longueurs de glacier dévalées à grande vitesse ; exercices ensuite avec des dizaines de sauts, de glissades sur un ski, de flexions brutales des genoux ; test au magnétoscope enfin.

Verglacée sous une fine pellicule de « poudreuse », la neige deviendra lourde, se transformant au fil de la matinée en une « soupe » dans laquelle il sera de plus en plus difficile de propulser les skis. Forte expérience à pareille altitude pour les organismes des citadins qui ont quitté leur bureau moins de quarante-huit heures auparavant. Lorsque, vers 13 heures, les groupes regagneront la vallée — les plus courageux descendant à ski par les névés, les plus fatigués s'installant dans la camionnette, — la plupart des stagiaires expédieront le déjeuner, délaisseront les activités de loisirs prévues l'après-midi et s'abandonneront aux plaisirs de la sieste.

Mais la journée n'était pas finie. Le plus dur restait à venir : les commentaires en groupe des tests au magnétoscope. Un dirigeant communiste limogé faisant son autocritique publique doit avoir le même sentiment. La caméra n'a rien oublié. Le ralenti et l'arrêt sur l'image dénoncent impitoyablement chaque faute : jambes raides, bustes cassés, bras en bataille, hanches bloquées... La critique et les conseils des entraîneurs tendront à expliquer et à corriger ces défauts les plus courants chez les débutants comme les mauvaises habitudes des plus expérimentés.

Sécurité

Quand on n'a pas naturellement l' « intelligence des pieds », qui est la marque des grands champions, il convient d'avoir à l'esprit un certain nombre de règles qui permettent de rester en équilibre malgré la force de gravité et la force centrifuge s'exerçant sur le skieur en train de tourner sur une pente à vitesse soutenue. Ainsi le planter de bâton permet d'élargir le « polygone de sustentation », donc de réduire les risques de chute en abaissant le centre de gravité. De même, si les pieds sont trop serrés — comme le font certains skieurs « élégants », — les possibilités d'appui sur la neige sont réduites. Bref, on est prié d'oublier les figures de style traditionnelles — kristiania, godille — enseignées dans les écoles de ski. Ici priment l'efficacité et la sécurité dans les circonstances les plus variées, sur les neiges de toute consistance.

Eprouvantes pour l'amour-propre, ces séances de critiques magnétoscopées assurent des progrès spectaculaires qui permettent, l'hiver venu, de sortir des pistes battues pour aborder le ski de haute montagne. L'œil voit en effet les erreurs que ne « sentent » pas les muscles en les faisant, et les corrections sont ainsi plus rapidement faites sur le terrain d'exercice idéal que constituent les glaciers l'été.

Pour ceux que le style champion n'intéresse pas ou n'intéresse plus, certains moniteurs proposent le *free style*. C'est le cas notamment, à La Grande-Motte, de Henry, véritable cascadeur des neiges, qui initie aux nouvelles formes de ski acrobatique, le ballet, le saut de bosses, le saut de tremplin. Les principes de base des stages sont les mêmes : sueur, émotions et magnétoscope avec, en prime, le *truc in*, le *water jump*, c'est-à-dire le saut à ski dans une piscine.

Au reste, il y en a pour tous les goûts sur les glaciers. En Italie, par exemple, les dingues de vitesse peuvent tenter de battre le record du monde du kilomètre lancé (près de 210 km/h) qu'a établi l'Américain McKinney sur des skis spéciaux de 2,50 mètres de long, avec une combinaison en vinyl et un casque aérodynamique.

Tout cela explique sans doute le succès des différentes formules de stages développées ces dix dernières années pour le ski d'été en France. Conçu comme une préparation foncière à la pratique hivernale, le ski d'été se fait essentiellement le matin. Il peut être combiné avec de multiples autres activités que les stations proposent : tennis, planche à voile, golf, tir à l'arc, trial, ball-trap, équitation, alpinisme, randonnée, patinage, natation, judo — pour les « sportifs », — tissage, poterie, vannerie, peinture, photographie — pour les « artistes ». Le seul obstacle à son développement reste sans doute le coût élevé pour une bourse modeste, car la grande majorité des stages sont des entreprises à but lucratif. ■

En savoir plus

● **RENSEIGNEMENTS**

— Ski France Information, 61, boulevard Haussmann, 75008 Paris ; tél. : 742-23-32.

— Offices du tourisme de : Bonneval, tél. : (79) 05-08-08 ; Val-d'Isère, tél. : (79) 06-10-83 ; Les Menuires, tél. : (79) 08-20-12 ; Val-Thorens, tél. : (79) 08-21-08 ; La Plagne, tél. : (79) 09-02-01 ; Tignes, tél. : (79) 06-15-55 ; Chamonix, tél. : (50) 53-00-24 ; L'Alpe-d'Huez, tél. : (76) 80-35-41 ; Les Deux-Alpes, tél. : (76) 80-52-23.

● **BIBLIOGRAPHIE**

Revues :

— *Ski français*, mensuel, 8 F ; *Ski Flash*, mensuel, 8 F ; *La Neige*, périodique, 15 F ; *Ski et Randonnée*, mensuel, 12 F ; *Montagne Magazine*, mensuel, 12 F.

Livres :

— *Ski pour les petits*, Annie Famose et Isabelle Mir (éd. Hachette) ; *le Ski des champions*, Olle Larsson et James Major (éd. Arthaud) ; *Guide des raids à skis*, Pierre Merlin (éd. Denoël).

● **GLACIERS**

En France, les glaciers sont praticables jusqu'au début du mois de septembre, excepté celui du Géant à Chamonix ouvert jusqu'à la fin septembre.

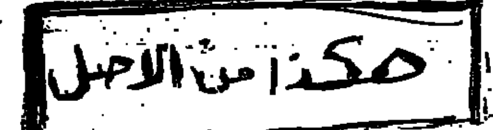
● **EQUIPEMENT**

Le matériel est le même que pour le ski d'hiver, notamment les vêtements chauds. La plupart des stages prêtent ou font faire des essais de skis et de chaussures, dont le prix est inclu dans le forfait hebdomadaire.

● **PRIX**

Remontée mécanique, de 300 à 364 F pour sept jours ; Hébergement, de 800 à 1 400 F pour un studio 4 personnes pour sept jours ; Stages, environ 2 000 F pour sept jours, selon qualité hébergement et prestations.





Le Monde
DIMANCHE

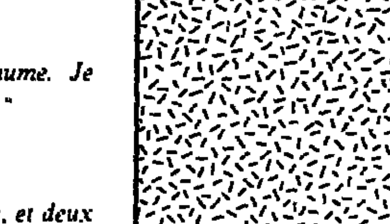
Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner



intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.

Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

A quatre pas du soleil





THIERRY DALBY.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. – Solange Paillard, *femme de ménage dans un cinéma des Champs-Elysées, se trouve entraînée dans de bien étranges aventures à Venise, tout cela parce qu'elle a trouvé sous un fauteuil un portefeuille appartenant à un certain* Etienne Delachaume et contenant *un papier avec une formule mystérieuse* : « Z sur la droite. Deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil. »

Plusieurs personnages importants, particulièrement intéressés par cette formule, sont sur les traces de Solange : Berryer, P.-D.G. de la Sporex (société de recherche en matière d'énergie), le commissaire Giocavi, le jeune ministre français de l'énergie, et aussi Laura, la fille d'Etienne Delachaume.

Solange découvre peu à peu que tous ses proches sont mêlés à cette sombre affaire : son mari Antoine, veilleur de nuit à la Sporex, son futur gendre Marcel, également à la Sporex, et sa vieille amie Maryvonne, qui se révèle être aussi l'amie de Laura.

Grâce à la formule, Solange découvre derrière une bibliothèque une valise pleine de dollars et de diamants, qu'elle met à l'abri avec l'aide de Maryvonne et de Laura. Le commissaire et le ministre décident de « draguer » les trois jeunes femmes, et le ministre tombe amoureux de Solange.

(11) Le secret du livre

Par FRANÇOISE MALLET-JORIS

« JE *ne peux pas*, dit le ministre, *je l'aime.*

– Solange ? Malgré la différence d'âge ?

– Nous avons beaucoup de points communs », dit le ministre pudiquement.

Pouvait-il avouer que l'étreinte qu'il avait su, après le commissaire, obtenir de Solange, était pour lui, malgré ses fanfaronnades, la première ? Elle lui avait révélé les fabuleux trésors de la banalité. Il inscrivit du reste, sitôt venu, cet alexandrin dans le calepin qu'il portait toujours sur lui, car il était poète. Il ajouta encore : « *O Solange ! Femme de ménage, femme d'intérieur, pour moi femme* intérieure, *vie intérieure, entrailles secrètes et âme profonde !* »

Le commissaire lisait par-dessus son épaule. Il eut un petit murmure flatteur, puis, méditatif :

« *Et l'intérieur ? L'intérieur de la valise ? Les doublures, les doubles fonds, les poches cousues ? Les avez-vous explorés ? Peut-être y trouverions-nous la clé de cette étrange histoire ?*

– La confession d'un enfant du siècle ? Croyez-vous aux criminels qui éprouvent l'irrésistible envie de se justifier ?

– Tout criminel est d'abord un écrivain, dit le commissaire, avec un regard sournois vers le petit carnet noir *– et vice versa.* »

D'un geste vif, il arracha le carnet des mains du jeune ministre, qui poussa un cri.

« *Allons, monsieur le ministre, alias Ferragus, alias Lafcadio, il est temps de manger le morceau ! Sans quoi vous ne reverrez ni votre calepin, ni Solange ! Vous avez encore un autre sobriquet, n'est-ce pas ? Votre nom réel, celui dont vous comptez signer votre roman, et que vous ferez alors, jeu étrange, passer pour un pseudonyme, vous allez me le dire, sans quoi...* »

Et il eut un geste vers la fenêtre ouverte, comme pour précipiter dans les flots le précieux manuscrit.

« *Ne faites pas ça !* hurla le jeune ministre. *Je n'en ai pas de double ! J'avoue ! J'avoue ! La seconde partie de mon roman est collée entre deux épaisseurs de tissu, dans la valise. Et le livre sera signé...*

– Oui ?

– Edouard Delachaume. Je suis le frère de Laura. »

∴

« U*ne vie de vertu, et deux amants dans la demi-heure !* » s'émerveillait Solange. Elle ne pensait plus à Antoine, laissé impuissant, les menottes aux mains, dans une cave vénitienne.

Laura se rajustait avec moins d'émotion. Elle n'en était plus depuis longtemps à s'étonner des aléas de la vie, mais la fraîcheur des sentiments de Solange la toucha.

« *Vous devriez profiter de ce que vous pouvez vous étonner encore, ma petite Solange, pour écrire un...*

– Un roman ! hurla Maryvonne qui se précipitait dans la pièce, toute bouderie oubliée, une épaisse liasse de feuillets à la main, *ou plutôt la fin d'un roman bouleversant, énigmatique, révoltant, insolite, drôle, porno... Dans la valise ! C'est le livre du siècle ! Lisez ! Lisez !*

– Si c'est vrai, remarqua Solange, *il vaudrait mieux l'emporter que le lire ici. J'ai comme une impression qu'on nous épie...*

– Et comme un livre capable de faire oublier à Maryvonne ses ardeurs non apaisées doit être extraordinaire, dit Laura, *avec l'argent de la valise nous pourrions le financer, en faire un film, avoir un prix... et, pourquoi pas, le signer ?*

– Oh ! dit Solange qui n'avait perdu de son honnêteté que le plus superficiel, le physique.

– Mais si. Ce livre est une découverte, un trésor qui n'appartient à personne, comme l'argent que tu dépenses allégrement. Je m'en empare, j'écris le début (j'ai un assez joli brin de plume, et j'ai vécu). Toi, tu le produis avec l'argent de la valise, et...

– Et nous perdons notre pécule...

– Non, ce livre est plus qu'un simple roman. Il contient un secret. Ce n'est pas le trésor d'Hitler, c'est le secret de l'auteur anonyme que toute l'infâme maffia de la Sporex cherchait à récupérer. Ainsi du reste que l'organisation de Berryer.

– Oui ? dit Solange, sceptique. Dès qu'il s'agissait d'argent, la ménagère de banlieue reparaissait, prudente.

– Oui. Regarde Maryvonne. »

La liasse à la main, les yeux fixés sur les lignes d'écriture, à vingt centimètres au-dessus de son fauteuil, par on ne sait quel émoi soulevée, Maryvonne lévitait.

« *C'est une sainte !* » murmura Solange. Convaincue à la vue d'un tel prodige, elle cherchait fébrilement autour d'elle un ex-voto, un cierge. A défaut, elle s'empara du vase de fleurs sur la coiffeuse, le déposa, s'agenouilla, les mains jointes.

Un sourire machiavélique aux lèvres, Laura contemplait le spectacle.

« *Ce livre sera achevé, publié et LU*, dit-elle à haute voix, dans le pieux silence ; *et il sera signé Delachaume, je le jure !* »

AU même instant, et comme le ministre-écrivain et le commissaire s'apprêtaient à monter pour confronter les deux parties du manuscrit, deux escadres de motoscafi arrivaient par la mer et débarquaient à Trieste ; Antoine était accompagné d'envoyés de la Sporex et du gouvernement. Berryer, escorté des sbires patibulaires de l'Organisation. Les deux groupes hostiles se trouvèrent nez à nez dans le hall brillamment éclairé de l'hôtel.

Antoine et Berryer se détachèrent, comme d'un commun accord, de leur groupe et s'avancèrent l'un vers l'autre. S'affrontant. Sans périphrases.

« *Bas les masques*, dit Berryer d'une voix basse et sifflante, *on ne partira pas d'ici sans le secret du Livre qu'on LIT.* »

Antoine ricana.

« *On tient une bonne partie du code*, dit-il.

– Et nous, alors ?

– Chiche ! »

Ils se défièrent du regard.

« Victor ou l'Enfant de la forêt, » murmura Berryer.

– Cent mille exemplaires en un an. Ducray-Duminil. Autre titre ?

– Coelina ou l'Enfant du mystère. *Toi, réponds.* Le Solitaire ?

– Vicomte d'Arlincourt. Quatorze traductions, vingt-sept adaptations à la scène. Le Moine ?

– Grotesque de simplicité. Lewis. Pourquoi pas Les Misérables ! Les Puritains de Paris ?

– Bocage. La Duchesse sanglante ?

– Comtesse Dash.

– Le Cœur cambriolé ?

– Gaston Leroux, 1907. Même date de parution que le premier Lupin. »

Les deux groupes attendaient la fin de cette joute. Le secret du Livre qu'on lit, du Livre qui fait léviter, serait au vainqueur.

Cependant le commissaire et le jeune Delachaume arrivaient dans la chambre de Solange. Maryvonne lévitait toujours. Solange adorait. Laura, qui s'était mise en rapport téléphonique avec une maison d'édition, faisait ses calculs.

En l'apercevant, le jeune ministre pâlit.

« *Enlevé à quatre ans par des gitans infâmes...* » commença-t-il d'une voix tremblante.

Laura se dressa d'un bond.

« *... Tu fus, pâle orphelin, loin des villes emmené...*

– ... J'étais ton frère, hélas !... et je t'ai trop aimée.

– Il valait pourtant mieux que tu aimâs les femmes... »

Le commissaire et Solange assistaient les larmes aux yeux à ces poignantes retrouvailles.

« *Cette césure ! Ces adjectifs ! Laura, ma sœur !*

– Cette syntaxe ! Ces rejets ! Dans mes bras, Edouard, mon frère retrouvé ! »

Ils s'étreignirent.

« *C'est pas tout ça*, dit le commissaire prosaïque. *S'agirait de confronter ces deux manuscrits et de me révéler...*

– Tout, tout à celui qui m'a fait retrouver ma sœur et mon amante ! dit Edouard avec exaltation. *Toutefois, il n'est pas sans danger d'approcher l'une de l'autre mes deux parties, qui sont en réalité deux versions d'un même thème. La première s'intitule : « Quintessence de l'incommunicabilité », et la seconde : « Le revolver introuvable. » Il se peut qu'il y ait un danger à les...* »

Sans attendre la fin de cette mise en garde, le commissaire, qui tenait déjà le carnet noir, s'était jeté sur Maryvonne et, grâce à sa souplesse, réussissait à arracher des mains de la lévitante jeune femme la liasse sacrée. Maryvonne ne résista pas. Avec un léger cri d'oiseau, elle retomba sur son siège. Edouard étreignait d'un bras Laura, de l'autre Solange, l'amour sacré et l'amour profane.

« *Si je puis aimer à la fois Laura et Solange, chanter Marx et la Bible sur un même papier, alors le secret du Livre qu'on lit, du Livre qui vit, pourra être révélé au monde* », dit-il.

Le commissaire approcha l'un de l'autre les deux manuscrits. Un éclair, venu par la fenêtre... Une épaisse fumée... La liasse et le carnet s'étaient en même temps enflammés.

De l'autre côté de la piazzetta, penché à une ogive gothique, Berryer le traître ricanait.

« *J'ai séché sur* Madame Riccoboni, *mais j'ai lu* le Fauteuil hanté ! » cria-t-il en brandissant l'énorme loupe au moyen de laquelle il avait accompli son forfait. Et il disparut.

Cependant Antoine, vainqueur du tournoi du roman populaire, arrivait en bondissant à la chambre de Solange.

« *Ouvrez ! Ouvrez !* cria-t-il en frappant à coups redoublés sur le battant clos, *j'ai un extincteur, et le moyen de tout résoudre !* »

∴

LES caves de la Sporex, caves aménagées, pourvues de téléphones blancs, de peaux de panthère, de bars roulants bien garnis ; caves nombreuses, vu la superficie de l'édifice, certaines fermées à clé : c'était là qu'étaient séquestrés, au milieu de tentations multiples, les auteurs dont l'organisation espérait encore qu'ils parleraient.

« *A supposer qu'ils aient quelque chose à dire !* » avait fait observer le vieil Étienne Delachaume, âme damnée de l'Organisation, pur génie du mal qui avait voué sa vie à la recherche du Livre qu'on ne peut pas lâcher, pour en faire un diabolique usage... Las ! Il avait échoué, et, dans la plus vaste pièce de ce réseau souterrain, il était, toujours fier et droit, devant ses juges.

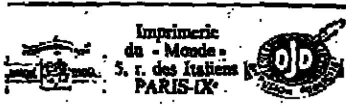
Il ne s'agissait plus maintenant de rechigner sur la quantité de vodka qu'ingérait tel ou tel auteur enlevé, la difficulté de trouver la seule marque de cigarettes qu'exigeait un jeune espoir littéraire tendrement séquestré. L'instant était grave.

« *Étienne Delachaume*, dit l'un des douze hommes en cagoule Courrèges, *je vous accuse d'avoir laissé se perdre le Secret du Livre, auquel cet imbécile de Berryer vient de mettre le feu, par une passion infâme que vous nous aviez cachée : l'amour paternel ! L'auteur du livre, le propriétaire du secret, le détenteur d'un fabuleux butin de parenthèses, de majuscules, de minuscules, de tirets...* (quelqu'un, dans la bande, ajouta avec une gourmandise évidente et un accent étranger : *de trémas...*) *n'est autre que votre fils !* »

(A suivre.)

La semaine prochaine, suite et fin :
OU VONT-ILS CHERCHER TOUT ÇA ?
Par BERTRAND POIROT-DELPECH

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437.